This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

486 (2)

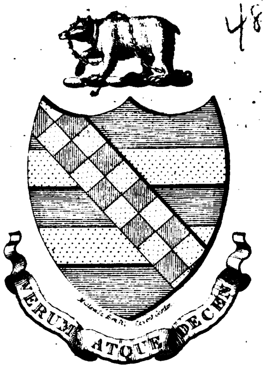

William Lee Antonie, Esq.

LaPlace

CHOIX D'ANECDOTES
ET FAITS MÉMORABLES,
OU
LE VALERE-MAXIME
FRANÇOIS.

Pierre Antoine

Par M. DE LA PLACE, doyen des gens de lettres.

Lisez, jeunes François que la gloire intéresse;
Chez vous sont les héros de Rome et de la Grece.

TOME PREMIER.

A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE DE PIERRE DIDOT L'AÎNÉ.

Chez BOSSANGE, MASSON et BESSON.

M. DCC. XCII.

LENOX LIBRARY
NEW YORK

DISCOURS
PRÉLIMINAIRE.

En partant d'un usage aussi ancien que constamment suivi dans presque tous nos colleges françois, c'est-à-dire de celui de ne proposer à notre jeunesse d'autres exemples de vertus civiques et d'héroïsme que ceux des Grecs et des Romains, peut-on n'être pas tenté de rechercher quelle pût être la cause d'une si singuliere espece d'absurdité classique?

Car si l'on ne peut disconvenir que ce ne soit à l'imagination, plus ou moins exaltée, surtout de la jeunesse, que furent toujours dus presque tous les grands talents ainsi que les grandes actions; comment concevoir un usage de cette espece, s'il n'en existoit pas une cause cachée, et sur laquelle jusqu'ici l'insouciance ou frivolité françoise a toujours négligé de fixer son attention?

Mais aujourd'hui que (graces à la révolution) nos idées se trouvent insensiblement dirigées vers des objets aussi sérieux que vrai-

ment utiles, et d'où vont dépendre le repos et la félicité de la nation; dans ce moment où l'œil plus attentif d'un vrai citoyen s'est fortuitement porté sur cette partie de l'éducation de notre jeunesse, ainsi que sur le régime du gouvernement passé; a-t-il pu ne point d'abord entrevoir et bientôt ne se pas croire assuré de l'intérêt sensible qu'avoient le despotisme et ses nombreux suppôts de prévenir le trop d'exaltation que pouvoit produire tout ce qu'on appelle héroïsme, dans la tête des jeunes François qui eussent pu se croire faits pour y atteindre?... Et, dans ce cas,

Étoit-ce en leur montrant de trop près des héros,
Qu'on pouvoit espérer d'en faire des esclaves (*)?

Il falloit donc, pour parer à tout ce qu'eût

(*) Au moment où ce discours alloit être envoyé à l'impression, nous trouvons dans la *Chronique de Paris* le passage suivant de M. de la Harpe (à propos des obligations que nous devons à Voltaire), et que nous nous empressons de citer ici: « Comment ne sait-on « pas que toutes les servitudes se tiennent? que la « première est celle de l'esprit? que l'on n'enchaîne les « bras de vingt millions d'hommes qu'en enchaînant

pu produire de contraire à leurs vues cette émulation si vive et si naturelle aux jeunes ames heureusement nées, ne leur offrir expressément d'autres exemples que ceux des anciens, c'est-à-dire de ces héros de toute espece que leurs yeux ne pussent appercevoir que dans un assez grand lointain pour les mettre dans le cas de soupçonner que leur réputation étoit sans doute exagérée; et dès là leur

---

« leurs pensées, etc. »? Et, d'après ceci, pourroit-on même encore douter que ce ne fut pas le desir de resserrer les lumieres dans le cercle le plus étroit, qui détermina Richelieu à fonder l'académie françoise et à s'en déclarer protecteur, non seulement pour s'assurer de l'asservissement des membres qui la composeroient, mais encore de ceux qui pourroient aspirer à la gloire d'y être un jour admis?

Voyez, sur ce même sujet, l'ouvrage de M. *de Champfort sur les académies.*

Ajoutons que c'est en partant de ce même sentiment de jalousie du pouvoir, que

Les ministres jamais n'ont aimé les héros.

Personne n'ignore en effet combien les *Turenne*, les *Catinat*, les *Maurice de Saxe*, et autres, en ont éprouvé de désagréments.

ôter, s'il étoit possible, toute espérance d'y jamais pouvoir atteindre.

On présumera même aisément que, dans le nombre des ministres et autres principaux intéressés appuis du despotisme, il a pu s'en trouver de tout temps d'assez fins et d'assez éclairés pour n'avoir pas ignoré que ce fût le bruit dont retentissoit la Grèce des exploits de *Miltiade* qui fit de *Thémistocle* un grand homme.... Et ont-ils dû, dès là, ne point sentir que les exemples des grands personnages les plus à portée de nous, et principalement les nationaux, plus ou moins contemporains, étoient infiniment plus propres que ceux de l'antiquité (souvent mensongère) à produire une plus prompte et bien plus durable impression sur l'imagination de la jeunesse?

Et, en conséquence de cette vérité bien sentie, paroîtra-t-il invraisemblable, par exemple, qu'un ministre tel que le cardinal de *Richelieu* (si cruellement jaloux de son autorité plus que royale) ait pu ne pas concevoir cette idée, lui qui poussa l'inquisition ministérielle jusqu'au point de n'accorder aux criminels condamnés à mort, pour confesseurs, que des docteurs de *Sorbonne*?

Et qui ne sait sous quelles conditions secretes il leur donna cette nouvelle espece de *privilege exclusif* (*) ?

Cessons donc enfin de regarder comme bien absurde l'usage qui a si long-temps subsisté dans nos colleges de n'offrir aux yeux de notre jeunesse que de très anciens héros, non seulement étrangers, mais que les exagérations pédantesques des instituteurs ne pouvoient leur faire envisager que comme inimitables, peut-être même que comme fabuleux.

De quelle importance n'est-il donc pas, au moment de la destruction du despotisme, de cet impitoyable et constant fléau de l'humanité ; de quelle importance, dis-je, n'est-il donc pas, lorsqu'il s'agit de régénérer la France, que ses enfants apprennent de bonne heure à quel point leur patrie (bien que sous le joug plus ou moins lourd du despotisme) fut cé-

---

(*) Ne sait-on pas également que c'est à ce fier et fastueux ministre que la Sorbonne a dû sa superbe réédification, et dès là quels droits il s'étoit acquis sur la reconnoissance ainsi que sur le pieux dévouement de *MM. les docteurs par excellence?*

pendant toujours fertile en héros de toute espece, pour qu'à plus forte raison ils s'efforcent de les imiter, et redoutent la honte de dégénérer! et, par une suite de l'intérêt que prendra notre auguste assemblée à leur éducation future, qu'il ne devra sans doute plus suffire aux instituteurs, en leur faisant perdre bien des années précieuses, de ne leur farcir la tête que de latin et de grec, dont quelques mots seulement peuvent rester dans leur mémoire, mais dont la plupart d'entre eux ne comprennent le sens que dans un âge plus avancé! qu'il ne devra donc plus suffire à ces instituteurs *routiniers* de n'offrir aux yeux de leurs éleves que des héros grecs et romains, ainsi que des modeles d'éloquence et de poésie; et qu'il leur sera probablement enjoint, pour en faire des citoyens utiles, de leur présenter des exemples choisis de toutes les vertus et qualités nécessaires pour les rendre dignes de ce titre!

C'est dans cet espoir enfin, qu'il croit très pardonnable (celui de contribuer, autant qu'il est en lui, à ce but si justement desiré), que l'auteur de cet ouvrage, après avoir cultivé depuis plus de soixante ans les lettres, a cru

devoir consacrer le loisir que peuvent lui laisser les infirmités attachées au grand âge, à la recherche et sur-tout au choix le plus soigné des traits historiques nationaux, répandus dans nos meilleurs auteurs tant anciens que modernes, ainsi que dans les nombreux recueils d'anecdotes de ce genre (quelque négligé qu'en fût souvent le style, qu'il a retouché de son mieux), pour en former un *corps* de faits les plus notables, aussi intéressants que variés et amusants; dès là les plus propres, non seulement à piquer la curiosité naturelle aux jeunes gens, mais à leur inspirer, en échauffant leur ame, le desir de se rendre chers à leur patrie, ainsi que d'être un jour jugés dignes de son estime (*).

(*) Dans le dessein que j'avois conçu de n'offrir aux deux classes de mes jeunes lecteurs qu'un *corps* de faits historiques tel que je viens de l'annoncer, on présumera sans doute aisément que je n'ai pas dû m'assujettir à l'ordre chronologique; et que j'ai cru devoir laisser à leurs instituteurs, ainsi qu'à leurs parents, le soin de leur prescrire le choix des exemples les plus propres et les plus convenables à leur âge ainsi qu'à leur intelligence. *Diversité, c'est ma devise*, et sur-tout celle de la jeunesse.

Aussi l'auteur finit-il cette espece d'apologie, faite pour justifier, s'il se peut, la hardiesse de son entreprise, par s'écrier :

Je mourrai désormais content,
Et de mes maux je me console,
Si la jeunesse d'à présent
Peut prendre goût à mon école !

P. S. On se propose, si le public paroît le desirer, d'en donner incessamment une édition in-18, qui aura l'avantage d'être plus portative et d'un prix plus modéré.

LE

LE VALERE-MAXIME FRANÇOIS.

A.

AMOUR FILIAL.

Mézerai en raconte le trait suivant, sur la foi d'une tradition constante dans le pays où s'est passée cette cruelle et intéressante aventure :

Sous le regne du roi Henri IV, les troupes autrichiennes, commandées par le comte de Roux, firent des dégâts horribles dans la Picardie.

Un jeune homme des environs de Roie, qui s'étoit sauvé depuis long-temps de chez ses parents, avoit pris parti dans ces troupes étrangeres, que la guerre amenoit aux lieux de sa naissance. On ravageoit le village même où il avoit vu le jour ; les habitants venoient de chercher un asyle dans l'église de ce village, et le

chef des ennemis venoit d'ordonner qu'on y mît le feu.

Le jeune Picard ne put sans frémir voir mettre à exécution un ordre si barbare. L'amour de la patrie, ce sentiment qui tient si fort à la nature, lui fit entendre sa voix : les cris de ses compatriotes achevant de le décider, il sort des rangs, et, malgré les défenses des chefs, court ouvrir les portes de l'église.

Une femme à demi brûlée est le premier objet qui s'offre à sa vue, et qui se précipite dans ses bras en s'écriant : « Ah! mon fils »! Le jeune soldat, qui la reconnoît, saisi d'horreur, mais bientôt ranimé par la tendresse filiale, déja l'emportoit à quelque distance de l'église; lorsque le commandant, furieux, lui ordonne de remettre, sous peine de la vie, cette femme où il l'avoit prise. « Non! barbare, s'écrie le jeune « homme; c'est ma mere, et je périrai plutôt « avec elle. »

Qui croiroit qu'un dévouement de cette espece, loin d'attendrir l'ame de bronze de cet indigne commandant, ne produisit d'autre effet que d'ajouter à sa férocité, au point d'ordonner à d'autres monstres dignes de le servir, de rejeter dans les flammes et la mere et le fils!

Ce qui fut exécuté.

AMITIÉ FRATERNELLE.

Le fils d'un riche négociant de Paris s'étoit livré dans sa jeunesse à tous les excès capables d'irriter un pere, dont il prenoit à tâche de mépriser même les avis. Aussi le vieillard, en mourant, avoit cru devoir le déshériter en faveur d'un autre fils, qui, par sa conduite et les autres sentiments dont la nature l'avoit doué, avoit mérité toute l'estime de son pere.

Dorval, au retour d'un voyage d'où il revenoit ruiné, apprenant la mort de son pere, et se reprochant d'y avoir probablement contribué par ses égarements, rentra en lui-même et les déplora avec la douleur la plus vraie. Instruit bientôt après de son exhérédation, cette nouvelle n'arracha de sa bouche aucun murmure injurieux à la mémoire de son pere, et il ne proféra, en soupirant, que ces mots: « Je l'ai bien mérité! »

Cet acte de modération étant parvenu à la connoissance de son frere; ce dernier, touché jusqu'aux larmes, part, va trouver Dorval, le serre dans ses bras, et lui adresse ces paroles, à jamais mémorables: « Mon frere, notre pere « commun m'a institué son légataire univer-

« sel :... mais il n'a probablement voulu priver
« de sa succession que l'homme que vous étiez
« alors, et non celui que vous êtes aujour-
« d'hui.... C'est donc avec le plus grand plaisir
« que je vous rends la part qui vous est due
« dans sa succession. »

AMOUR DE LA PATRIE.

Après la funeste bataille d'Hochstet, on chanta le *Te Deum* à la cour du vieux duc de Zell et l'on y fit de grandes réjouissances. Un seul homme parut ne prendre aucune part à la joie publique : c'étoit un valet-de-chambre du bon duc, un François, qui le servoit depuis plus de vingt-cinq ans.

Le prince, qui s'étoit apperçu de sa tristesse, l'ayant tiré à part, lui dit tout bas et en souriant : « Nature pâtit chez toi, n'est-il pas vrai,
« mon pauvre garçon? — Hélas! monseigneur,
« répondit cet homme, je sers depuis si long-
« temps votre altesse, que je ne saurois m'affli-
« ger jusqu'à certain point de ce qui la ré-
« jouit;... mais je me sens forcé de lui dire
« qu'il n'est pas en mon pouvoir d'oublier que
« je suis né François. »

Et le vieux duc ne l'en estima que davantage.

ANECDOTES

NATIONALES ET INTÉRESSANTES.

LETTRES ORIGINALES ET HISTORIQUES, à l'occasion de la bataille de Fontenoy, du 11 mai 1745.

1°. *Lettre du marquis* D'ARGENSON, *ministre des affaires étrangeres, à M.* DE VOLTAIRE, *nommé historiographe du roi* (1).

MONSIEUR l'historien, vous auriez dû apprendre, dès mercredi au soir, la nouvelle dont vous nous félicitez tant aujourd'hui.

Un page est parti du champ de bataille le mardi, à deux heures et demie, pour porter les lettres; et j'apprends qu'il arriva le mercredi, à cinq heures du soir, à Versailles. Avouez que ce fut un beau spectacle pour nous que de voir le roi et le dauphin de France écrire, chacun sur une caisse, entourés de vainqueurs

(1) Nous croyons que des monuments si peu suspects, et si bien faits pour honorer la nation, ne sauroient être trop connus; et avec d'autant plus de raison que la vraie cause du gain de la bataille de Fontenoy est encore une espece de problême pour bien des gens.

et de vaincus, de morts, de mourants et de prisonniers.

Voici les anecdotes que j'ai remarquées.

J'eus l'honneur de rencontrer le roi, dimanche, tout près du champ de bataille. J'arrivois de Paris au quartier de Chin.

J'appris que le roi étoit à la promenade. Je demandai un cheval et joignis sa majesté près d'un lieu d'où l'on voyoit le camp des ennemis. J'appris de ce monarque de quoi il alloit être question tout à l'heure, à ce que je croyois, et jamais je ne vis d'homme si gai de cette aventure. Nous discutâmes justement ce point historique que vous traitez en quatre lignes : « Quels de nos rois avoient gagné les dernieres batailles royales » ? Je vous assure que chez lui le courage ne faisoit point tort au jugement ni le jugement à la mémoire.

De là on alla coucher sur la paille. Il n'y eut point de nuit de bal plus gaie ni jamais tant de bons mots. On dormit ensuite tout le temps qui ne fut pas coupé par des couriers, des grassins et des aides-de-camp. Le roi chanta une chanson de beaucoup de couplets et qui est fort plaisante.

Pour le dauphin, il étoit à la bataille comme à une chasse de lievres, et disoit presque :

« Quoi ! ce n'est que cela » ? Un boulet de canon, qui donna dans la boue, crotta fort un homme auprès du roi ; et nos maîtres rirent de bon cœur du pauvre barbouillé. Un palefrenier de mon frere, qui étoit derriere la compagnie, a été blessé à la tête d'une balle de mousquet.

Le vrai sûr, le non flatteur, c'est que c'est le roi qui a gagné lui-même la bataille, tant par sa volonté que par sa fermeté.

Vous en verrez bien des relations et des détails, dont vous saurez qu'il y a eu une heure terrible, et où nous vîmes le second tome de Dettinghen ; nos François humiliés devant cette férocité angloise ; ce feu roulant, qui ressemble à l'enfer, et qui, je l'avoue, rend stupides les spectateurs les plus oisifs.

Alors on désespéra de la république. Quelques uns de nos généraux, qui ont moins de courage de cœur que d'esprit, donnerent des conseils fort prudents. On envoya des ordres en conséquence jusqu'à Lille ; on doubla la garde du roi ; on fit emballer : le roi se moqua de tout et se porta de la gauche au centre, demanda le corps de réserve et le brave Lowendal ; mais on n'en eut pas besoin. Un faux corps de réserve donna : c'étoit la même cavalerie qui avoit d'abord donné inutilement ;

la maison du roi, les carabiniers, ce qui restoit tranquille des gardes-françoises, des Irlandois, excellents, sur-tout quand ils marchent contre les Anglois.

Votre ami, M. de Richelieu, est un vrai Bayard. C'est lui qui a donné le conseil, et l'a exécuté, de faire marcher à l'infanterie, comme des chasseurs ou comme des fourrageurs, pêle-mêle, la main baissée, le bras raccourci, maîtres; valets, officiers, cavalerie, infanterie, tous ensemble.

A cette vivacité françoise dont on parle tant, rien en effet ne résiste: ce fut l'affaire de dix minutes que de gagner la bataille. Avec cette botte secrete, les gros bataillons anglois tournerent le dos; et, pour vous le faire court, on leur a tué quatorze mille hommes (1).

Il est vrai que le canon a eu le plus d'honneur de cette affreuse boucherie : jamais tant de canons, ni si gros, n'ont tiré dans une bataille générale qu'à celle de Fontenoy; il y en avoit au moins cent. Il semble, en vérité, que ces pauvres ennemis aient voulu, à plaisir, laisser arriver tout ce qui pouvoit leur être plus mal-

(1) Il manqua en effet quatorze mille hommes à l'appel, mais il en revint environ six mille dès le même jour.

rain, canons de Douai, gendarmerie, mousquetaires.

A cette charge derniere dont je vous parlois tout à l'heure, n'oubliez pas une anecdote. M. le dauphin, par un mouvement naturel, mit l'épée à la main de la meilleure grace du monde, et vouloit absolument charger; mais on le pria fortement de n'en rien faire.

Après cela, monsieur, pour vous dire le mal comme le bien, j'ai remarqué une habitude, trop tôt acquise, de voir tranquillement sur le champ de bataille des morts nuds, des agonisants, des plaies fumantes. Quant à moi, j'avouerai que le cœur me manqua et que j'eus besoin d'un flacon. J'observai bien nos jeunes héros, et les trouvai trop indifférents sur cet article. Je craignis, pour la suite de leur longue vie, que ce goût ne vînt à augmenter pour cette inhumaine curée.

Le triomphe est la plus belle chose du monde! les cris de Vive le roi, et les chapeaux en l'air ou au bout des baïonnettes, les compliments du maître à ses guerriers, la visite des retranchements, des villages et des redoutes, la joie, la gloire, la tendresse.... Mais le plancher de tout cela est du sang humain, des morts, des mourants et des lambeaux de chair humaine!..

Sur la fin du triomphe, le roi m'honora d'un mot de consolation sur la paix : j'ai dépêché des couriers en conséquence.

Le roi s'est fort amusé hier à la tranchée devant Tournai. On a beaucoup tiré sur lui ; il y est pourtant resté trois heures.

Je travaillois dans mon cabinet, qui est ma tranchée ; car j'avouerai que je suis bien reculé par tout ceci de mon courant : je tremble de tous les coups que j'entends tirer.

Aujourd'hui nous aurons un *Te Deum* sous une tente, avec une salve générale de toute l'armée, que le roi ira voir du mont de la Trinité.... On dit que cela sera fort beau.

2°. *Lettre de monseigneur le* DAUPHIN *à madame la* DAUPHINE, *sur la bataille de Fontenoy.*

DIMANCHE, à une heure après midi, le roi apprit que les ennemis n'étoient qu'à une lieue de nous.

Aussitôt il fit passer l'Escaut à son armée. Après qu'il eut dîné, il la joignit sur les cinq heures du soir. Il y trouva une ardeur incroyable, et s'avança à la tête du camp, dans un endroit d'où l'on découvroit une partie des

ennemis. Il y eut, le soir, quelques coups de fusil tirés entre les hussards ennemis et nos grassins, qui ont, ces jours-ci, fait merveille.

Sur les neuf heures, le roi repassa l'Escaut sur un pont qu'on avoit fait à une demi-lieue de Tournai, du côté de la citadelle, et s'en vint coucher dans une méchante maison d'un village appelé Calonne, où tout le monde coucha sur la paille, excepté lui et moi.

Le lendemain, lundi, le roi se leva à trois heures du matin, dîna à huit, et ne monta à cheval qu'à midi, pour examiner la situation des ennemis.

Il trouva que le camp paroissoit davantage. Nos postes avancés tirailloient quelques coups de fusil, sans que pour cela les armées s'ébranlassent.

Comme le roi s'en revenoit sur les trois heures après midi, il rencontra des fourrageurs, qui avoient jeté leurs trousses, et qui retournoient à toute bride au camp, disant qu'il y avoit une alerte.

Alors le roi revint sur ses pas, et vit en effet que les ennemis faisoient marcher leur gauche vers le village d'Antoin. On ne pouvoit pourtant encore imaginer qu'ils en vinssent à une attaque; « parceque, disoit-on,

« ils flairoient trop long-temps la médecine « pour avoir envie de l'avaler ». Ainsi, ce soir-là, il n'y eut rien; on ne fit que s'arranger pour le lendemain.

Le roi se leva avant quatre heures du matin. Il monta sur-le-champ à cheval, passa l'Escaut, et s'arrêta un peu en deçà d'une chapelle appelée *Notre-Dame-des-bois*. Ensuite il s'avança sur une petite hauteur d'où il découvroit parfaitement l'armée ennemie ainsi que la nôtre. A neuf ou dix heures il demanda à déjeûner.

Comme on commençoit à le lui apporter, les ennemis commencerent l'attaque du poste de Fontenoy, d'où M. de la Vauguion, à la tête de la brigade du dauphin, les repoussa vigoureusement, et si bien qu'ils n'oserent plus y remordre.

Le roi fut obligé de quitter sa petite hauteur, parceque le canon des ennemis y donnoit en plein. Il ne put jamais faire retourner au combat des fuyards, dont une grande partie étoient des valets, qui donnoient l'épouvante au reste.

Pendant cette retraite, qui lui perçoit le cœur, son visage ne changea pas; il continua de donner ses ordres avec une tranquillité qui fut admirée de tout le monde.

Quand les ennemis eurent enfin abandonné

le champ de bataille, le roi y vint, fut reçu avec des transports incroyables, et ordonna qu'on prît soin des blessés, amis ou ennemis.

Le soir, vers les neuf ou dix heures, le roi apprit que les ennemis s'étoient retirés en mauvais ordre; qu'il y avoit beaucoup d'aigreur entre les Anglois et les Hollandois; et qu'à leur appel il leur avoit manqué quinze mille hommes, au lieu que nous n'en avons perdu que deux mille. Ainsi vous voyez que le roi a remporté une victoire complete. Le pauvre duc de Grammont fut tué d'un boulet de canon qui lui cassa la cuisse.

Adieu, ma chere femme: je vous aime plus que moi-même.

AMOUR DE LA PATRIE.

Colbert aimoit tendrement sa patrie.

Un jour, étant à sa maison de Sceaux, et jetant un coup-d'œil sur ces campagnes fleuries qui embellissent la France, on vit tout-à-coup ses yeux baignés de larmes. Interrogé sur leur motif par un de ses amis: « Je voudrois, ré« pondit-il, rendre ce pays heureux, et qu'é« loigné de la cour, sans appui, sans fortune, « sans crédit, l'herbe crût dans ma cour! »

Qu'on aime à contempler les larmes d'un grand homme! qu'on aime à le voir se rapprocher de nous par la sensibilité, tandis qu'il s'en éloigne par la hauteur de son génie!

Le cardinal Mazarin savoit fort bien tout ce que valoit Colbert. Dans ce moment terrible où l'éternité qui s'ouvre à nos yeux étouffe nos passions et nous presse de donner ce dernier instant à la justice et à la vérité, Mazarin adressa ces paroles à Louis XIV: « Sire, je vous « dois tout; mais je crois m'acquitter, en par- « tie, en vous donnant Colbert. »

Le plus beau don qu'on puisse faire à un monarque est en effet un homme capable de connoître les vrais devoirs d'un souverain et digne d'en partager le fardeau.

QUE NE PEUT L'AMITIÉ!

HISTOIRE VÉRITABLE (1).

En 1705, deux infortunés, l'un Espagnol, l'autre François, étoient dans les fers à Alger. Le premier s'appeloit Antonio, Roger étoit le nom de son compagnon d'esclavage, et tous les deux étoient occupés aux mêmes travaux.

---

(1) Tirée des manuscrits de M. D***.

L'amitié est la consolation des malheureux. Tous les deux, étant pénétrés de ce sublime et rare sentiment, se communiquoient leurs peines ainsi que leurs regrets : ils parloient ensemble de leur famille, de leur patrie, de la joie qu'ils éprouveroient si jamais ils se retrouvoient libres : ils pleuroient enfin dans le sein l'un de l'autre ; et cet adoucissement leur suffisoit, tant pour porter leurs chaînes avec plus de courage, que pour soutenir les fatigues auxquelles ils étoient condamnés.

Ils travailloient à la construction d'un chemin qui traversoit une montagne. L'Espagnol un jour s'arrête, laisse languissamment tomber ses bras, et jette un aussi long que douloureux regard sur la mer.... « Mon ami, dit-il à Roger « avec un profond soupir, tous mes vœux sont « au bout de cette vaste étendue d'eau..... Ah ! « que ne puis-je la franchir avec toi !.... Je « crois toujours voir ma femme et mes enfants « qui me tendent les bras du rivage de Cadix, « ou qui donnent des larmes à ma mort. »

Antonio étoit déchiré de cette image accablante ; jamais il ne revenoit à la montagne sans que sa vue ne s'attachât sur cet espace immense qui le séparoit de tout ce qu'il avoit de plus cher.

« Ah! mon ami, s'écria-t-il un jour en em-
« brassant avec transport son camarade, j'ap-
« perçois un vaisseau de notre pays!... Re-
« garde.... ne le vois-tu pas comme moi?.... Il
« ne passera pas ici ce soir, nous connoissons
« trop les rivages barbaresques; mais demain,
« si tu veux, mon cher Roger, sera le terme
« de nos maux; tous deux nous serons libres.
« — Nous serons libres, dis-tu? — Oui, mon
« ami!... Demain ce vaisseau passera à une
« lieue environ du rivage; alors nous nous
« précipiterons du haut de ce rocher dans la
« mer; nous l'atteindrons, ou nous finirons
« nos malheurs.... Eh! la mort n'est-elle pas
« préférable à la cruelle servitude où nous ne
« cessons de gémir? — Si tu peux te sauver,
« mon cher Antonio, tu sais combien tu m'es
« cher, j'en supporterai moins douloureuse-
« ment mon sort. Je n'attends de toi qu'une
« grace.... Après avoir joui du plaisir d'avoir
« retrouvé ta famille, va, si tu le peux, en
« France, voir mon pere, et donne-lui de mes
« nouvelles, si tant est que la vieillesse, jointe
« à la douleur de m'avoir perdu, n'ait pas ter-
« miné ses jours. — Ton pere, me dis-tu?...
« Eh! dussé-je être libre, pourrois-je vivre,
« cher Roger, si je te laissois dans les fers? —
« Mais,

« Mais, Antonio, je ne sais pas nager, et tu « le sais, toi. — Je sais t'aimer ; mes jours « sont les tiens ; nous nous sauverons tous les « deux, sois en sûr, mon ami.... Va, l'amitié « me prêtera des forces : tu te tiendras à ma « ceinture... laisse le reste à mes soins. — Non, « ne m'en parle plus ; je ne puis risquer à te « faire périr !... ne m'en parle plus, dis-je. — « L'amitié, l'amitié, je te l'ai déja dit, me don- « nera des forces.... ; ce n'est, et ce ne sera « pas son premier miracle..... Mais silence, mon « ami ; je vois venir les monstres qui nous gar- « dent.... : séparons-nous. J'entends la cloche « qui nous appelle ; à demain, mon cher Ro- « ger : nous en parlerons plus à loisir. »

Le lendemain, à l'heure ordinaire, on ne vint point tirer les esclaves de leur prison. L'Espagnol étoit dévoré d'impatience, et Roger ne savoit s'il devoit se réjouir ou s'affliger de ce contretemps. On la leur ouvre enfin, et on les ramene au travail de la veille : mais les maîtres y assistoient, ne les perdoient pas de vue ; et l'ardent Espagnol, en regardant la mer et son ami, ne pouvoit retenir des sanglots qui faisoient trembler le François.... Ce ne fut que vers le soir, et se trouvant seuls, qu'Antonio embrassant son ami : « Saisissons le moment,

« s'écria-t-il, ou nous voilà dignes de mourir « ici comme de lâches et méprisables escla- « ves. »

A ces mots, Roger n'a d'autres réponses que des larmes.... « Tu pleures! et te dis mon ami? « répliqua Antonio. Ce ne sont pas des pleurs, « c'est du courage qu'il me faut.... Vois le na- « vire espagnol qui s'avance, qui va passer, « sous nos yeux, sur cette côte... Une minute « de délai va nous priver de tout espoir... Ainsi « suis-moi, si tu ne veux me voir briser la tête « sur ce rocher.... Dépêche-toi; choisis ». Interprétant alors le silence de Roger, qui le fixoit en frémissant, il le prend dans ses bras, et s'élance avec lui dans la mer.

Ils vont d'abord au fond; et bientôt revenus au dessus des flots, Antonio s'arme de toutes ses forces, nage en retenant Roger, qui, dans la crainte de l'entraîner dans sa chûte, semble se refuser aux efforts de l'Espagnol. L'équipage du vaisseau, témoin de ce spectacle, se hâte d'envoyer une chaloupe à leur secours.

Il étoit temps qu'elle arrivât; l'Espagnol, épuisé de fatigue, étoit prêt à lâcher son ami. On les prend tous les deux, presque mourants, dans la chaloupe, qui les conduit au vaisseau, où (tant les vertus ont de droit sur les cœurs!)

on leur administre à l'envi tous les secours qu'exigeoit leur état.

Roger, arrivé en France, se hâte de voler dans les bras de son pere, qui, en le revoyant, pensa expirer de joie.

Cette étrange aventure est bientôt connue à la cour de Louis XIV, où le pere de cet intéressant esclave avoit une charge dans la vénerie, dont il demanda et obtint pour son fils la survivance, ainsi que la protection du monarque, au moyen de laquelle il ne tarda guere à faire un mariage avantageux.

L'Espagnol, auquel on offroit un poste assez brillant pour le tenter, aima mieux retourner à Cadix, rejoindre son épouse et ses enfants. Mais l'absence n'altéra jamais l'amitié que l'un et l'autre s'étoient jurée, et que l'ancienne Grece eût jadis célébrée peut-être au moins autant que celle d'Oreste et de Pylade.

BELLE ACTION

D'UN DESERTEUR FRANÇOIS.

La cabale de la cour contre le maréchal de Richelieu se flattoit déja de le voir puni d'avoir osé proposer la conquête de Minorque et de s'en être chargé.

Le fort Saint-Philippe faisoit en effet une résistance capable de fonder cet espoir, tandis que le maréchal n'attendoit que le moment qu'il lui fût possible de risquer un assaut. Un jour qu'il visitoit, comme d'ordinaire, tous les postes les plus avancés, une sentinelle ennemie s'amusoit à tirer sur lui, au point qu'une balle vint siffler très près de ses oreilles.

Il s'approcha alors d'un de nos canonniers, et lui demanda s'il ne seroit pas homme à le délivrer de ce faquin-là.

Ce canonnier servoit depuis trois jours cette batterie, sans avoir voulu être relevé. Il s'appeloit Thomas, étoit déserteur du régiment de Nice; son régiment venoit d'arriver à Mahon: et sachant qu'il ne pouvoit manquer d'avoir bientôt la tête cassée, s'il étoit reconnu, il avoit voulu prévenir son sort, en se faisant laisser à cette batterie.

Mais la fortune en avoit autrement décidé; lui seul avoit échappé au canon ennemi. Il étoit fort adroit, fort actif; et jamais batterie, quoique la plus exposée, n'avoit été mieux servie. Cet homme, noirci par la poudre, couvert de sueur et de poussiere, défait et depuis deux jours privé de nourriture, se traîne vers son général, et lui promet que s'il manquoit cette

sentinelle du premier coup de canon, elle n'échapperoit pas au second.

Effectivement il saisit l'instant où ce soldat étoit le plus à découvert; le coup part, et l'on voit son chapeau sauter en l'air. Le maréchal, charmé de son adresse, vouloit lui demander pourquoi il étoit resté à la batterie trois jours de suite.... Mais le malheureux Thomas, épuisé de fatigue et de faim, étoit déja tombé sans connoissance auprès du canon qui l'avoit si bien servi.

Le maréchal le fit conduire à l'hôpital, avec ordre qu'on en prît le plus grand soin; et chargea même un officier de savoir du canonnier ce qui avoit pu le déterminer à agir ainsi. Mais Thomas garde le silence, et ne veut, dit-il, parler qu'à son général.

Après s'être rétabli, il obtint la permission de se présenter devant lui. Thomas tombe à ses pieds, lui avoue sa faute, convient qu'il mérite la mort, et qu'il a du moins voulu la rendre utile à sa patrie en ne quittant point cette batterie où tous ses camarades ont été tués. Il finit par le supplier de lui éviter le supplice, en lui donnant le poste le plus dangereux, et qu'il promet de garder jusqu'à ce qu'il perde la vie en brave soldat, trop content de mourir s'il épargne celle d'un de ses camarades.

Le maréchal, vivement touché du noble repentir d'un si brave homme, l'assura qu'il pouvoit tranquillement reprendre son service, se fit rendre ensuite un compte exact de sa conduite, et, tous les témoignages s'étant trouvés en sa faveur, lui présenta un brevet de sous-lieutenant, en lui disant: « Prenez, mon ami! « c'est la récompense du mérite. »

Cet homme, aussi brave officier qu'il avoit été bon soldat, fut fait ensuite capitaine. Chaque endroit de son corps étoit marqué par une blessure.

En 1777 il vint à Versailles demander une pension; il avoit trente-huit ans de service, tant comme soldat que comme officier. On fut surpris de ce qu'il ne sollicitoit pas la croix de S. Louis; et ce brave homme parut étonné de l'avoir méritée. Mais le maréchal de Richelieu, qui connoissoit mieux que personne le prix de ses services, obtint pour lui cette récompense militaire, et reçut chevalier le très estimable Thomas, qui doutoit encore qu'il fût en effet digne de cette grace (1).

---

(1) Si tous ceux qui ont obtenu cette récompense avoient eu autant de titres, on auroit plus de vénération pour la croix de S. Louis; mais malheureusement l'hom-

C'est par de pareils traits que le maréchal de Richelieu se fit pour ainsi dire adorer.

Autre anecdote qui le prouve.

Il savoit que les François aiment à être conduits par l'honneur, et que ce mobile a sur eux plus de pouvoir que toutes les punitions. La plupart de ses soldats, séduits par le bon vin qu'ils buvoient à Mahon, s'enivroient tous les jours. La prison étoit insuffisante pour les retenir; et le conseil de guerre craignant l'insubordination, proposoit au général de faire pendre quelques uns des plus coupables, pour faire un exemple qui pût contenir les autres. Richelieu répond qu'il veut auparavant tenter un dernier moyen. Sur quoi il fait assembler son armée, et passe dans tous les rangs, en s'écriant : « Soldats et grenadiers, je déclare que

---

me qui la doit à une belle action se trouve confondu avec des exempts de police et autres gens qui, inscrits à la suite d'un régiment, n'y paroissent jamais, et, qui pis est, avec d'autres qui ne la doivent qu'à des maîtresses, à des protecteurs de bureau, etc. De là est né le peu de considération qu'on y attache aujourd'hui, et auquel si l'on ne remédie bientôt, sera dû l'espece d'avilissement jeté sur un ordre si respectable.

« ceux d'entre vous qui continueront de s'en-
« ivrer n'auront pas l'honneur de monter à l'as-
« saut que je compte bientôt livrer à la for-
« teresse. »

Ce discours, fait pour honorer les troupes et le général, produisit tout l'effet qu'il en pouvoit attendre.

ANECDOTES HISTORIQUES

Concernant Henri II, *duc de Montmorenci, décapité à Toulouse en* 1632, *à l'âge de trente-sept ans.*

Non seulement la France, mais l'Europe entiere, a plaint le sort de ce jeune héros, qui, s'étant trop légèrement engagé dans le parti de Gaston frere de Louis XIII, contre le cardinal de Richelieu, et de là, abandonné par ce prince, fut condamné et perdit la tête sur un échafaud, comme criminel de leze-majesté.

« J'ai vu à Toulouse, dit l'auteur de qui nous tenons ces particularités, j'ai vu l'endroit où il a été exécuté, et où l'on voit encore les marques de son sang contre la muraille. J'ai vu des personnes qui étoient de ce temps-là, qui m'ont certifié que le parlement le condamna la larme

à l'œil, et qui m'en ont conté des particularités dont je n'avois jamais oui parler.

« Madame la marquise de Saint-Joiri me disoit que M. de Montmorenci fut mené chez elle avant que d'être conduit à Toulouse, et qu'il étoit soigneusement gardé dans son château, où madame la princesse de Condé avoit aussi un appartement; que cette princesse, après avoir fait tout ce qu'elle avoit pu pour obtenir la grace de son frere, voyant bien que le cardinal de Richelieu avoit juré sa perte, résolut, pour le sauver, de se défaire de ce ministre; qu'elle fit part de son dessein à la marquise de Saint-Joiri, et la pria de l'aider à l'exécuter.... La marquise étoit encore très jeune, et n'étoit mariée que depuis très peu de temps; cependant elle garda le secret, et promit son secours à la princesse.

« Le projet étoit que cette princesse auroit un poignard sous sa jupe, et que lorsque le cardinal, qui étoit amoureux d'elle, viendroit lui rendre visite, elle le meneroit dans le jardin, où madame de Saint-Joiri et quelques autres femmes se tiendroient à la porte, ayant aussi chacune un poignard, pour, au premier signal de la princesse, entrer tout-à-coup et venir fondre sur son éminence.... J'ignore s'il eut

quelque pressentiment de ce qu'on lui prépa-roit : mais lorsque la princesse l'eut conduit dans un cabinet de verdure, ce maître fourbe sut si bien se déguiser, et il lui promit avec tant de serments la vie de son frere, que cette princesse abusée se laissa persuader, perdit le dessein de lui ôter la vie, et que par conséquent il n'y eut point de signal donné : que cette occasion étant manquée, elle ne put plus se retrouver, attendu que le cardinal, dès le lendemain, fit transférer le duc à Toulouse, où on l'enferma dans les prisons de l'hôtel-de-ville.

« Madame de Saint-Joiri me conta encore que, dans le temps que le duc étoit dans son château, elle fût priée par la princesse de lui aller donner un avis important, ce qui étoit très difficile ; mais que la petite Saint-Joiri en vint pourtant à bout : c'est-à-dire qu'elle alla, dans la nuit, nu-pieds et en chemise, dans la chambre du duc, se coucha doucement sur son lit, de peur qu'en le réveillant en sursaut il ne fît connoître à ses gardes ce qui se passoit ; que lorsqu'elle s'étoit apperçue qu'il ne dormoit pas, elle lui avoit dit très doucement à l'oreille ce qu'on l'avoit chargée de lui dire ; et s'en retourna sans qu'on y prît garde, quoiqu'elle fût obligée de passer et repasser dans la salle où

ceux qui le gardoient dormoient par terre sur des paillasses.

« Cette dame, qui est maintenant fort vieille, m'a conté nombre de circonstances de cette nature; et j'ai beaucoup plus de plaisir à parler de ces sortes de choses avec des gens de cet âge, qu'à lire ce que les auteurs en ont écrit, car les premiers parlent pour avoir vu.

« Un vieux prêtre qui accompagnoit le malheureux duc lorsqu'on le menoit au supplice, me conta l'autre jour qu'en sortant de sa chambre pour y aller il s'étoit fait tâter le pouls, pour qu'on vît qu'il n'en étoit point ému, et qu'il avoit conservé cette tranquillité jusqu'à l'échafaud. Mais, m'ajouta-t-il, à cet aspect il ne fut plus le même; et quoiqu'il ne donnât aucune apparence trop visible de foiblesse, son confèsseur lui dit ne plus trouver en lui M. le duc de Montmorenci.

« Pendant qu'on l'exécutoit *incognito* dans la cour de l'hôtel-de-ville, on avoit, par les ordres du cruel cardinal, dressé un échafaud tendu de velours noir dans la place de Saint-George, afin d'amuser la populace; car on craignoit, avec raison, qu'on ne se mît en devoir de le sauver et de l'enlever.

« Madame de Gramond, mere de l'évêque

de Saint-Papoul, et femme d'un des juges de M. de Montmorenci, qui savoit où se passoit cette sanglante scene, fut à la porte de l'hôtel-de-ville, dans un carrosse de deuil, prendre le corps de cet infortuné prince qui l'avoit priée par son testament de vouloir bien s'en charger. Elle attendit long-temps dans la rue; mais, dès que l'exécution fut faite, on ouvrit toutes les portes, le carrosse entra, et cette dame fondant en pleurs y fit mettre le corps et le porta dans l'église des cordeliers, où il est resté en dépôt jusqu'à ce que sa veuve l'eût réclamé pour le mettre dans le superbe mausolée qu'elle lui fit ériger dans l'église des religieuses de Moulins, chez lesquelles cette illustre et pieuse dame a fini ses jours.

« L'évêque de Saint-Papoul me disoit encore sur ce sujet que, quelque temps avant que M. de Montmorenci se déclarât ouvertement, il avoit dit à M. de Gramond, pere de ce prélat: « Si j'étois accusé de crime devant votre tri-« bunal, pourriez-vous vous résoudre à me « condamner? — Oui, monsieur, lui répondit « ce magistrat; car, si vous en étiez coupable, « je sais que votre altesse se condamneroit elle-« même. — Vous avez raison, répliqua le duc; « il ne faut jamais faire d'injustice. Mais j'es-

« pere que le cas n'arrivera point ». Aussi, bien loin d'avoir su mauvais gré à M. de Gramond, qui avoit été forcé par la loi de prononcer contre lui, il confia, comme je viens de le dire, son corps à la femme de ce digne magistrat, lui fit même présent d'un très beau diamant qui est encore dans la famille, et que j'ai vu au doigt de madame de Lanta.

« Voilà bien des circonstances particulieres que vous n'avez assurément pas trouvées dans l'histoire, et que je tiens d'original, ainsi que j'ai l'honneur de vous l'attester.

AUTRES ANECDOTES

Concernant le même duc.

Le duc de Montmorenci, allant à son gouvernement de Languedoc, et passant par Bourges, vit le duc d'Enghien, son neveu, qui y faisoit ses études. Après quelques entretiens sur les sciences, il donna une bourse de cent pistoles à ce jeune prince pour ses menus plaisirs. A son retour, il le vit encore et lui demanda ce qu'il avoit fait de cet argent.... A quoi le duc d'Enghien ne lui répondit qu'en lui montrant sa bourse toute pleine.

Alors M. de Montmorenci prenant la bourse

et la jetant par la fenêtre : « Apprenez, mon-« sieur, lui dit-il, qu'un aussi grand seigneur « que vous ne doit point garder ainsi d'ar-« gent ;... il falloit ou le jouer, ou en faire des « aumônes. »

Après avoir battu les calvinistes en Languedoc, et leur avoir enlevé diverses places, il les vainquit sur mer près de l'isle de Ré, et reprit cette isle dont ils s'étoient emparés. Mais, loin de profiter des fruits de sa conquête, il abandonna pour plus de cent mille écus de munitions qui lui appartenoient légitimement en sa qualité d'amiral. Quelqu'un ayant voulu lui représenter que c'étoit un trop grand sacrifice: « Je ne suis pas venu ici, répondit-il avec fier-« té, pour gagner des biens, mais pour acqué-« rir de la gloire. »

Voici une Épitaphe singuliere qui lui fut faite dans le temps.

Mars est mort, il n'est plus que poudre ;
Et ce vrai phénix des guerriers,
Sous une forêt de lauriers,
N'a pu se garantir du foudre.

De ses jours la trame est coupée,
Au grand regret de l'univers :

Il ne vit plus que dans mes vers
Et dans ce qu'a fait son épée.

Toi qui lis, et qui ne sais pas
De quelle façon le trépas
Moissonna cette ame guerriere,

Ces deux vers t'en feront savant:
La parque le prit par derriere,
N'osant le prendre par devant.

Anonyme.

L'HONNÊTE AVOCAT OPINIATRE,

ANECDOTE FRANÇOISE ET HISTORIQUE.

Louis XIV à sa mort laissa toutes les parties de l'administration de son royaume dans le plus grand désordre, sur-tout eu égard à la finance, tant par le faste outré de sa cour, de ses fêtes et de ses trop somptueux bâtiments, que par les guerres de son regne, sur-tout vers la fin par celle que lui attira la succession d'Espagne, ainsi que par le pillage des traitants.

Le duc d'Orléans ayant pris les rênes du gouvernement, en qualité de régent du royaume, établit des conseils dans les différents départements, pour se procurer la connoissance de l'état des choses : il crut même devoir en com-

poser un de conscience, à propos des querelles ridicules relatives au jansénisme.

Le maréchal de Villars nommé président de plusieurs de ces conseils, s'étant chargé de choisir un endroit assez vaste pour les contenir, adopta l'hôtel de Conti situé entre la rue des Poulies et le cul-de-sac de l'Oratoire, renfermant dans son enceinte différents bâtiments particuliers, ainsi que plusieurs cours, occupés par un grand nombre de citoyens qui eurent ordre de chercher tout au plutôt des logements ailleurs.

Parmi ces locataires se trouvoit un ancien avocat, homme de lettres, même fort gai, quoiqu'âgé de quatre-vingt-sept ans, qui, par la médiocrité de sa fortune, étoit logé sous l'un des combles de l'hôtel. Ce bon homme crut pouvoir s'adresser au maréchal de Villars, et le prier, attendu les circonstances où se trouvoit le suppliant, de vouloir bien l'exempter de l'ordre notifié à tous les locataires; et sur le refus de ce ministre, il employa vainement nombre de personnes de marque, qui toutes furent refusées. Le premier soin du maréchal, dès qu'il arrivoit à l'hôtel de Conti, étoit même de demander si le vieil avocat opiniâtre y étoit encore: et enfin piqué de ne pouvoir le réduire

à

à la loi commune, il donna les ordres les plus précis pour que, dès le lendemain, on le descendît dans la rue avec tout son bagage.

Les gens à qui cet ordre avoit été donné, s'étant présentés le lendemain matin pour l'accomplir, furent intimidés par le maintien et le ton de l'intrépide vieillard, qui leur dit que ni le maréchal, ni eux-mêmes, quoiqu'en forces, n'avoient pas le droit de le chasser de chez lui; qu'il le diroit à lui-même et pourroit l'en faire convenir.

Sur quoi ces gens, stupéfaits à la vue de tant d'audace, et sur-tout dans un homme aussi âgé que décrépit, n'eurent rien de plus pressé que d'aller porter cette réponse à M. le maréchal, qui, dans sa colere, s'écria: « Non! je « ne vis jamais d'homme ni plus hardi ni plus « obstiné que celui-ci!... Mais nous allons voir « qui de nous deux l'emportera sur l'autre. »

Il part en effet dès l'instant même, bien résolu de faire, sous ses yeux, exécuter ses ordres. Il franchit les escaliers, et arrive, tout fumant de courroux, au grenier du vieillard, dont il fut on ne peut pas plus surpris de se voir reçu avec autant de calme que de noblesse.

Après avoir reçu l'ordre de ce seigneur de vuider sur le champ les lieux: « J'aurois desiré,

« monsieur le maréchal, et même de tout mon
« cœur, de conserver la place que j'occupe, au
« moyen d'une capitulation avec un aussi grand
« capitaine; mais enfin, très convaincu de ne
« pouvoir me flatter d'obtenir à l'amiable ce que
« je desirois le plus au monde, je me suis vu
« forcé de chercher l'alliance d'une puissance à
« laquelle, si vous persistez à employer le droit
« du plus fort, il vous sera difficile, pour ne
« pas dire impossible, de résister.... Daignez
« donc me croire, je vous en supplie, et per-
« mettre que je ne tienne ce bienfait que de
« vous-même, sans quoi j'invoque le secours
« de mon allié.... Songez, de grace, qu'il en
« est temps encore; et ne me mettez point dans
« le cas de risquer de déplaire au digne général
« auquel la France se fait et se fera toujours
« gloire de devoir la paix dont elle jouit au-
« jourd'hui. »

« Radotez-vous, bon homme? s'écria M. de
« Villars: eh! quelle est donc cette puissance
« formidable qui daigneroit s'employer à la dé-
« fense de votre cher grenier? Parlez, monsieur
« l'avocat; et songez que cette plate facétie com-
« mence à m'ennuyer. — En ce cas, monsieur
« le maréchal, attendu que cet ordre de votre
« part ne me présente qu'une déclaration de

« guerre... lisez ceci, pour vous convaincre que
« cette puissance auxiliaire n'est pas faite pour
« me laisser succomber sans défense. »

Le maréchal, dont l'étonnement étoit à son comble, prend le papier que lui présentoit le vieillard, et lit :

A son altesse royale monseigneur le duc D'ORLÉANS, *premier prince du sang et régent du royaume.*

MONSEIGNEUR,

Monsieur le maréchal de Villars, chargé par votre altesse royale de la formation des bureaux où se doivent tenir les différents conseils établis pour la réformation de l'état, a fait choix de l'hôtel de Conti pour cet établissement, et a fait notifier à tous les locataires qui l'occupent de chercher à se loger ailleurs. Attendu que je suis de ce nombre, mon devoir est sans doute de subir avec résignation la loi commune. Mais oserois-je représenter très respectueusement à votre altesse royale, qu'étant dans ma quatre-vingt-septieme année, accablé de toutes les infirmités inséparables de cet âge, ainsi qu'on ne peut moins chargé des dons de la fortune, il est bien douloureux pour moi d'être

forcé d'aller chercher un autre asyle où je puisse espérer de voir finir en paix le peu de jours qui me restent.... D'ailleurs le très mince et très sombre réduit que j'occupe dans l'hôtel, se trouvant sous le comble du bâtiment, est d'autant moins d'aucune espece de conséquence, que, vu sa hauteur, il me met hors de toute portée de pouvoir ni rien voir ni rien entendre de ce qui se passera dans les bureaux dont il s'agit.

J'ai supplié et fait supplier M. le maréchal de Villars de m'y laisser attendre ma fin, qui ne peut guere être éloignée; mais il a cru devoir s'y refuser, attendu qu'il ne convenoit pas que des étrangers résidassent en un lieu où se traitent les affaires d'état.

Que pouvois-je répondre à cela, monseigneur?.. Mais, réflexion faite, je réponds maintenant que la chose est possible par l'autorité suprême de votre altesse royale, et bien plus encore en comptant sur cette humanité ainsi que sur les qualités du cœur et de l'esprit que généralement on accorde à votre altesse royale.

Ce sont ces mêmes qualités que j'invoque, monseigneur, en vous suppliant de me laisser mourir où je suis, en épargnant à M. le maréchal de Villars, qui jamais n'a attaqué forte-

resse sans la prendre, ni donné bataille sans la gagner, la peine d'assiéger un pauvre vieillard dans sa retraite au quatrieme étage.

Et je ferai les vœux les plus sinceres et les plus respectueux pour le succès de ceux de la personne du monde que j'en crois la plus digne.

Je suis avec ces sentiments,

De votre altesse royale,

Le très humble etc. etc.

Réponse du régent.

Tenez bon, n'abandonnez pas votre poste. Si l'on vous attaque, parlez; je vole à votre secours.

Philippe.

P. S. En attendant je pourvoirai aux vivres.

Quand le maréchal eut lu cette lettre et la réponse, il présenta la main au vieux bon homme en signe de paix, et en lui disant: « Si votre « allié n'étoit pas si puissant, je vous offrirois « une confédération.... Adieu, monsieur; vi- « vez en paix et aussi long-temps que je le « desire! »

ANECDOTE HISTORIQUE BRETONNE.

Jean, cinquieme du nom, duc de Bretagne, surnommé le Vaillant et le Conquérant, étoit ennemi mortel d'Olivier de Clisson; et voyant que par la force il ne pouvoit lui nuire à son gré, il eut recours à la trahison. Après avoir feint de se réconcilier avec lui, il l'invita à venir à sa cour, et l'y reçut avec toutes les démonstrations de la plus sincere amitié.

Un jour, à la fin d'un festin magnifique qu'il lui avoit donné, il le pria de venir voir un château qu'alors il faisoit bâtir. Clisson, trompé par les caresses du duc et ne se défiant de rien, y consentit volontiers.

Lorsqu'ils eurent parcouru les différents appartements, le duc lui proposa de monter dans la maîtresse tour du château, pour savoir, disoit-il, ce qu'en penseroit le plus habile homme de France en matiere de fortification.

Mais à peine y sont-ils arrivés, que des gens armés, sortant de leur embuscade, se jettent sur Clisson et se mettent en devoir de le charger de fers. Il se défendit long-temps, mais se vit enfin obligé de céder à la force; après quoi

le héros fut laissé seul dans le donjon avec trois paires de fers aux pieds.

Le duc, savourant alors le plaisir de la vengeance, se hâte de faire appeler un de ses plus fideles officiers, aussi courageux que prudent, nommé Jean de Bazvalen, et lui ordonne d'aller faire mourir Clisson dès la nuit même et le plus secrètement que faire se pourroit. Bazvalen promit d'exécuter ses ordres et se retira.

Dès qu'il fut parti, le duc se mit au lit et s'endormit d'abord; mais, à son réveil, l'ordre cruel qu'il avoit donné dans la chaleur de son ressentiment contre Clisson sé présentant à son esprit sous un aspect bien différent, y fit naître les réflexions les plus affligeantes, tant sur le rang de sa victime que sur les suites que pourroit avoir sa mort.

Accablé sous ces noires idées, il fait appeler Bazvalen et lui demande, en tremblant intérieurement, s'il a mis à exécution l'ordre qu'il lui avoit donné la veille.

A la réponse affirmative de cet officier, « Quoi! s'écria le duc au désespoir, quoi! Clis-« son est mort?.... et vous me l'assurez? — « Oui, seigneur, reprit Bazvalen, cette nuit, « bientôt après minuit, il a été noyé, et j'ai fait « mettre son corps en terre dans un jardin. —

« Ah dieu! s'écria tout en sanglotant le duc, voi-
« ci un piteux réveille-matin!.. Retirez-vous,
« messire Jean... que je ne vous voie plus (1)! »

Bazvalen retiré, le duc, pénétré de remords et se tourmentant dans son lit, jetoit les cris les plus douloureux, n'écoutoit personne, et ne voulut de tout le jour ni boire ni manger.

Bazvalen alors, jugeant que sa douleur étoit sincere, vient le trouver et lui avoue que, prévoyant ses regrets, il n'avoit pas exécuté ses ordres. « Quoi! cher Bazvalen, s'écria le duc
« enchanté de cette nouvelle, quoi! Clisson
« n'est pas mort?... Ah! fidele et prudent su-
« jet, ton prince pourra-t-il jamais se rendre
« envers toi digne de la pureté de ton zele? »

N. B. Ne semble-t-il pas assez vraisemblable que ce trait d'histoire ait pu faire naître chez Voltaire l'idée de sa tragédie du *duc de Foix*?

ANECDOTES

HISTORIQUES ET GALANTES,

Concernant la conspiration du connétable DE BOURBON *sous le regne de* FRANÇOIS I[er].

CETTE conspiration ainsi que les suites de

(1) Ce sont les termes de l'ancienne chronique.

cet évènement est assez connue; mais les détails secrets de sa cause, c'est-à-dire l'amour qu'avoit conçu pour lui Louise de Savoie, mere du roi, le sont peut-être moins.

La politique et l'ambition ne remplissoient point tous les moments de cette impérieuse femme; un tendre sentiment se faisoit entendre dans ce cœur dévoré de jalousie et très capable de crimes. Montpensier (c'est-à-dire le connétable), sans le vouloir, étoit l'homme absolument nécessaire au bonheur de Louise; mais elle avoit une implacable ennemie dans la fille de Louis XI, Anne de France.

Celle-ci eut à peine pénétré les tendres sentiments de Louise, qu'elle lui porta le coup mortel en s'empressant d'offrir à Montpensier sa fille Susanne, unique héritiere des domaines de la branche de Bourbon. Susanne étoit jeune, aimable; son nom n'étoit connu ni par des foiblesses ni moins encore par des crimes: elle fut préférée à Louise.

Louise, peu délicate, et peut-être moins jalouse du titre d'épouse que des plaisirs d'amante, crut, en comblant l'ingrat de faveurs, pouvoir espérer de l'attirer à elle, c'est-à-dire en demandant et en obtenant pour lui l'épée de connétable; aveuglée même par sa passion, elle

crut devoir rendre grace à l'amour de tout ce qu'elle ne devoit qu'à la reconnoissance du connétable.

Mais Bourbon, dont la valeur venoit de fixer la victoire à Marignan, ayant été nommé pour résider à Milan en qualité de vice-roi, avoit accepté avec joie une dignité qui l'éloignoit de Louise; et c'étoit un crime dont elle crut enfin devoir se venger conformément à l'atrocité de son caractere.

Bourbon, alors accusé par elle d'ambition sans bornes, soupçonné d'avoir des intelligences avec l'Angleterre, crut ne pouvoir mieux se justifier auprès du roi qu'en quittant son gouvernement et en revenant à la cour. Là, vivement piqué contre Louise, il ne lui dissimula rien de ce qu'il pensoit d'elle ainsi que d'où partoient toutes les calomnies dont il avoit à se plaindre. En un mot il la fit rougir, et lui fit même entrevoir qu'il ne pourroit jamais y avoir rien de commun entre elle et lui. C'est alors que Louise, outragée, ne mit plus de bornes à sa vengeance.

Susanne, épouse de Bourbon, venoit de mourir, et ne laissoit point d'enfants. L'implacable Louise se porta pour héritiere des biens de la maison de Bourbon, et trouva dans le

parlement de Paris : des ames assez foibles ou assez lâchement intéressées pour les lui faire adjuger.

L'infortuné Bourbon, ainsi dépouillé, à qui même on ne payoit plus ses pensions, et, qui pis est, blessé plus sensiblement encore par un passe-droit dont gémissoit l'honneur (1), cede enfin à un ressentiment qu'il ne croit que trop légitime, et se détermine à chercher loin de sa patrie des amis et des vengeurs.

L'Empereur et l'Angleterre lui tendent les bras : un traité secret ne tarde pas à les unir. Le premier lui promet sa sœur Eléonore, veuve du roi de Portugal, et s'oblige de la déclarer par son testament héritiere de tous les états de la maison d'Autriche, si lui et Ferdinand son frere mouroient sans enfants : Henri VIII, roi d'Angleterre, s'oblige à l'aider à se former un état indépendant, en lui fournissant pour cet effet tous les hommes et l'argent nécessaires. Bourbon, de son côté, s'obligeoit à engager à la révolte le Bourbonnois, l'Auvergne, le Beaujolois et plusieurs provinces.

---

(1) Dans le voyage de Valenciennes, le roi, servant le ressentiment de sa mere, donna le commandement de l'avant-garde à M. d'Alençon au préjudice du connétable.

Mais la conspiration ayant été découverte, Bourbon se vit forcé de prendre la fuite. Et de combien de maux, depuis ce funeste évènement, la France n'eut-elle pas à gémir, en s'écriant, comme depuis a fait notre célebre la Fontaine :

Amour ! amour ! tu perdis Troie !

LES ABUS DU SOPHISME.

Le sophisme s'étoit anciennement raffiné jusqu'au point d'embarrasser par fois les têtes les mieux faites.

Parmi nombre d'exemples que nous pourrions en rapporter nous ne choisissons que le suivant (1).

Corax, né à Syracuse, s'étoit rendu si habile dans l'art de persuader, qu'il étoit parvenu à faire croire presque tout ce qu'il vouloit.

Il eut beaucoup d'écoliers, et entre autres un nommé Tisias, qui, n'ayant point d'argent comptant, promit de lui donner dans la suite le double de ce qu'on avoit coutume de lui

(1) Tiré du second discours d'Urceus Codrus, né dans le territoire de Reggio dans la Calabre, en 1446, et mort en 1500.

donner, s'il vouloit lui enseigner toutes les finesses de son art.

Corax le reçut avec bonté et s'attacha à en faire un écolier digne de lui.

Tisias, bien instruit et prêt à quitter son maître, lui demanda un jour très sérieusement ce que c'étoit que la rhétorique. « C'est l'art de « persuader, lui répondit l'autre. »

« En ce cas, reprit le disciple, si je vous persuade que je ne vous dois rien de ce que j'ai « promis, me voilà donc quitte envers vous? « et si je ne vous persuade pas, je ne vous de« vrai rien davantage, puisque vous ne m'au« rez pas appris, ainsi que vous vous y êtes en« gagé, l'art de persuader? »

« A la bonne heure, répliqua Corax. Mais si « je prouve que vous devez me payer, je dois « être payé; et si je ne le prouve point, je ne « dois pas moins l'être également, puisque j'au« rai fait un écolier assez habile pour surpas« ser son maître. »

Ce singulier procès ayant été remis à la décision du tribunal fait pour en connoître, les juges s'y trouverent si embarrassés, dit Aulu-Gelle (1), qu'ils prirent enfin le parti de renvoyer la cause.

(1) Dans ses *Nuits Attiques*, liv. V, chap. X.

Ces juges, il faut l'avouer, étoient bien moins habiles que ceux d'un village de Picardie, dont nous allons rapporter le jugement.

Un paysan avoit un cheval à vendre. Un de ses camarades lui dit qu'il l'acheteroit volontiers s'il se trouvoit un peu plus en argent; mais que ne sachant pas même assez positivement quand il pourroit en avoir davantage, il ne vouloit pas s'en charger, de peur que le vendeur ne voulût le forçer à payer dans un moment où il ne seroit pas en état de le faire. « Qu'à cela ne tienne, lui dit l'autre; vous me « le paierez à votre volonté. »

Le marché conclu sur ce pied et promesse écrite en conséquence, le vendeur, au bout d'un certain temps, ayant appris que l'acheteur étoit fort en état de le payer, et cependant n'en vouloit rien faire, le somme juridiquement, ou d'acquitter sa dette, ou de lui rendre son cheval. « Ni l'un ni l'autre, répon« dit celui-ci : le cheval est à moi, puisque vous « convenez de me l'avoir vendu; quant au « paiement, lisez, messieurs, ajouta-t-il en « s'adressant aux juges, c'est à ma volonté que « j'ai promis de le payer; mais cette volonté « ne m'est pas encore venue. »

« En ce cas, dirent les juges, vous irez donc « attendre en prison qu'elle vous soit venue. »

Cette sentence ayant été mise à exécution, la volonté d'acquitter ne se fit, dit-on, pas long-temps attendre.

A propos de ce jugement de village, qui en vaut bien un autre, l'éditeur se rappelle qu'arrivant un jour chez un fameux avocat d'Arras, nommé Guérard, surpris de voir son cabinet rempli de paysans, et en ayant demandé la raison, on lui dit que la coutume de cet honnête avocat étoit de donner, deux fois par mois, gratuitement, ses conseils aux pauvres paysans du canton. On lui fit en même temps remarquer un tronc attaché à la porte du cabinet, dans lequel ceux des consultants qui se trouvoient en état de faire l'aumône jetoient ce qu'ils jugeoient à propos pour les pauvres de la paroisse.

Au moment où l'on donnoit ces éclaircissements à l'éditeur, il entendit l'avocat dire à l'un de ces paysans : « Finis donc, André. Ton « affaire, encore un coup, ne vaut rien. Tu « fais attendre toutes ces bonnes gens, qui « n'ont pas de temps de reste... Finis, dis-je; « ou si tu dis encore un mot, tu mettras douze « sous dans le tronc..... — Soit, monsieur l'a- « vocat, réplique André en aumônant les douze

« sous; mais j'espere que vous voudrez bien « voir dans un grand auteur en *us*, et dont « voici le nom sur ce papier, voir, dis-je, s'il « ne dit rien en faveur de ma cause. »

L'avocat alors prend l'auteur dont il s'agit, l'ouvre, cherche l'article, et dit à André: « Tiens, chicaneur que tu es, voici ta con« damnation... Si tu dis encore un mot, ou ne « reviens jamais chez moi, ou mets encore un « écu dans le tronc. — A la bonne heure, s'é« crie le matois paysan: je vous remercie est le « mot qui me reste à dire; et voici l'écu dans « le tronc. — Es-tu fou, mon pauvre André? « Tu perds ton procès, et il t'en coûte enco« re un écu! — Ah! que nenni, monsieur l'avo« cat, s'écrie André; ce n'est pas mon procès « que je vous consultois, c'est celui de ma par« tie adverse; et je gagne assez, puisqu'il ne « vaut rien, pour mettre bien volontiers cet « écu dans le tronc. »

Qu'on juge quelle fut la surprise et quelle sensation produisit cette réponse inattendue tant sur l'avocat que sur l'éditeur et sur toute l'assemblée!

ANECDOTE

ANECDOTE

SATYRIQUE ET TRÈS BOURGEOISE.

On peut se rappeler la démarche des fiacres, qui, pendant un voyage de Louis XV à Choisi, partirent processionnellement de Paris pour y porter leurs doléances à ce monarque, à l'occasion de certain impôt vexatoire dont ils demandoient la suppression.

M. de la Louptiere fit dans le temps une facétie en vers sur ce sujet, mais que la crainte que lui inspiroit le parlement ne lui permit pas de rendre publique. Il nous en confia pourtant la copie suivante :

Plus fiers que Phaéton, les fiacres un beau jour,
Sur deux files rangés, dès l'aube matinale,
Pour affaire de corps députés à la cour,
S'éloignent de la capitale.
Le cortege arrive à Choisi :
L'orateur est muet, tous ont le cœur transi ;
Et, dans un placet pathétique,
Au monarque françois ils dressent leur supplique.
On se disoit tout bas : « Est-ce un autre sénat
« Qui veut aussi tenir les rênes de l'état » ?
Quoi qu'il en soit, sûr de savoir sa langue,

On dit qu'un de leurs beaux esprits
Avoit ainsi préparé sa harangue :
« Sire, vos bons sujets, les fiacres de Paris,
« Viennent au pied du trône exposer leurs disgraces.
« Le siege est avili ; ... nos droits sont sans vigueur :
« Prêts à perdre nos biens plutôt que notre honneur,
« Nous avons tous quitté nos places....
« Au plus juste des rois nous venons remontrer
« Qu'à certains ordres de police,
« Pour le bien même du service,
« Nous ne pouvons obtempérer ».
Pour des députés de la sorte,
On fait peu de façon au séjour des grandeurs.
« Partez, messieurs, partez, leur dit-on à la porte ;
« Le devoir vous appelle ailleurs....
« Laissez votre placet... le conseil des finances
« Réglera vos prétentions.
« Le roi permet les remontrances ;
« Mais reprenez vos fonctions. »

BELLE ACTION DE COLLÉ ENVERS M** DE G***.

Voici un trait de caractere de la part de Collé, auteur de nombre de chansons aussi connues que faites pour l'être, ainsi que d'autres ouvrages plus sérieux, tels que *Dupuis et Desronais*, et la *Partie de Chasse de Henri IV*, comédies ;

trait de caractere enfin si marqué et si digne d'une belle ame, que l'éditeur, qui se fera toujours honneur d'avoir vécu long-temps avec cet auteur estimable en qualité d'ami, regarde comme un devoir de le consacrer dans le présent recueil.

Collé, sortant à peine de l'adolescence, avec l'ame la plus sensible, quoique très gaie, admis dans la société de feu M. de Vismes (1), frappé des charmes ainsi que de toutes les qualités estimables de mademoiselle de Vismes, digne sœur du maître de la maison, ayant conçu pour elle la passion la plus vive, et ne doutant de rien, c'est-à-dire pas plus qu'on ne doute à cet âge, crut (et peut-être de l'aveu de la jeune personne) ne pouvoir trop se hâter de supplier la famille de combler tous ses vœux en la lui accordant pour épouse.

Mais, en supposant que l'inclination des deux amants fût mutuelle, il n'est pas moins vrai que les parents des deux parties, en partant de leur jeunesse ainsi que de leur peu de fortune acquise, soit en leur faisant entendre raison ou autrement, parvinrent par degrés au point de rompre ce petit commerce amoureux, mais

(1) M. Pierre de Vismes.

jamais pourtant jusqu'au point d'éteindre en eux les sentiments d'estime qu'ils avoient conçus l'un pour l'autre..... Et en voici la preuve la moins suspecte, la plus frappante et la plus incontestable qu'il soit possible d'en administrer à nos lecteurs.

Vingt-cinq ou trente années s'étoient écoulées depuis cette premiere et tendre liaison; les deux parties avoient contracté d'autres nœuds. Collé, après avoir perdu une épouse chérie dont il n'avoit pas eu d'enfants, n'avoit pas tardé à la suivre de près; lorsqu'un matin arrive chez son ancienne et respectable amante un homme qui se fait annoncer sous le nom de Collé.

La dame étoit malade et n'ignoroit pas la mort de son ancien amant: qu'on juge de ce qu'une annonce de cette espece dut produire sur elle!... Le prétendu Collé n'insiste pas moins, en disant qu'il s'agissoit d'affaire importante; et la pauvre malade, transie de crainte, après avoir appelé tout son domestique autour de son lit, ordonne qu'on le fasse entrer.

Quel étoit donc, nous dira-t-on, ce personnage? C'étoit un frere du défunt, inconnu à la dame, à laquelle ce même défunt avoit légué

par son testament une somme de douze mille livres, en mémoire des anciens sentiments qu'elle avoit mérité qu'il eût conçus pour elle, et dont son frere et seul héritier étoit porteur, et qu'il la supplioit de vouloir bien ratifier.

Qu'on juge si un témoignage d'estime si doublement flatteur, sur-tout pour une femme, étoit de nature à pouvoir être refusé par la malade, moins opulente alors qu'elle n'étoit vraiment digne de l'être !

Ah ! cher Collé, quelle ame étoit la tienne !
Et quel plaisir ce trait fit à la mienne !

P. S. A propos de Collé et de la franche gaieté qui l'animoit ainsi qu'une grande partie des gens de lettres de son temps, l'éditeur vient de trouver dans un petit ouvrage, très estimable à tous égards (1), les jolis vers suivants :

Avec Panard, avec Collé,
Est mort le joyeux vaudeville :
L'esprit françois est exilé
Tant de la cour que de la ville.

---

(1) *Petit Dictionnaire de la cour et de la ville*, in-12, 2 parties. A Londres ; et à Paris, chez Briand, quai des Augustins, n°. 50.

Plus de gaîté, plus de couplets;
A l'ennui la France est soumise.
La Seine imite la Tamise,
Et tout Paris devient Anglois.

On raisonne à perte de vue,
Et même à perte de raison:
Enfin le splene est du bon ton;
On ne rît plus, et l'on se tue.

Jadis le François, moins moral
Et bien plus aimable sans doute,
Se consoloit d'une déroute
En chansonnant le général.

Si quelque ministre en cachette
Lançoit des lettres de cachet,
Le lendemain sous sa serviette
Il trouvoit un malin couplet.

Le contrôleur en très beau style
Publioit-il nouvel impôt,
Le peuple françois aussitôt
L'enregistroit en vaudeville.

La sultane du grand serrail
De gouverner s'avisoit-elle,
Son histoire en chanson nouvelle
Se lisoit sur un éventail.

En un mot la pourpre et l'hermine;
Mitres, mortiers, riches et grands,
Chacun passoit par l'étamine;
Et l'on rioit de ses tyrans.

Aujourd'hui, jusques dans la rue,
On raisonne à perte de vue,
Et même à perte de raison....
On ne rit plus, et l'on se tue.

L'estimable et clair-voyant auteur pardonnera peut-être quelques très légers changements, que nous avons cru ne devoir hasarder qu'à l'avantage de la chose.

N. B. Nous ne pouvons nous résoudre à quitter cet article, sur-tout au moment où il nous tombe sous la main deux particularités qui achevent de caractériser cet écrivain, aussi franchement gai qu'original dans son genre. Nous nous flattons d'ailleurs que la constante amitié dont il a honoré l'éditeur, aura peut-être quelques droits sur l'indulgence des lecteurs sensibles à un sentiment si digne de l'obtenir au moins d'eux.

Presque toutes les chansons de Collé ont fait fortune. On en trouve quelques unes à la fin de son *Théâtre de société*, qui sont les moins libres, parceque son censeur n'a pas jugé à pro-

pos de laisser publier celles qui le sont davantage.

« Plus les mœurs se dépravent, a-t-il dit à « ce sujet, et plus l'on devient décent; car la dé« cence est presque toujours le masque du vice... « Rabelais et Marot eurent bien autrement leurs « coudées franches; mais la corruption des « mœurs n'étoit point encore perfectionnée « comme elle l'est de notre temps. »

L'amphigouri, comme l'on sait, n'est qu'un galimatias rimé très richement. Il en avoit, à la vérité, composé beaucoup; mais il les regardoit comme les égarements de sa jeunesse, et il n'en a admis qu'un seul dans le recueil de ses poésies.

Nous le transcrirons ici, parcequ'il a donné lieu à une anecdote littéraire :

Air du menuet de *la Pupille.*

Qu'il est heureux de se défendre
Quand le cœur ne s'est pas rendu!
Mais qu'il est fâcheux de se rendre
Quand le bonheur est suspendu!
Par un discours sans suite et tendre
Egarez un cœur éperdu;
Souvent par un mal-entendu
L'amant adroit se fait entendre.

Ce couplet a tant d'apparence d'avoir quelque sens, que le célebre Fontenelle, l'ayant entendu chanter chez madame de Tencin, crut le comprendre un peu et voulut le faire recommencer pour le comprendre mieux; mais madame de Tencin, en interrompant le chanteur, dit à Fontenelle: « Eh! grosse bête, ne vois-tu pas que « ceci n'est que du galimatias? — Ma foi, ma« dame, répondit-il, il ressemble si fort à tous « les vers que j'entends lire ou chanter ici, qu'il « n'est pas bien surprenant que je me sois « mépris. »

ANECDOTES HISTORIQUES

Concernant FRANÇOIS I^er^, *roi de France.*

Il ne manqua à ce monarque, dit le président Hénault, que d'être heureux. *Tout est perdu, hormis l'honneur*, écrivoit-il à sa mere après la bataille de Pavie. Les adversités ne firent en effet que mieux découvrir sa grande âme; et les qualités brillantes de ce prince n'échaufferent peut-être pas moins les génies des écrivains de son siecle, que la protection distinguée qu'il leur accorda.

Etant un jour à la chasse aux environs de Blois, il rencontre une femme assez bien mise,

accompagnée d'un homme qui pouvoit passer pour son écuyer, et d'un autre domestique. Le roi s'en approche et lui demande où elle pouvoit aller par un temps aussi froid et aussi mauvais. « Monsieur, lui dit-elle (car jamais elle « ne l'avoit vu), je vais à Blois, à dessein d'y « chercher quelque protection qui puisse me « procurer une entrée au château et l'occasion « de me jeter aux pieds du roi, pour me plain- « dre à sa majesté d'une injustice qu'on m'a « faite au parlement de Rouen, d'où je viens. « On m'a dit que ce monarque est plein de « bonté, qu'il aime ses sujets autant que la jus- « tice : peut-être aura-t-il quelque égard à ma « triste situation ainsi qu'à la bonté de ma « cause. »

Exposez-moi franchement votre affaire, mademoiselle, réplique ce monarque : j'ai quelque crédit à la cour, et j'ose même me flatter de pouvoir vous y rendre quelque service auprès du roi, pour peu que vos plaintes soient fondées. — Voici, mon cher monsieur, ce dont il s'agit : « Je suis veuve d'un bon gentilhomme, « qui étoit homme d'armes de sa majesté, et « qui, en cette qualité, l'avoit toujours bien « servie. Pour continuer d'être en état de faire « son service, il emprunta d'un homme de robe,

« et, pour sûreté tant du prêt que des intérêts,
« il engagea sa terre, en quoi consistoit tout son
« bien. Mon époux ayant été tué à la bataille
« de....., je me suis vue dans l'impossibilité de
« payer les intérêts, et bien moins encore le
« principal : sur quoi l'impitoyable créancier
« s'est emparé non seulement de la terre, mais
« en a recueilli tous les fruits. En vain l'ai-je tra-
« duit en justice ; et bien qu'il fût évident que
« les jouissances eussent égalé, peut-être même
« surpassé le montant du capital et des inté-
« rêts, le crédit de cet Arabe s'est trouvé si
« puissant, que, sans avoir aucun égard à ma
« demande en compensation, je viens d'en être
« déboutée, et même condamnée aux dépens,
« qui sont, dit-on, très considérables. Pour
« comble de malheur, mon avocat m'assure
« qu'étant jugée par arrêt, il n'y avoit aucun
« remede, à moins que le roi ne daignât y en
« apporter lui-même. Dès là vous voyez, mon-
« sieur, que, si j'ai le malheur de n'être pas
« écoutée, je me vois, ainsi que dix enfants que
« m'a laissés mon époux, sans autre ressource
« que celle de la mendicité. »

Le roi, touché de ce récit : « Mademoiselle,
« lui dit-il, continuez votre route ; venez de-
« main matin au château ; demandez M. Tel ;

« et soyez sûre qu'il vous fera parler au roi. »

Ce généreux prince n'oublia pas ce qu'il avoit promis, et donna ordre, en arrivant au château, qu'on l'avertît le lendemain, s'il se présentoit une femme qui demandât à parler à Tel, de ses gentilshommes. La veuve, s'étant en effet présentée, fut admise à l'instant même dans le cabinet du roi. « C'est moi, dit-il, mademoi-
« selle, c'est-à-dire votre roi lui-même, qui
« vous promis hier de vous faire parler à lui. »

Qu'on se peigne et la surprise et le trouble que produisit sur la pauvre veuve un évènement de cette espece !

« Rassurez-vous, lui dit-il avec bonté : qu'on
« appelle le chancelier ; qu'il juge si vos plaintes
« sont aussi fondées que j'aime à le croire ; et
« dans ce cas on vous fera justice. »

Le résultat de cet examen fut un ordre au créancier de remettre la veuve en possession de la terre, en recevant ce qui pourroit lui rester légitimement dû, après déduction faite des revenus dont il avoit joui ; et, à supposer qu'il ne fût pas pleinement remboursé, permis à lui de se retirer vers sa majesté, qui se chargeoit d'y satisfaire.

L'aïeule de Jean Desmarets, assassiné par le

seigneur de Talart, s'étant jetée aux pieds de ce monarque pour lui demander justice de la mort de son fils : — « Relevez-vous, madame, « lui dit-il ; je la dois à tous mes sujets : à la « bonne heure s'il s'agissoit d'une grace. »

Talart eut, quelques jours après, la tête coupée aux halles.

« Le palais d'un vrai roi, disoit-il, doit être « ouvert à tous ses sujets, puisqu'ils sont ses « enfants. Images de la divinité, nous sommes « obligés d'écouter, en tous temps ainsi qu'en « tous lieux, les prieres qui nous sont faites, « et d'y avoir égard, sur-tout en cas qu'elles « soient justes. »

Ce prince aimoit, respectoit même les savants ; il faisoit sur-tout le plus grand cas de Robert Etienne, cet imprimeur célebre auquel les lettres doivent tant de chefs-d'œuvre typographiques. Non seulement il ne dédaignoit pas de le visiter de temps en temps ; mais même, dans la crainte d'interrompre ses travaux, on l'a vu plus d'une fois attendre que cet imprimeur pût le recevoir sans se déranger de ses occupations.

Lorsqu'on lui parloit des dames qu'il introduisit à la cour, et lesquelles, avant son regne, vivoient en province dans d'obscurs donjons, qu'on appeloit *châteaux :* « La chasse et les « tournois, disoit-il, sont sans doute des amu-« sements dignes d'un gentilhomme ; mais une « cour sans femmes est une année sans prin-« temps et un printemps sans roses. »

Il se moquoit souvent de l'avarice et des rapines du chancelier du Prat. Ce ministre faisant bâtir à l'Hôtel-Dieu de Paris cette salle qui regarde le septentrion, et que l'on nomme encore aujourd'hui la *salle du légat :* « Elle sera bien « grande, dit-il, s'il faut qu'elle contienne tous « les pauvres qu'il a faits ! »

Le connétable de Montmorenci, ayant été disgracié, se vit abandonné de tout le monde : de tous ses vieux amis, l'amiral Chabot fut le seul qui lui resta fidele et ne cessa pas de le voir. Le roi, qu'on ne manqua pas d'en informer, l'ayant fait appeler : « Vous continuez, me « dit-on, de voir le connétable ; apprenez que « je vous le défends. — Sire, il a pu sans doute, « avec quelques raisons qu'ont empoisonnées « les flatteurs, déplaire à votre majesté ; et,

« dans ce cas, je sais tout ce que je dois à mon « roi :... mais je ne sais pas moins ce que je dois « à mon ami, et sur-tout envers un homme qui « servit toujours bien l'état. »

Le roi, piqué de cette réponse, l'ayant menacé de lui faire faire son procès : « Vous en « êtes le maître, sire, lui répliqua modeste- « ment l'amiral; je ne demande en ce cas-là « ni tort ni grace : ma conduite fut toujours « pure, et ne me fait pas plus trembler pour « ma vie que pour mon honneur. »

Le monarque, aussi vif que sensible, et qui, semblable à ses pareils, ne pouvoit supporter la résistance, fit à l'instant même arrêter Chabot, que l'on conduisit au château de Melun; et le chancelier Poyet fut chargé de choisir des commissaires pour lui faire promptement son procès.

La besogne étoit d'autant plus difficile que les charges contre l'amiral se trouvoient toujours dénuées de preuves. Aussi, faute de réelles, après lui en avoir imputé d'imaginaires, ayant été jugé à mort, le chancelier, revenant triomphant de Melun avec la procédure et la condamnation, n'eut rien de plus pressé que de les présenter au roi.

Ce monarque étoit susceptible d'humeur,

mais incapable d'injustice. Après avoir parcouru cette infâme et monstrueuse procédure: « M. le chancelier, s'écria-t-il, je n'avois ja-« mais cru qu'on pût trouver dans mon royau-« me autant de juges dont l'iniquité fût plus « frappante. »

A ces mots il fait rappeler l'amiral, fait revoir son procès, et lui rend ses bonnes graces.

L'empereur Charles-Quint, alors à Paris, se promenant avec ce monarque, rencontra un jour le Viatique que l'on portoit à un malade. Surpris de voir le prêtre accompagné de très peu de personnes, il en demanda la raison. « En Espagne, ajouta-t-il, tous ceux qui le ren-« contrent sont obligés de l'accompagner jus-« qu'au retour à l'église. »

« En Espagne, lui dit le roi, vous avez tant « de Maures et de Juifs, que, sans cette pré-« caution, le Sauveur pourroit s'y voir cruci-« fié de nouveau; tandis qu'en France il peut « aller seul par-tout où il lui plaît sans crainte « de s'y voir outragé. »

Au temps où le roi tenoit ce propos on comptoit en Espagne plus de cinq cents mille Maures, qui depuis en furent chassés.

AVOCAT

AVOCAT CITOYEN.

Pierre Jeannin, mort premier président du parlement de Bourgogne et ministre du roi Henri IV, avoit commencé par être avocat et s'étoit distingué par une éloquence aussi mâle que persuasive.

Un riche particulier, l'ayant entendu parler dans les états de Bourgogne en faveur du peuple, fut si charmé de ses talents qu'il résolut de l'avoir pour gendre. Il alla le trouver pour lui demander en quoi consistoit son bien. L'avocat porta d'abord la main à sa propre tête, et de là lui montrant ses livres : « Voilà tout « mon bien », lui dit-il. Et la suite fit connoître à ce particulier que Jeannin lui avoit montré les plus grandes et les plus estimables richesses.

Ce respectable citoyen vit, dans l'espace de seize lustres, sept de nos rois occuper successivement le trône de France.

N'étant encore que bailli d'Autun, il reçut ordre du roi Charles IX d'enfermer tous les protestants qui étoient dans la ville, et de les faire égorger le jour de la Saint-Barthelemi, à une heure qu'il lui désigna. Jeannin prit le parti d'écrire au chancelier de l'Hôpital, pour lui

dire qu'il croyoit devoir attendre une nouvelle jussion avant que de faire massacrer ces prisonniers, attendu que, suivant la loi d'un sage empereur (1), on doit suspendre pendant plusieurs jours l'exécution d'un édit sanguinaire, pour laisser au prince le temps de réfléchir sur ce qu'il avoit ordonné dans la chaleur de sa colere.

La cour ne tarda pas en effet à se repentir de tant de cruautés; et alors le chancelier de l'Hôpital, ayant fait lecture dans le conseil de la lettre du bailli d'Autun, s'écria : « C'est un juge « de village qui nous apprend notre devoir ! »

On sera moins surpris, en partant de ce seul trait, que son mérite ne tarda pas à l'élever bien au-dessus du rang que pouvoit lui faire espérer sa naissance. Ce fut même dans ces commencements de fortune qu'un prince, qui cherchoit à l'embarrasser, lui ayant demandé de qui il étoit fils : « De mes vertus », lui répondit fermement Jeannin.

« Il aimoit, dit Péréfixe, l'état et son souve« rain avec passion ». Henri IV en étoit même si persuadé, que ce prince, arrivant au trône, lui confia plusieurs affaires importantes et bien-

(1) Marc-Aurele.

tôt l'appela au conseil. Mais à peine y fut-il admis, que la publicité d'un secret important fit connoître qu'il s'y trouvoit un perfide. Henri s'en plaignit à ses ministres, qui paroissoient vouloir faire tomber le soupçon sur Jeannin. Sur quoi le roi, le prenant par la main : « Je « réponds pour le bon homme ! s'écria-t-il ; c'est « à vous autres à vous examiner. »

Après la mort de Henri IV, la reine mere confia à Jeannin l'administration des finances. « Il les mania, dit un auteur anonyme, avec « tant d'innocence et de fidélité, qu'il ne laissa « que très peu de bien à sa famille. »

Aussi l'abbé de Castille, son petit-fils, disoit au surintendant Fouquet, en lui présentant le recueil des œuvres de son aïeul : « Je suis celui « de la famille qui aie, dans les bénéfices que « je possede, presque toutes les récompenses « de ses longs et importants services. »

On sera moins étonné de ce langage, lorsqu'on saura que Henri IV lui-même se reprochoit de n'avoir pas fait assez de bien à Jeannin, en disant « qu'il doroit plusieurs de ses sujets pour cacher leur malice, mais que pour le président Jeannin il en avoit toujours dit du bien sans lui en faire. »

Cet homme illustre fut une preuve de ce que

l'on a plus d'une fois observé, que l'on honore d'autant plus les personnes d'esprit que l'on en a beaucoup soi-même. « Car il avoit coutume, dit Saumaise, de faire préparer tous les ans un dîner magnifique, où tous les gens de lettres qui avoient pension du roi étoient invités,... où, après une conversation pleine de civilité, ce grand homme les exhortoit de continuer dans le service du roi et du public, et leur faisoit payer exactement leurs pensions comptant. Il les prioit même de ne lui rendre aucunes visites, parceque le temps étoit précieux aux personnes de leur profession; et leur témoignoit qu'il se tiendroit bien plus leur obligé les sachant dans leurs cabinets, que s'il les voyoit tous les jours à sa porte. »

B.

BONTÉ D'AME.

Henri II, prince de Condé, pere du grand Condé, seigneur de la terre et du château de Muret en Valois, avoit promis de l'affermer à deux particuliers qu'il protégeoit. Pour s'épargner les sollicitations et les importunités des autres prétendants, il partit seul et incognito de Muret, et alla chercher, à la Ferté-Milon, un notaire nommé Arnoul, qui passoit pour exceller dans sa profession.

Le prince arriva chez cet homme vers une heure après midi : Arnoul dînoit, et sa femme attendoit à la porte qu'il eût dîné. C'étoit une bonne Picarde, c'est-à-dire de ces ménageres qui ne restent pas long-temps à table, au contraire de leurs maris, qui, sur-tout lorsqu'ils sont à leur aise, ont peine à la quitter.

Le prince ayant demandé M. Arnoul : « Il « daîne, répondit-elle en son patois; boutez-« vous sur ce banc, mon beau monsieur :... « quand Arnoul daîne on ne ly parle brin. »

Le prince, en riant sous cape, ayant pour-

tant insisté, la bonne femme se fâcha et lui répondit aigrement : « Eh! monsieur, il faut bien « qu'Arnoul daîne!... » Et le prince, que cette scene amusoit, prit place sur le banc de pierre en attendant que monsieur Arnoul eût dîné.

Ce repas fini, on l'introduisit dans l'étude du tabellion; et Arnoul, qui croyoit avoir affaire à un intendant de maison, se hâta de dresser l'acte que lui demandoit le prince, qui le trouva très bien fait.

Lorsqu'il fut question de le mettre au net, le notaire lui demanda ses qualités. « Mettez, lui « dit-il, Henri de Bourbon, prince de Condé, « premier prince du sang, seigneur de Muret, « etc. »

A ces mots, le pauvre garde-note, pétrifié, se précipite aux pieds du prince et lui demande grace, tant pour lui-même que pour sa femme... « Levez-vous, mon ami, lui dit son al« tesse, et gardez-vous de rien craindre de « moi.... Ne faut-il pas qu'Arnoul daîne? »

Cette réponse fit tant de bruit dans le pays, qu'on y dit encore, lorsqu'il s'agit de quelqu'un qui tient table long-temps : « Il faut bien qu'Arnoul daîne! »

LA BRAVOURE MIEUX ENTENDUE.

La Mothe-Gondrin et d'Aussun étoient deux officiers très braves, et dont les noms se trouvent cités avec honneur dans les relations de nos guerres d'Italie au seizieme siecle.

L'ivresse de courage (espece d'épidémie un peu moins connue aujourd'hui) avoit fait naître entre eux une espece d'émulation qui leur mettoit chaque jour les armes à la main l'un contre l'autre.

Un jour qu'ils étoient en présence de l'ennemi, ayant pris querelle suivant leur coutume, ils s'échauffoient à l'unisson, et le sang alloit couler. « Qu'allons-nous faire, d'Aus-« sun? s'écrie tout-à-coup la Mothe-Gondrin. « Nous nous piquons tous les deux de bra-« voure : employons-la, si tu m'en crois, con-« tre les ennemis de notre patrie, et cessons « de donner à nos soldats un exemple qui peut « devenir dangereux.... Le vrai courage, ou je « me trompe fort, est de bien servir son roi. »

A ces mots, il baisse la visiere de son casque, met sa lance en arrêt, part comme un éclair, et fond avec impétuosité sur les ennemis. D'Aussun le suit. Tous les deux donnerent

des marques de valeur dont retentit l'armée entiere; et avec d'autant plus de raison, qu'en le proclamant dignes rivaux l'un de l'autre il étoient faits pour être amis : ce qu'à dater de ce moment ils devinrent en effet, et le furent toujours.

BRAVOURE ET LOYAUTÉ.

Le chevalier Bayard, ayant été blessé mortellement en combattant pour son roi, étoit couché au pied d'un arbre. Le connétable de Bourbon, rebelle à sa patrie, et qui poursuivoit l'armée des François, venant à passer près de lui et le reconnoissant : « J'ai grande pitié, brave « Bayard, lui dit-il, de vous voir en cet état! « — Monsieur, lui répondit le héros, point « de pitié pour moi, je vous prie, car je meurs « homme de bien ;... mais c'est de vous-même « que j'ai pitié, de vous qui servez contre vo- « tre souverain, contre votre patrie et contre « vos serments. »

En achevant ces mots le brave Bayard expira.

Jamais homme ne sut mieux se contenter de peu que ce loyal chevalier, ni ne montra plus d'indifférence pour les richesses. Ayant en-

levé aux Espagnols une somme de quinze mille ducats, et prenant plaisir à les étaler sur sa table : « Camarades, dit-il, en riant, à ses soldats, « voilà, vous l'avouerez, d'assez belles dragées ; « n'auriez-vous pas quelque envie d'en tâter ? « — Que nous serviroit-il, s'écria le capitaine « Tardieu, d'avoir un tel desir ? nous savons « trop bien que c'est un mets qui n'est pas « fait pour nous.... Il est pourtant vrai qu'avec « la moitié de cet argent je ne serois désormais « qu'homme de bien, et très heureux le reste « de ma vie. — Sois donc l'un et l'autre, mon « ami, et j'en serai comblé de joie ! »

A ces mots il lui compte la moitié de la somme, et distribue le reste tant aux officiers qu'aux soldats.

La conquête du duché de Milan n'avoit été l'ouvrage que de vingt jours pour l'armée de Charles VIII : mais Ludovic Sforce y rentra l'année suivante, par la faute du maréchal de Trivulce, qui y commandoit ; et le chevalier Bayard, dans l'un des combats qu'occasionna cette révolution, se trouva au nombre des prisonniers.

Ludovic Sforce, qui des fenêtres de son palais avoit admiré les actions de ce brave Fran-

çois, se le fit amener et lui dit : « Mon gen-
« tilhomme, qui vous a conduit ici avec si peu
« de monde ? — L'envie de vaincre, seigneur.
« — Eh ! pensiez-vous prendre Milan tout
« seul ? — Non sans doute, car je me croyois
« suivi de mes camarades. Ils sont libres les
« lâches, et moi prisonnier !... mais si je le
« suis, c'est du moins de l'homme le plus bra-
« ve et le plus généreux. — Peut-on vous de-
« mander quelle est la force de l'armée fran-
« çoise ? — Nous ne comptons jamais nos en-
« nemis, seigneur : les soldats de mon maître
« sont tous gens d'élite, et contre lesquels les
« vôtres ne tiendront pas. »

Ludovic, piqué d'une franchise si hardie :
« Ils ne tiendront pas, dites-vous ?... c'est ce que
« nous verrons bientôt, fier chevalier. — Plût
« à Dieu ! s'écria Bayard, pourvu que je fusse
« libre. — Vous l'êtes dès cet instant : j'estime
« votre franchise autant que votre courage, et
« vous pouvez tout exiger de moi. »

Bayard, pénétré de reconnoissance, tombe aux genoux du prince, le prie de lui pardonner son trop de franchise, demande son cheval et ses armes, et retourne au camp françois publier la générosité de Ludovic et toute la vivacité de sa reconnoissance.

P. S. Quels discours ont jamais plus simplement et plus énergiquement peint l'ame de nos loyaux et anciens preux, que celui du brave Bayard, au moment que le roi François Ier voulut être armé chevalier de la main de ce héros? « Sire, dit-il en frappant ce monarque sur le « cou du plat de son épée, autant vaille que si « c'étoit Roland, ou Olivier, ou Godefroi, ou « Baudouin son frere!... Certes vous êtes le « premier prince que oncques Bayard fit che« valier; et Dieu veuille qu'en guerre ne pre« niez jamais la fuite »! Regardant ensuite son épée avec un transport de joie ingénue : « Que « tu es heureuse, mon épée, s'écria-t-il, d'a« voir aujourd'hui à si valeureux et puissant « roi donné l'ordre de chevalerie!.. Certes, ma « brave épée, tu seras moult bien gardée et « sur toute autre honorée : et ne te porterai ja« mais que contre Musulmans, Sarrazins, ou « ennemis de la France. »

On a dit qu'après sa mort on vit beaucoup de chevaliers du même ordre, mais qu'on ne trouva plus de vrais chevaliers françois.

QUELQUES ANECDOTES

LES MOINS VULGAIREMENT CONNUES

CONCERNANT LE BRAVE CRILLON.

On sait que Louis de Bertou, comte de Crillon, étoit l'un des plus fameux capitaines du seizieme siecle.

Henri III, ayant été obligé de quitter Paris où ses jours n'étoient pas en sûreté, s'étoit retiré à Chartres. Les ligueurs, pour insulter à son goût pour les processions et les grandes cérémonies de piété, allerent l'y trouver processionnellement, ayant à leur tête le duc Henri de Joyeuse, ci-devant l'un des mignons de ce prince, et qui s'étoit fait capucin, sous le nom de frere Ange.

Pour rendre la cérémonie plus touchante, frere Ange imagina de représenter Jésus-Christ allant au Calvaire; et cette marche, qui étoit toute de son invention, formoit le spectacle le plus baroque et le plus ridicule.

Elle s'annonçoit d'abord par un homme à très grande barbe, couvert d'un cilice par-dessus lequel étoit un large baudrier d'où pendoit un grand sabre tout recourbé. Il avoit un cornet à bouquin d'où il tiroit de temps en temps

les sons les plus tristes et les plus désagréables. Il étoit suivi de trois autres hommes qui représentoient les soldats entre les mains desquels on avoit livré le Sauveur. Au lieu de casques, chacun d'eux avoit une marmite sur la tête, et une méchante cotte de maille par-dessus leur cilice. Leurs armes étoient des pieux et de vieilles hallebardes, le tout très rouillé et dans le plus mauvais état.

Ils traînoient après eux frere Ange bien lié et garrotté. Celui-ci étoit revêtu d'une aube blanche, et portoit une couronne d'épines par-dessus une espece de perruque d'où il sembloit découler des gouttes de sang sur son visage. Il étoit chargé d'une longue croix qui paroissoit extrêmement lourde, mais qui en effet n'étoit que de carton peint. Il feignoit de succomber sous le poids, et de temps en temps se laissoit tomber en poussant les gémissements les plus douloureux. Quatre autres capucins, qui représentoient autant de bourreaux, suivoient le frere Ange, le relevoient brutalement de ses chûtes, et souvent à coups de fouets.

Cette étrange et impie mascarade passa devant le roi; et ce fut alors que chacun s'efforça de jouer son rôle avec le plus d'intelligence et de naturel. Les capucins bourreaux sur-tout se

distinguerent éminemment par le bruit de leurs fouets qu'ils faisoient claquer à tour de bras.

Le brave Crillon, colonel du régiment des Gardes, étoit auprès du roi tandis que cette procession défiloit devant lui. Alors, justement indigné d'une si ridicule farce, il se mit à crier aux quatre capucins bourreaux : « Fouettez, « morbleu! fouettez fort! c'est un lâche qui, « pour ne pas porter les armes, a pris votre « uniforme. »

Bussy d'Amboise, piqué de ce que Crillon lui ravissoit la gloire de passer pour le plus brave cavalier du royaume, voulut se battre contre lui.

Rencontrant un jour Crillon dans la rue Saint-Honoré, il lui demanda fièrement : « Quelle heure est-il ? — L'heure de ta mort, « répondit Crillon en mettant l'épée à la main ». On parvint à les séparer; et, à dater de cet instant, ils s'aimerent autant qu'auparavant ils s'estimoient.... Quels hommes!

Les protestants ayant été défaits à la journée de Moncontour, le duc d'Anjou (depuis Henri III) vouloit se mettre à la poursuite des fuyards. « Arrêtez, prince! s'écria Crillon; son-

« gez que vous êtes responsable de votre per« sonne à l'état, et que les lauriers qui restent « à cueillir ne sont pas dignes de vous ». A ces mots, il part, et va compléter la déroute de l'ennemi.

En revenant au camp, un soldat huguenot qui l'attendoit le blessa d'un coup d'arquebuse. Crillon court à lui, et l'alloit percer, lorsque le soldat, tombant à ses pieds, lui demande la vie. « Je te l'accorde, dit Crillon; et, si l'on peut « ajouter foi à un rebelle à son souverain, je « te demande parole de ne jamais porter les « armes que pour lui. »

Le soldat, gagné par tant de générosité, quitte à l'instant même et le parti et la religion des huguenots.

P. S. On pourroit rapporter encore vingt traits admirables de ce presque dernier de nos paladins, mais qui déja sont assez connus.

ÉTRANGE BALOURDISE.

UNE des situations du monde la plus embarrassante, même pour un homme d'esprit, est lorsqu'il se trouve contraint de justifier une action équivoque devant une personne intelli-

gente; quelque bien préparé qu'on imagine l'être, on risque toujours de dire ou trop ou trop peu, et sur-tout pour peu que la personne qui interroge soit puissante et s'attache à chercher dans nos yeux la vérité qu'on veut lui cacher.

On sait que notre roi François Ier, grand capitaine, mais malheureux, après avoir soumis une partie de l'Italie, avoit laissé auprès de Sforce, duc de Milan, un gentilhomme de sa cour nommé Merveille; et que Sforce, pour plaire à l'empereur Charles-Quint, fit couper le cou à ce pauvre gentilhomme.

François Ier parut si fort irrité de cette action, que Sforce, qui avoit encore intérêt de le ménager, lui dépêcha un ambassadeur pour l'assurer qu'il ignoroit que le gentilhomme dont il s'agit fût revêtu d'aucun caractere de la part du monarque.

Le roi, sûr de l'imposture du duc, fit à ce propos nombre de questions au ministre de Sforce, qui persista constamment à nier que l'on eût à Milan aucune espece de connoissance de ce qu'étoit en effet Merveille. Sur quoi le roi devenant plus pressant encore : « Pourquoi « donc, répliqua-t-il, si votre maître ignoroit « quel étoit ce gentilhomme, pourquoi, dis-je, « ne l'a-t-il fait exécuter que pendant la nuit?

« — Ah!

« — Ah! sire, s'écria l'ambassadeur (à qui cette « question subite avoit fait perdre la tête), on « savoit trop le respect dû à votre majesté pour « le faire exécuter en plein jour! »

BRAVOURE UNIVERSELLEMENT CONNUE.

Louis-Philippe Taboureau de Villepatour, lieutenant-général des armées du roi, etc.

Il entra au service dans l'artillerie en 1733, à l'âge de quatorze ans; et les différentes actions dans lesquelles il s'est toujours signalé, sur-tout à l'affaire de Saint-Cast en Bretagne, lorsque les Anglois y firent une descente en 1758, sont trop connues pour qu'on en retrace ici le détail. On ne craint pas même de dire que son nom seul suffit pour rappeler à la mémoire tout ce que la valeur, l'activité, l'intelligence, l'amour de la patrie, l'intrépidité même, ont eu de plus frappant dans un militaire aussi digne qu'il le fut toujours de la réputation dont il jouissoit même chez l'étranger.

En attendant que les mémoires qu'il a laissés soient imprimés, nous n'en rapporterons qu'un trait, sans doute suffisant pour faire desirer

d'apprendre les autres, et apprécier ce très estimable et très respectable militaire.

« Ayant reçu des ordres pour la campagne de 1746, je me rendis sur-le-champ à Maubeuge, dit-il, où M. le chevalier de Fontenay commandoit l'artillerie, et M. le comte d'Estrées l'armée qui bloquoit Mons.

« A peine fûmes-nous arrivés devant cette place, que l'on nous fit faire des batteries pour attaquer le fort de la Haine; mais comme ce n'étoit pas dans cette partie-là que M. le prince de Conti avoit dessein d'attaquer la place, on fit deux autres attaques, l'une à Bertemont, l'autre à Nimie : j'étois de cette dernière.

« Mais comme il falloit auparavant s'emparer d'une redoute, M. de Boufflers me détacha pour aller couper une estacade qui auroit rompu la communication de cette même redoute avec la place. Le jour nous ayant pris à l'opération, il fallut la cesser et prendre le parti de mettre des grenadiers dans les maisons voisines pour fusiller. Cela n'opérant rien, on résolut de tâcher de faire emporter la redoute de vive force. Sur quoi je priai M. de Boufflers de me donner quatre pieces de canon, avec lesquelles j'espérois la prendre. J'approchai en effet de cette redoute de si près, que je rompis les montants du

pont-levis ; après quoi j'allai droit aux ennemis, qui me tirailloient de leur mieux. Je leur fis signe que j'avois à leur parler, et menaçai l'officier commandant, au cas qu'il ne se rendît pas, de l'attaquer avec les grenadiers et de tout passer au fil de l'épée. Il fit d'abord assez bonne contenance ; mais après lui avoir fait envisager l'état où se trouvoit son poste, et lui avoir promis la vie des déserteurs (chose que je savois n'être pas impraticable), il prit enfin le parti de se rendre. . . . .

« Il paroîtra sans doute fort extraordinaire qu'un homme seul ait fait trente prisonniers avec leur commandant, dans une très bonne redoute, palissadée, munie de bonnes pieces de canon ainsi que de beaucoup de munitions... Mais comme je me suis fait une loi de citer toujours des témoins vivants de ce que j'avance, j'en nommerai ici MM. d'Estrées et de Puységur, sous les yeux desquels l'affairo se passa ; et ce fut même le dernier qui arrangea celle des déserteurs. »

Ce célebre artilleur, couvert de gloire et criblé de blessures, est mort à Besons le 19 septembre 1781, universellement regretté, surtout par le corps royal d'artillerie, à l'âge de soixante-deux ans, après en avoir employé qua-

rante-huit au service du roi et de l'état, et au moment où il alloit recueillir enfin le prix de ces mêmes services.

Un ancien ami de cet excellent homme (M. D. L. P***.), et qui le regrettera toute sa vie, sur-tout en qualité de bon François, étant un jour à dîner en compagnie avec lui, essaya d'esquisser son portrait dans le couplet suivant, sur l'air de *Monte-au-ciel :*

Aux champs de Mars brave et joyeux,
A Cythere aimable, amoureux,
A table tout ce qu'il faut être;
Digne sujet d'un digne maître,
Fait pour la gloire et pour l'amour:
Si ce n'est pas Villepatour,
Apprenez-moi qui ce peut être.

Le même ami lui fit l'épitaphe suivante, qui est gravée sur son tombeau à Besons:

Cher à la France, aux siens, à l'état, à l'armée,
Ci gît qui mérita toute sa renommée.

Et quelque temps après cette derniere:

Soldat, qui viens sur cette biere
Dans un héros pleurer un pere,
Crois qu'il ressuscitera. « Non ;
A moins que le ciel ne permette
Que l'ange, en guise de trompette,
Ne fasse ronfler du canon. »

LA BRAVOURE UNIE A LA VERTU.

Sébastien le Prêtre, marquis de Vauban et maréchal de France, avoit commencé dès l'âge de dix-sept ans à porter les armes dans la compagnie de M. de Montel, et d'où l'on prétend même qu'il déserta. Le goût qu'il avoit pour l'étude des fortifications se manifesta bientôt en lui. Il y fit des progrès qui lui ont mérité les honneurs auxquels il est parvenu, et qui rendront à jamais son nom recommandable.

Le siege de Turin, entrepris par la Feuillade, qui avoit refusé les services de Vauban, traînoit en longueur. Louis XIV, consultant ce dernier, qui offroit encore d'aller conduire les travaux : « Mais, monsieur le maréchal, lui dit le « roi, cet emploi est au-dessous de votre di- « gnité. — Sire, répondit Vauban, ma dignité « est de servir l'état. Je laisserai le bâton de « maréchal à la porte, et j'aiderai peut-être le « duc de la Feuillade à prendre la ville. »

Ce brave et vertueux citoyen mourut en 1707, à l'âge de soixante et quatorze ans. Fontenelle a dit de M. de Vauban : « C'étoit un Ro- « main qu'il sembloit que notre siecle eût déro- « bé au plus heureux temps de la république. »

L'éditeur a osé tenter de lui faire l'épitaphe suivante :

Ci gît qui, le premier en France,
Sur l'attaque et sur la défense
Des remparts et des bastions,
Par la voix du génie et de l'expérience,
Donna de sublimes leçons.
Mais si dans l'avenir se perdoit la mémoire.
De tout ce qu'il fit pour la gloire
Du plus renommé des Bourbons,
Soit dans la paix soit dans la guerre;
On saura que Dunkerque et ce fameux risban
Jadis si craints par l'Angleterre
Furent l'ouvrage de Vauban.

BRAVOURE ET FRANCHISE.

Jean, maréchal d'Aumont, tué en 1593 d'un coup de mousquet qu'il reçut à Compet en Bretagne, étoit un sujet fidele, un citoyen zélé, un homme d'honneur, également ferme et habile. Il fut d'avis, en 1588, de faire trancher la tête, en place publique, au duc Henri de Guise, au lieu de le faire poignarder, ainsi que fit le foible roi Henri III; mais ce conseil généreux ne fut pas suivi.

Après la mort de ce monarque, les premiers qui amenerent des secours à Henri IV furent

trois favoris disgraciés, Souvré, le surintendant d'O, et d'Epernon.

Ce dernier avoit eu de vifs démêlés avec le maréchal d'Aumont, et Henri craignoit que son retour ne les renouvelât.

Le maréchal, s'appercevant de cette inquiétude du roi, l'alla trouver, et fut le premier à lui conseiller de recevoir le duc. « J'oublie, dit-« il, tout ressentiment, jusqu'à ce que votre « majesté ait triomphé de ses ennemis; mais « après cela, si le duc le trouve bon, nous vui-« derons notre querelle. »

Epernon, instruit de ce fait par le roi lui-même, se présenta chez le maréchal, fit excuse du passé, demanda son amitié et lui offrit la sienne. « Allez, lui dit le vieux guerrier avec « sa franchise ordinaire, je ne veux d'autre sa-« tisfaction que celle que vous me donnez au-« jourd'hui, de vous voir si soumis aux ordres « de votre maître. Vous m'offrez, dites-vous, « vos services;...je les accepte et vous offre « aussi les miens. Allons, continua-t-il en l'em-« brassant, combattons à l'envi, de tout notre « cœur, pour la gloire du meilleur de tous les « maîtres, ainsi que pour le salut de la patrie, « dont les méchants ont juré la ruine.... « Quand nous aurons rendu la paix à la Fran-

« ce, nous disputerons à qui se surpassera en
« générosité. »

L'attachement aussi noble qu'inviolable de ce grand homme pour la personne de son souverain s'est perpétué dans ses descendants.

Voici son épitaphe par un auteur anonyme :

Ici gît le brave d'Aumont,
Qui, dès son jeune âge, en Piémont,
Sous Brissac, montra sa vaillance ;
Et depuis, aux plaines d'Ivry,
En secondant le grand Henri,
Hâta le bonheur de la France.
Constamment fidele à ses rois,
Son bras étendoit leurs domaines,
Lorsqu'un plomb mortel près de Rennes
Vint mettre un terme à ses exploits.

LA BRAVOURE JOINTE AU GÉNIE.

L'ABBÉ Chappe, né à Mauriac en Auvergne en 1722, de l'académie des sciences, s'est immortalisé par ses deux voyages pour l'observation du passage de Vénus sur le disque du soleil, l'un à Tobolsk dans la Sibérie, en 1761, l'autre en Californie, en 1769.

Le détail des obstacles et des dangers multipliés qu'il eut à vaincre dans le cours de ces

deux voyages, et sur-tout du premier, sont de nature à étonner les ames les plus intrépides, et la constance avec laquelle il les surmonta, à prouver qu'il n'est rien d'impossible pour ceux qu'anime le vrai zele joint à la gloire de se distinguer dans la carriere où le génie se croit appelé.

Un exemple suffira pour en convaincre.

L'abbé Chappe, endormi de fatigue, abandonné la nuit par ses gens dans le fond de la Sibérie, à son réveil se trouva seul dans son traîneau, au milieu d'un désert de glace, sans vivres et loin de toute espece d'habitation.... Il reprend pourtant courage, marche au hasard, s'abyme dans un trou rempli de neige, s'en tire par miracle, apperçoit dans le lointain une foible lumiere, la suit, arrive, retrouve ses gens, les réveille, leur pardonne, et poursuit sa route.

Il approche enfin de Tobolsk. Il ne restoit que trois rivieres à passer; mais tout annonçoit le dégel; on voyoit l'eau par-tout. Les postillons refusent le service : il les enivre d'eau-de-vie, et traverse les deux premieres. A la derniere il éprouve les refus les plus insurmontables. Le voyageur, indigné, entre chez le maître de poste en tenant à la main son ther-

mometre, que la chaleur du poële fait monter, au grand étonnement des spectateurs.

L'abbé, qui s'en apperçoit, saisit la circonstance, leur fait dire par son interprete qu'il est un grand magicien; que l'instrument qu'il porte l'avertit de tous les dangers; que si le dégel étoit à craindre, l'animal qu'il renferme, étant exposé au grand air, ne descendroit pas: mais que si la glace est encore forte, il descendra au-dessous d'une ligne qu'il marque avec le doigt. Il sort alors; tous le suivent en foule, et le thermometre descend.... Pleins de surprise et d'admiration, les postillons se hâtent d'obéir, et la riviere est traversée malgré la glace fléchissant sous le poids du traîneau ainsi, que menaçant à chaque instant de se rompre et de l'engloutir.

Cet intrépide abbé est mort en Californie en 1769, après avoir fait sa seconde et derniere observation.

Voici l'épitaphe un peu énigmatique qu'il a inspirée à l'éditeur :

Ci repose un mortel aimable,
Savant, modeste, infatigable,
De Vénus ardent Sigisbé;
Qui deux fois, pour au loin la suivre,
Au risque de n'y pas survivre,

Dans ce service a succombé.
Priez Dieu pour le pauvre abbé !

ANECDOTES HISTORIQUES

Concernant le brave capitaine THUROT (1).

Si tout héros a droit d'échapper à l'oubli,
Fais revivre son nom, toi qui fus son ami !

C'EST en partant de ce devoir que nous allons rappeler ce qu'a dû la France à ce jeune et brave marin dont le souvenir eut droit aux éloges de ses rivaux et de ses ennemis mêmes.

Fils d'un maître des postes de Nuits en Bourgogne, ses parents desiroient en faire un religieux ; mais le jeune homme, qui se sentoit une autre vocation, s'étant sauvé, se rendit comme il put à Boulogne sur mer, où il s'embarqua en qualité de mousse, et parvint par degrés à commander quelques navires marchands.

On a prétendu que, pendant la guerre de 1741,

(1) L'éditeur se croit d'autant plus fondé à demander grace pour la longueur apparente de cet article, quoique très intéressant, qu'il ne peut se refuser au plaisir, toujours nouveau pour lui, d'avoir eu le bonheur de contribuer, ainsi qu'il est notoire, à tirer de l'oubli ce jeune et vrai marin, que la mort n'a enlevé que trop tôt pour la gloire et le bonheur de la France.

il avoit servi en qualité de chirurgien sur des corsaires de Dunkerque et qu'il fut fait prisonnier par les Anglois.

Quant à la premiere partie de cette assertion, nous la croyons au moins douteuse. A l'égard de l'autre, il est sûr que Thurot étoit prisonnier à Douvres lorsque le maréchal de Belle-Isle fut mené en Angleterre, et qu'il trouva les moyens de lui écrire pour le supplier de s'intéresser à sa délivrance.

Il est également certain que les salves du canon de Douvres lui ayant appris le départ de ce seigneur qui revenoit en France, Thurot, qui se voyoit oublié, eut assez d'industrie, non seulement pour briser ses fers, mais pour s'emparer, la nuit même, d'un petit bateau, au moyen duquel se livrant, quoique seul, à sa destinée, il arriva le lendemain à Calais, où il se présenta au maréchal, alors à table chez le président de Thosse, et qui, en admirant le courage de ce jeune marin, dès cet instant devint son protecteur.

Thurot, qui dès long-temps avoit juré de se venger des mauvais traitements qu'il avoit éprouvés de la part des Anglois, se signala depuis et plus d'une fois contre eux, autant que la foiblesse des navires qu'il commandoit le

pouvoit permettre, mais cependant assez pour se faire un nom, qui lui mérita, en 1757, l'estime du public, au point de lui faire donner le commandement de trois frégates bâties exprès et armées pour lui à Saint-Malo. Ce ne fut pourtant qu'avec deux de ces mêmes frégates qu'il fit un grand nombre de prises dans les mers du nord, et gêna, du propre aveu des Anglois, leur commerce pendant plus de dix-huit mois, sans qu'il leur fût possible de parvenir à s'emparer de ces deux vaisseaux. Ce fut au retour de cette campagne glorieuse que la cour lui confia, en 1759, cinq frégates destinées à tenter une descente et à prendre poste en Irlande; où, après avoir surmonté les plus grands et les plus incroyables obstacles, il étoit parvenu à remplir l'objet de sa mission par la prise de la ville et du fort de Carickfergus; lorsque la défaite du maréchal de Conflans et l'approche des forces angloises l'ayant forcé d'interrompre ses succès ainsi que de revenir en France, il fut attaqué vis-à-vis l'isle de Man et tué d'un coup de canon, dans un combat aussi long et aussi disproportionné que sanglant, dans la trente-quatrieme année de son âge.

Intelligence, activité jointe au courage, amour de la gloire et de la patrie, avec un cœur aussi

généreux que noble, sont les qualités qui distinguerent ce très regrettable marin.

On en a vu pour preuve, en 1760, dans plusieurs papiers anglois existants encore, que ses vainqueurs, justes estimateurs du vrai mérite, même chez leurs ennemis, lui avoient élevé un cénotaphe dans l'isle de Man, près de laquelle s'étoit passé le combat où Thurot avoit vu terminer sa carriere.

P. S. On ne sera peut-être pas fâché de voir ici ce que l'éditeur de ce recueil écrivoit sur ce sujet, en 1769, à lady***: « Ce fut M. Cazin d'Honincton, négociant à Boulogne sur mer (et vivant encore aujourd'hui, en 1791), qui me le fit connoître. Le pauvre capitaine, alors en disgrace chez le maréchal de Belle-Isle (1), étoit logé à Paris, rue d'Orléans, au petit hôtel de Nevers, malade et presque sans secours. J'eus assez d'instinct pour entrevoir tout ce qu'il valoit. Il m'intéressa; je m'attachai à lui, et l'engageai à me faire un mémoire où les idées qu'il m'avoit communiquées relativement à notre marine, alors mal menée par les Anglois, fussent mises dans tout leur jour.

(1) Par la jalousie du fameux Foulon, alors secrétaire de ce seigneur, et qui depuis....

« M. Chauvelin, intendant des finances, qui aimoit le mérite, sur-tout chez ceux qui pouvoient être utiles à l'état, trouva le mémoire lumineux, le lut à M. de Machault, alors ministre de la marine, qui s'empressa d'accueillir et d'employer utilement ce capitaine, à la mémoire duquel mylady, quoique bonne angloise, daigna s'intéresser (1). »

Voici enfin ce que mandoit la marquise de Pompadour au maréchal de Belle-Isle, à l'occasion de ce brave homme :

À Versailles, le .... décembre 1759.

« Je suis bien sensible à la catastrophe de ce pauvre Thurot. On m'a recommandé sa famille; et, malgré le malheur des temps, je ferai mon possible pour la consoler un peu de la perte de ce brave homme, qui méritoit un meilleur sort. Il a fait des prodiges avec deux frégates, et tenu en échec les flottes angloises pendant plus d'un an (2), sans compter tout

(1) Ce qui frappa le plus MM. Chauvelin et de Machaut étoit un mémoire particulier et de la plus grande importance, dont nous parlerons ci-après.

(2) Voyez le Journal historique de cette campagne, en 1757 et 1758, chez Cuissart, libraire, quai de Gèvres, 1760.

ce qu'il venoit de faire. J'ai dans l'idée que, s'il eût eu le commandement de la flotte de Brest, les choses auroient pris un meilleur tour. Il a vécu et il est mort en héros. Les Anglois mêmes le craignoient et l'admiroient. C'en est assez pour sa gloire, mais ce n'en est pas assez pour celle de la France. Il étoit la derniere espérance de notre marine, et malheureusement il n'est plus. Je le regrette : je veux prendre soin de sa famille. Les grands hommes sont rares ; il faut honorer leur mémoire, et inviter par là les autres à le devenir. »

Qu'on juge maintenant jusqu'où Thurot eût pu aller s'il eût eu le bonheur de revenir en France !

Voici l'épitaphe que lui fit dans le temps l'éditeur :

FUNESTE aveuglement du sort qui nous conduit !
Hélas ! dans l'éternelle nuit,
Jeune, après mille exploits, Thurot vient de descendre.
Anglois, qui redoutiez son nom quoique nouveau,
Vos regrets à sa gloire élevent un tombeau :
D'un héros malheureux vous honorez la cendre....
C'est dignement jouir d'un triomphe si beau !

DE LA PLACE.

SUITE

SUITE

D'anecdotes très peu connues concernant le capitaine Thurot, *où l'on verra les causes du renvoi d'un ministre des finances.*

Après sa longue et glorieuse campagne sur les côtes d'Ecosse et d'Irlande, en 1757 et 1758, ce brave et jeune marin étoit de relâche à Flessingue à faire réparer ses frégates, trop délabrées pour pouvoir tenir plus long-temps la mer, et en avoit donné avis à l'éditeur.

Peu de jours après, dit ce dernier dans une lettre de lui à lady ***, j'étois prêt à me mettre au lit, lorsqu'une chaise de poste suivie de trois couriers s'arrêta à ma porte. L'un d'eux ayant demandé M. de la Place, mon domestique descendit; et je le vis quelques instants après remonter suivi de deux étrangers, qui, après s'être assurés que j'étois effectivement la personne qu'ils cherchoient, me remirent une lettre de la part du capitaine Thurot, dont l'écriture m'étoit trop connue pour que je pusse en concevoir aucun doute, et dont voici le contenu:

« Les deux personnes qui vous remettront cette lettre, mon cher ami, dont le nom et la

qualité me sont connus, en vous la remettant en main propre, vous expliqueront, sur la foi de votre probité dont je me suis rendu garant, le motif secret de leur voyage à Paris. Vous sentirez sans doute combien l'objet en est intéressant, tant eu égard au bien de l'état, qu'à celui de mes armateurs et des nôtres.... Songez sur-tout combien en ceci la diligence est nécessaire, et que d'un seul jour perdu dépendra peut-être le succès d'une entreprise que la célérité seule rendra plus que probablement immanquable. »

« *P. S.* Que ceci sur-tout ne soit que pour vous seul et pour M. l'abbé de B***, nouveau ministre des affaires étrangeres, votre ancien et digne ami, à qui probablement la proposition pourra ne pas déplaire. »

Cette lecture achevée et ma porte soigneusement fermée, les deux étrangers me confierent, après m'avoir dit leurs noms, l'un desquels m'étoit bien connu, « que tous les deux étant alors membres du parlement d'Angleterre, et ayant une petite niche (1) à faire à certain comité, après avoir trouvé un prétexte

(1) A little trick.

apparent pour s'absenter pendant environ deux mois, ils étoient arrivés *incognito* à Flessingue pour s'aboucher avec le brave Thurot; qu'après avoir exigé et reçu de lui sa parole d'honneur relativement au secret auquel lui-même alloit être intéressé, ils lui avoient proposé de leur déclarer si sa petite escadre pourroit se trouver en état de reprendre bientôt la mer pour une expédition, ou plutôt pour un coup de main, qui, en ajoutant à sa gloire ainsi qu'à sa fortune, seroit également avantageuse aux personnes intéressées dans son armement.

« A quoi le capitaine leur ayant répondu que ses vaisseaux étant alors en pays étranger, il ne pouvoit se flatter de les voir réparés aussitôt qu'il le desiroit lui-même, à moins d'un secours beaucoup plus prompt que celui qu'il attendoit de la part des intéressés à son armement; mais que si l'entreprise projetée étoit de nature à pouvoir, comme avantageuse à l'état, flatter le ministre françois, il se flattoit lui-même de pouvoir en obtenir une somme suffisante tant pour les frais de relâche que pour l'achevement des réparations de ses frégates.

« Nous lui déclarâmes alors, continuèrent « mes deux Anglois, que la flottille angloise de « la baie d'Hudson arrivant assez régulière-

« ment chaque année aux Orcades vers la fin
« d'avril, d'où elle reprend, dans les premiers
« jours de mai, sa route pour l'Angleterre,
« rien n'étoit plus aisé que d'aller, ou l'y sur-
« prendre, ou y attendre son arrivée, ainsi que
« de s'emparer des pelleteries dont elle est
« chargée, et dont la valeur est toujours un
« objet de six ou sept millions. D'où il étoit à
« présumer que le ministre des affaires étran-
« geres, flatté de pouvoir contribuer au succès
« d'une capture de cette espece, ne pourroit
« guere se refuser à disposer celui des finances
« à faire compter les cent mille écus dont il
« s'agissoit au sieur Merlin, armateur des fré-
« gates, et qui, pour cet effet, dès le jour sui-
« vant devoit les venir joindre à Paris.

« Vous pouvez même, monsieur, ajouterent
« les deux Anglois, pour prévenir les doutes
« que pourroit former l'abbé de Bernis, tant
« sur la vérité que sur la solidité de nos pro-
« messes, lui dire (et au besoin nous le lui cer-
« tifierons) que notre intention, ainsi que
« nous en avons fait part à M. Thurot, est de
« nous embarquer avec lui, en consentant à
« être tous les deux jetés à la mer, au cas que
« l'avis que nous lui avions donné se trouvât
« faux.

« Ainsi voyez, monsieur, attendu qu'il n'y
« a pas un moment à perdre, voyez si vous
« croyez pouvoir, dès demain matin, vous ren-
« dre à Versailles pour faire part à M. l'abbé
« de Bernis de nos propositions, sur lesquelles
« nous vous prions, en prenant congé de vous,
« de vouloir bien, demain au soir, nous venir
« donner des nouvelles à l'hôtel royal, rue de
« Richelieu, où l'on est allé arrêter notre lo-
« gement. »

D'après ceci le lecteur doit sentir avec quel plaisir je me rendis le lendemain à Versailles chez le nouveau ministre des affaires étrangeres; qui, aussi ravi que moi d'un évènement qui ne pouvoit que procurer, à si peu de frais, un avantage de cette espece à la France, ne balança pas un instant à me charger d'une lettre de sa main pour son confrere le ministre des finances et de la marine; et qui, également ravi de la nouvelle, ne me remit pas plus loin qu'au lendemain pour venir, avec l'armateur, rece-cevoir de lui le mandat nécessaire pour aller toucher les trois cents mille livres au trésor royal.

On présume également avec quel plaisir je me vis accueilli par les deux Anglois, ainsi que par M. Merlin, qui venoit d'arriver chez eux,

lorsqu'à mon retour de Versailles je leur fis part de l'heureux succès de ma mission!...

Mais, chose à laquelle le lecteur ne s'attend pas plus que je ne m'y attendois moi-même, c'est qu'en arrivant le lendemain au rendez-vous donné, accompagné de l'armateur, ce même ministre se trouva, non seulement invisible, mais inaccessible pour nous pendant trois jours entiers!... Ce qui paroîtra sans doute plus incroyable encore, c'est qu'après m'être procuré sur ce sujet, de la part de M. l'abbé de Bernis, la lettre la plus pressante pour M. de Moras (car il faut bien enfin le nommer), cette lettre, que je lui fis remettre par un de ses plus intimes secrétaires, ne produisit pas plus d'effet que nos visites réitérées à son hôtel, tant à Versailles qu'à Paris!

Je ne réussirois que difficilement à peindre l'excès de la surprise, pour ne pas dire de l'indignation, que ce procédé de la part d'un ministre françois sut inspirer aux Anglois;... je me borne à dire qu'après avoir appris qu'il devoit le jour suivant donner audience à certain nombre de personnes auxquelles il ne la pouvoit plus refuser, je parvins, en graissant ce qu'on appelle certaines pattes, à pénétrer enfin jusqu'à lui; et qu'au moment où il m'apper-

çut : « C'est encore vous, monsieur, s'écria-t-il « avec humeur, c'est encore vous qui venez me « relancer jusqu'ici? — Oui, monsieur, répon« dis-je avec la plus froide et la plus honnête « fermeté; oui, monsieur, c'est moi qui viens « insister sur l'accomplissement de la promesse « que vous m'avez faite, il y a trois jours, en « qualité de ministre du roi, eu égard à l'af« faire la plus pressante et la plus utile à l'état. »

A ces mots, faits pour fixer l'attention de l'audience entiere, le ministre, en perdant toute espece de retenue, s'écria, en se servant des expressions les moins mesurées, que si je ne sortois dès l'instant même il me feroit conduire à la Bastille. « A la Bastille! répliquai-je avec « indignation; sachez que je vous en défie!... « Vous oubliez quels sont les auteurs de ma « mission auprès de vous : ma justification se« roit votre perte. »

Alors, achevant de perdre la tête, il appela les Suisses, et alloit sans doute me faire arrêter, lorsque, fixant d'un œil de pitié ce ministre, si peu fait pour l'être, je m'écriai ensortant : *O tempora! o mores!*

A cette exclamation, toute l'assemblée part d'un éclat de rire. Cette saillie passe de la salle d'audience jusques dans l'œil-de-bœuf, et de là

dans les appartements. Sur quoi je retournai, le soir même, à Paris, où j'appris, dès le surlendemain, le renvoi de ce ministre.

Je dois ajouter à ceci que M. de Boulongue, nommé à sa place, me fit l'honneur de m'écrire, le jour même de sa nomination, de vouloir bien passer le lendemain, vers dix heures du matin, chez lui, avec l'armateur du capitaine, auquel il fit remettre les trois cents mille livres demandées : mais que, par une fatalité aussi remarquable que déplorable, l'escadre du pauvre Thurot, sur laquelle s'étoient embarqués les deux Anglois, apprit, en arrivant aux Orcades, que la flottille de la baie en étoit repartie pour l'Angleterre depuis trois jours.

N. B. L'éditeur doit encore ajouter que si ce ministre eût laissé postérité, il ne se seroit pas permis de rappeler ici le souvenir de cette singulière anecdote, aujourd'hui probablement ignorée de presque toute la génération présente.

Un trait de générosité vraiment angloise, que l'éditeur vient de se rappeler; c'est que, dans le premier essor du sentiment de leur reconnoissance envers M. l'abbé de Bernis, les deux étrangers me prierent de lui confier de leur

part, et sous le sceau du plus grand secret, « que le comité dont ils étoient membres disposoit annuellement d'un fonds de cinq millions pour gagner des traîtres, tant dans nos bureaux que dans nos ports de mer;... et de là nos mauvais succès de toute espece! »

Dieu nous garde pourtant qu'on croît que notre intention soit d'avoir eu celle d'inculper ici M. de Moras!... qui, bien que d'ailleurs rempli de probité, étoit, ainsi que presque tous ses confreres le furent toujours, plus ou moins dépendant de la bureaucratie.

L'anecdote suivante, concernant le même capitaine Thurot, est également aussi vraie, et peut-être plus intéressante encore que celles qu'on vient de lire, et prouvera probablement sans réplique à quel point l'avis secret donné par les deux membres du comité du parlement anglois étoit aussi vrai qu'important pour la France.

AUTRE TRAIT HISTORIQUE CONCERNANT LE CAPITAINE THUROT.

Coup d'état manqué.

J'ai dit dans le premier article des anecdotes concernant ce jeune et brave marin, alors en disgrace chez son protecteur, le maréchal de Belle-Isle, « que, l'ayant trouvé malade et presque sans secours, je m'intéressai à lui, et l'engageai à me faire un mémoire où les idées qu'il m'avoit communiquées relativement au mauvais état de notre marine fussent mises dans tout leur jour, etc. »

C'est de ce mémoire, ainsi que de la façon dont il fut accueilli, tant par feu M. Chauvelin que par M. de Machaut, que des raisons, qui, maintenant ne subsistent plus, me permettent enfin d'entretenir mes lecteurs; bien entendu que ce sera sans risquer de trahir le secret de l'état, qui, pour tout bon François, sera dans tous les temps toujours également sacré.

J'ajoute à ce préliminaire que Thurot avoit accueilli l'idée de ce mémoire avec d'autant plus d'empressement, qu'il avoit à se plaindre de tout ce qu'il avoit eu à souffrir dans les pri-

sons et les cachots d'Angleterre, en qualité de prisonnier de guerre.

Mais si ce que nous faisons gloire de devoir à l'état ne peut nous permettre d'articuler précisément quel fut l'endroit particulier choisi par Thurot pour le véritable objet de l'expédition projetée ; nous pouvons du moins, pour achever de mettre le sceau à sa gloire, en faire sentir toute l'importance, en partant de la lettre suivante, qu'il écrivit au ministre au moment où il vit son projet complètement agréé, et que les ordres pour en hâter l'exécution étoient sur le point d'être expédiés dans les différents ports de mer qu'il avoit désignés pour concourir pareillement aux préparatifs de son entreprise.

MONSEIGNEUR,

« Si le secret est l'ame des grandes affaires, c'est sur-tout de celles qui, par leur nature, intéressent des nations entieres, et dont l'indiscrétion, la jalousie, l'intérêt personnel, ou la rivalité d'une seule personne, peuvent faire manquer le succès. L'embarquement du prétendant à Dunkerque, commandé par le chevalier de Forbin, a autrefois manqué par la secrete jalousie de deux ministres du roi.

« L'entreprise projetée ne peut, par cette raison, être confiée à deux personnes. S'il faut nécessairement qu'elle passe au conseil, on peut presque la regarder comme échouée.

« Il suffit, à ce que j'ose présumer, monseigneur, qu'un succès de cette importance puisse non seulement annoncer trente années de paix, mais encore combler un ministre de gloire, pour n'avoir pas droit de plaire à tout le monde.

« C'est en partant de cette grande vérité, monseigneur, qu'on ose imaginer qu'il conviendroit peut-être que le ministre qui aura jugé devoir le mettre à exécution, en fît d'abord part au roi seulement; et qu'à supposer que sa majesté le goûtât, comme on l'espere, ce ministre lui insinuât des craintes vagues sur le très probable ébruitement de l'entreprise, au cas qu'elle fût confiée à plus d'une personne.

« Le respectable ministre, en ce cas, ne pourroit-il pas proposer à sa majesté l'expédient d'un contre-projet, dont l'apparence fût frappante et dont les bases fussent assez séduisantes pour en imposer au grand nombre?

« On demanderoit pour ce contre-projet, dont l'objet pourroit être d'aller attaquer Douvres, Chattam, ou l'Acadie, huit mille hommes,

tant à Calais qu'à Boulogne sur mer, et autant au Havre de-Grace. Il faudroit même que ces troupes y fussent par avance; et que, sous prétexte d'avoir à partir au premier vent favorable, elles eussent ordre de se tenir prêtes au premier ordre du ministre de la marine.

« On ne demanderoit pas de vaisseaux de guerre pour cette expédition simulée, sous prétexte de ne vouloir pas exposer notre marine; et qu'à cause de la proximité des lieux que l'on supposeroit vouloir surprendre, on prétendroit n'avoir besoin que de navires marchands et de transport.... C'est ce que l'auteur du vrai projet se propose de rendre aussi plausible que vraisemblable dans un plan mûrement raisonné, si le ministre adopte l'expédient que la pureté jointe à la vivacité de son zele lui fait prendre la liberté de proposer à sa grandeur. »

Réflexions importantes.

« 1°. Pas un instant à perdre; attendu que, quelque diligence que l'on fasse, il faut au moins deux mois et demi pour que l'expédition puisse être absolument prête.

« 2°. Pour s'assurer du secret et prévenir les perquisitions des personnes curieuses, inté-

ressées ou jalouses, il conviendroit de ne présenter au conseil ce contre-projet, qu'environ quinze jours avant le départ de l'escadre.

« 3°. Que, si le vrai projet de cette entreprise est adopté, il doit faire écarter tous les autres; attendu que sa seule réussite sera suffisante pour mettre les Anglois non seulement à la raison, mais leurs alliés même, soit déclarés soit secrets, et nous faire obtenir tout ce que nous croirons devoir exiger d'eux : que même, à supposer que l'entreprise vînt à manquer, nous n'en tirerions pas moins un grand avantage, en ce qu'ils se verront forcés de rappeler et de rassembler toutes leurs forces pour mettre leurs côtes en état de défense, dans la crainte d'une invasion ou d'une autre entreprise de même espece; ce qui nous procureroit le temps nécessaire pour rétablir notre marine ainsi que nos affaires en Canada et dans nos colonies. »

Cette lettre, où l'on voit la prudence, la bravoure et le génie marcher d'un pas égal, obtint auprès du ministre et du souverain, auquel elle fut communiquée, tout le succès qu'avoit pu desirer son auteur. Le monarque, ravi de trouver l'occasion de se venger de la perfidie des Anglois, qui, sans déclaration de

guerre, nous avoient enlevé tant de vaisseaux et de navires marchands, promit non seulement le secret au ministre, mais l'autorisa à presser vivement l'exécution de l'entreprise, sans même qu'elle passât au conseil.

Thurot, réflexion faite, n'étoit pourtant pas encore aussi tranquille qu'il eût voulu l'être, et il n'étoit pas le seul qui fût dans la crainte. On connoissoit le foible du monarque pour certaine favorite, incapable pourtant de le trahir, mais peut-être assez timide pour ne pas chercher à calmer ses craintes eu égard aux suites de l'entreprise, qui probablement lui avoit été confiée, en consultant deux marins distingués dont elle se croyoit sûre....

L'évènement dont il nous reste à rendre compte ne tarda guere en effet à justifier nos craintes.... Thurot, qui avoit des yeux partout, instruit à n'en pouvoir douter d'une conférence particuliere entre cette dame et les deux personnes, dont l'une lui étoit plus que suspecte, vole chez le ministre, lui fait part, en frémissant, de sa découverte, et lui annonce avec douleur qu'il regarde l'entreprise comme absolument manquée.

On apprit effectivement environ quinze jours après, par les papiers anglois, que le duc de

Cumberland, frere du roi d'Angleterre, étoit parti de Londres pour aller visiter tous les ports et chantiers du royaume, et y ordonner toutes les réparations qui lui paroîtroient nécessaires.

N. B. Qu'on juge, d'après cette cruelle et déplorable aventure, si, environ deux ans après, il nous fut permis de douter de ce que nous confierent les deux membres du parlement d'Angleterre pour en instruire M. l'abbé de Bernis, relativement aux cinq millions par an à la disposition d'un comité pour gagner des traîtres dans nos bureaux, dans nos ports ainsi qu'ailleurs!... Et fut-il jamais argent mieux employé?

Réflexion consolante.

Quel plaisir de pouvoir enfin rendre à son gré
Le vrai tribut qu'on doit au mérite oublié!

De la Place.

Possesseur des mémoires et plans qui constatent l'authenticité de cette entreprise, aussi utile à la France que digne non seulement de l'estime mais de l'admiration des vrais connoisseurs en cette partie, nous ne craignons pas de nous voir démentis sur aucun de ces faits.

Nous croyons enfin ne pouvoir mieux finir cet

cet article que par les vers suivants, adressés, en 1760, aux nombreux détracteurs du brave Thurot, dont le péché originel étoit de n'être pas né gentilhomme :

Vous, dont l'altiere vanité
Subjugua trop long-temps notre simplicité,
Qui, jaloux de Thurot et blessés de sa gloire,
Osez, après sa mort, obscurcir sa mémoire,
Pourquoi vous prévaloir de vos titres altiers,
S'il fut digne en effet du sang qui vous fit naître?
Allez vieillir en paix dans vos tristes foyers;
Ou, sans vous avilir en rongeant ses lauriers,
Pour fronder un héros, tâchez d'apprendre à l'être.

D. L. P.

Autre épitaphe du même.

JEUNE et trahi par la victoire,
Ci gît l'intrépide Thurot;
Qui vécut assez pour sa gloire,
Et pour l'état mourut trop tôt.

Par le même.

C.

CARDINAL MINISTRE ET CITOYEN.

Rara avis in terris!

George d'Amboise, premier ministre de Louis XII, mourut en 1510, à l'âge de cinquante ans.

Ce n'étoit point ce qu'on appelle un grand homme; mais son zele et ses vertus suppléerent à ses lumieres. Il rendit les François heureux et conserva la gloire qu'ils avoient acquise. Il ne posséda jamais qu'un seul bénéfice, dont il consacroit même les deux tiers au soulagement des pauvres et à l'entretien des églises.

Son ambition étoit d'être pape; mais ce n'étoit, disoit-il, que pour travailler à la réforme des abus et à la correction des mœurs alors très corrompues. On dit qu'il répétoit souvent à un frere infirmier qui le servoit dans la maladie dont il est mort: « Frere Jean, que n'ai-je été « toute ma vie frere Jean! »

Jules II, homme ambitieux, violent, né pour les affaires et sur-tout pour la guerre, et qui se

regardoit moins comme le successeur du premier des Apôtres que du premier des Césars, avoit eu pour concurrent à la tiare le vertueux d'Amboise, dont la mémoire est encore adorée des François. D'Amboise avoit vingt-quatre voix, son rival n'en avoit que dix-neuf, lorsque ce dernier saisit les clefs en déclarant avec audace « qu'il formeroit plutôt un schisme que d'abandonner ses prétentions ». L'idée seule d'un schisme alarma la piété sincere de d'Amboise, qui sacrifia volontiers ses droits à la paix de l'église.

L'orgueilleux pontife Jules étoit à peine élu, que, passant sur le pont du Tibre, il jeta dans le fleuve les clefs de S. Pierre, et demanda l'épée de S. Paul.

Epitaphe de d'Amboise.

Ci gît ce cardinal qui, sans être un génie,
A prouvé qu'un ministre actif et vertueux,
En bornant ses desirs au bien de sa patrie,
D'accord avec son roi peut rendre un peuple heureux.

AVIDES COURTISANS CONFONDUS.

Le roi Louis XI, ayant reçu en présent une somme de dix mille écus d'or, somme alors

très considérable, les fit étaler sur un grand bureau ; et pour animer les desirs ainsi que les espérances des courtisans qui l'entouroient : « Voilà bien de l'argent, messieurs, leur dit-il ; « c'est un présent que l'on m'a fait, et que, dès « là, je ne veux point qui entre dans mes cof- « fres... ainsi ceux qui m'ont bien servi n'ont « qu'à parler. »

Chacun alors ne manqua pas de détailler et d'exagérer tous les services qu'il disoit avoir rendus à l'état, et d'établir en conséquence les droits qu'il croyoit avoir sur les dix mille écus d'or.

Morvilliers seul, les yeux baissés, ne disoit rien.

« Eh quoi donc ! mon chancelier, lui dit le « roi, dédaignerez-vous de faire ainsi que ces « messieurs, de bien exalter vos services ? — « Sire, c'est que je suis moins occupé d'obte- « nir de nouveaux bienfaits de la part de votre « majesté, que de me rendre plus digne en- « core de ceux dont elle m'a déja comblé. — « Oh ! oh ! mon chancelier n'a donc besoin « de rien ?... Je suis vraiment ravi d'avoir un « homme si riche à mon service. »

A ce propos les courtisans se félicitoient déja d'être bien sûrs que le chancelier ne dimi-

nuiroit rien de la somme que chacun d'eux convoitoit ; lorsque le roi, se tournant tout-à-coup vers le modeste magistrat : — « Monsieur, « lui dit-il d'un ton grave et imposant, per« mettez que j'ajoute cette somme à vos ri« chesses. — Et vous, messieurs, continua-t« il avec un sourire ironique, vos services « sont si grands, qu'il faut en remettre la ré« compense à une plus grande occasion. »

COUP-D'OEIL DU GRAND CAPITAINE.

François Henri de Montmorenci, duc de Luxembourg (fils du fameux comte de Bouteville qui eut la tête tranchée en place de Greve, sous Louis XIII, pour s'être plus d'une fois battu en duel,) avoit un caractere très distinctif parmi les grands hommes de guerre de son siecle. C'étoit le premier coup-d'œil qui le faisoit juger d'une maniere infaillible des mouvements d'une armée ennemie : la précision et la justesse avec lesquelles il dirigeoit les mouvements de la sienne, l'étendue de son génie, qui lui présentoit tous les moyens de vaincre, une exécution rapide, qui jamais ne laissoit à l'ennemi le temps de se reconnoitre, ont toujours assuré ses plus grands succès.

Les batailles de Senef, de Fleurus, de Lens,

de Steinkerque, de Nerwinde, et nombre d'autres exploits, ont immortalisé la gloire de ce grand capitaine, mort en 1695, à 67 ans.

La cathédrale de Paris fut remplie de drapeaux ennemis pris à Steinkerque.

Luxembourg s'y étant rendu quelque temps après avec le prince de Conti pour une cérémonie publique, cé prince s'écria, en écartant la foule, qui embarrassoit la porte : « Messieurs, laissez donc passer le tapissier de « Notre-Dame. »

Voltaire a dit de lui, dans la Henriade :

Malheureux à la cour, invincible à la guerre,
Luxembourg de son nom remplit toute la terre.

C'est ainsi qu'un grand poëte fait, en deux mots, l'épitaphe d'un grand homme.

COMBAT AUSSI GOTHIQUE QUE BARBARE,

OU

LE RAVISSEUR PUNI,

ANCIENNE ANECDOTE FRANÇOISE.

Savoir se battre avec avantage devoit être, du temps de nos ancêtres, le point d'éducation le plus important. De quelque horreur qu'un

homme se fût rendu coupable, il recouvroit sa liberté, qui plus est, son honneur, s'il triomphoit de son ennemi..... Quelle preuve d'innocence, bon Dieu! que celle qui se tiroit d'un meurtre!

Un malhonnête chevalier, nommé Charles le Gris, étoit écuyer ou même favori de Pierre, duc d'Alençon (1), et avoit tout pouvoir sur l'esprit de son foible maître.

Ce que nous appelons aujourd'hui *les roués* pénétrerent toujours plus avant que d'autres dans la confiance des grands. On en pourroit rapporter deux raisons: l'une, c'est qu'étant également vicieux, ils sont obligés de se déguiser avec d'autant plus de soins; l'autre, c'est qu'étant sans principes, aucun sacrifice ne leur coûte, quand il s'agit de parvenir à la fortune.

Celui dont il s'agit ici abusa de cette même faveur pour commettre un crime dont l'impunité lui sembloit assurée.

Un autre chevalier de ses amis, nommé Jean de Carrouge, officier comme lui du duc d'Alençon, étoit allé faire un voyage à la Terre-Sainte: c'étoit l'acte de dévotion à la mode dans ce

(1) Pierre II, surnommé le Noble, mort en 1404.

temps-là ; et ce voyage, aussi pénible que dispendieux, étoit regardé comme une espece d'obligation que personne, et sur-tout parmi la noblesse, ne se dispensoit presque jamais de remplir.

Avant que de partir, Jean de Carrouge avoit ordonné à sa femme d'aller, pendant son absence, vivre à la campagne dans son château d'Argenteuil, sur les frontieres du Perche; et son épouse, aussi honnête qu'aimable, s'étoit très volontiers soumise à cette loi.

Ensevelie au fond de ses tourelles, elle y vivoit dans la solitude la plus complete, où elle ne cherchoit à charmer l'ennui de son veuvage qu'au milieu de ses femmes et des légers travaux de son sexe; lorsqu'une nuit, Jacques le Gris, que ses charmes avoient dès long-temps touché, feignant de s'être égaré de sa route en traversant la forêt voisine, vint, on ne peut plus poliment, lui demander gîte jusqu'à la naissance du jour.

C'étoit le favori du prince, c'étoit l'ami de son époux. La dame le reçut en conséquence, et le fêta tout de son mieux, se tenant toutefois sur ses gardes, attendu qu'elle connoissoit l'homme, et qu'elle n'ignoroit pas les sentiments qu'il avoit eus pour elle. Aussi ne s'é-

n'écouta-t-elle pas d'abord des propos amoureux et passionnés qu'il lui tint; mais qui, par degrés, devenant plus hardis et plus licencieux, la forcerent d'y répondre de maniere à ôter toute espece d'espérance à tout autre amant que l'impudent chevalier.

Elle ignoroit, hélas! qu'en arrivant la nuit chez elle, il s'étoit rendu maître du château. Aussi ne se fut-elle pas plutôt retirée dans son appartement, qu'elle en vit la porte forcée; et que, malgré ses cris à la vue du chevalier, il ne la quitta qu'après avoir obtenu forcément d'elle ce que jamais ce monstre n'en eût obtenu sans cette insigne perfidie.

Sa passion assouvie, le lâche et coupable ravisseur quitta sa victime baignée de larmes, et se hâta de retourner auprès de son maître, où il redoubla de zele et de soins pour se rendre plus agréable encore; et d'autant plus que, sentant qu'un attentat de ce genre ne pouvoit être long-temps ignoré, il connoissoit combien il se trouveroit dans le cas d'avoir besoin de sa protection.

Cependant Carrouge arriva quelques jours après de la Terre Sainte; et les craintes de le Gris (car le remords lui étoit inconnu) n'en devinrent que d'autant plus vives.

Son épouse, ainsi que l'antique Lucrece, ne s'étoit point poignardée, n'avoit pas fait assembler ses parents et ne leur avoit point remis le soin de sa vengeance..... Silencieuse et tout entiére à sa douleur, c'est à son époux seul qu'elle apprend le malheur et la honte dont elle est accablée, en l'animant de tous les détails ainsi que de tous les motifs que peut inspirer le désespoir pour exciter l'homme offensé à la plus juste et la plus sanglante vengeance.

Le brave et sensible Carrouge, quoique presque succombant sous le poids des divers et cruels sentiments qu'excitoit en lui cette nouvelle aussi déchirante qu'inattendue, court en porter ses plaintes et demander justice au duc d'Alençon.

Mais le duc, à qui le Gris devenoit chaque jour plus cher encore, et dès là bien aise de se le conserver, ne répondit à ce malheureux époux que par des promesses vagues de réparer, autant qu'il pourroit être en lui, l'affront qu'avoit reçu Carrouge, et en l'assurant qu'il se chargeoit de l'arrangement de cette affaire, dont il étoit vraiment touché eu égard à l'une et à l'autre des parties.

Sur quoi Carrouge, furieux de voir sa vengeance trahie par un maître qu'il avoit toujours

aussi bien qu'honorablement servi; très convaincu d'ailleurs, ainsi que l'a dit depuis le grand Corneille dans quatre vers retranchés du *Cid*, que

Les accommodements n'appaisent point une ame;
Qui les reçoit n'a rien, qui les rend se diffame;
Et que de ses accords l'effet le plus commun
Est de perdre d'honneur deux hommes au lieu d'un:

quitte aussitôt le prince, vole à Paris, et présente sa requête au parlement, en implorant la justice que lui avoit déniée son maître contre l'infâme et coupable le Gris.

Mais le jugement que demandoit Carrouge n'étoit pas facile à porter. Pour mettre le tribunal à portée de pouvoir le rendre, il falloit des preuves juridiques; et rien n'est moins aisé que d'en avoir de suffisantes sur un fait de la nature de celui dont il s'agissoit. D'ailleurs un homme, et sur-tout tel que le Gris, qui, seul, croit ne pouvoir triompher que par la force, prend d'ordinaire assez bien ses mesures pour n'avoir pas de témoins à redouter... Et tel étoit le cas dans lequel le parlement avoit à prononcer. Aussi ce tribunal eût beau tourner et retourner l'affaire dans tous les sens, jamais il

ne put parvenir à se procurer aucune espece de preuves convaincantes.

L'intéressante accusatrice perdoit en vain ses efforts, ses soupirs et ses larmes : son adroit et coupable ravisseur, aussi constant que décidé dans ses réponses, se défendoit avec tant de vraisemblance, que, malgré l'ascendant que donne la vertu sur le vice, cet ascendant se trouvoit si foible contre lui, que le scélérat en imposoit presque à ses juges. Le malheur de Jean Carrouge étoit pourtant assez avéré aux yeux du public, pour que la honte qui en rejaillissoit tant sur lui que sur sa femme ne fût malheureusement que trop ineffaçable.

Dans de si cruelles circonstances il n'avoit de ressource que dans un ancien usage auquel on pouvoit encore recourir : c'étoit le combat en champ clos. Cet usage avoit ce qu'on appelle force de loi : lorsqu'un accusé ne pouvoit être convaincu, c'étoit le fer qui décidoit de son crime ou de son innocence ; et c'étoit, disoit-on, *le jugement de Dieu!...*

Admirons ou plutôt détestons la bizarrerie de cet usage, que les barbares essaims sortis du nord avoient sans doute introduit en France et dans quelques états voisins... De quelle injustice criante en effet n'étoit-il pas, sur-tout en-

vers le malheureux Carrouge!... On vante cependant la sagesse de nos peres!.. Tandis qu'il est dans la Terre-Sainte on viole sa femme : ce malheur n'étoit-il pas déja assez grand?.. Pas du tout : un préjugé d'honneur mal entendu, un usage aussi ridicule qu'en effet impie, l'oblige, sous peine de dégradation dans l'esprit public, de se battre à armes égales contre un rival, pour savoir s'il est vrai que son épouse ait été incontestablement violée ou non.... Quelle cruelle extrémité pour un militaire qui, bien que brave, mais ou mal-adroit ou trop âgé, d'être forcé de risquer sa vie contre un rival ou plus jeune ou plus exercé que lui dans le métier des armes!

Le cartel ayant pourtant été envoyé et accepté par le Gris, la place de Sainte-Catherine, derriere le Temple, à Paris (1), fut assignée pour le lieu du combat. Le roi même voulut jouir de ce spectacle, et toute la cour l'y suivit. Le champ de bataille étoit environné d'échafauds remplis d'une foule prodigieuse de personnes du plus haut rang. Le roi donna le signal; les deux champions se battirent; et Jean de Carrouge fut assez heureux pour triompher

(1) Qui aujourd'hui n'existe plus.

de son ennemi, qu'il parut plutôt immoler que combattre, ce scélérat étant probablement déja plus qu'à demi vaincu par ses remords. Le roi, la cour, le parlement, tous les seigneurs, le peuple même, demeurerent persuadés de la justice de la cause du vainqueur : on reconnut hautement la vertu de sa femme ; et le corps du vaincu, remis entre les mains du bourreau, fut traîné par les pieds depuis le champ de bataille jusqu'à Montfauçon, où il resta ignominieusement exposé sur un gibet pour servir d'exemple à ses semblables.

Cet évènement se passa vers le milieu de l'année 1357, sous le regne du roi Jean II.

P. S. Supposons maintenant que Carrouge eût succombé dans ce combat : quel eût été dans ce cas le sort de son épouse?... C'étoit elle qui avoit porté les premieres plaintes ; c'étoit sur sa parole que le combat avoit été entrepris : donc c'étoit sur elle seule que devoit tomber toute la sévérité de l'arrêt.... N'eût-il pas été bien singulier et bien barbare, qu'après avoir été violée, après en avoir fait l'humiliant aveu au parlement, après avoir porté son mari, qui auroit succombé en voulant et devant la venger, à exposer ainsi sa vie, on eût fini par la

condamner à périr d'une mort flétrissante, pour ajouter un nouveau lustre à l'innocence prétendue de son ravisseur?... Et voilà pourtant, encore un coup, ce que l'on appeloit alors *le jugement de Dieu!*

DANGER

DES MAUVAISES COMPAGNIES.

Deux jeunes gens, étroitement liés dès l'enfance, avoient été entraînés dans le vice par la fréquentation de la mauvaise compagnie pendant le temps que leurs études les retinrent dans la capitale.

Rappelés en province par leurs parents, une petite ville leur parut un théâtre trop resserré pour leurs plaisirs. Il employerent d'abord la séduction et tous les moyens que l'esprit de débauche peut suggérer pour rendre toute la jeunesse du lieu de leur naissance complice de leur libertinage; ils étendirent même jusques dans les environs la scene de leurs infâmes amusements.

Un soir, après avoir passé la journée dans un bourg du voisinage, ils traversoient un bois, lorsque l'idée vint à l'un d'eux de se dédommager sur le premier passant de la dépense où

leur mauvaise conduite les avoit entraînés. « La débauche affaisse l'esprit, détruit tous les principes, et rend insensiblement l'ame moins susceptible de la honte d'une bassesse; on en vient même bientôt au point de n'être plus révolté de celle des crimes les plus affreux. »

Le plus jeune des deux amis, nommé Martel, étoit né vertueux; le goût des plaisirs ne tenoit encore qu'à ses sens, sans avoir corrompu son cœur.

Martel frémit de la proposition de son compagnon : mais, quoiqu'incapable de partager le forfait de son ami, il n'eut pas la force suffisante pour l'arracher à ce funeste dessein, et, pour comble de malheur, l'occasion se présenta bientôt de le mettre à exécution.

Une vieille fermière accompagnée de sa fille étant venue à passer, l'indigne ami de Martel conçut aisément que leur voiture, qui sans doute avoit porté des provisions à la ville voisine, les en ramenoit avec de l'argent.

Les approcher et les menacer l'épée à la main ne fut que la même chose pour le jeune scélérat; et tomber évanoui à ce spectacle fut le sort du pauvre Martel.

Bientôt après, une jeune personne qui fuyoit dans l'obscurité, en le heurtant du pied, lui rendit

rendit l'usage de ses sens. En se relevant avec vivacité il redoubla la frayeur de cette infortunée, dont pourtant il apprit, par des mots entrecoupés qu'il lui arracha, que son ami avoit poursuivi et atteint les voyageuses; qu'après avoir grièvement blessé la vieille femme, il s'étoit emparé de son argent; et que cette jeune fille alloit à une chaumiere voisine chercher du secours pour sa mere.

Martel, hors de lui-même, effrayé des crimes qui venoient de se commettre, n'en fut que d'autant plus attendri en faveur de l'aimable fille qui lui en racontoit les circonstances. Mais les dangers que couroit son indigne ami l'engagerent à prier cette jeune personne de ne pas aller plus loin, offrant de donner à sa mere tous les secours dont elle pourroit avoir besoin, et de les reconduire ensuite jusques chez elles.

Arrivés à la voiture, ils trouverent la bonne femme expirante; et, pour redoublement d'infortune, la maréchaussée arrivant l'instant après, le très innocent Martel fut regardé comme l'assassin et conduit dans les prisons.

Le témoignage de la malheureuse orpheline fut le seul obstacle qui empêcha les juges de le condamner comme atteint et convaincu

du meurtre ; elle étoit même soupçonnée d'en avoir été complice ; et si le coupable n'avoit pas eu l'imprudence de venir dans les cachots visiter l'ancien compagnon de ses débauches, le pauvre Martel se seroit peut-être vu la triste victime des apparences qui déposoient contre lui.

Mais le hasard, ou plutôt la providence, voulut que la jeune villageoise apperçût et reconnût l'assassin dans la prison : sur quoi elle s'écria « que c'étoit par son supplice, et non « pas celui de Martel, que la mort de sa mere « devoit être vengée.... » ce qui ne tarda guere à être exécuté.

Martel, depuis sa détention, avoit eu la liberté de voir l'aimable et intéressante personne que son détestable compagnon avoit plongée dans le deuil le plus légitime. Il avoit ignoré jusques-là les douceurs que promet la société d'une personne vertueuse. Celle-ci ne manqua pas de lui faire abhorrer sa conduite passée; et le goût du plaisir honnête, qui n'avoit été qu'assoupi dans son cœur, fut bientôt réveillé par l'amour tendre qu'il conçut pour la compagne de son infortune. Dès qu'il eut éprouvé ce sentiment, l'espece de métamorphose qui se fit dans toute sa personne ne tarda pas à le faire

paroître aimable aux yeux de celle qui l'avoit fait naître ; et dès qu'il eut obtenu sa liberté, la régularité de ses mœurs le réconcilia si bien avec ses parents, que, quoiqu'ils fussent dans l'opulence, ils consentirent à son union avec la jeune orpheline, à laquelle il tint lieu de la mere qu'elle avoit perdue.

Ajoutons à ceci que ce couple heureux a produit une famille nombreuse, à laquelle le souvenir des égarements de sa jeunesse a engagé le pere à donner l'éducation la plus soignée.

ANECDOTE HISTORIQUE

Concernant la premiere croisade.

On voit un exemple singulier des mœurs de nos dévots et barbares aïeux, dans l'histoire qu'Anne Comnene nous a laissée de son pere Alexis, empereur grec, qui vivoit dans le onzieme siecle, quand les premiers croisés arriverent à Constantinople.

Une si grande foule d'aventuriers grossiers de toutes les nations, quoique chrétiennes, avoit sans doute droit d'inspirer de l'ombrage à la cour de Byzance, alors aussi haute et aussi

cérémonieuse au dehors, que convaincue de sa foiblesse intérieure.

Après nombre d'altercations avec les chefs des croisés, cette cour leur permit enfin de traverser le territoire de l'empire pour se rendre en Asie, pourvu qu'ils jurassent de ne faire aucune espece de torts à l'empereur.

Sur quoi Anne Comnene nous a transmis les détails suivants d'un évènement arrivé lors de la cérémonie qui eut lieu à cette occasion.

Tous les chefs étant assemblés dans le palais du souverain grec, et Godefroy de Bouillon, leur général, étant au milieu d'eux; dès l'instant après que le serment eut été prononcé, un des comtes françois eut l'audace d'aller se placer sur le trône à côté de l'empereur. Ce que Baudoin, l'un des chefs des croisés, ayant apperçu, il se hâta d'aller au comte, qu'il prit par la main, lui fit quitter le trône, et lui reprocha très vivement l'excès de son insolence.

La cérémonie finie, l'empereur grec ayant envoyé chercher cet audacieux et lui ayant demandé quel étoit son rang, d'où il venoit, et de quelle nation il étoit: « Je suis un vrai « Franc, répondit-il, et du nombre de leurs « nobles. J'ajouterai, continua-t-il, que, dans

« certaine partie des pays d'où je viens et dans
« un endroit où il se trouve trois chemins,
« est une certaine église, où quiconque est
« desireux de s'égayer dans un combat singu-
« lier ne manque pas de se rendre; et où, après
« s'être mis en état de combattre, il implore
« le secours du ciel en attendant que son
« homme arrive. Je m'y suis ennuyé long-
« temps, ajouta-t-il, mais au d... s'il s'est trou-
« vé quelqu'un qui ait osé se venir mesurer
« avec moi! »

A cette réponse, aussi singuliere qu'inattendue: « Brave chevalier, lui dit en souriant
« l'empereur, si, au moment où vous vouliez
« guerroyer, vous n'en avez pas trouvé l'oc-
« casion, vous voici enfin parvenu au mo-
« ment d'en satisfaire amplement votre envie.
« Je vous conseille seulement de ne vous pla-
« cer ni au front ni à l'arriere-garde de l'ar-
« mée, mais bien plutôt au centre, attendu
« que c'est là où, d'ordinaire, les Sarrasins
« ont coutume de diriger le foyer de leurs
« attaques. »

Cet insolent étourdi étoit sans doute un de ces tyranneaux du regne féodal, qui, lorsqu'ils ne se trouvoient pas engagés dans quelques guerres générales, ne concevoient d'autre

façon d'occuper leurs loisirs, que celle de se faire la guerre les uns aux autres, avec le secours de leurs pauvres et malheureux vassaux.

Tel étoit néanmoins ce bon vieux temps, si souvent regretté, même encore de nos jours!

L'armée des croisés étoit alors composée de cent mille cavaliers et de cinq cents mille gens de pied, sans y comprendre les moines qui, ennuyés du cloître, avoient quitté leurs cellules, et les femmes qui, lassées de leurs maris, suivoient leurs amants. Ce devoit être un spectacle assez singulier, de voir partir un tas d'hommes et de femmes perdues, parmi lesquels le christianisme étoit aussi rare que la vertu, qui, de bonne foi, croyoient aller combattre pour la gloire de Dieu, et qui, chemin faisant, se livroient aux plus grands excès, qui laissoient par-tout les traces scandaleuses de leurs dissolutions ou de leurs brigandages, ou qui emportoient dans leur cœur le souvenir criminel des maîtresses qu'ils avoient laissées dans leur pays!... Et c'est ainsi qu'une entreprise respectable par son objet devint un spectacle aussi ridicule que scandaleux, et aussi ruineux tant pour la noblesse françoise que pour celle des autres états de la chrétienté.

LE COMBLE DU COURAGE.

Louis de Clermont d'Amboise étoit un des plus galants et des plus valeureux seigneurs de la cour de Henri III, dont il se faisoit un plaisir de braver tous les mignons.

Dans une fête où ce prince et ses favoris parurent, dit l'Etoile, « désespérément braves », Bussi, pour les narguer, y parut avec un habit des plus simples, mais suivi de six pages vêtus de drap d'or frisé : nouvelle insulte, qui les irrita au point de charger douze cavaliers de l'assassiner.

Echappé à ce péril par son extrême valeur, et au moyen des secours qu'il reçut du brave Crillon, devenu son ami, Bussi devint amoureux de la dame de Montsoreau. Mais ayant eu l'indiscrétion de confier au duc d'Anjou son intrigue avec elle ; le mari, qui en fut informé, obligea son épouse, le poignard sur la gorge, de donner un rendez-vous à Bussi ; et Bussi, en y arrivant, se vit assailli par une troupe d'assassins. Le malheureux amant, justifiant alors ce qu'il avoit dit souvent, « que la crainte n'avoit jamais trouvé d'accès dans son cœur », se défendit si bien, qu'il tua ou blessa quatre ou cinq de ces spadassins, jus-

qu'à ce qu'enfin, accablé par le nombre, il fut assommé près d'une fenêtre par laquelle il cherchoit à se sauver.

Il avoit à peine trente ans; et ce fut probablement pour la belle Montsoreau qu'il fit (car il joignoit la poésie à tous les talents faits pour plaire aux dames) cette chanson pleine de sentiment :

O! qu'heureuse est ma fortune,
Combien est grand mon bonheur,
D'être seul retenu d'une
Pour fidele serviteur!

Par sur toutes elle est vue
Pleine de grace et beauté;
Et suis sûr qu'elle est pourvue
Plus encor de loyauté.

Comparer est impossible
Sa grande perfection,
Fors qu'à mon heur indicible
Et à mon affection;

Mais tous deux procèdent d'elle;
Et de moi seul je n'ai rien,
Qu'un cœur loyal et fidele,
Encore n'est-il pas mien.

O vous qui ne l'avez vue,
Voyez-la pour votre bien;
Puis jugez, l'ayant connue,
L'heur que ce m'est d'être sien!

Mais la voyant si parfaite,
Gardez-vous bien un chacun:
Car pour blesser elle est faite,
Et de tous n'en guérit qu'un.

N. B. Voici, disent des mémoires de ce temps, quelle fut la vraie cause de la mort de ce jeune héros, et qui prouve que la liberté indiscrete offense toujours, surtout les grands.

Le duc d'Anjou, frere du roi Henri III, ayant souhaité que lui et Bussi d'Amboise, son favori, se dissent un jour leurs vérités sans déguisement et sans réserve, ce dernier fit inutilement tous les efforts possibles pour s'en excuser. Sur quoi le duc ayant réitéré le commandement; pour engager Bussi à s'y soumettre, il commença par tomber sur l'opinion exagérée que ce dernier avoit de lui-même; puis sur l'idée qu'il avoit d'être toujours bien avec les dames, ainsi que de celle qu'il vouloit inspirer de sa bravoure, quoique la plupart des braves ne le tinssent pour tel.

Bussi, outré de ces reproches, et tout-à-coup

perdant la tête : « Si Monsieur étoit Bussi, s'é« cria-t-il, et que Bussi fût Monsieur, Bussi ne « voudroit pas de Monsieur pour son valet de « chiens, tant il lui paroît de mauvaise mine. »

Le duc, vivement offensé de cet outrage, ne lui repartit que ces mots : « Ah ! c'en est trop, Bussi ! »... Et quoique ce dernier, revenu à lui-même, se fût jeté aux pieds du prince et qu'il eût tâché de s'excuser sur l'exprès commandement qu'il avoit reçu ainsi que sur l'extrême violence qu'il s'étoit faite pour y obéir, il ne fut jamais comme auparavant dans les bonnes graces de Monsieur ; on a cru même que le comte de Montsoreau, jaloux de sa femme, avec laquelle Bussi étoit bien, eut le consentement et même l'ordre du prince pour le poignarder ou le faire poignarder dans son château de la Coutancières, où la dame de Montsoreau avoit été forcée par son mari de lui assigner un rendez-vous.

PRODIGE DE COURAGE ET D'INDUSTRIE,

ANECDOTE HISTORIQUE FRANÇOISE.

En 1593, le fort de Fécamp venoit d'être pris par le maréchal de Biron.

Bois-Rosé, officier calviniste, homme de cœur et de tête, voyant les huguenots accablés de cette perte, conçut le dessein de rendre cette importante place à son parti... Et quelles étoient pourtant les difficultés de cette entreprise!... Le côté du fort qui donne sur la mer est un rocher de six cents pieds de haut, coupé en précipices; la mer en lave continuellement le pied à la hauteur de douze autres, à l'exception de quelques jours dans l'année où elle le laisse à sec pendant l'espace de trois ou quatre heures.

Bois-Rosé, à qui toute autre voie étoit fermée pour surprendre une garnison attentive à la garde d'une place nouvellement prise, ne doutoit pourtant pas que, s'il pouvoit aborder par cet endroit, regardé comme inaccessible, il ne pût venir à bout de son dessein. Il avoit gagné pour cet effet deux soldats de la garnison, dont l'un, tant que la marée étoit basse, se tenoit sur le haut du rocher, où il étoit chargé d'attendre le signal convenu.

Bois-Rosé, profitant d'une nuit fort obscure, aborde avec cinquante hommes choisis et deux chaloupes au pied de ce même rocher. Il s'étoit muni d'un gros cable, égal en longueur à la hauteur du roc, auquel cable il avoit fait, de

distance en distance, des nœuds et passé de courts bâtons pour appuyer les pieds et les mains des soldats.

Celui qui étoit en faction n'a pas plutôt reçu le signal, qu'il laisse tomber du haut du précipice un cordeau auquel ceux d'en bas lient le câble, qui, par ce moyen, est guindé jusqu'à lui et attaché à l'entre-deux d'une embrasure avec un fort levier passé dans une agraffe de fer faite à ce dessein.

Bois-Rosé fait prendre les devants à deux sergents dont il connoissoit le courage, et ordonne à cinquante soldats de s'attacher de même à cette espece d'échelle, les armes liées autour de leurs corps, et de suivre à la file; puis il se met lui-même le dernier de tous, pour ôter à ceux qui pourroient être tentés d'avoir peur tout espoir de retour; chose qui d'ailleurs devint bientôt impossible, attendu qu'avant qu'ils fussent à moitié chemin, la marée, qui avoit monté de plus de six pieds, avoit emporté les deux chaloupes. Dès là les cinquante soldats demeurent suspendus entre le ciel et la mer, au milieu des ténèbres, ne tenant qu'à une machine, d'où le plus léger défaut de précaution, la trahison d'une ame mercenaire, ou la moindre peur, pouvoient les précipiter dans les aby-

nes de la mer, ou les écraser sur des roches. Qu'on y joigne le bruit des vagues, l'extrême hauteur du rocher, la lassitude et l'épuisement, pour juger s'il y avoit de quoi faire tourner la tête au plus déterminé de la troupe!... Aussi commença-t-elle à tourner à celui qui se trouvoit le premier au haut du cable, et qui déclara aux autres ne pouvoir monter plus haut.

Bois-Rosé, à qui ce propos ne tarda pas à passer de bouche en bouche, prenant tout-à-coup son parti, passe par-dessus le corps des cinquante hommes qui le précedent, en les avertissant de se tenir bien fermes, et arrive jusqu'au premier, l'exhorte à reprendre courage, et l'oblige, le poignard dans les reins, de poursuivre sa route ; ce qui réussit de façon que la troupe, arrivée avant le point du jour au haut du rocher, fut introduite par les deux soldats gagnés dans le château, où, après en avoir égorgé la garde, le sommeil leur livra bientôt et la garnison et le fort.

Cet homme, aussi intelligent qu'intrépide, après avoir obtenu, comme de raison, le gouvernement de cette forteresse, se voyant au moment de la perdre par une intrigue de cour, part de Fécamp pour s'y rendre et demander justice; arrive à Louviers, où il apprend qu'un

seigneur, qu'on dit très bien auprès du roi, vient de descendre de voiture dans la même hôtellerie.

Sans en demander davantage, l'ardent Bois-Rosé vole, et entre, sans se faire annoncer, chez l'arrivant; implore ses bons offices contre d'avides et envieux ennemis, qui sans doute ont surpris la religion de Rosny et ont prévenu le roi contre un de ses plus zélés serviteurs; et ajoute que si Bois-Rosé succomboit sous le poids de leur crédit, ce ministre même pourroit bientôt s'en repentir, etc.

Mais à qui ce brave et très peu sage militaire parloit-il alors?... Au baron de Rosny même, qui, charmé de l'aventure, l'invita à le suivre à la cour, où il le présenta au bon Henri, qui, bientôt revenu sur le compte du fidele et fougueux Bois-Rosé, l'accueille, le comble de bienfaits, et le renvoie le plus content des hommes dans un gouvernement qu'il avoit si bien mérité.

Sur quoi nous croyons ne pouvoir trop répéter:

Que de héros perdus faute d'historiens!

TRAIT DE CONTINENCE SINGULIERE.

Lettre à monseigneur VOISIN, *ministre et secrétaire d'état, etc.* (1)

MONSEIGNEUR,

J'AVOIS toujours cru que le précepte de S. Paul étoit bon à suivre, quand il nous dit qu'il *vaut mieux se marier que brûler*.

Cela fait, monseigneur, que j'ai pris la liberté de demander à votre grandeur la permission d'épouser mademoiselle Duval, fille d'une sagesse et d'un mérite infini; ce que tous ceux qui la connoissent pourront certifier à votre grandeur, si elle veut bien prendre la peine de s'en informer dans cette garnison.

Cependant M. de Boisveaux m'a défendu de la part de votre grandeur de plus voir cette fille, si je ne voulois être révoqué de mon emploi, et j'ai obéi à cette défense.

Mais puisque votre grandeur ne veut plus ce mariage, je la prie instamment, pour le salut de mon ame, de vouloir bien m'en procurer un autre, ou de m'envoyer un ordre pour

(1) Nous ne rapportons ici cette lettre qu'attendu sa singularité.

le R. P. Pascal, capucin, mon confesseur, de m'absoudre quand j'irai à confesse, ce que jusqu'ici il n'a jamais voulu faire.

Je fais en vérité tous mes efforts pour contenter ce bon religieux, mais vainement, monseigneur!... Quoiqu'à l'âge de trente-huit ans, Dieu ne m'a point encore accordé le précieux don de continence.

Enfin, monseigneur, si votre grandeur daigne me procurer le moyen de gagner paradis, et que je vienne à mourir plutôt que vous, je ne laisserai, d'honneur, point Dieu en repos qu'il ne vous y ait marqué une place digne de tout votre mérite.

Sur quoi je suis,

Monseigneur, etc.

Le Maignan, capitaine détaché de l'hôtel royal des Invalides.

Au Havre, le 18 janvier 1713.

LE NÉGOCIANT CITOYEN.

Jacques Coeur, natif de Bourges, quoique fils d'un marchand, se poussa à la cour du roi Charles VII et devint son argentier, c'est-

à

à-dire trésorier de l'épargne. Il servoit aussi bien son maître dans les finances, que les Dunois, les Lahire et les Saintrailles par les armes : il lui prêta jusqu'à 200 mille écus d'or, pour entreprendre la conquête de la Normandie, qu'il n'auroit jamais reprise sans ce secours, très considérable pour ce temps-là.

Son commerce s'étendoit dans toutes les parties du monde, en Orient avec les Turcs et les Perses, en Afrique avec les Sarrasins. Des vaisseaux, des galeres, trois cents facteurs répandus en divers lieux, le rendirent le plus riche particulier de l'Europe. Charles, qui connoissoit ce que valoit cet homme, le mit, en 1448, au nombre des ambassadeurs envoyés à Lausanne pour mettre fin au schisme de Félix V.

Ses ennemis et ses envieux profiterent de cette absence pour le perdre ; et le roi, oubliant ses services, l'abandonna à l'avidité des courtisans, qui partagerent ses dépouilles. On le mit, à son retour, en prison. Le parlement lui fit son procès, le condamna à l'amende-honorable et à payer cent mille écus. On osa l'accuser de concussion; on alla même jusqu'à lui attribuer la mort d'Agnès Sorel : mais on ne put rien prouver contre lui, sinon qu'il avoit fait ren-

voyer à un Turc un esclave chrétien qui avoit quitté et trahi son maître, et qu'il avoit fait vendre des armes au soudan d'Egypte; deux actions qui n'étoient certainement pas des crimes... Mais le pauvre Jacques Cœur étoit le plus riche particulier du royaume!

Il eut du moins la consolation de trouver dans ses commis une droiture et une générosité qui le dédommagerent des indignes persécutions que lui susciterent les avides et intéressés courtisans.... Ils se cotiserent presque tous pour l'aider dans sa disgrace. L'un d'entre eux, nommé Jean de Village, l'enleva même du couvent des cordeliers de Beauvais, où il étoit confiné, et lui facilita les moyens de se sauver à Rome, où le pape Calixte III, non seulement l'accueillit, mais lui donna le commandement d'une partie de la flotte qu'il avoit armée contre les Turcs. Mais cet illustre infortuné mourut de tristesse en arrivant à l'isle de Chio, en 1456.

Une partie de ses biens fut pourtant enfin rendue à ses enfants, en considération des services de leur pere; l'un d'eux, Jean Cœur, fut même archevêque de Bourges, se fit estimer par son mérite, et mourut en 1483.

LE MAGISTRAT CITOYEN.

Jean de la Vacquerie, premier président du parlement de Paris, mourut en 1497.

Le despote Louis XI, irrité de ce que le parlement, malgré ses lettres de jussion réitérées, eût refusé d'enregistrer un édit onéreux au peuple, jura dans sa colere, « par la pâque-Dieu, qu'il feroit mourir tous ceux qui oseroient lui résister. »

Sur quoi le vertueux la Vacquerie alla, à la tête de la compagnie, se présenter devant ce redoutable monarque, qui, surpris de les voir, leur demanda ce qu'ils vouloient. « La mort, sire, répondit le premier président, puisque nous y sommes tous résolus plutôt que de violer nos serments. — Retournez-vous-en, messieurs, leur répondit Louis; je ferai en sorte que mes ordres désormais soient suivis, en n'en donnant que de justes et dignes d'un roi de France. »

Le chancelier de l'Hôpital dit, en parlant de ce digne et ferme magistrat, « qu'il étoit beaucoup plus recommandable par sa pauvreté que Rollin, chancelier du duc de Bourgogne, par son faste et par ses richesses. »

Epitaphe de LA VACQUERIE, *par un poëte contemporain.*

Ci gist un juge, en faicts, dits et faconde,
Qui suffisoit pour gouverner le monde.
Il n'étoit point curial ni fringueur,
Et si n'usoit de trop grande rigueur.
Par crainte, amour, ni desir de pécune,
Ni de faveur, ne commit faulte aucune:
Mieux eust aimé quitter au roi l'office,
Que par sa coulpe on fist un maléfice.

Par JEHAN DU BOUCHET.

TRAIT D'UN GRAND COURAGE.

TOYRAS, gouverneur de l'isle de Ré, soutenoit depuis six semaines tous les efforts des Anglois, qui cherchoient à s'en emparer. Il étoit assiégé dans une petite place qui n'étoit guere défendue que par son habileté et son courage. Il lui falloit absolument un prompt secours; mais, la flotte angloise tenant la mer, il ne lui étoit pas possible de faire sortir la moindre barque... Comment donc instruire de sa situation l'armée françoise, qui faisoit alors le siege de la Rochelle sous les ordres du cardinal de Richelieu?

Un simple soldat gascon, informé de l'embarras du gouverneur, vient s'offrir à lui, promet de passer à la nage le bras de mer de deux lieues au moins d'étendue, et de porter de ses nouvelles au cardinal.

Enchanté de son zele, le gouverneur accepte la proposition et court préparer ses dépêches, qu'il n'espéroit pourtant guere devoir arriver à leur destination.

Le soldat part dès qu'il est nuit, attire de son côté, par le bruit qu'il affecte de faire en nageant, les barques angloises, et trompe si souvent leur espérance en plongeant dès qu'elles s'approchent d'un peu trop près, que les ennemis finissent par penser qu'il ne s'agissoit que d'un poisson, et le laissent en paix continuer sa route. De façon qu'il arriva heureusement dans le port de la Rochelle, où il remit ses dépêches au cardinal, et reçut les siennes pour Toyras, auquel il eut encore le bonheur de les remettre le surlendemain, en lui annonçant qu'il seroit secouru avant qu'il fût trois jours; promesse qui fut en effet remplie, et qui, en sauvant l'isle de Ré, combla le gouverneur de gloire, et le brave soldat gascon de bienfaits, tant de la part de Toyras que de celle du cardinal même.

N. B. Le mérite de Toyras depuis ce temps fut son seul crime aux yeux du cardinal de Richelieu, qui, craignant la faveur que méritoient ses services, n'oublia rien pour les noircir dans l'esprit de Louis XIII. Privé même de ses pensions et de son gouvernement, ce digne militaire refusa toutes les offres des puissances ennemies de sa patrie : « J'aime mieux, disoit-il, « être malheureux qu'infidele. »

« Qu'on me donne, s'écrioit le fameux Spi« nola, cinquante mille hommes aussi vaillants « et aussi bien disciplinés que les troupes qu'a « formées Toyras, et je me rendrai maître de « l'Europe entiere. »

Sa défense de Cazal lui avoit fait tant de réputation, qu'étant à Rome, quatre ans après, le peuple crioit après lui avec transport : *Vive Toyras!*

Il mourut en Piémont en 1637.

Après qu'il eut expiré, ses soldats tremperent leurs mouchoirs dans le sang de sa plaie, en s'écriant « que, tant qu'ils les porteroient sur eux, ils vaincroient par-tout les ennemis de l'état. »

Il est bien singulier que le goût des seizieme et dix-septieme siecles pour les pointes et les jeux de mots, renouvelé dans le nôtre sous le

nom de calambours, se soit étendu jusques sur les tombeaux.

En voici la preuve dans cette épitaphe de Toyras :

Ici gît l'Hercule françois,
Renommé par toute la terre,
Qui fut la terreur des Anglois
Et un puissant foudre de guerre.
C'est cet invincible Toyras,
Dont le déplorable trépas
Rendit notre France éplorée,
Et lui fit dire dans son mal :
« Jamais je ne fus mieux ferrée
« Que quand j'avois ce maréchal! »

BEAU TRAIT DE CONTINENCE.

Armand de Maillé de Brézé, amiral de France, reçut un jour à Paris la visite d'une dame de condition du Poitou, qui avoit quitté sa province pour y venir suivre un important procès. Sa partie adverse étoit très puissante; et l'argent lui manquoit. Elle exposa ingénument sa situation à l'amiral, qui, non content de lui avoir remis trois cents pistoles, voulut voir, solliciter ses juges; et la dame gagna son procès.

Pénétrée de reconnoissance, et ne sachant comment la lui témoigner à son gré, en allant

remercier son bienfaiteur elle se fit accompagner de sa fille, qui étoit jeune et charmante: « Monsieur l'amiral, lui dit-elle, les services « que vous avez daigné me rendre sont au-dessus de tout ce que je pourrois faire pour les « reconnoître,... et je ne vois que ma fille qui « puisse en quelque façon m'acquitter envers « vous. »

L'amiral, surpris, et sans lui répondre, attire la demoiselle dans l'embrasure d'une fenêtre; et lui ayant insinué que son innocence ne pouvoit être en sûreté auprès d'une mere capable de s'oublier jusqu'à ce point, la jeune personne, en laissant couler quelques larmes, lui avoua que, s'en étant apperçue, elle n'avoit formé d'autre vœu que celui de pouvoir se dévouer à Dieu dans un couvent qu'elle nomma. Sur quoi M. de Brézé, après s'être bien assuré de la vérité de sa vocation, la conduisit (au grand étonnement de sa mere) dans le monastere qu'elle lui avoit indiqué; où, après avoir payé d'avance la pension de son noviciat, lorsqu'il fut question de sa profession, il fit remettre à la supérieure une somme de dix mille livres, dont il voulut que l'acte fût passé au nom de la demoiselle, et sans qu'il fût aucune mention du sien.

Il est à propos d'observer que l'amiral étoit pour le moins aussi jeune que Scipion, lorsque ce dernier donna cet exemple de continence qui a été tant célébré dans les auteurs latins.

L'amiral en effet avoit à peine vingt-sept ans lorsqu'il fut tué d'un coup de canon au siege d'Orbitello, le 14 juin 1646.

LA CANDEUR

JOINTE AU VRAI COURAGE.

« Le marquis de Bréhant n'est plus, dit M. le comte de *** dans une lettre consignée dans le *Mercure de France* du mois de juillet 1764 : il emporte les regrets de la France entiere ; et je doute que la nation reproduise jamais un plus loyal et un plus honnête homme que le fut cet illustre Breton pendant le cours de sa vie. La bonne réputation que lui ont méritée ses vertus civiles et militaires, sera dans la postérité une époque glorieuse pour notre province de Bretagne, qui a plus d'une fois vu naître dans son sein de ces ames franches et courageuses, et dont la mode se passe un peu. »

Il fit en effet respecter et chérir son autorité dans le premier régiment de France (1), où la

(1) Celui de Picardie, de quatre bataillons.

discipline avoit été long-temps négligée. A la bataille de Detingue, au milieu du feu des ennemis, il se retira le dernier, en ralliant encore les débris de ce régiment.

A la bataille d'Hastenbeck, où se trouvoit Bréhant à la tête de ses grenadiers, M. de Chevert ayant jugé que de la garde de certain poste dépendoit la victoire : « Mon cher Bréhant, « s'écria-t-il en le regardant fixement, jurez-« moi, foi de chevalier, que vous et tout le ré-« giment de Picardie vous vous ferez tuer jus-« qu'au dernier, plutôt que de quitter le poste « dont il s'agit. — Je le jure », répondit le marquis d'un air et d'un ton qui rendoient le serment superflu. Et jamais engagement ne fut mieux gardé.

Il avoit dans l'esprit cette fleur de courtoisie, et dans l'ame ces vrais sentiments de l'ancienne chevalerie fondés sur l'honneur et l'amour de la gloire, et dont la révolution des temps a fait écrouler l'édifice.

N. B. L'éditeur de cet ouvrage, qui a eu l'honneur et le bonheur de vivre beaucoup avec ce brave et aimable Breton, ose croire que l'anecdote suivante pourra ne pas déplaire à ses lecteurs.

Le marquis avoit épousé la sœur de madame de Bercy, dont la fortune étoit devenue celle de ce brave militaire. Un soir qu'on l'attendoit à souper au château de Bercy, où l'éditeur avoit depuis très long-temps un petit appartement, arrive enfin le marquis, revenant de Versailles, et d'assez mauvaise humeur.

On lui en demanda la cause: « Parbleu, dit-« il, le roi, qui croyoit peut-être m'obliger, « vient de me faire un présent qui m'inquiete « on ne peut davantage! — Quel est donc ce « présent? s'écrie, en l'embrassant, sa digne « épouse. — Le régiment de Picardie. — Eh « bien! est-ce de quoi te chagriner? reprit-elle « en riant; n'est-ce pas le premier régiment de « France? — A la bonne heure, madame:..... « mais ce régiment, indépendamment de l'es-« prit d'insubordination qui n'y regne que trop, « en est-il moins dans un état où il ne s'agit de « rien moins que de le recréer pour ainsi dire « de nouveau?... Et quelle besogne, bon Dieu! « — Oh! s'écria l'éditeur, s'il ne s'agit que de « cela, mon cher marquis, la besogne est in-« finiment plus aisée que vous ne pensez:... « et je le prouve: Je suis Picard, vous le savez: « laissez-moi le soin de répandre dans mon « pays la nouvelle du choix que le roi vient de

« faire; votre nom y est connu : et j'y mets ma « tête que, sans avoir recours aux embau- « cheurs, vous verrez, avant trois mois, votre « régiment complet et prêt à entrer en cam- « pagne. »

On rit d'abord de cet enthousiasme picard... Il est pourtant notoire que l'évènement a justifié la prédiction du poëte.

Ce digne et regrettable militaire est mort en 1764, également regretté à la cour, à la ville et à l'armée.

Voici ce qu'inspira la douleur, en ce fatal moment, à l'éditeur, qui le regrette encore :

O toi dont la can deur égala le courage,
Héros dont les vertus avoient devancé l'âge,
Dont la France estimoit et le cœur et le bras,
Appui des malheureux, ami de tes soldats,
Bon pere, heureux époux (et si bien fait pour l'être !),
Pour tout dire en un mot, bon sujet d'un bon maître,
Bréhant ; c'est toi qui meurs, et dont le cœur gémit,
Comme a gémi Villars, de mourir dans ton lit !

Reçois du haut des cieux, si tu daignes m'entendre,
Et l'hommage et les pleurs que je dois à ta cendre !

DE LA PLACE.

LE PRÉLAT CITOYEN.

Le célebre archevêque de Cambrai, auteur de *Télémaque*, qu'on ne pouvoit connoître sans l'aimer, avoit pour maxime favorite, « qu'il falloit plus aimer sa famille que soi-même, sa patrie que sa famille, et le genre humain que sa patrie. »

Tout à la fois l'homme à la mode et le saint de la cour, Fénélon étoit souhaité par-tout, et ne se montroit qu'à quelques amis utiles et choisis. Il concilîoit tout l'enjouement, toute la complaisance que demande le commerce des femmes aveo toute la modestie qu'exigeoit son état. Simple avec le duc de Bourgogne son éleve, sublime avec Bossuet, brillant avec les courtisans; des manieres gracieuses, une imagination vive, une théologie affectueuse, une passion extrême d'aimer Dieu pour l'amour de Dieu: le feu de ses yeux annonçoit les plus impérieuses passions, et sa conduite la plus étonnante victoire. Génie aimable, il fit aimer la vertu par son éloquence pleine d'onction, de douceur, de noblesse, de vérité et de goût. Né pour cultiver la sagesse et l'humanité dans nos rois, sa voix ingénue fit retentir au pied du

trône les calamités du genre humain foulé par les tyrans, et défendit contre les artifices de la flatterie la cause abandonnée des peuples... Quelle bonté de cœur! quelle sincérité! quel éclat de paroles et d'imagination!... Qui sema jamais tant de fleurs dans un style si naturel, si mélodieux et si tendre? Quel autre orna la raison d'une si touchante parure?

La vivacité avec laquelle il défendit son livre des *Maximes des Saints* fit douter qu'il se rétractât; et l'on fit alors l'épigramme suivante:

QUAND le Tellier s'adoucira,
Quand Bossuet s'humiliera,
Quand Noailles gouvernera,
Fénélon se rétractera.

Tandis qu'il étoit en quelque façon relégué dans son diocese, on envoya à Cambrai un homme savant, qui, sous prétexte de rendre visite à M. de Fénélon, devoit examiner de près sa conduite, le critiquer en tout, et en faire le rapport. Cet homme resta plusieurs mois à Cambrai, et fut enfin tellement pénétré du mérite effectif de ce prélat, de ses manieres affables et de sa conduite édifiante, qu'un jour, parlant à M. de Cambrai, il lui avoua, en fondant en larmes, le mystere odieux de son voya-

ge, et retourna à Paris rempli d'horreur pour ceux qui vouloient rendre ce digne archevêque suspect.

On agitoit un jour devant la reine de Pologne, épouse du roi Stanislas, qui de Bossuet ou de Fénélon avoit rendu à la religion de plus grands services. « L'un la prouve, dit cette « princesse, mais l'autre la fait aimer. »

Un des curés du diocese de Cambrai se félicitoit, en présence de Fénélon, d'avoir aboli la danse des paysans les jours de dimanche et de fête. « Monsieur le curé, lui dit ce vertueux ar« chevêque, ne dansons point, mais permettons « à ces pauvres gens de danser.... Eh! pourquoi « les empêcher d'oublier un moment qu'ils sont « malheureux? »

Essai d'une épitaphe de FÉNÉLON.

Ci gît ce prélat respectable
Qui, dans un livre inimitable,
A su réunir à la fois
Ce que la morale et la fable
Peuvent offrir d'utile et d'agréable
Pour le bonheur des peuples et des rois.

D. L. P.

Il est mort en 1713, à soixante trois ans.

LE MINISTRE CITOYEN.

On sait que Maximilien de Béthune, duc de Sully, guerrier aussi brave qu'habile, et le plus grand officier d'artillerie qu'on eût encore connu, adroit négociateur, sage et ferme politique, ne réussit pas moins dans l'administration des finances.

Il méconnut, il est vrai, le bénéfice des manufactures de luxe; il chargea le commerce de quelques droits intérieurs: mais on ne peut lui refuser la gloire d'avoir mieux conçu que tous ceux qui l'ont suivi, la nécessité d'envisager l'agriculture du côté du commerce; par là de faire entrer dans les campagnes l'argent des étrangers, et de diminuer en même temps le fardeau des laboureurs. Le germe des plus grandes vues de police intérieure étoit dans sa tête: on en peut juger par les divers projets dont la mort déplorable du bon Henri, son digne maître, arrêta l'exécution. Il aimoit les peuples parcequ'il aimoit le roi, et qu'il vouloit que ce prince en fût aimé; et il fut toujours l'interprete de leurs besoins auprès du trône. Les mémoires enfin qu'a laissés cet excellent génie furent probablement l'école des Richelieu et des Colbert.

Henr

Henri IV lui demandoit un jour s'il n'étoit pas bien malheureux, après avoir essuyé durant sa jeunesse plus d'infortunes lui seul que tous les rois de France ensemble n'en avoient éprouvé, de ne pouvoir jouir paisiblement d'aucun plaisir durant le cours de sa prospérité, de ne point posséder le cœur de sa femme, de se voir pour ennemis la plupart de ceux qu'il avoit comblés de ses bienfaits, etc. — « Sire, lui dit Sully, tous ces malheurs seroient « légers, si votre majesté n'y ajoutoit pas celui « d'y être trop sensible. »

Sully, à la journée d'Ivry, eut deux chevaux tués sous lui, sept blessures, et fut laissé pour mort. Revenu à lui, il se fit transporter à Rosny, où étoit le roi, qui, du plus loin qu'il l'apperçut, courut au devant de lui en s'écriant : « Brave « soldat et vaillant chevalier! j'avois toujours « eu bonne opinion de votre courage et con« çu de bonnes espérances de vos vertus : mais « vos actions signalées et votre modestie ont « surpassé mes espérances ;... et, en présence « de ces princes et grands chevaliers qui sont « ici près de moi, je veux vous embrasser des « deux bras. »

Ce grand homme à tous égards mourut en 1641.

Voici l'épitaphe que M. le chevalier de Cubieres lui a faite:

Souverains, adorez la cendre
De l'homme en ces lieux endormi:
Le premier il sut vous apprendre
Qu'un roi peut avoir un ami.

N. B. Est-il aucun François qui ne partageât l'attendrissement de l'auteur des vers ci-dessous, à l'aspect du château de Villebon, où ce grand homme, retiré depuis trente ans, finit en paix sa glorieuse carriere?

Beaux lieux, je sens à votre aspect
Que mon ame s'éleve et qu'elle est attendrie.....
Tout inspire ici le respect;
Tout rappelle à mon cœur l'amour de la patrie,
Le meilleur des sujets, le plus grand des mortels,
A qui la France auroit dû des autels.
Hélas! l'affreuse jalousie
Le força de venir habiter ce séjour.
Il y gémit des erreurs de la cour:
Il vit avec douleur que la cruelle envie
Y détruisoit le fruit de ses talents....
Il regretta pendant trente ans
Le bien qu'il auroit fait le reste de sa vie.

Par M. de Chenevieres,
ancien premier commis de la guerre.

L'HOMME DU ROI CITOYEN.

Les rois Henri III, Henri IV et Louis XIII n'eurent jamais de serviteur plus actif ni plus fidele que Louis Servin, avocat-général au parlement de Paris. Il mourut aux pieds de ce dernier monarque, en 1626, en lui faisant les plus vives remontrances au sujet de quelques édits très onéreux pour le peuple.

Peu de temps après que le duc de Mercœur eut fait son accommodement avec Henri IV, Servin parlant dans une cause où ce duc étoit intéressé, et l'avocat de ce seigneur l'ayant souvent traité de prince dans son plaidoyer; Servin dit dans le sien, « que pour lui il ne don« neroit point ce titre à M. de Mercœur, atten« du que le parlement et les gens du roi avoient « coutume de ne reconnoître pour princes « que ceux du sang royal ». Sur quoi le duc lui fit une scene aussi violente que déplacée.

Non content encore de cette espece d'avanie, le duc alla le trouver chez lui, l'après-dînée, accompagné d'une vingtaine de gentilshommes bien armés. Servin, ayant été au devant de lui, essuya en réponse au premier compliment les reproches les plus sanglants, qui furent bien suivis d'injures et de menaces.

L'avocat-général, se voyant insulté pour un fait de sa charge, prit alors le ton convenable à un magistrat. Le duc n'avoit pas ôté son chapeau : Servin mit le sien, et dit, « qu'il n'étoit « comptable ni de ses maximes ni de ses pa- « roles, lorsqu'il exerçoit sa charge, qu'à Dieu, « au roi et au parlement ». Puis il se retira froidement dans son cabinet, sans reconduire M. le duc.

L'HEUREUX MOUVEMENT DE COMPASSION.

Quoique souvent un bel esprit en glose,
Les vers et la pitié sont bons à quelque chose.

Jamais souverain ne fut ni ne mérita mieux d'être aimé par les Flamands que le feu prince Charles de Lorraine, gouverneur-général des Pays-Bas autrichiens.

C'est en partant de ce sentiment, que M. D. L. P*** étant il y a quelques années à Bruxelles, et qui en avoit vu de si éclatantes preuves, a osé risquer d'implorer la clémence de ce prince dans l'occasion suivante :

Un jour que, vers midi, M. D. L. P*** se disposoit à sortir de chez le sieur Goffin, marchand mercier, où il étoit logé et dont il tra-

versoit la boutique, surpris de voir la rue remplie de monde et de maréchaussée, curieux d'en savoir la cause :

« C'est une jeune fille de seize ans au plus, lui « dit le bonhomme Goffin, et jolie comme un « ange, condamnée à être pendue, qui, dans « le moment, va passer par ici pour aller su- « bir sa sentence sur la grande place. Tout le « monde la plaint, et les juges mêmes regret- « tent de ne pouvoir lui faire grace. »

— « Eh! quel est donc son crime? — On « pendit, il y a quelques jours, son amant « pour vol; on a saisi chez elle une cassette, « qu'il lui avoit remise fermée à clef, que l'on « a fait ouvrir, et dans laquelle il s'est trouvé « des effets qu'il avoit volés. Sur quoi la justi- « ce, conformément aux placards de l'empe- « reur Charles-Quint, très rigoureux sur cet « article, n'a pu se dispenser de la condamner, « en qualité de receleuse, quoiqu'elle ait juré « et protesté de n'avoir jamais rien su des « vols de son amant ni de ce que contenoit « cette fatale cassette, et dont il avoit même « gardé la clef... Vous l'allez voir, monsieur, « cette pauvre enfant, passer ici avant qu'il « soit un quart-d'heure, et vous-même sans « doute en aurez pitié. »

A ce récit, M. D. L. P***, assez pénétré de ce sentiment pour n'en plus connoître d'autres, entre dans le comptoir du marchand, écrit (sans trop savoir quoi), cachette sa lettre, et dit à Goffin : « Volez, mon ami ;... portez « cette lettre à la cour, qui n'est qu'à quatre « pas d'ici. J'ai l'honneur de connoître tous les « chambellans du prince : remettez ceci de « ma part au premier d'entre eux que vous « trouverez dans les appartements.... Dites « sur-tout que la lettre est de la plus grande « importance, et ne pourra déplaire à son al« tesse royale. — Qui? moi, monsieur! s'écria « le bonhomme. — Allez vîte, vous dis-je ;... « et songez qu'un moment perdu vous rendra « peut-être coupable de la mort de cette jeune « et intéressante créature. »

Goffin parti, M. D. L. P***, environné d'une foule de curieux qui remplissoient la boutique, s'y soustrait à peine et remonte chez lui... où, réfléchissant un peu plus de sang froid sur ce que son ame exaltée venoit de lui faire hasarder, ainsi que sur le ridicule qui pouvoit s'en ensuivre, étoit en proie à la plus vive inquiétude ; lorsque tout-à-coup, attiré vers sa fenêtre par des cris qu'il imagine partir de l'arrivée de la criminelle, il voit le bonhomme Goffin, le

manteau retroussé sur l'épaule, le chapeau en l'air, et criant à tue-tête : « Répit, répit, de « la part de son altesse royale ! »

Tout ce que sentit en ce moment M. D. L. P***, et sur-tout en voyant rétrograder la fatale charrette, arrivée presque sous ses fenêtres avec son nombreux et sinistre cortege, est au-delà de toute expression.

Mais on peut aisément présumer qu'il regarda et regardera toujours ce moment comme le plus heureux et le plus satisfaisant de sa vie ; et avec d'autant plus de raison, que ce répit fut, quelques jours après, suivi de lettres de grace, enregistrées au conseil souverain de Brabant.

Un succès aussi singulier et aussi peu vraisemblable que celui-ci a sans doute droit d'exciter la curiosité du lecteur sur le contenu de la lettre que M. D. L. P*** avoit chargé le pere Goffin de porter à son altesse royale.... Mais c'est bien ici le cas des grands évènements par les petites causes ; puisqu'après un simple et rapide récit de l'histoire de la jeune et intéressante personne, le tout étoit terminé par ce très léger in-promptu :

Près d'un héros aussi juste qu'aimable,
L'excès d'amour fut toujours graciable :

Le plus beau titre est celui de clément.
Il est une heure à la vertu fatale :
« Qui peut, hélas ! répondre d'un moment? »
Hercule même a filé pour Omphale !....
Et si Louise, avec moins de scandale,
Blessa les loix,... ce fut pour son amant.

Ces vers sont bien foibles, dira-t-on peut-être.... Mais la circonstance étoit pressante, et le prince avoit un cœur.

Il mourut à Bruxelles, en 177..., adoré des Flamands, dans le souvenir desquels son amour pour eux, son affabilité, sa justice, et sur-tout sa bonté, rendront toujours sa mémoire aussi chere qu'à jamais immortelle.

Voici l'épitaphe que M. D. L. P***, inspiré par la reconnoissance et pénétré pour lui des mêmes sentiments, n'a pu se retenir de publier à sa gloire :

D'un guerrier, prince et citoyen,
Dont l'ame, aux vrais devoirs fidele ;
Aima, connut et fit le bien,
Dans ce tombeau gît le modele.

D.

L'AVOCAT DÉSINTÉRESSÉ.

Antoine le Maître, né à Paris en 1608, d'Isaac le Maître et de Catherine Arnauld, sœur du grand Arnauld, se distingua au barreau, dès l'âge de vingt et un ans, au point que le chancelier Séguier, instruit de son mérite, le fit recevoir conseiller d'état, et lui offrit la charge d'avocat-général au parlement de Metz, mais qu'il ne crut pas, à cause de sa jeunesse, devoir accepter.

Après avoir servi très utilement dans le conseil d'état, retiré à Port-Royal, où il menoit la vie et pratiquoit la pénitence des anciens solitaires, il alla un jour acheter, pour ce monastere et les étrangers qui y venoient de toutes parts, un certain nombre de moutons à la foire de Poissi. Celui qui les lui avoit vendus lui ayant fait quelques mauvaises chicanes, ils plaiderent eux-mêmes leur cause devant le bailli de Poissi.

Le Maître, déguisé en marchand, sous le nom de Dranssé, soutint son droit avec cette

éloquence qui lui avoit attiré l'admiration du parlement, quoique interrompu à chaque instant par son adversaire. Sur quoi le juge, impatienté : « Tais-toi, lui cria-t-il, gros lourdaud ! « laisse parler ce marchand... S'il falloit vuider « le différend à coups de poings, je crois bien « que tu en battrois une douzaine comme lui ; « mais il s'agit ici de raison et de justice ; et il « aura tes moutons malgré toi, car le droit est « de son côté. »

Puis se retournant du côté du prétendu Antoine Dranssé : « Je vois bien, marchand, lui « dit-il, que vous n'avez pas toujours fait ce « métier-ci : vous avez la langue trop bien « pendue ; vous dites d'or ; vous savez les loix « et coutumes..... Ainsi je vous conseille de « quitter ce négoce et d'aller au palais vous « faire recevoir avocat plaidant. Vous acquerrez, j'en suis sûr, autant de gloire que le célebre M. le Maître. »

Cet illustre solitaire mourut en 1658, à l'âge de cinquante et un ans.

On lui a fait cette épitaphe :

Ci gît maître Antoine le Maître :
Son pareil est encore à naître.

DÉVOUEMENT PATRIOTIQUE.

Le chevalier d'Assas, capitaine au régiment d'Auvergne, se trouvant, en 1760 (à l'affaire de Clostercamp), près d'un bois pendant la nuit, s'y avança seul pour le fouiller, de peur que sa troupe ne fût surprise. Ce brave homme y trouva des ennemis embusqués, qui l'entourerent aussitôt, et lui présenterent une douzaine de baïonnettes, en le menaçant de le poignarder s'il proféroit un mot.

Se retournant alors du côté où étoit son détachement, il s'écria avec intrépidité: « Auvergne, faites feu; ce sont les ennemis »! A l'instant même cet intrépide officier tomba criblé de coups.

Le roi se hâta d'acquitter la patrie envers ce très brave et très respectable officier, en accordant une bonne pension jusqu'au dernier survivant de la famille.

Voici son épitaphe:

La Grece eut son Codrus et son Léonidas,
Rome son Décius;... François, ci gît d'Assas.

D. L. P***.

NOBLE DÉSINTÉRESSEMENT.

Le roi Charles IX ayant demandé au maréchal de Tavannes à qui l'on pourroit donner le gouvernement de la Provence, qui venoit de vaquer : « Sire, répondit le maréchal, donnez-le à un homme de bien qui ne dépende « que de votre majesté ». Et la conversation en resta là.

Quelques jours après, le roi l'ayant mandé : « J'ai, lui dit-il, profité de l'avis que vous m'avez donné, et disposé du gouvernement de « la Provence en faveur d'un homme tel que « vous m'avez conseillé de le choisir. — Et « peut-on savoir, sire, répliqua Tavannes, « quel est cet homme ? — C'est vous-même, « lui dit le monarque. »

On imaginera difficilement quel fut le remerciement du maréchal. — « Je fais, en l'acceptant, dit-il, autant pour vous que pour moi-« même ; et ce sera pourtant un motif de plus « pour tâcher de me rendre encore plus digne « de votre choix. »

ANECDOTES SUR LE DUEL.

Voici un trait à cet égard, que j'ai entendu

attribuer au grand Turenne, avant qu'il fût avancé dans le service.

Etant appelé en duel par un autre officier, il lui répondit : « Je ne sais pas me battre en « dépit des loix ; mais je saurai aussi bien que « vous affronter le danger quand le devoir me « le permettra. Il y a, dit-on, un coup de « main à faire très utile et très honorable pour « nous, mais en même temps très périlleux. « Allons demander au général la permission « de le tenter, et nous verrons qui des deux « s'en tirera avec plus d'honneur. »

Celui qui avoit proposé le duel trouva l'entreprise si périlleuse, qu'il refusa d'exposer sa valeur à une si rude épreuve.

AUTRE.

Il y auroit sans doute bien peu d'affaires de ce genre, si ceux qui sont témoins de quelque dispute un peu vive se comportoient comme il seroit à souhaiter qu'ils le fissent, d'après l'exemple que nous allons citer.

Douze personnes ayant un jour dîné ensemble, on proposa de jouer, et l'on fit deux parties différentes, dans l'une desquelles il s'éleva entre deux officiers une contestation suivie de quelques propos assez durs. Les autres per-

sonnes qui étoient présentes s'empresserent de l'appaiser en leur disant que tous les deux avoient tort; et ceux-ci s'en échauffoient d'autant plus; lorsqu'un autre officier de la compagnie, homme de tête et très sage, courut à la porte de la salle, la ferma à double tour et en mit la clef dans sa poche: de là revenant à la compagnie: « Personne, dit-il, ne sortira « d'ici qu'après que ces messieurs se seront ac-« commodés. Il faut que l'auteur de la querelle « commence (car c'est lui qui a le premier « tort) à faire excuse à l'autre de ce qu'il a pu « lui dire; que celui qui se croit offensé re-« çoive cette excuse, et témoigne qu'il est fâ-« ché d'avoir relevé avec trop de hauteur l'in-« sulte qu'il croyoit lui avoir été faite; que de « là ces deux messieurs s'embrassent et pro-« mettent, d'honneur, qu'il n'en sera plus ques-« tion entre eux. Si l'un des deux se refuse à « cette proposition, j'en porterai plainte aux « maréchaux de France, et les prierai de don-« ner les ordres nécessaires pour empêcher un « duel entre ces deux messieurs. »

La proposition de ce galant homme fut très applaudie par la compagnie, qui engagea les deux officiers à s'y soumettre: de façon qu'ils finirent par tomber dans les bras l'un de l'autre.

DOUCEUR.

Plus fait douceur que violence,

a dit notre bon et sublime la Fontaine.

La conduite que le maréchal de Villars tint au commencement de ce siecle à l'égard des révoltés des Cévennes fut une nouvelle preuve de la vérité de cet axiome.

Nommé pour remplacer le maréchal de Montrevel, qui, n'écoutant d'autre voix que celle de la sévérité, n'avoit fait qu'irriter encore plus les Camisards, qu'il comptoit effrayer par des supplices, Villars prit une route opposée; et le succès en fut tel que la plupart de leurs chefs s'étoient soumis ou avoient été arrêtés.

Il ne leur en restoit qu'un dont la tête avoit été mise à prix, et qui se tenoit caché dans les montagnes, mais qui, réfléchissant sur l'avenir, sentant que tôt ou tard il seroit pris et porteroit la peine de sa révolte, prend son parti, se rend au camp du maréchal, chez lequel il est secrètement introduit, et lui demande si la promesse qu'il a faite de mille écus à celui qui lui livreroit ce chef des rebelles, mort ou vif, étoit en effet réelle. « Oui, très réelle, mon ami, lui dit M. de Villars. — En ce cas, ré-

« plique ce dernier, faites-moi compter cette
« somme. — A vous? — A moi, monseigneur,
« s'écria-t-il en tombant aux pieds du maréchal:
« voici la tête que vous avez proscrite, et dont
« vous pouvez disposer à votre gré. »

M. de Villars, aussi touché que surpris de la noble confiance qu'avoit en lui cet homme singulier, le releva, lui fit compter les mille écus, et lui expédia une amnistie générale, tant pour lui-même que pour quatre-vingts personnes qui lui étoient attachées.

Ce trait, dont retentirent bientôt les montagnes où s'étoient réfugiés et fortifiés les rebelles, fit sur eux une si vive impression, qu'ils quittèrent les armes, et qu'à un petit nombre près tout rentra dans le devoir.

FRAGMENTS

De la lettre d'un ministre disgracié à un de ses amis.

. . . .

Mon père mourut. Je parvins alors au plus haut degré de faveur auprès du maître.

Tous ceux qui connoissent la cour se feront aisément une idée de la considération et de la soumission

soumission que me témoignoient tous les courtisans, sans distinction de rang ni d'état.

Une inclination de tête, un geste, un sourire, étoient une faveur particuliere; mais avec une parole je faisois un heureux.

Et en effet ces bagatelles étoient, à l'égard de la personne qui les recevoit, un véritable bienfait qui lui faisoit honneur aux yeux des autres, et qui lui attiroit leur respect, parceque ces mêmes bagatelles sont à la cour comme les lettres de change dans le commerce, et qu'elles se transmettent de l'un à l'autre avec une valeur toujours réelle. Le favori et le ministre sont tout: leur sourire est la valeur reçue, que le premier heureux passe à un second, celui-ci à un troisieme, etc.

Par exemple, un homme de médiocre qualité cherche un emploi: à qui s'adresse-t-il? Ce ne sera ni au ministre ni au favori, dont il est séparé par un trop grand intervalle.

Il va donc trouver monsieur A, créature de B, qui est le camarade de C, connu pour familier de D, qui est la complaisance d'E, qui sert de bouffon à F, lequel vit secrètement avec G, fille entretenue par H, bâtard avoué d'I, dont le ministre ou le favori du prince se sert comme d'un osier qui se plie à tout.

La faveur d'un homme en place a le même succès si on rétrograde, et descend depuis le trône jusqu'à la chaumiere, ou depuis le duc jusqu'au citadin.

Il est même manifeste que la cour ne pourroit pas plus exister sans cette espece de monnoie, qu'une ville de commerce pourroit se soutenir sans le crédit des papiers; avec cette différence pourtant que la réalisation de l'effet n'est pas si certaine à la cour, et que le favori peut très bien laisser protester contre son sourire sans s'exposer au danger de faire banqueroute.

J'étois donc assis tranquillement au degré le plus élevé de la roue de fortune et le plus voisin du trône, lorsque le prince, étant venu à mourir, eut son fils pour successeur.

On ignoroit si je resterois en faveur; et cette incertitude prolongea les mêmes honneurs qu'on m'avoit rendus sous le regne précédent, jusqu'au moment où j'allai rendre hommage au nouveau roi. Mais le froid accueil que j'en reçus glaça dès l'instant même toutes les physionomies, que j'avois d'abord trouvées enflammées de zele et d'empressement pour mon service.

Tous ceux qui ci-devant remplissoient mon

anti-chambre me tournerent le dos avec la même promptitude qu'un régiment bien discipliné fait un quart de conversion. Mon sourire dès lors n'eut pas plus de valeur que la signature d'un banqueroutier; et chacun, même mes plus obligés, évitoit de le recevoir.

Mon séjour ne fut pas long à la nouvelle cour. Je me rendis dans une province où j'avois légitimement acquis de vastes domaines des libéralités de feu mon maître et du fruit des préférences que j'avois accordées. Je voulus me livrer à des occupations économiques; mais, n'ayant ni goût ni connoissances dans ce genre, l'ennui, qui ne tarda pas à m'accabler, se joignit aux regrets de la perte de mon crédit ainsi que de ma gloire, au point que, sans une espece de miracle, auquel j'aurois encore tort de m'attendre, il est plus que probable que je ne pourrai que bientôt succomber sous les coups de ces deux redoutables ennemis.

TRAIT CONCERNANT LE DUEL.

M. de Pontis, à qui le roi Louis XIII avoit recommandé de rétablir la discipline dans le régiment des gardes, frappa un jour un jeune homme, nommé du Buisson, d'une ancienne

famille de Provence, qui y servoit en qualité de volontaire.

Celui-ci ayant dit qu'il étoit gentilhomme, M. de Pontis lui fit des excuses, et lui conseilla de se mieux comporter à l'avenir, au cas qu'il voulût rester dans le régiment. Du Buisson, irrité, ne pensa pas qu'une correction n'est jamais un outrage, et forma la résolution de se venger, mais en dissimulant son ressentiment et en marquant beaucoup de soumission.

Apprenant enfin que M. de Pontis partoit pour un voyage, il demande un congé de quelques jours, l'obtient, monte à cheval, court attendre son supérieur près d'un village où il devoit passer, l'aborde, et lui demande raison de l'outrage qu'il prétendoit avoir reçu.

M. de Pontis, surpris d'une telle proposition, essaya de le ramener par des politesses; mais bientôt forcé de défendre sa vie, il met l'épée à la main, blesse son adversaire et le désarme. Pontis étoit généreux; il releve son soldat, lui pardonne, lui rend son épée, et lui promet de tenir la chose secrete.

Mais il n'étoit plus temps : des voyageurs, qui avoient vu briller des épées, étoient accourus rapidement, les avoient reconnus; et le

roi en fut bientôt informé. Il avoit porté de très rigoureux arrêts contre les duels, vouloit maintenir la subordination parmi les troupes, et du Buisson étoit perdu. Pontis lui facilita les moyens de passer en Hollande, et, pendant son absence, il ne cessa de solliciter sa grace auprès du monarque ainsi que de ses ministres. Mais ce prince étoit inflexible; il vouloit faire un exemple, et le bon ordre le demandoit.

Plus d'un an s'étoit écoulé sans que Pontis se rebutât. Apprenant alors qu'il vaquoit une lieutenance dans le régiment de Normandie, il court chez le roi, et le supplie de vouloir bien l'accorder à la personne qu'il lui nommeroit. Le roi, qui soupçonnoit son dessein, lui demande si ce n'est pas pour du Buisson.... « C'est la vérité, sire »! s'écria Pontis, les yeux en larmes; et Louis XIII, enfin touché de la bonté du cœur de ce brave officier, lui accorda la grace de son protégé ainsi que la lieutenance demandée.

AUTRE TRAIT ADMIRABLE RELATIVEMENT AU DUEL.

Un gentilhomme de M. de Turenne, nommé Lambert, à qui on avoit proposé un duel : « La « loi de Dieu, monsieur, répondit-il, ainsi que « celle de l'état, me le défendent, sans quoi « vous me trouveriez prêt à vous répondre. »

Son agresseur, chez qui la passion étouffoit tout autre sentiment et faisoit taire la raison, se proposa de l'y engager malgré lui. Après en avoir guetté long-temps l'occasion, il se trouve un soir dans une rue écartée, où il savoit que devoit passer ce gentilhomme; et au moment où il l'apperçut, tirant de sa poche un pistolet, il lui en présenta un autre, en lui disant de se mettre en défense.

Celui-ci, forcé de défendre sa vie, prend l'arme qu'on lui présente, et propose à son adversaire de tirer le premier.

Il accepta la proposition; mais, dans l'agitation où il étoit, ayant manqué son coup : — « Rechargez, si vous voulez, lui dit M. Lam« bert avec le plus grand sang-froid, et tirez de « nouveau. L'autre accepte brutalement la pro« position, charge, et tire dans les habits de ce

« brave homme. — Ce seroit maintenant mon
« tour, lui dit-il; mais je frémirois d'ôter, sans
« rien risquer, la vie à l'un de mes sembla-
« bles... Oubliez ce qui peut vous avoir indis-
« posé contre moi, comme j'oublie volontiers
« la violence de votre procédé... Embrassons-
« nous, monsieur; et qu'il me soit permis de
« croire que vous pourrez me mettre au nom-
« bre de vos amis. »

A ces mots, cet homme, pétrifié d'étonnement, tombe aux pieds de son généreux bienfaiteur, et lui jure une amitié qui jamais ne fut démentie.

E.

QUELLE ÉPREUVE

POUR UN HOMME QUEL QU'IL SOIT!

Ce beau trait d'histoire concernant notre bon Henri, et qui est assez ignoré, se trouve dans Pierre Matthieu, historiographe de France (1), qui le rapporte tel que ce prince le lui a (dit-il) raconté; et c'est Henri IV lui-même qui parle, n'étant encore que roi de Navarre: « Il avoit un mal d'oreille (2) (Henri III), on croyoit même qu'il en mourroit; et ce mal ne lui donnoit pas tant de peine, que l'idée que le duc d'Alençon son frere y profiteroit de la couronne.... « Faut-il, me disoit-il, que ce

(1) Tome Ier, liv. VII, page 417.

(2) François II étoit mort d'un mal d'oreille; et l'on croyoit qu'il avoit été empoisonné. Henri III croyoit de même qu'il avoit été empoisonné par le duc d'Alençon, son frere: il disoit qu'on l'avoit déja averti qu'il avoit sollicité un valet-de-chambre pour l'égratigner sur la nuque du cou avec une épingle empoisonnée, en lui attachant sa fraise.

« méchant en hérite ainsi ? — Mon maître, lui « disois-je, prenez courage : vous en serez « quitte pour le mal. — Vous savez, me re- « pliqua-t il, que j'ai toujours vécu avec vous « comme avec un frere ; que je vous ai toujours « aimé sans feinte.... Je veux vous découvrir « la plaie de mon cœur, et je vous dis que je « ne saurois mourir content, si je sais que ce « méchant, qui est la cause de ma mort, me « succede... Il faut que vous trouviez moyen « de m'en défaire, et vous assurer de tous « ses amis. Je sais que le duc de Guise (1) « ne vous sera pas contraire.

« J'étois fort étonné de ce discours, et j'étois « en peine comment y répondre.... car, en ne « m'engageant pas à ce qu'il desiroit, je le con- « tristois et augmentois son mal ; et en lui « promettant d'obéir, je ruinois ma conscien- « ce. Je lui dis : Je sais bien, mon maître, que « Monsieur vous a fort offensé, et que le res- « sentiment doit bien presser votre ame, puis- « qu'en l'état où je trouve maintenant votre « majesté, elle la porte à des choses si extrê- « mes .... Mais j'espere que vous ne serez point « dans le cas d'en user : car Dieu vous ren-

(1) Henri, depuis tué à Blois en 1588.

« dra la santé, et fera tant de graces à Mon-
« sieur, qu'il regagnera vos bontés.

« Le roi me dit sur cela, que ce n'étoit point « par vengeance ni animosité; mais que, par « justice et punition, il étoit obligé de ne pas « laisser son royaume à un esprit capable de le « détruire; et que Dieu même le puniroit si, « ayant pu détourner ce malheur, il pouvoit « l'endurer: que d'ailleurs il y alloit de ma « propre conservation et de celle de mes amis, « étant bien certain qu'aussitôt qu'il auroit fer- « mé les yeux, son frere nous feroit tous « mourir.

« J'avois horreur d'entendre ces paroles, « et encore plus de voir de quelle façon il me « les disoit, dans la croyance que, pour sau- « ver l'état, il ne se croyoit point obligé aux « loix;... que ce qui me sembloit cruel étoit « juste et nécessaire; et que, pour ôter à son « frere le pouvoir de mal faire, il le falloit et « promptement ôter du monde.

« Je me vis donc alors forcé de lui dire que « mes pensées n'alloient pas plus loin qu'elles « ne devoient; que mes desirs étoient limités « par mon obéissance; que mes espérances ne « se fonderoient jamais sur la mort d'autrui; « que, si je faisois ce qu'il me disoit, je ne pro-

« spérerois jamais ; que ce prétendu bonheur me « rendroit malheureux ; et qu'une ame généreuse enfin devoit avoir horreur de tout ce « qui étoit cruel et inhumain.

« Il répartit promptement qu'il ne falloit pas « appeler cruels et inhumains les remedes qui « produisoient des effets salutaires.

« Mais toutes mes raisons ne firent que l'en« flammer et le confirmer davantage dans ses « résolutions ; car il se roidissoit toujours con« tre les contradictions.

« Alors il envoya querir le prévôt des mar« chands, et lui commanda de faire tout ce que « je lui dirois.

« La chambre étoit pleine de princes, sei« gneurs et officiers de la couronne ; M. le « prince de Condé y étoit, ainsi que le duc de « Guise et ses freres : et j'y étois le plus fort, si « le desir de régner eût été aussi fort en moi « que la haine étoit terrible au cœur du roi.

« Dans le même temps Monsieur, qui croyoit « déja l'être, allant au cabinet, passa par la « chambre sans saluer personne : mépris qui « irrita les plus modérés.

« Il entra dans le cabinet où la reine mere, « la reine régnante et quelques confidents con« sultoient sur le présent et sur l'avenir. Tout

« ce conseil étoit contre moi, qui pouvois con-
« fondre leurs intentions si Dieu n'eût conduit
« les miennes.

« Comme on doutoit de plus en plus de la
« vie du roi, je dis au duc de Guise : Notre
« homme est mal.... La premiere fois il me dit :
« Ce ne sera rien. La seconde fois, comme je
« le pressois, il me dit : Il faut y penser. Et
« comme je lui marquois par mes regards que
« je voulois savoir ses intentions, il me dit : Je
« vous entends, monsieur. Et frappant de la
« main sur le pommeau de son épée : Ceci,
« ajouta-t-il, est à vous.... Mais peu après le
« roi se porta mieux et guérit. »

Quelle situation que celle où se trouvoit le bon Henri dans ce moment critique, et d'où dépendoient non seulement ses espérances à la couronne en se refusant aux desirs du roi, mais son honneur, sa vie et celle de tous ses amis, au cas que le duc d'Alençon héritât de son frere !... Et que doit-on admirer le plus, ou de sa présence d'esprit dans une circonstance aussi imprévue, aussi pressante et aussi délicate, ou de la noble franchise de ses réponses, ou des sentiments d'une probité aussi rare que religieuse ?

Il nous suffira, je crois, de dire que jamais l'ame et l'esprit de ce digne héros n'ont été ni

lieux ni plus énergiquement peints que dans une scene si bien faite pour émouvoir et vivement intéresser toute ame honnête et digne d'en sentir tout le véritable héroïsme.

Héros vantés de la Grece et de Rome,
Quel de vous tous fut plus digne d'être homme?

EXEMPLE SINGULIER DE BRAVOURE.

Le premier siege de la Rochelle, le boulevard du calvinisme, fournit un trait singulier de bravoure.

Les catholiques, commandés par le duc d'Anjou, assiégeoient cette place en 1573. Il y avoit près de la contr'escarpe un moulin nommé la Brude, dont un capitaine, appelé Normand, avoit obtenu la propriété, sous condition qu'il le feroit garder. Il pensa d'abord à le fortifier; mais, s'étant apperçu qu'il ne parviendroit pas à le mettre aussitôt qu'il l'eût voulu en état de défense, il se contentoit d'y envoyer durant le jour quelques soldats qui se retiroient le soir et qui n'y laissoient qu'une sentinelle.

Le général Strozzi, croyant pouvoir tirer de ce moulin quelque avantage, profita d'un clair de lune pour l'attaquer avec un détachement et deux coulevrines.

Un soldat nommé Barbol, unique défense de ce mauvais poste, y tient ferme, tire av une célérité incroyable plusieurs coups d'arq buse sur les assaillants, et, en variant les i flexions de sa voix, fait croire qu'il a un ass grand nombre de camarades.

Le capitaine Normand l'encourageoit du h d'un cavalier, et s'exprimant comme s'il y av eu une compagnie entiere dans le mouli crioit qu'on soutînt bravement l'attaque, qu'on alloit leur envoyer du secours.

Mais Barbol, qui n'avoit plus que quelq coups à tirer, se voyant près d'être forcé, d mande enfin quartier tant pour lui que pour siens. Ce qui étant accordé, il met bas les mes, et, au grand étonnement des assiégean montre en lui seul toute la garnison.

LE PRINCE JUSTE ET BON

Il étoit des François la plus chere espéranc

Louis, dauphin de France, pere de Louis X naquit à Versailles en 1729, et mourut le décembre 1765.

Ce prince accompagna le roi son pere campagne de 1745, et se trouva à la batai Fontenoy, où il donna autant de preuve

valeur que d'humanité. Il joignoit à des talents naturels des connoissances étendues. Sa douceur, son affabilité, son application constante à tous ses devoirs, ont rendu sa mémoire précieuse à tous les cœurs françois. Nombre de traits qui le caractérisent seront transmis à la postérité :

« Conduisez mes enfants, disoit ce bon « prince, dans la chaumiere des paysans; « montrez-leur tout ce qui peut les attendrir; « qu'ils voient le pain noir dont se nourrit le « pauvre; qu'ils touchent de leurs mains la « paille qui lui sert de lit..... Je veux qu'ils ap- « prennent à pleurer : un prince qui n'a ja- « mais versé de larmes ne peut être bon. »

Il regardoit la justice comme une des qualités les plus nécessaires à un prince : mais attendu qu'il est impossible d'être juste sans connoître la vérité, son plus grand soin étoit de la chercher par-tout, dans les livres, dans les conversations, et auprès de ses amis, car il en avoit et méritoit d'en avoir. « Offrez-moi, leur disoit-il, la vérité sans détours, si vous m'en croyez digne. »

Sans cesse occupé de ses enfants et de leur éducation, il desiroit sur-tout qu'on leur donnât des leçons d'humanité.

Ce digne dauphin, à ses heures de loisi
avoit tracé de sa main des plans de palais
de jardins magnifiques, et ceux auxquels il l
montroit en faisoient les plus grands éloge
« Vous ignorez leur plus grand mérite, leur d
« soit-il.... c'est qu'ils ne coûteront rien
« peuple ; jamais ils ne seront exécutés. »

Feu M. de la Condamine, de l'académie fra
çoise, lui a fait cette courte et bonne épitaph

O mort ! tu nous ravis notre jeune Titus :
Tu l'as pris pour Nestor en comptant ses vertus.

L'ÉLOQUENCE DE LA RAISON

Le P. Bourdaloue, jésuite et grand prédi
teur, mourut en 1704, à 72 ans.

L'élévation, la majesté, et sur-tout la
gueur du raisonnement, forment le princi
caractere de cet orateur chrétien. Sa diction
vive, sévere, claire et sans faste ; mais on po
roit lui reprocher de n'avoir point assez parlé
cœur.

Lorsqu'il prêcha devant Louis XIV, ce m
narque le goûta tellement, qu'il voulut l'ent
dre tous les deux ans, « aimant mieux, dis
« il, ses redites que les choses nouvelles d
« autre. »

Bourdal

Bourdaloue instruisoit un jour un seigneur mourant (1), dont la femme étoit extrêmement pieuse, et lui exposoit les différents articles du *Credo*. A chaque article ce seigneur se tournoit vers sa femme et lui demandoit: « Cela est-il vrai, comtesse? — Oui, oui, lui « répondoit-elle. — Eh bien, ajouta le ma- « lade, dépêchons-nous donc de croire. »

Bourdaloue est le premier de nos prédicateurs. Il n'est pas le plus éloquent; mais il est peut-être celui que l'on peut lire avec le plus de fruit, quand on veut parler pour prouver et pour convaincre. Simple sans bassesse, noble sans affectation, il épuise les matieres, il jette les fleurs avec épargne; et ses sermons peuvent être regardés comme des traités de théologie mis en action.

Un poëte gascon lui a, dit-on, fait cette épitaphe:

Ci gît le fameux Bourdaloue:
Bien bâté soit qui ne le loue!

L'ÉLOQUENCE DE L'ESPRIT.

Le célebre prédicateur Esprit Fléchier,

(1) Le fameux comte de Grammont.

évêque de Nismes, est mort à Montpellier en 1710, regretté de ses diocésains, catholiques et huguenots, et laissant plus de vingt mille écus aux pauvres.

Il y a moins d'élégance et de pureté de langage dans les oraisons funebres de Bossuet que dans celles de Fléchier; mais on y trouve une éloquence plus forte, plus mâle et plus frappante. Le style de Fléchier est plus coulant, plus arrondi, plus uniforme; celui de Bossuet plus rempli de ces traits hardis, de ces figures vives et frappantes qui caractérisent le génie. Fléchier enfin devoit plus à l'art, Bossuet plus à la nature.

Fléchier étoit allé passer quelques jours aux environs de Nismes, chez la marquise de Toyras; et il ne faisoit que d'arriver chez cette dame, lorsqu'on l'engagea d'aller lui annoncer la perte qu'elle venoit de faire de son mari.

Le prélat la trouva au bas de son escalier, et lui demanda où elle alloit: « A la messe, ré« pondit-elle. — Vous êtes donc chrétienne, « madame?.... En ce cas, ajouta-t-il, le mar« quis de Toyras vient d'être tué à l'armée; « allons prier Dieu pour son ame ». Et cette maniere ferme d'annoncer une mauvaise nouvelle eut tout l'effet qu'on en pouvoit desirer.

Fléchier étoit fils d'un fabricant de chandelles. Un prélat de la cour, très fier de sa naissance et jaloux de son mérite, lui témoignoit un jour sa surprise de ce qu'on l'eût tiré de la boutique de son pere pour en faire un évêque. Fléchier alors, sortant à regret de sa simplicité ordinaire, dit à son orgueilleux confrere : « Monseigneur, avec cette maniere de penser, « je crois fort que, si vous étiez né ce que je « suis, vous auriez toujours fait des chan« delles. »

On lui parloit un jour de l'excès de son zele et de ses charités : « Comment, messieurs ! s'é« cria-t-il, sommes-nous donc évêques pour « rien ? »

Voici en deux mots et son caractere et son épitaphe :

Ci gît un orateur fleuri, pur, élégant,
Dont l'esprit seul fut éloquent.

L'ÉLOQUENCE DU GÉNIE.

Ce sont les oraisons funebres de Bossuet et son discours sur *l'Histoire universelle* qui l'ont conduit à l'immortalité. Son style, sans être toujours châtié et poli, est plein de force et

d'énergie. Il ne marche point sur des fleurs; il va rapidement au sublime dans les ouvrages qui l'exigent.

Quant à sa jalousie contre Fénélon, elle ne parut point douteuse par l'extrême chaleur avec laquelle il s'éleva contre *les Maximes des Saints*. Quel que fût son motif, il fut vainqueur. Mais si sa victoire contre l'archevêque de Cambrai fut glorieuse, celle que Fénélon remporta sur lui-même le fut encore davantage.

Bossuet étoit sans contredit le premier des évêques de France pour les talents et le savoir; mais il faisoit un peu trop sentir sa supériorité. En présentant un jour à Louis XIV le célebre P. Mabillon: « Sire, dit ce prélat, j'ai « l'honneur de présenter à votre majesté le « plus savant homme de son royaume. — Ajou« tez, Et le plus humble », lui dit le Tellier, archevêque de Reims.

Dans le temps que Bossuet poursuivoit *les Maximes des Saints* de Fénélon: « Quel parti « prendriez-vous, lui dit le roi, si je soutenois « monsieur de Cambrai? — Je crierois encore « plus haut », répondit M. Bossuet.

Qui peut ne pas admirer la majesté, la magnificence, l'enthousiasme de Bossuet, et la vaste étendue de ce génie impétueux, fécond,

sublime? Il éleve l'esprit; il éclate comme un tonnerre dans un tourbillon orageux; et, par ses soudaines hardiesses, il échappe aux génies plus timides. Il excite l'admiration par ses fréquentes saillies; mais, en général, il met plus de force dans ses pensées que d'élégance dans son style. Son discours sur *l'Histoire universelle* est un chef-d'œuvre: il attache le lecteur par un tour vif, animé, par des expressions nobles, dignes de la grandeur des évènements, par des liaisons naturelles, par de courtes réflexions qui naissent du sujet, et qui enchantent le lecteur fait pour en sentir le mérite.

Une famille considérée dans Paris assure qu'il y eut un contrat de mariage secret entre Bossuet, très jeune encore, et mademoiselle Desvieux; que cette demoiselle fit le sacrifice de sa passion et de son état à la fortune que l'éloquence de son amant pouvoit lui procurer dans l'église; et qu'elle consentit à ne jamais se prévaloir de ce contrat, qui ne fut point suivi de la célébration;.... qu'elle vécut toujours l'amie de l'évêque de Meaux, dans une union sévere et respectée; qu'il lui donna de quoi acheter la petite terre de Mauléon, à trois lieues de Paris; et qu'elle y a vécu cent années. (*Voltaire*, Siecle de Louis XIV.)

Ne pourroit-on pas dire de Bossuet :

Rien n'eût altéré son renom,
S'il n'eût jalousé Fénélon?

L'ÉLOQUENCE DU COEUR.

Massillon, grand prédicateur, naquit en 1663 et mourut en 1742, à 79 ans.

Le pathétique, les images fortes et la chaleur du sentiment, constituent l'éloquence de Massillon ; il détrompe l'esprit en gagnant le cœur. Toujours fertile, toujours abondant, il remplit les sujets qu'il traite, et laisse encore des nuances à saisir. S'il prodigue les fleurs de rhétorique, c'est sans confusion, ou plutôt avec un art qui plaît, qui séduit même ses lecteurs. C'est par-tout enfin un raisonnement juste et méthodique sans affectation ; des pensées vives et délicates, des expressions choisies, sublimes, harmonieuses, et toujours naturelles ; des images revêtues d'un coloris frappant ; un style clair, net, et cependant plein et nombreux : nulle antithese, nulle phrase recherchée, point de figures bizarres, une extrême pureté dans le langage, sans exactitude puérile ; une abondance d'idées brillantes et magnifiques, qui semblent le langage naturel

de l'orateur.... « Je ne crains pas même de
« dire, ajoute l'abbé Desfontaines, si le sacré
« peut être comparé au profane, que Massil-
« lon est à Bourdaloue ce que Racine est à
« Corneille. »

« C'est, dit Voltaire, le prédicateur qui a
« le mieux connu le monde; plus fleuri que
« Bourdaloue, plus agréable, et dont l'élo-
« quence sent l'homme de cour, l'académi-
« cien et l'homme d'esprit; de plus, philoso-
« phe, modéré et tolérant. »

Louis XIV, dont le tact étoit singulier, lui dit un jour : « Quand j'ai entendu les autres
« prédicateurs, j'ai souvent été content d'eux:
« pour vous, toutes les fois que je vous en-
« tends, je suis toujours très mécontent de moi-
« même. »

Un de ses confreres le félicitant sur ce qu'il venoit de prêcher admirablement suivant sa coutume. « — Eh! laissez-moi, mon pere!
« lui répondit-il; le diable me l'a déja dit plus
« éloquemment que vous. »

Entre autres grands effets souvent cités de l'éloquence persuasive de ce célebre prédicateur, en voici un qui n'est pas assez connu.

Le fameux Rollin conduisit un jour les pensionnaires du college de Beauvais à Saint-Leu,

où ce pasteur devoit prêcher sur la sainteté du christianisme.

Les enfants, en écoutant ce nouveau Chrysostome, les yeux tantôt baissés, tantôt fixés sur lui, oubliant la légèreté propre à leur âge, retournerent à leur école dans un silence si profond, qu'il étonna, inquiéta tous les passants; plusieurs de ces enfants se condamnerent même à des mortifications dont on fut enfin obligé de mitiger la rigueur.

Si Massillon n'eût parlé qu'à leur esprit, auroit-il fait cette impression sur leurs cœurs?

Essai de son épitaphe.

S'il faut, et sur-tout dans la chaire,
Que, pour toucher, convaincre et plaire,
L'éloquence parte du cœur;
Ci gît un vrai prédicateur.

D. L. P***.

LE DOUBLE ÉVÈNEMENT,

AUSSI DÉPLORABLE QU'ADMIRABLE.

Les Anglois ayant franchi, en 1753, les monts Apalaches, limites de leurs possessions et des nôtres dans l'Amérique septentrionale,

bâtirent, sur nos terres, un fort qu'ils nommerent le fort de Nécessité.

Sur quoi le commandant françois leur députe M. de Jumonville, jeune officier qui s'étoit plus d'une fois signalé contre eux, pour les sommer de se retirer.

Il part avec une escorte; et, lorsqu'il s'approche du fort, les Anglois font contre lui un feu terrible. Il leur fait signe de la main, montre de loin ses dépêches, et demande à être entendu. Le feu cesse, on l'entoure: il annonce sa qualité d'envoyé, il lit la sommation dont il est porteur... Les Anglois l'assassinent; sa troupe est enveloppée; huit hommes sont tués, le reste est chargé de fers. Un seul Canadien se sauve, et porte au commandant françois cette affreuse nouvelle.

M. de Villiers, frere de l'infortuné Jumonville, est chargé d'aller venger son propre sang et l'honneur de la France.

En moins de deux heures le fort est investi, attaqué et forcé de capituler... De Villiers voit à ses pieds ses ennemis lui demander la vie.... Il sacrifie son ressentiment à la tranquillité des nations, à sa propre gloire, à l'honneur de la patrie, aux devoirs de l'humanité.... Quel contraste!

Un bon François, au moment où il apprit, en frémissant, cette affreuse nouvelle, s'écria, quoique d'une voix presque étouffée par ses sanglots :

Perfides dans la guerre et traîtres dans la paix;
A la foi des traités par systême indociles,
Anglois! dans ce tombeau repose Jumonville :
Rougissez, s'il se peut, à l'aspect d'un Français!
Si par l'assassinat, dans vos fureurs brutales,
De ce jeune héros vous crûtes vous venger;
Après un tel forfait, atroces cannibales,
Il ne restoit qu'à le manger.

ENTHOUSIASME POÉTIQUE.

Santeuil, ce fameux poëte latin, a dit une chose singuliere, qui ne se trouve point dans le Santoliana, et qui pourtant méritoit d'y être.

« Un jour, dit le Sage, auteur de Gilblas, j'allai voir ce chanoine avec un de mes amis. Nous le trouvâmes se promenant seul et gesticulant dans le jardin de Saint-Victor, où probablement il faisoit des vers.

« Monsieur, lui dit mon ami, qui vivoit très « particulièrement avec lui, nous venons, « monsieur et moi, vous prier de nous faire part « de l'hymne que vous avez depuis peu com-

« posé, et qui fait tant de bruit dans le monde. »

Alors il nous le récita avec tout l'enthousiasme dont on sait qu'il étoit capable. Nous applaudîmes de notre mieux ; et nos louanges ayant achevé d'échauffer le poëte, il s'écria d'un ton d'énergumene : « Voilà, voilà, messieurs, ce qu'on appelle des vers !... Horace « et Virgile imaginoient qu'eux morts personne « n'en feroit jamais en latin de pareils aux « leurs.... Il est vrai que ces deux princes de « la poésie, après avoir pour ainsi dire coupé « l'orange en deux et l'avoir pressée, l'ont jetée « par terre ;... mais je m'en suis servi en leur « criant : Attendez, messieurs, attendez ! j'en « veux faire des zestes.... Et vous voyez dans « mes ouvrages quels ils sont ! »

ÉPOUSE (1).

Choix souvent dangereux à faire !

..... Mon pere (le C. de R.) après avoir perdu ma mere, morte en me donnant la vie avant

(1) Nous avouons, avec toute la bonne foi dont nous osons nous prévaloir, que cette anecdote, tirée de l'ouvrage d'un auteur souvent soupçonné du contraire (Gatien de Courtilz), a quelque droit de paroître suspecte. Mais, attendu que Paris en fournit souvent de plus ex-

terme, n'imaginoit pas que je dusse vivre long-temps, et, assez jeune encore, aimant beaucoup les femmes, ne tarda guere à en chercher une seconde.

Après en avoir vu plusieurs qui n'avoient pas eu le talent de lui plaire; un de ses parents, curé de l'une des principales paroisses de la capitale et en réputation d'un saint ecclésiastique, ainsi qu'en effet il l'étoit, lui apprit enfin qu'il croyoit avoir trouvé ce qu'il cherchoit; c'est-à-dire une fille belle, jeune, bien faite, riche, vertueuse, de grande qualité, un vrai trésor en un mot, et sur-tout pour un siecle dont les mœurs ne commençoient déja que trop à se corrompre;... qu'elle n'étoit enfin rien de moins que de la maison de la Force, maison considérable parmi ceux de la religion prétendue réformée; faite pour avoir un jour au moins vingt mille livres de rente; qui venoit de faire abjuration entre ses mains; et que, lorsqu'il l'auroit épousée, il pourroit d'abord recueillir le bien de son pere, dont la succession étoit ou-

---

traordinaires, et que d'ailleurs elle concourt au but que nous nous sommes prescrit, nous avons cru ne devoir point balancer à ne la donner ici que pour ce qu'elle peut être.

verte, en attendant qu'on pût parvenir à engager la veuve à pardonner à sa fille son changement de religion.

On ne peut exprimer à quel point tous ces brillants détails opérerent sur le cœur de mon pere. Aussi demanda-t-il avec empressement à voir la demoiselle ; et le bon curé l'ayant mené au couvent où il l'avoit placée, mon pere en sortit si passionné, qu'il n'eut point de repos jusqu'à ce qu'une si bonne affaire ne fût consommée.

Il écrivit pourtant à quelques amis qu'il avoit à Agen, dans les environs de laquelle ville on disoit qu'étoit le bien de sa prétendue; et, sur leurs réponses satisfaisantes, mon pere, après l'avoir épousée, se crut le plus fortuné des hommes, et ne pouvoit le lui prouver assez, tant par ses caresses et ses attentions que par les brillants équipages qu'il lui prodigua.

La seule chose qui troublât son bonheur étoit de voir, après un mois au plus de leur union, sur le visage de cette chere épouse chaque jour augmenter un fonds de mélancolie qu'elle cherchoit en vain à lui cacher.

Après l'avoir vainement pressée de vouloir bien ne lui en pas dissimuler la cause, et dans sur l'espoir de lui arracher à force de caresses ce funeste secret d'où dépendoit, disoit-il, le re-

tour du bonheur dont il avoit si peu de temps joui ; une nuit qu'il la pressoit plus vivement que jamais sur ce très intéressant et important article, et qu'il la serroit en conséquence dans ses bras ; certain corps dur qu'il sentit sur le dos de cette épouse obstinée l'ayant arrêté tout-à-coup pour savoir d'elle ce que ce pouvoit être... quelle ne fut pas sa surprise en la voyant, après avoir poussé le cri le plus douloureux, s'élancer hors du lit et se sauver dans un cabinet voisin !

Pétrifié d'abord de cet étrange évènement, mais bientôt d'autant plus curieux d'éclaircir les soupçons confus que faisoit naître en lui cette fuite mystérieuse ; il vole vers l'asyle où elle s'étoit réfugiée, en enfonce la porte qu'elle refusoit d'ouvrir, et, malgré toute la résistance qu'elle oppose à sa recherche, il decouvre enfin sur le dos de son épouse..... oserai-je le dire ?.... une fleur de lis, et trop bien marquée pour qu'il lui fût possible de s'y méprendre !

« Infâme ! s'écria-t-il avec horreur tandis « qu'elle étoit à ses pieds, as-tu dû me choisir « pour m'apporter en dot un si avilissant « opprobre ?..... Oui j'en aurai justice, perfide ; « va, tu né périras que de ma main ! »

Il la traîne, à ces mots, dans un autre cabi-

net dont la porte étoit plus sûre..... « Malheu-
« reuse, attends ici ton sort »! lui dit-il en l'y enfermant à double tour et en emportant la clef de sa prison; puis, quoique deux heures avant le jour, va chez le curé, qu'il croit être complice de cette indigne créature.

Hâtons-nous de rendre compte en peu de mots des suites de cette cruelle histoire.

Le curé étoit innocent. L'aventuriere, qui avoit été ci-devant débauchée par un traitant, étoit fille d'un meûnier d'auprès d'Agen, qui, comme bâtard d'un la Force, en portoit le nom. Le traitant, à l'aide de quelque adroit faussaire, avoit arrangé le roman de cette fille de façon à en imposer au bon curé, lequel, flatté de la prétendue conversion qu'il avoit eu le bonheur d'opérer, avoit cru faire une très bonne action en procurant cette épouse à mon pere.

On sent, d'après ceci, que la seule supposition des titres devint suffisante pour obtenir par arrêt la cassation de ce mariage ainsi que le bannissement de cette jeune et dangereuse intrigante.

ENTHOUSIASME DE COURAGE.

Sous François Ier les François, en commençant la campagne du Piémont, avoient ordre d'éviter tout combat un peu important ; cependant on ne pouvoit la commencer avec quelque succès qu'au moyen d'une bataille.

Montluc en conséquence fut dépêché pour représenter au roi la nécessité d'en venir aux mains.

Ce guerrier n'étoit point encore élevé à un des grades militaires qui, de simple soldat, le firent parvenir au bâton de maréchal de France. Il fut pourtant admis au conseil qui se tint sur la demande qu'il venoit faire, et ne pouvoit se contenir en voyant que tous les avis lui étoient contraires. Mais le roi, qui s'en amusoit beaucoup, finit pourtant par lui accorder la permission de parler.

Montluc s'en acquitta avec beaucoup d'esprit, et d'autant plus d'assurance, que le dauphin, placé derriere le fauteuil du roi, l'animoit encore par ses gestes d'approbation.

« Les messieurs qui ont parlé avant moi, dit « Montluc, ont eu raison d'avancer que, si « nous perdions la bataille, nous perdrions

« tout :

« tout : mais ils n'ajoutent pas que, si nous la « gagnons, nous gagnons tout.... Fiez-vous-en « donc à nous, sire ; et comptez qu'on ne dé- « fait point une armée qui est dans la disposi- « tion où je vous assure très fermement qu'est « la vôtre. »

Le roi lui ayant répondu, « Allez, et com- « battez, au nom de Dieu » ; le comte de Saint-Pol dit en sortant à Montluc : « Fou enragé « que tu es ! tu vas être cause du plus grand « mal qui puisse arriver au royaume. — Mon- « sieur, répondit Montluc, soyez en repos ; et « assurez-vous que la premiere nouvelle que « vous recevrez sera que nous avons fricassé « les ennemis, et que nous en mangerons à « notre gré si nous voulons. »

Le combat se livra près de Cerisoles ; et les François, en vainquant, ne perdirent que deux cents hommes, tandis que les vaincus en perdirent douze mille sur le champ de bataille, qu'on en fit trois mille prisonniers, et qu'ils y perdirent presque toute leur artillerie et leur bagage.

Suite du même article.

AYANT obtenu la permission d'attaquer un fort auprès de Boulogne, Montluc plaça les ser-

gents à la tête de la troupe, et s'avança, en di-
sant : « Compagnons, vous savez ce que je sais
« faire !... Voyez-vous cette enseigne des en-
« nemis plantée sur la courtine ?.... il faut
« l'aller prendre.... Si en y allant quelqu'un de
« vous recule, je lui coupe les jarrets :.... sol-
« dats, coupez les miens si je ne vous donne
« l'exemple !... »

L'instant après le fort fut attaqué et emporté.

LE GÉNÉREUX ENNEMI.

Ce qu'il y eut de bien indigne à la cruelle et à jamais détestable journée de la Saint Barthélemy, c'est que, sous prétexte de servir l'état, plusieurs personnes ne cherchoient effectivement qu'à venger leurs injures particulieres. Mais si la mauvaise conduite des uns donne un nouveau prix aux belles actions des autres, en voici un exemple qu'on ne sauroit trop admirer.

Resnier, officier calviniste, étoit alors à Paris. Il avoit parmi les catholiques un ennemi déclaré, nommé Vésins. Leur inimitié avoit commencé dans le Querci, où le premier commandoit un parti de soldats de sa religion contre le second, qui y étoit lieutenant de roi. A cette querelle générale s'en étoient jointes

particulieres; les cœurs étoient violemment aigris. Ces deux hommes enfin sembloient ne se chercher que pour se détruire l'un l'autre; et l'occasion étoit bien favorable pour Vésins.

Au signal qui fut donné pour cette sanglante boucherie, il s'arme, monte à cheval, se fait suivre de quelques uns de ses gens, et va droit chez son ennemi.

Resnier, éveillé depuis quelques moments par le bruit, et instruit du sort qui le menaçoit par les cris de ceux qu'on massacroit dans son voisinage, s'étoit mis à genoux, et attendoit la mort en exhortant son valet à faire le sacrifice de sa vie avec la même résignation; lorsque tout-à-coup c'est Vésins, c'est son implacable ennemi qui, le glaive à la main, s'offre à ses yeux!... « Tiens, dit Resnier, en lui présentant sa « tête; c'est à bon marché que tu l'auras au-« jourd'hui. »

Vésins, touché de tant de fermeté, réfléchit un instant;... puis, s'adressant au valet de l'homme qu'il alloit massacrer de sang froid: « Donne à ton maître, lui dit-il, son épée et « ses bottes:... et toi, Resnier, suis-moi. »

Arrivés dans la rue, il le fait monter sur le cheval de son propre domestique, lui fait traverser Paris sous sa sauve-garde, le ramene

dans le fond du Querci, où il le rend à son épouse et à ses enfants, qui déja désespéroient de le revoir jamais.

Qu'on juge de l'impression que fit sur cette famille cette action d'un homme dont on connoissoit toute la haine pour Resnier! Aussi leur reconnoissance étant sans bornes, ils lui en offrirent les preuves les plus précieuses. Mais, loin de les accepter, il exigea pour seule récompense de son action, que Resnier gardât le cheval sur lequel il l'avoit ramené chez lui, et se contenta du plaisir de s'être montré généreux.

Heureux qui sait se vaincre, et même protéger
Un ancien ennemi dont il peut se venger!

ÉDUCATION

D'UNE SIMPLICITÉ SINGULIERE;

ANECDOTE FRANÇOISE.

M. de Saint-A*** étoit un gentilhomme de Normandie aussi favorisé du côté de la naissance que de celui de la fortune, qui passoit sa vie à Paris, où il figuroit avec avantage dans les sociétés. Il avoit une philosophie à lui, et

l'épicurisme bien entendu sembloit être la regle de ses mœurs.

Il avoit été marié, et n'avoit eu qu'un fils; à qui son épouse avoit donné naissance aux dépens de ses propres jours. Saint-A*** chérissoit à l'excès ce fruit d'une union respectable, et n'aspiroit qu'à le conduire au bonheur par des moyens dont, sans consulter personne, il se rendoit l'unique arbitre.

Dès l'âge de trois ans il s'étoit emparé privativement de cet enfant chéri, et son dessein étoit de l'élever d'une façon très particuliere.

En conséquence, il avoit fait venir d'une de ses terres un bon fermier, qui ne savoit ni lire ni écrire, mais qui unissoit la simplicité, la droiture et la bonhommie la mieux caractérisée à un sens droit.

« Je vous confie, lui dit-il, mon fils, comme
« ce que j'ai de plus précieux au monde... Emme-
« nez-le à ma terre, où rien ne vous manquera.
« Appliquez-le aux travaux champêtres, et éle-
« vez-le comme s'il étoit votre propre enfant.
« Qu'il sache qu'il y a un Dieu, vengeur et rému-
« nérateur; qu'il l'adore dans ses ouvrages, dans
« ses productions : mais qu'il n'en sache pas da-
« vantage; qu'il ne connoisse sur-tout aucuns li-
« vres; et qu'à l'exemple de vous, qui êtes un hon-
« nête homme, il apprenne à aimer son roi,

« sa patrie, ses parents, ses devoirs, la vertu »
« et par-dessus tout son créateur. »

Le villageois, aussi surpris que flatté, se chargea de la commission, sans chercher à en pénétrer les motifs, et dès le lendemain emmena le fils de son seigneur, qui d'ailleurs promettoit un bon tempérament.

Le jeune éleve, sous les yeux de son rustique gouverneur, s'accoutuma à la vie des champs: levé tous les jours de grand matin et couché de très bonne heure, il passoit sa journée dans la campagne ou dans les jardins; il labouroit, bêchoit, piochoit, et s'instruisoit de tout ce qui avoit rapport à l'agriculture. Son tempérament se fortifioit, et il ne craignoit nullement les injures du temps. Le bon Guillaume, son gouverneur, lui donnoit à sa mode et amicalement des leçons de physique expérimentale, et lui expliquoit comme il pouvoit le cours des astres et les principes de la végétation. A l'égard du catéchisme, il ne lui disoit que ce qu'il en savoit lui-même. Ainsi le jeune gentilhomme étoit élevé comme tous les autres enfants du village, et participoit aux enseignements du curé, qui n'étoit pas lui même un grand docteur.

M. de Saint-A*** alloit tous les ans faire un

voyage à sa terre : il y voyoit son fils, et s'applaudissoit de le laisser dans l'ignorance la plus absolue des connoissances les plus familieres à la jeunesse de son état.

Le jeune homme parvint ainsi jusqu'à l'âge de douze ans. Mais alors les parents, sur-tout les maternels, n'entendant jamais parler de lui, commencerent à s'en inquiéter. Ils savoient seulement qu'il étoit à la campagne ; mais ils supposoient qu'il y étoit accompagné d'un instituteur habile, et entouré des secours qui convenoient à un gentilhomme aussi distingué qu'opulent.

L'évêque de***, beau-frere de M. de Saint-A***, se montra le plus jaloux de ne pas perdre absolument de vue un neveu qui lui étoit cher ; et, s'étant informé du lieu de sa résidence, il ne put qu'être vivement courroucé en apprenant le genre d'éducation qu'on donnoit à un jeune homme de condition, que sa naissance et sa fortune appeloient dans les armées et même à la cour.

Après s'être rendu bien sûr des faits, d'après sa propre conviction, il invita tous les parents du jeune homme à faire des reproches amers au pere ; ainsi qu'à l'engager, s'il étoit possi-

ble, à réparer le mal qui s'étoit fait jusqu'alors.

Tous les parents écrivirent on ne peut plus fortement, et dépeignirent dans le monde M. de Saint-A*** comme un vrai bourreau de son fils unique... Le pere, quoique peu sensible à leurs remontrances, crut pourtant devoir répondre aux instances menaçantes de M. l'évêque de D*** ; et voici ce qu'il lui écrivit :

« Vous avez dû sans doute être étonné, monseigneur, de la conduite que je tiens avec mon fils depuis plusieurs années ; j'en suis presque étonné moi-même : mais elle est le fruit des plus sérieuses méditations.

« Je n'ai point d'objet sur la terre qui me soit plus cher que mon fils, ni qui m'occupe davantage ; et c'est précisément ce que j'ai cru devoir faire pour lui qui a long-temps causé mon embarras ainsi que mes plus vives inquiétudes. Je me crois pere de l'ame ainsi que du corps de mon fils : tous deux me sont chers, et je crois devoir m'occuper aussi soigneusement de l'un que de l'autre. Quant au physique, il est dans l'abondance ; à l'égard du moral, j'ai cru ne pouvoir jamais assez le restreindre. Mon pere étoit ce qu'on appelle un homme de bien, vous le savez ; il avoit des vertus ; il étoit

même universellement adoré dans son canton; on l'y regardoit comme l'organe de la justice même; et il n'étoit aucun de ses voisins qui ne le desirât pour conseil, pour ami et pour juge. Il étoit simple, ferme dans sa croyance, et soumis à toutes les pratiques louables de la religion. Il avoit été élevé tout bonnement dans sa terre, où il avoit de bonne heure sucé les vrais principes qui lui avoient été inspirés par ses parents, son vieux curé et ses gouvernantes, qui ne connoissoient précisément que le catéchisme de leur diocese. Mon pere, après avoir vieilli dans la considération des hommes, est mort également affranchi d'inquiétudes et plus encore de remords; c'est-à-dire en nous laissant le tableau de l'ame d'un juste plus rassuré par la confiance qu'effrayé par la crainte de son sort dans l'autre vie. Je crois encore avoir sous les yeux un spectacle si consolant, et me croirois heureux de pouvoir en offrir un pareil à ceux qui m'environnent... Mais que ma position est différente! Dès que j'ai pu marcher, je me suis vu confiné dans un college et entouré de livres de toutes especes. On a surchargé mon jeune esprit et bien plus encore ma mémoire; on s'est piqué de m'instruire de tout;

de me former à la dialectique et à la controverse même. On m'a fait dépouiller Aristote, Platon et tous les philosophes de l'antiquité, qui bâtissoient sur les fondements d'une religion absurde et tout opposée à la nôtre. J'appris ensuite à converser avec des moralistes, tels que Charron, Montagne et autres, qui, sur le dogme, ne m'ont donné nuls renseignements positifs. Enfin j'ai lu, pour mon instruction ou pour mon plaisir, tous les auteurs qu'on pouvoit lire, tels que Spinosa, Bayle, Voltaire, et autres beaux esprits qui s'étoient égarés eux-mêmes pour faire illusion aux autres.... Mais que m'est-il resté de tout ce fatras de savoir?.. une obscurité profonde!... Je suis en état de disputer sur tout; je ne me sens convaincu de rien; et je vis dans un doute perpétuel qui fait le tourment de ma vie... La mort m'effraie, et mes premieres impressions ont été si profondes, que rien ne peut calmer mon ame fluctuante... Je voudrois mais je ne puis m'assujettir à prendre pour juge mon curé, que je ne regarde que comme un ignorant : ma raison se révolte contre ses argaments, et je crois toujours trouver en moi-même des armes assez victorieuses pour renverser de fond en comble et détruire

es pieuses démonstrations. Je ne puis enfin me soumettre à laisser subjuguer ma raison jusqu'à croire, ainsi que je le voudrois, à des dogmes que je n'entends absolument pas.

« En quittant le college je me vis environné d'écueils bien plus redoutables encore..... Mon pere me mit à l'académie, et je ne fus plus entouré que de jeunes camarades, qui, par leur exemple et leurs propos, eurent bientôt écarté de mon cœur le peu de bons principes que j'avois pu recueillir : chacun se faisoit une religion pour soi-même, et ridiculisoit impitoyablement celle des autres. L'observation des regles établies étoit un sujet de dérision, et je n'entendois parler que de systêmes plus absurdes les uns que les autres : on ridiculisoit enfin, on renversoit toutes les pratiques de nos peres, ainsi que les préjugés les plus ridicules; et tout concouroit enfin à me jeter dans l'incrédulité la plus absolue.

« Cet état d'insouciance et d'endurcissement se fortifia encore lorsque j'entrai dans le service : le désordre, le libertinage, dans toute l'étendue du terme, ainsi que la mauvaise compagnie, ne pouvoient manquer de m'achever. Je finis par perdre de vue toute idée de reli-

gion, et n'en parlai plus que pour combattr
les éternelles vérités que l'on m'avoit originai
rement apprises.

« Il est vrai qu'un âge plus mûr m'a fait sen
tir l'abus de cette pernicieuse conduite. J'a
dès lors quitté le service et me suis condamn
à une espece de retraite. Mais qu'il s'en fa
encore, monseigneur, que la réflexion soit,
mon gré, parvenue au point de déraciner e
moi les profondes impressions que la carrie
de mes erreurs y a successivement jetées
Malheureux pour avoir trop appris, je ne sau
rois rien chasser de ma mémoire. Les ancie
philosophes m'ont malgré moi rendu sceptiqu
et je serois presque de l'avis de ceux qui pen
soient qu'on faisoit autrefois très bien d'em
pêcher qu'on ne traduisît la Bible en lang
vulgaire, la Bible n'étant point une histoire
raconter, mais un livre à révérer. L'immensi
de ses commentateurs a élevé mille doutes
autant de querelles qui n'ont presque jama
cessé d'agiter le monde. Ce sont les savants
et plus encore les demi-savants, qui furent l
auteurs des nombreuses et fatales hérésies si d
structrices de la race humaine. « La science, d
Montagne, est une bonne drogue, mais e

le prend que trop souvent le goût du vase qui la renferme ». La science en effet, dans quelques mains, est un sceptre, en d'autres n'est qu'une marotte. L'esprit humain est toujours en contradiction avec lui-même, et le savoir se ressent du caractere du savant. Tacite a bien grandement raison en louant la mere d'Agricola d'avoir bridé en son fils un appétit trop bouillant pour les sciences. Qu'apprend-on en effet à la jeunesse? La philosophie, qui embrouille leur tête, et la poésie, qui l'exalte; la théologie, qui les rend disputeurs; la mythologie, qui n'est qu'un roman scandaleux; l'histoire, un chaos rempli d'invraisemblance et de controverse.

Il faut donc bien plus songer à cultiver les dispositions naturelles d'un jeune homme à la sagesse, à la prudence, à la conduite des affaires, que de lui surcharger la tête d'érudition.... Il vaut donc mieux qu'il soit homme sensé qu'homme savant : et, pour cet effet, il faut lui donner un conducteur qui ait plutôt *tête bien faite que bien pleine.*

« C'est précisément, monseigneur, ce que j'ai fait pour mon fils. J'ai cherché à l'éloigner des sentiers du vice et du centre de l'incrédu-

lité. Je ne veux pas que, d'après ma propre e périence, il apprenne à douter de tout : c'e un supplice affreux pour la vieillesse... Je veu en qualité de pere et digne de l'être, former so cœur, son corps, et, s'il se peut, sauver son am Or il sera bien moins disposé à la perdre, s avec la confiance et la résignation d'un simp habitant de la campagne, il se montre doci aux enseignements que lui donnera son simp curé. J'aimerois mieux maintenant l'avoir pour mon instituteur, qu'Aristote même, Pl ton, Locke, Bayle, et tous les beaux esprit qui ne m'ont appris qu'à douter.

« Telles sont enfin, monseigneur, les ra sons qui m'ont déterminé, toutes réflexio faites, à envoyer mon fils à la campagne, c'es à-dire pour l'éloigner des connoissances et d compagnies qui tendroient à le pervertir. Il sera aussi savant qu'heureux s'il a le bonheur d'avoir la foi. Il ne sera pas répandu dans le grand monde, mais il en sera d'autant plus à lui-même pour faire le bien et en jouir. Il saura peu de choses, mais il n'en saura que de bonnes. Loin du faste des grandes cités, il aimera son créateur, le servira et l'honorera plus efficacement en servant l'humanité. Je crois donc, monsei-

gneur, et crois très fermement, remplir l'office d'un bon pere dans toute son étendue, en m'occupant de la félicité de mon fils tant pour cette vie que pour l'autre.

« J'ai l'honneur, etc. »

N. B. Cette lettre fut communiquée à toute la famille; et, malgré les réclamations des parents, M. de Saint-A*** persista constamment dans son projet. Son fils fut élevé à la campagne; et, s'il se trouva borné dans les connoissances modernes, il répara cette ignorance par toutes les vertus civiles et vraiment cheres à la société.

F.

LE FRANÇOIS INTRÉPIDE.

Que ne lui doit point la France!....

Le maréchal de Villars naquit en 1652, et mourut en 1734, à quatre-vingt-deux ans.

Il porta les armes fort jeune; et, après s'être signalé au passage du Rhin, en 1672, s'étant encore fait distinguer l'année d'après au siege de Mastricht, Louis XIV, charmé de son ardeur naissante, l'honora de cet éloge : « Il me « semble, dit-il, que, dès que l'on tire en quel- « que endroit, ce petit garçon semble sortir « de terre pour s'y trouver. »

Il fit de si belles choses en 1678, sous le maréchal de Créqui, que ce général lui dit publiquement : « Jeune homme, si Dieu te laisse « vivre, tu auras ma place plutôt que per- « sonne. »

Après s'être depuis et constamment signalé tant en Flandre qu'en Allemagne et en Italie, et remporté, en 1702, une victoire complete sur le prince de Bade, il en remporta une autre l'année suivante à la premiere bataille d'Hochstet,

stet, de concert avec l'électeur de Baviere. Cet électeur n'avoit pas voulu d'abord combattre, sous prétexte de vouloir conférer avec ses généraux et ses ministres : « C'est moi qui suis « votre ministre et votre général, lui dit Vil« lars. Vous faut-il d'autre conseil que moi, « quand il s'agit de donner bataille? »

Après avoir eu le bonheur de pacifier par sa douceur et sa prudence les camisards en Languedoc, Villars, nécessaire en Allemagne pour résister au victorieux Marleborough, remporta une nouvelle victoire à Stolhoffeen en 1707, et y trouva cent soixante-six pieces de canon.

L'année suivante, en Dauphiné, il fit échouer tous les desseins du duc de Savoie. « Il faut, « dit un jour ce prince éclairé, que le maré« chal de Villars soit sorcier pour deviner tout « ce que je dois faire! Jamais homme ne m'a « donné ni plus de peine ni plus de chagrin. »

Il battoit les ennemis à Malplaquet lorsqu'il fut blessé assez dangereusement pour qu'on proposât de lui administrer le Viatique, dût-ce être en secret : « Nenni, dit-il : puisque l'ar« mée n'a pu voir mourir Villars en brave, il « est bon qu'elle le voie mourir en chrétien. »

Lorsqu'il fut question du choix que la cour

avoit fait de lui pour aller rétablir, s'il étoit possible, nos affaires en Flandre, la duchesse son épouse ayant, dit-on, voulu le dissuader de se charger d'un fardeau si dangereux: « Non, « madame, répondit-il. Si j'ai le malheur d'être « battu, j'aurai cela de commun avec les gé- « néraux qui ont commandé dans ce pays-là; « si je reviens vainqueur, c'est une gloire que « je ne partagerai avec personne. »

Il eut bientôt cette gloire si flatteuse, en tombant inopinément, le 24 juillet 1712, sur un camp de vingt-cinq bataillons retranchés à Denain. La chose étoit difficile, mais il ne désespéra pas du succès. « Messieurs, dit-il aux of- « ficiers qui l'entouroient, les ennemis sont « plus forts que nous, ils sont même retran- « chés: mais nous sommes François; il y va « de la gloire de la nation.... Il faut aujour- « d'hui vaincre ou mourir; et je vais moi-mê- « me vous donner l'exemple ». Aussi firent-ils des prodiges de valeur, et battirent complètement les alliés, quoique commandés par le célebre prince Eugene; et les suites rapides de cette victoire accélérerent et déciderent la conclusion de la paix signée le 6 mai 1714, d'où dépendoit le salut de la France.

Envoyé en Italie en 1733, l'un des princi-

paux officiers lui représentant qu'il s'exposoit trop au siege de Pizzighitone : « Vous auriez « raison, répondit-il, si j'étois à votre âge; « mais, à l'âge où je suis, j'ai si peu de jours « à vivre, que je ne dois ni les ménager ni né« gliger les occasions qui pourroient me pro« curer une mort glorieuse. »

L'affoiblissement de ses forces ne lui permit de faire en ce pays qu'une campagne; mais cette campagne fraya le chemin de la victoire.

En revenant en France, une maladie mortelle l'ayant arrêté à Turin, son confesseur, en l'exhortant, lui dit que le ciel lui avoit fait de plus grandes graces qu'au maréchal de Berwick, qui venoit d'être tué en Allemagne d'un coup de canon. « Quoi! répondit le héros mourant, « il a fini de cette maniere!... J'ai toujours dit « qu'il étoit plus heureux que moi! »

Lorsque le prince Eugene apprit la mort du maréchal de Villars : « La France, dit-il, vient « de faire une perte qu'elle ne réparera pas de « long-temps. »

Il avoit été reçu à l'académie françoise en 1714.

Les deux vers suivants forment son épitaphe:

Pour la premiere fois, ci repose Villars,
Le fils le plus actif de Minerve et de Mars.

D. L. P***.

P. S. Le maréchal de Villars avoit prié madame de Maintenon de remontrer au roi combien peu il reconnoissoit les services qu'il avoit rendus à l'état.

Quelques jours après, ce monarque lui dit avec bonté : « Monsieur le maréchal, vous êtes « peiné ! ... Donnez-moi du temps, vous serez « satisfait. — Sire, lui répondit Villars, je suis « peiné de voir que je n'ai ici d'autre occupa- « tion que de faire une partie de piquet. « — Monsieur le maréchal, vous êtes peiné, « et je le suis aussi. . . . Encore une fois, don- « nez-moi du temps et vous serez satisfait. »

Le maréchal lui répliqua qu'il ne souhaitoit pas qu'il se trouvât des occasions aussi périlleuses que celles où il s'étoit trouvé, et sortit. Le roi suivit, atteignit et embrassa Villars, qui ne put retenir ses larmes.

Par ce trait de bonté singuliere, Louis XIV n'est-il pas comparable à Henri IV embrassant Sully et lui pardonnant ?

FORTUNE.

Origine de celle de M. DE LIONNE, *ministre d'état sous* LOUIS XIV.

L'ABBÉ Quillet étoit de Chinon, patrie du fameux Rabelais.

Tandis qu'en ce pays le détestable Laubardemont, ame damnée du despotisme, informoit sur la possession des religieuses de Loudun, où il avoit été envoyé par le cardinal de Richelieu, qui avoit une vengeance secrete à exercer; le diable, que l'on exorcisoit vainement, menaçoit d'élever le lendemain jusqu'à la voûte de l'église le premier incrédule qui oseroit se présenter lorsqu'il tourmenteroit la religieuse par la bouche de laquelle il parloit.

Quillet, qui entendit cette menace, ne dit mot; mais le lendemain, à l'heure indiquée, arrive dans l'église, et, en présence de Laubardemont, ainsi que d'une très nombreuse compagnie, défie le diable de lui tenir parole, et proteste qu'au cas contraire il se moquera hautement et par-tout de lui. Cependant le diable se tut.

Laubardemont, indigné de l'audace de Quillet, qui, aux yeux d'une grande assemblée, venoit de déconcerter toute la diablerie qu'il

protégeoit, en poussa le ressentiment au point de décréter contre l'abbé; qui, voyant que toute cette momerie n'étoit autre chose qu'un jeu que faisoit jouer le vindicatif cardinal, tant pour assouvir sa haine secrète que pour intimider Louis XIII, que la crainte du diable faisoit souvent frémir, et jugeant qu'il ne faisoit plus bon pour lui à Loudun ni même en France, en sortit le plus vite qu'il put et se rendit en Italie.

A son arrivée à Rome, la place de secrétaire du maréchal d'Estrées, ministre de France, se trouvant vacante, il se présenta au maréchal pour la remplir, et en étoit en effet très capable.

Mais cette place étant briguée par de Lionne, sur lequel Quillet l'emporta, de Lionne, faute de mieux, se jeta au service de Mazarin, place que Quillet avoit déjà refusée : de sorte que des deux places il avoit pris la moins bonne, ainsi que les suites l'ont prouvé; car l'un est mort sans fortune, et l'autre est parvenu aux plus grandes dignités de l'état.

FERMETÉ.

François de Mézerai, historiographe de

France, naquit à Ry, diocese de Séez. Son pere Isaac Eudes, chirurgien, eut trois fils, qui se distinguerent dans les divers états qu'ils embrasserent.

Le premier, Jean Eudes, élevé dans l'Oratoire, le quitta pour se faire chef de certains dévots qui se nommerent Eudistes; le second, François, dit Mézerai, d'un hameau de la paroisse de Ry; et le troisieme, Charles Eudes, chirurgien, fameux accoucheur, qui laissa postérité.

On rapporte de ce dernier une repartie qui montre qu'il ne manquoit ni d'esprit ni de courage.

M. de G***, gouverneur d'Argentan, vouloit y faire démolir une tour qui renfermoit l'horloge de la ville; ce qui déplaisoit fort aux habitants, mais qui n'osoient s'en plaindre de peur de s'attirer le ressentiment d'un courtisan si accrédité. Charles Eudes fut le seul qui protesta contre ce que le gouverneur vouloit faire. Sur quoi le marquis de G*** ayant demandé qui donc étoit cet homme qui osoit s'opposer à sa volonté; Charles Eudes, sans s'émouvoir: « Monsieur, lui répondit-il, nous sommes trois « freres adorateurs de la vérité et de la justice: « le premier la prêche, le second l'écrit, et moi

« je la soutiendrai jusqu'au dernier soupir. »

Le gouverneur, étonné, mais touché de la noblesse ainsi que de la fermeté de cette réponse, accorda, dit-on, toute son estime au chirurgien, et laissa subsister la tour.

FRANCHISE ET SIMPLICITÉ HÉROÏQUES.

Le brave Lahire (Etienne de Vignoles) étoit d'une illustre maison dès long-temps établie en Languedoc.

Il fut l'un des plus fameux capitaines françois du regne de Charles VII. Ce fut lui qui fit lever le siege de Montargis au duc de Bedford, et accompagna la pucelle Jeanne d'Arc au siege d'Orléans, où il se signala avec cette héroïne.

Lahire finit ses jours à Montauban, en 1477, après avoir tenu un rang distingué parmi les héros qui rétablirent Charles VII sur le trône de France.

Un ancien historien dit que, Lahire allant pour faire lever le siege de Montargis, il trouva un chapelain auquel il dit qu'il lui donnât hâtivement l'absolution de ses péchés, et que le chapelain lui dit de les confesser..... Lahire lui dit qu'il n'avoit pas loisir, car il falloit promptement frapper sur l'ennemi; et qu'il

avoit fait tout ce que gens de guerre ont coutume de faire. Sur quoi le bon chapelain lui bailla absolution telle quelle. Lahire fit sa priere à Dieu, en disant en son patois gascon, et les mains jointes : « Mon bon Dieu, je te prie « que tu fasses aujourd'hui pour Lahire autant « que tu voudrois que Lahire fist pour toi s'il « étoit Dieu et que tu fusses Lahire. »

« Et il cuidoit, ajoute l'historien, très bien prier et dire. »

Henri IV fut redevable de sa couronne à lui-même ; Charles VII ne la dut qu'à la belle Agnès Sorel et aux généraux qui le faisoient agir : sans eux il auroit souvent négligé et ses armes et ses affaires pour se livrer à ses plaisirs.

Un jour que ce monarque étoit entièrement occupé d'une fête, et qu'il demandoit à Lahire, qui lui parloit de choses plus importantes, ce qu'il pensoit de ces divertissements : « Je pense, « sire, lui dit Lahire, qu'on ne sauroit perdre « plus gaiement un royaume. »

Cette épitaphe, quoique courte, pourroit peut-être lui convenir :

> ARRÊTE, ami ; ci gît Lahire :
> Pour tout vrai soldat, c'est tout dire.

LE PLUS FIDELE, LE PLUS BRAVE ET LE PLUS GÉNÉREUX DES SUJETS.

Charles VII, roi de France, venoit d'expirer; et Melun, où il étoit mort, étoit déja désert : le vainqueur des Anglois, le libérateur de la France, étoit abandonné de ses courtisans; les routes du Brabant, où étoit son successeur, étoient couvertes d'ambitieux et de flatteurs de cour.

On voyoit d'un autre côté le fidele Tanneguy du Châtel conduisant seul à Saint-Denys le convoi de ce même Charles VII, après avoir avancé tous les frais de la pompe funebre de son maître, arrosant ses cendres de larmes héroïques, mettant hardiment dans les fers ceux que la voix publique accusoit de la mort du roi, bravant le courroux de l'implacable Louis XI, dédaignant fièrement le prix de ses services, et content d'un asyle où il pût pleurer en paix son maître.

Quel François, quel étranger même, à ce double spectacle, ne sent pas son cœur saisi d'admiration ou de tendresse pour du Châtel autant que de mépris pour tous ces grands et vils esclaves de la fortune? Ainsi la vertu est

toujours sûre de la récompense : ainsi le vice ne peut tôt ou tard échapper à l'opprobre qui le suit.

Ce du Châtel étoit neveu de celui du même nom, qui, lorsque Montlhéry fut pris par la faction de Bourgogne, en 1418, sauva le dauphin Charles (Charles VII), auquel il étoit fort attaché, et auquel on imputa le conseil du meurtre de Jean-sans-Peur, duc de Bourgogne.

Ce digne neveu dépensa en effet trente mille écus pour les funérailles de son roi, et n'en fut remboursé que plus de dix ans après.

François II, après sa mort, ayant été enterré par les Guises comme Charles VII, on mit sur son drap mortuaire ces mots : « Tannegui du Châtel, où es-tu ? »

Il fut tué d'un coup de fauconneau au siege de Bouchain, en 1477.

Voici l'épitaphe que quelqu'un lui a faite :

> Inscrit aux fastes de la gloire,
> Si tout consacre à la mémoire
> Un nom fait pour être immortel ;
> Ci gît Tannegui du Châtel.

FERMETÉ MAGISTRALE.

Après le célebre la Vacquerie, nul premier

président du parlement de Paris ne montra dans cette charge toute l'intégrité et la fermeté des anciens magistrats romains, que le vraiment célebre Achilles de Harlai.

La très papale ligue entraînoit alors dans ses fureurs les grands et les petits. Harlai fut inébranlable, et vit que la religion ne servoit que de masque tant au haut clergé, qu'à l'ambition sur-tout des princes lorrains, de tous les temps ennemis couverts ou déclarés de la France.

Le foible Henri III s'étant vu forcé par eux de quitter Paris pour se retirer à Chartres, l'orgueilleux et intrigant duc de Guise, seul maître de la capitale, étant allé visiter Achilles de Harlai, qu'il se flattoit ou de séduire, ou de faire trembler; il le trouva se promenant seul dans son jardin, et qui s'étonna si peu de sa venue, quoique le duc fût bien accompagné, qu'il ne daigna seulement pas tourner la tête, ni interrompre d'un pas sa promenade commencée. Etant au bout de son allée, et, en se retournant, ne pouvant se dispenser de voir le duc qui venoit à lui, alors ce magistrat haussant la voix : « Avant que de savoir, monsieur « le duc, lui dit-il, quel est le but de votre « visite, permettez que je vous demande si ce « n'est pas grande pitié que le valet chasse de

« chez lui le maître.... Ceci pourroit vous fâ-
« cher, je le conçois;.... mais mon ame est à
« Dieu, mon cœur au roi, et mon corps entre
« les mains des méchants :... qu'on en fasse ce
« qu'on voudra. »

Bussi-le-Clerc, ce factieux insolent, et créature du duc, osa l'arrêter et le conduire à la Bastille. Mais rien ne put effrayer ce nouveau Caton.

Lorsque Henri-le-Grand eut rendu la paix à son royaume, Harlai se hâta de profiter de ces premiers et heureux moments pour rétablir la justice et faire refleurir les loix.

Il mourut en 1616, à quatre-vingts ans; et voici l'épitaphe qu'un bon et vieux citoyen lui a faite :

Ce digne magistrat, aussi ferme que sage,
En affrontant la ligue et ses poignards,
Prouva que des vertus dépend le vrai courage,
Et qu'il est des héros ailleurs qu'aux champs de Mars.

D. L. P***.

BELLE FRANCHISE.

Louis XIV, assez jeune encore, ayant essayé de faire des vers, et brûlant de savoir s'il avoit réussi, dit un jour au maréchal de Bellefond:

« Voilà des vers qu'on m'a donnés ce matin;
« comment les trouvez-vous? — Sire, répo
« dit le maréchal après les avoir lus, il est bie
« étonnant qu'on puisse être assez effront
« pour oser présenter à votre majesté des ve
« aussi plats et aussi détestables que ceux-c
« — Ce qu'il y a de plus étonnant encore, r
« partit le roi, c'est que c'est moi qui les
« faits. — J'en suis fâché, sire, s'écria le tr
« franc maréchal; mais ce que j'ai dit est dit.

Non seulement le monarque ne lui en fit p
plus mauvais visage, mais se trouva radicale
ment guéri de cette presque irrémédiable mani
Voici quels étoient les vers dont il s'agissoit

Chez mon cadet de frere
Le chancelier Servant
N'est pas plus nécessaire
Qu'un maréchal ferrant.
Mais celui qui sait plaire,
C'est le sieur de Boisfrand.

FATALITÉ MARQUÉE,

Anecdote précieuse pour l'histoire, et don très peu de gens sont instruits.

Si la guerre de 1756 fut malheureuse pour
la France, et si la paix qui la suivit lui fut dé

avorable, elle ne perdit pas au moins son honneur ; et, jusques dans la rédaction du traité, elle conserva une fierté que le duc de Choiseul avoit formé le projet de justifier en enlevant à l'Angleterre ses colonies du nord de l'Amérique. La querelle des Espagnols avec les Anglois, en 1770, au sujet des isles de Falkland, lui parut une occasion propice pour effacer le triste souvenir de la paix de 1763. Il s'en ouvrit au roi, qui ne goûta point son projet, et qui pour lors étoit plus occupé d'autres objets que d'une nouvelle guerre. Cependant, comme le ministre connoissoit à fond l'esprit de son maître, il espéra de faire cause commune avec l'Espagne en excitant le ministre espagnol, qu'il gouvernoit, à tenir ferme dans sa querelle avec les Anglois. Mais déja un parti puissant, dont madame du Bari étoit l'ame, l'attaquoit lui-même nuit et jour dans l'esprit du monarque. Ce parti découvrit que M. de Choiseul négocioit quelque chose avec l'Espagne. Il marquoit, dans l'intimité de sa correspondance, que jamais l'occasion n'avoit été plus favorable pour humilier l'Angleterre, qui n'avoit alors ni vaisseaux ni matelots prêts (ce qui étoit vrai).

Par un de ces évènements bizarres et inconcevables qu'on ne peut ni prévoir ni imagi-

ner, le courier porteur de ces dépêches en Espagne fut arrêté par ordre du roi, sans que le roi ni le duc, tout surintendant des postes qu'il étoit, en sussent rien. De sorte que ses ennemis se trouverent munis d'un billet de sa main, adressé au ministre d'Espagne, et qui ne contenoit que ces deux mots : « Tenez ferme. »

Armée de cette piece, la favorite insinua de nouveau au monarque qu'il étoit et trompé et trahi par son ministre. « Qu'on m'en donne la « preuve, répondit le roi; il ne restera pas ici « un quart d'heure ». Alors on lui montra le fatal billet; et Louis XV tint parole.

VRAIE CAUSE

DE LA FORTUNE DE J. B. COLBERT.

Colbert, né à Reims en 1619, fut envoyé fort jeune à Paris pour apprendre le commerce.

De là il fut à Lyon; où, s'étant brouillé avec son maître, il revint à Paris, entra en qualité de clerc chez un notaire, puis chez le nommé Biterne, procureur au châtelet, d'où il passa au service de Sabathier, trésorier des parties casuelles, en qualité de commis.

Un

Un autre J. B. Colbert, seigneur de Saint-Pouange, son cousin, le fit entrer, en 1648, chez Michel le Tellier, secrétaire d'état, dont il avoit épousé la sœur; et ce jeune homme se distingua bientôt, tant par son assiduité que par son exactitude à s'acquitter de toutes les commissions dont on le chargeoit.

Un jour le Tellier l'avoit envoyé porter au cardinal Mazarin, qui alors étoit à Sedan, une lettre de la reine mere, pour la faire tenir à ce ministre, avec ordre précis de la lui rapporter.

Colbert, arrivé à Sedan, présenta au cardinal la lettre de la reine, avec celle que le Tellier écrivoit à son éminence. Le lendemain, s'étant représenté pour en prendre la réponse, le cardinal lui donna un paquet cacheté. Mais, attendu qu'il ne rendoit pas la lettre de la reine, et que Colbert la lui ayant redemandée, le ministre avoit répliqué que tout étoit dans le paquet, et qu'il n'avoit qu'à partir; Colbert alors, pour s'assurer de la vérité de cette réplique, rompit sur-le-champ le cachet. Sur quoi le ministre, surpris de sa hardiesse, et en le traitant d'insolent, lui arracha des mains ce même paquet.... A quoi Colbert, sans s'émouvoir, repartit « qu'il étoit à croire que ce paquet ayant été fermé par un des secrétaires de son émi-

nence, cet homme pouvoit avoir oublié d'y insérer la lettre de la reine mere, que M. le Tellier, son maître, l'avoit expressément chargé de lui rapporter. »

Le cardinal alors, feignant une affaire très pressée, le remit au lendemain : et, après plusieurs remises, voyant toujours Colbert attendre à la porte de son cabinet, il lui rendit enfin cette lettre, que Colbert examina très attentivement de tous les côtés, pour s'assurer que c'étoit en effet la même.... Alors, et sans s'étonner de ce que le ministre lui demandoit s'il le croyoit capable d'en avoir supposé une autre, Colbert, content, disparut et partit sans lui répondre.

Quelque temps après, le cardinal étant enfin revenu à la cour, et ayant demandé à le Tellier un homme pour écrire sous lui son *agenda*, le Tellier lui présenta Colbert; et ce ministre, se remettant confusément sa physionomie, voulut savoir de lui où et dans quelles circonstances il pouvoit l'avoir vu.

Colbert, ainsi qu'on peut aisément l'augurer, trembloit de lui avouer que c'étoit à Sedan :... mais, loin que cet aveu lui nuisît, le cardinal le reçut à son service, sous la seule condition qu'il auroit pour son nouveau maître le même

zele et la même fidélité qu'il avoit eus pour le premier.

Colbert en effet s'attacha si fortement aux intérêts du cardinal, et lui donna tant de marques de la sagesse de sa conduite, qu'après la mort de Joubert, intendant de son éminence, elle le nomma à cette place, et que de là vint la prodigieuse fortune de ce sage et hardi jeune homme.

Colbert mourut le 6 septembre 1683, à l'âge de soixante-quatre ans; et, à la honte de l'humanité, la haine de la populace de Paris étoit si violente contre ce grand homme, qu'on n'osa le faire enterrer que de nuit, et qu'on fut même obligé de faire escorter le convoi par les archers du guet.

À travers les épigrammes, les couplets et les épitaphes satyriques où cette haine est consignée dans les anciens recueils, nous croyons ne devoir en rapporter pour échantillon que les vers suivants, un peu moins connus que les autres:

J'ai vu Colbert dans son lit de parade;
Et, pour le contempler avec plus de loisir,
D'un pas léger j'ai traversé l'estrade,
Et me suis à mon gré procuré ce plaisir.
Mais, étonné de voir chambre, sallon, portique,

D'un lugubre appareil étaler tant de draps,
Certain badaud m'approche, en me disant très bas:
« Cesse de t'étonner:... ce fameux politique,
« Damis, étoit le fils d'un courtaud de boutique. »

Voltaire, en parlant de l'injustice du public à l'égard de ce célebre ministre, a dit, après avoir célébré sa gloire:

Cet homme unique, et l'auteur et l'appui
D'une grandeur où nous n'osions prétendre,
Vit tout l'état murmurer contre lui;
Et le François osa troubler la cendre
Du bienfaiteur qu'il révere aujourd'hui.

P. S. L'éditeur, à propos des deux personnes qui, dit-on, sembloient avoir toujours conspiré contre le repos de Colbert, osera t-il ajouter, après les vers de Voltaire, les deux quatrains suivants?

Oui, Colbert, répondis-je à certains beaux esprits,
Auroit pu faire encor plus de bien qu'il ne fit;
Mais Louvois d'une part, et sa femme de l'autre,
Auroient fait, quoi qu'il fît, succomber un apôtre.

Autre.

Colbert, agonisant, tourmenté par sa femme
Pour signer (Dieu sait quoi!) « Paix! lui dit-il, madame

« Si vous sentez les maux qu'un époux doit souffrir,
« Accordez-lui du moins... — Quoi? — Le temps... de mourir! »

FORTUNE INATTENDUE,

ANECDOTE FRANÇOISE.

O fortune! qui t'auroit cherchée là?

Monsieur de la Valletrie, officier françois (1), en revenant au point du jour d'une maison de campagne où le souper avoit été très prolongé, s'entendit appeler en passant sous les fenêtres d'un couvent de capucins (2). Il leva la tête, et vit un de ces religieux qui lui faisoit signe de l'attendre, en l'assurant qu'il alloit être à lui dans le moment. Le capucin arrive en effet, et en l'abordant : « Ah! c'est vous, monsieur, « s'écria-t-il; que je sais gré au hasard de vous « avoir fait passer par ici!... Vous êtes un ga- « lant homme qui avez des mœurs, de la reli- « gion, et le ciel va vous en récompenser.... « Mais ne perdons pas un instant, et vous en « rendrez grace au ciel... »

(1) Sous le regne de Louis XIV.

(2) Probablement de ceux de Metz.

Surpris d'un pareil propos, M. de la Valletrie, qui n'imaginoit pas quelles obligations il alloit devoir à ce vieux moine, ne lui répondit que par un sourire un peu plus qu'équivoque. « Vous « riez, monsieur, repartit le P. Anselme (c'é« toit le nom du capucin); vous ne me re« mettez pas sans doute. Je confesse pourtant « nombre de soldats et même d'officiers de « votre régiment. — Ah! pardon, mon pere!... « mais un reste d'obscurité..... — Brisons là« dessus, monsieur, et daignez me suivre. »

Après avoir fait environ deux cents pas le long des murs du couvent, le P. Anselme s'arrêta à une petite porte, qui étoit celle du cimetiere, et l'invita à l'y suivre.

« C'est donc ici que je dois trouver la for« tune? dit en riant l'officier. Ma foi, pere, je « ne l'aurois, d'honneur, pas cru!... — En« trons toujours, monsieur : je vous connois « trop courageux pour craindre que je ne vous « enterre ici tout vif.... Avançons donc, et « bientôt vous changerez de langage. »

Dès que M. de la Valletrie eut passé la porte, le pere la referma avec beaucoup de précaution, et de là le conduisit dans une petite chapelle, où il le fit asseoir.

« Ecoutez-moi maintenant, monsieur, et

« bénissez Dieu d'avoir bien voulu vous choisir
« pour vous donner les richesses que je vais
« vous remettre.

« Il y a deux jours, continua le bon capucin,
« qu'ayant assisté sur le soir à l'enterrement
« d'un de nos peres, je suis resté ici, après le
« départ de la communauté, pour réciter quel-
« ques prieres sur sa tombe, et me suis endor-
« mi en priant pour son ame. Des cris affreux
« me réveillerent en sursaut : A l'aide ! à l'aide !
« répétoit-on. Quoi ! faut-il périr ainsi sans se-
« cours ?

« Il étoit nuit noire : ces cris sembloient par-
« tir du grand chemin. J'ai volé à la porte par
« où vous venez d'entrer ici. Après l'avoir ou-
« verte, j'ai couru du côté où j'avois entendu
« crier ; et j'ai entrevu, à environ cent pas de
« cette maison, une chaise de poste dans la-
« quelle étoit un homme qui se plaignoit, mais
« d'une voix beaucoup plus foible.

« Je n'ai pas balancé à ouvrir la portiere de
« la voiture.... Mais de quelle horreur je me
« sentis saisi à la vue d'un malheureux qui na-
« geoit pour ainsi dire dans son sang !... A l'ex-
« clamation que je fis, il me pria, d'une voix
« presque mourante, d'étancher, s'il étoit pos-
« sible, le sang qui couloit de ses blessures ;

« pendant qu'il m'apprendroit les circonstances
« de son malheur.

« Je lui répondis que j'étois seul; que ne
« voyant pas fort clair, il falloit que j'allasse au
« couvent, qui n'étoit pas éloigné de là, pour
« chercher le pere apothicaire, qui lui donne-
« roit des secours plus efficaces que ne seroient
« les miens. — Dieu soit loué, reprit le mou-
« rant, puisqu'il a permis que le malheur qui
« m'arrive m'ait conduit au port du salut!...
« Allons, mon pere, il faut en profiter pour
« m'assurer l'éternité.... Ecoutez-moi, mon
« cher religieux, puisque vous l'êtes; les mo-
« ments sont trop précieux pour les perdre en
« vains propos.... Apprenez que je suis Juif;
« que je me nomme Isaac; qu'un malheureux
« rabbin, qui a su que je me faisois instruire
« pour changer de religion, et que je méditois
« un voyage pour aller abjurer dans la ville
« prochaine, a juré ma perte; qu'instruit sans
« doute du jour de mon départ, il m'a suivi;
« qu'à mon égard, dans la prévention que j'a-
« vois tout à craindre du zele barbare de cet
« homme, qui depuis long-temps me mena-
« çoit, je n'osois marcher que la nuit.... Mais
« est-il des précautions contre le fanatisme?...
« Le traître a profité de ma prévoyance même

« pour assurer, pour consommer son crime et
« pour le cacher. Il y a une demi-heure au plus
« que, s'offrant à mes yeux à la portiere de ma
« voiture, il m'a dit d'une voix effroyable, en
« me portant un coup de poignard : C'est ainsi
« que doivent être punis les traîtres qui osent
« renoncer à leur culte.... Meurs! a-t-il ajouté
« en me portant un second coup, et sache que
« c'est Ismaël, Ismaël le rabbin, qui venge la
« honte dont tu voulois couvrir la tribu.

« Mon postillon, au premier abord de ce scé-
« lérat, qu'il croyoit un voleur, a pris la fuite.
« Le temps qui s'est passé depuis ce malheu-
« reux moment, qui m'a fait perdre tout mon
« sang jusqu'à votre arrivée, m'ôte tout espoir
« de revenir à la vie : ainsi ne nous occupons
« d'abord que de mon ame; le ciel ordonnera
« du reste :... et, pourvu qu'il me reçoive dans
« sa miséricorde, j'ose vous protester que je
« mourrai content.

« Touché de ces saintes résolutions, je lui ai
« dicté, avec autant de zele que de douleur,
« les prieres qu'il devoit dire après moi, pen-
« dant que j'étanchois le sang qui couloit de
« ses blessures, afin de lui procurer le temps,
« dès que le jour commenceroit à poindre, de
« lui administrer le baptême : ce que j'ai eu le

« bonheur d'accomplir après avoir entendu sa
« confession.

« Le Juif, alors un peu plus tranquille, sur-
« tout à l'aide d'un flacon d'eau spiritueuse qu'il
« avoit dans sa poche, me pria d'ouvrir le coffre
« de sa chaise, où il m'a montré deux cassettes :
« Elles contiennent toute ma fortune, a-t-il
« continué. Je l'avois réduite, pour l'emporter
« plus facilement, à ce petit volume. L'une est
« remplie d'or, l'autre de différents bijoux pré-
« cieux : le tout monte à plus d'un million.
« Emportez-les toutes les deux ;... mais écou-
« tez bien ceci : j'en donne une à votre couvent,
« pour participer à toutes les bonnes œuvres
« qui s'y feront tant qu'il subsistera ;... mais
« souvenez-vous bien que je legue l'autre à la
« premiere personne qui passera par cet en-
« droit-ci, où j'ai été si cruellement assassiné :
« que ce soit homme ou femme, n'importe.
« Ainsi, pere Anselme, a continué le mourant
« en s'affoiblissant de plus en plus, ne man-
« quez donc pas, aussitôt que vous m'aurez
« fermé les yeux, de porter ces deux cassettes
« dans votre couvent.... Vous monterez en-
« suite à l'une des fenêtres qui donnent sur le
« grand chemin ; et le premier qui y passera,
« vous l'appellerez, le ferez entrer, et lui lais-

« serez le choix de prendre celle qu'il voudra
« des deux.... Telle est, en un mot, ma der-
« niere volonté, et dont je charge votre con-
« science ainsi que votre probité.... J'aurois pu
« sans doute laisser cette riche succession à des
« collatéraux;..... mais, outre que ce seroit
« fournir de nouveaux moyens, sur-tout à des
« Juifs, d'en faire un mauvais usage, ces biens,
« que j'ai mal acquis pendant ma jeunesse,
« doivent être rendus, par forme de restitu-
« tion, à celui dont le ciel fera le choix pour
« l'acquit de ma conscience... Cependant, afin
« que ces dernieres dispositions ne puissent être
« contestées, au cas que quelques scrupules
« vous obligent d'appeler la justice, prenez l'é-
« critoire que vous voyez sur ce coussin, elle
« contient tout ce qu'il faut pour écrire;....
« dressez le codicile tel que je viens de l'énon-
« cer; et, si Dieu m'en donne la force, je tâ-
« cherai de le signer.

« J'ai exécuté, monsieur, continua le capu-
« cin en parlant à M. de la Valletrie, tout ce
« que le Juif venoit de me prescrire, et le tes-
« tateur l'a signé.... Il est enfin expiré dans
« mes bras, en invoquant le ciel avec une con-
« fiance et une piété qui m'ont fait fondre en
« larmes.

« Le premier de mes soins, dès qu'il eut les
« yeux fermés, a été d'aller à la communauté
« appeler le gardien. Il m'a suivi, et je lui ai
« rendu compte, chemin faisant, de tout ce qui
« venoit de m'arriver. Après y avoir réfléchi,
« il m'a dit que, pour ne point risquer de nous
« compromettre, il croyoit convenable de man-
« der la justice et de lui faire le rapport de ce
« qui s'étoit passé; et, attendu que le Juif n'a-
« voit fait don de la casssette au couvent qu'à
« condition qu'on exécuteroit littéralement sa
« derniere volonté, que je montasse à la cel-
« lule qui donne sur le grand chemin, afin de
« distinguer la premiere personne qui y pas-
« seroit pour lui remettre le dépôt qui m'étoit
« confié. »

Le P. Anselme, ayant terminé son récit, se leva, ouvrit le devant de l'autel, montra les deux cassettes à M. de la Valletrie, et lui dit de choisir celle qu'il trouveroit bon. L'officier prit la premiere venue. Elle étoit fort pesante, et le bon religieux eût desiré savoir ce qu'elle contenoit; mais M. de la Valletrie, qui regardoit toujours comme un songe ce qui lui arrivoit alors, s'écria qu'il satisferoit sa curiosité une autre fois, se trouvant très fatigué et ayant besoin de repos.

Cependant, avant que de se retirer, il exigea une copie du testament du Juif de la main du capucin, avec un certificat par lequel la cassette lui avoit été remise en vertu du codicile dont il avoit copie. Le pere ayant desiré de son côté une décharge du legs, elle lui fut également donnée.

Cet heureux officier ne fut pas plutôt rentré chez lui qu'il brisa la serrure de la cassette : et quelles furent et sa surprise et sa joie en la trouvant remplie de diamants et de belles pierreries, dont la valeur fut portée à sept ou huit cents mille livres!

Mais ce qui mit le comble à sa satisfaction, c'est qu'en faisant la recherche la plus exacte dans ce même coffre, il y trouva un double fond, dans lequel étoit renfermée une donation de tout ce qu'il contenoit en faveur de celui qui s'en trouveroit possesseur lors de la mort du Juif Isaac.

TRAIT DE FERMETÉ SINGULIERE,

ANECDOTE TRAGI-COMIQUE.

Le chevalier de *** et trois de ses amis, sortant, il y a environ quarante ans, d'une orgie très bruyante, et se trouvant tous à pied au mi-

lieu d'une rue, dans une nuit d'hiver fort obscure et par un temps affreux : « Qu'allons-nous devenir? cria le chevalier à ses compagnons, aussi mouillés qu'il l'étoit lui-même. Il est tout au plus deux heures : nous coucherons-nous à l'heure qu'il est comme les plus petits bourgeois?... Ecoutez, mes amis ; il me vient une bonne idée.... Il pleut à verse ; nous sommes tous crottés comme barbets : parbleu ! allons au bal de l'opéra ;... le bizarre équipage où nous sommes nous épargnera la peine de nous masquer. »

Cette idée, regardée comme lumineuse, fut applaudie avec transport ; mais la traite étant un peu longue, on ne desiroit pas moins de rencontrer un fiacre, lorsque la joyeuse troupe, entendant le bruit d'une voiture, court bien vîte au devant d'elle : « Est-ce un fiacre « que le ciel nous envoie? s'écrierent-ils en « chorus. — Hélas oui ! messieurs, répondit « le cocher, qui pouvoit à peine faire mouvoir « deux haridelles fatiguées et insensibles aux « plus vigoureux coups de fouet. — Ouvre tou« jours, ami ;... tes rosses seront sans doute « assez polies pour nous conduire jusqu'au bal « de l'opéra ; et tu seras bien payé. — Mais, « messieurs, c'est ce que je ne puis faire ;...

« Vous voyez que je suis chargé. — Chargé, « dis-tu ?... Quels sont donc les faquins qui se « donnent les airs d'aller en carrosse tandis « que nous sommes à pied ?... »

A ces mots cette jeunesse pétulante saisit les rênes des fantômes de chevaux ; le chevalier ouvre la portiere, alonge le bras, tâte légèrement : « Oh ! mes amis, s'écria-t-il, ce sont des « meubles ; c'est sans doute un déménagement « nocturne de quelque nymphe de notre con« noissance. Gardons-nous de le troubler ;... « et, puisque ce maraud nous assure qu'il ne « va pas loin d'ici, suivons-le jusques-là. »

La voiture en effet ne tarda guere à s'arrêter devant une petite porte qui servoit d'entrée à une longue allée obscure, et dans laquelle le chevalier, trop serré contre le mur, se vit contraint de se jeter.

Au moment où la portiere s'ouvre, un homme saute à terre avec un gros paquet sur ses épaules, dont il heurte rudement le chevalier, qu'il ne voit pas ; puis en reprend d'autres, dont il le froisse également, sans que le pauvre chevalier, transi de peur, trouvât la force de s'en plaindre, jusqu'au moment qu'une lanterne, qu'un passant fit luire à ses yeux, lui fait appercevoir avec horreur que ces paquets,

mal fermés, contenoient autant de cadavres dont cette même voiture étoit chargée. Ajoutons à ceci que la physionomie sinistre du porteur ne peignoit à ses yeux qu'un vrai coupe-jarret.

Alors les cris redoublés du chevalier attirerent à lui ses amis, qui l'attendoient de l'autre côté de la rue. « Vous voyez, mes amis, s'écria-« t-il, un infâme assassin, qui vient cacher ici « les meurtres qu'il a faits; ainsi que son com-« plice, ajouta-t-il en montrant le cocher, qui « le seconde et protege ses crimes. »

A ces mots les amis du chevalier leur sautent au collet. « Ah! messieurs, s'écria l'homme « descendu du fiacre, ayez pitié de nous!... « Ce sont en effet des cadavres que renferment « ces paquets;... mais ne voyez autre chose en « moi qu'un pauvre et honnête étudiant en « chirurgie, qui vient cacher ici des cadavres « que nous vend clandestinement un fossoyeur, « et que nous venons, quelques jeunes con-« freres et moi, disséquer en secret ici.... Si « c'est un crime à vos yeux, il peut du moins « être excusable, puisque, si nous troublons « la cendre des morts, ce n'est que pour pro-« curer la santé aux vivants. »

On présume aisément que cette singuliere scene se termina comme elle avoit commencé;

c'est

c'est-à-dire par de grands éclats de rire ; après lesquels le pauvre fiacre conduisit nos quatre jeunes ivrognes à l'opéra, et en fut bien payé.

LE FIDELE ET BRAVE MAGISTRAT.

Louis le Fevre de Caumartin naquit en 1552, de Jean, chevalier, seigneur de Caumartin, baron de Saint-Port, l'un des quatre généraux des finances, et de Marie Varlet de Gibercourt, d'une bonne maison de Picardie.

Il servit sous trois rois, dont il fut également estimé, et dont il mérita la confiance par sa sagesse, et la bienveillance par le zele qu'il fit éclater à leur service.

Heureux dans toutes les ambassades et les autres négociations qui lui furent confiées, la fortune fut presque toujours d'accord avec sa prudence. Mais si tant de succès ajouterent beaucoup à sa gloire, ils n'augmenterent point sa fortune, qu'il laissa à ses enfants telle qu'il l'avoit reçue de ses peres. L'estime que Henri IV avoit pour lui (preuve incontestable de ce qu'il valoit) marque à la fois, et le discernement de l'un, et le mérite de l'autre. Aussi l'affection de Caumartin pour un si bon maître le porta-t-elle à fonder dans sa terre de Saint-Port

une messe à perpétuité pour le repos de l'ame de ce monarque.

Parmi le nombre des traits historiques qui font également honneur à la mémoire de ce célebre magistrat, voici l'un de ceux qui le caractérisent le mieux :

En 1595, c'est-à-dire au temps où toutes les bonnes villes de la Picardie étoient révoltées en faveur de la ligue, Henri IV ayant besoin d'un homme de résolution, d'adresse et de crédit, pour les disposer à rentrer dans le devoir, ce monarque crut avoir trouvé toutes ces qualités réunies dans Caumartin.

La commission étoit délicate; mais ne l'effraya pas. Il parvint en effet bientôt à disposer la plupart des villes de cette province à rentrer sous l'obéissance du roi; et cela dans un temps où l'on croyoit avoir beaucoup fait que de les empêcher de se jeter aux mains des Espagnols. Il avoit même hasardé un jour d'entrer dans Amiens, sous prétexte d'affaires domestiques, mais en effet pour négocier avec les principaux habitants, qui déja goûtoient ses propositions; lorsque le duc d'Aumale, qui y commandoit pour la ligue, l'ayant surpris dans l'hôtel-de-ville, fut sur le point de lui faire un mauvais parti, en lui disant « qu'il étoit bien hardi de

venir séduire ses peuples dans une ville où il commandoit. »

A quoi Caumartin répondit sans s'étonner, « qu'à la vérité il n'étoit pas venu en ce lieu pour faire ni les affaires de la ligue ni les siennes; qu'il étoit pourtant bien moins brave que lui duc d'Aumale, et ne hasardoit pas tant en servant son roi légitime, et au péril même de sa vie, qu'un prince de sa naissance, en s'attachant à une aussi mauvaise cause que l'étoit celle de la ligue ». Ce qui surprit et toucha tellement M. d'Aumale, qu'après lui avoir témoigné l'estime que lui inspiroit tant de courage, il se borna à le prier de ne pas rester plus longtemps à Amiens.

Ce brave et fidele sujet mourut le 21 janvier 1625, à l'âge de soixante et douze ans, et laissa des descendants dignes de lui.

Epitaphe du chancelier DE CAUMARTIN.

Ci gît le sage Caumartin...
Mais ne plaignons pas son destin;
Par des faits dignes de sa gloire,
On lira toujours dans l'histoire
Que tout zélé François l'aimoit
Autant que Henri l'estimoit.

P. S. Louis XIII voulant, en 1622, nommer

Caumartin chancelier de France, n'y trouvoit qu'une difficulté : « Caumartin est bègue, dit « soit-il; il doit porter pour moi la parole: « comment pourra-t-il faire s'il a besoin d'un « interprète ? »

FERMETÉ.

Anecdote concernant M. DE FERRIOL, ambassadeur de France à Constantinople.

MONSIEUR de Ferriol, après avoir fait sept campagnes en Hongrie, par ordre de Louis XIV, avec le grand-seigneur ou avec ses visirs, pour étudier une nation que ce monarque avoit intérêt de bien connoître, fut immédiatement après (c'est-à-dire en 1690) envoyé à Constantinople avec la qualité d'ambassadeur de France.

Ce ministre étoit doué d'une noblesse et d'une fermeté d'ame dignes du caractere dont il étoit revêtu, et dont il donna la preuve la plus insigne lors de l'espece de violence qu'on tenta de lui faire à sa premiere audience du sultan, et dont voici la vraie relation.

Arrivé à Constantinople sur les vaisseaux de sa majesté le 12 décembre 1690, il eut audience du grand-visir le 25 du même mois; et le 5 janvier suivant, il partit du palais de France, dès

le matin, pour aller à celle du grand-seigneur. Après avoir traversé le port, il monta sur un des chevaux de sa hautesse, très richement enharnaché : sa suite étoit nombreuse et magnifique.

Le chiaoux-bachi (ou chef des huissiers), qui étoit venu le prendre au port avec un détachement de chiaoux et de janissaires, voulut d'abord dans la marche prendre sa droite; lorsque M. de Ferriol, indigné de cette hardiesse, lui dit de se tenir à sa gauche, ou de marcher devant; ce que cet officier fit, en murmurant beaucoup.

A son arrivée au serrail, l'ambassadeur y mangea seul avec le grand-visir et les gentilshommes de sa suite, ainsi qu'avec les autres visirs et les principaux officiers du divan. Les tables levées, on conduisit son excellence à la porte du capi-aga (ou chef des eunuques blancs), où il prit le cafetan (1), et s'assit sur un banc couvert de drap rouge, tandis qu'on donnoit ce même cafetan aux principaux officiers de sa suite.

(1) Le cafetan est une veste de soie, sur laquelle on voit nombre de figures différentes en broderie, et dont le grand-seigneur fait présent à l'ambassadeur et aux principaux gentilshommes de sa suite.

Cette cérémonie terminée, le chiaoux-bachi, déja piqué contre M. de Ferriol, vint dire à l'interprete que l'ambassadeur ne pouvoit se présenter devant sa hautesse qu'en quittant son épée. A quoi ce ministre lui fit répondre qu'il ne faisoit rien qui n'eût été déja pratiqué, et que M. de Castagnieres, qui alors étoit encore à Constantinople, avoit pris son audience du sultan Soliman III avec l'épée au côté.

Après quelques propos très vifs de part et d'autre, et même menaçants de la part du grand-visir, auxquels M. de Ferriol répondit avec toute la hauteur que lui inspiroit son caractere, le visir se proposa intérieurement d'emporter, par la supercherie ou par la violence, ce qu'il n'avoit pu gagner par ses discours. Sur quoi il rentra dans l'appartement du grand-seigneur.

L'instant après on vint dire à l'ambassadeur qu'il étoit attendu pour l'audience. Ce dernier demanda si tout étoit réglé, et s'il verroit le sultan l'épée au côté..... Sur ce qu'on lui dit que oui, il se mit en marche, et entra sous la voûte qui conduit d'une petite cour à l'appartement de ce souverain, qui est au raiz-de-chaussée.

S'appercevant alors qu'on avoit arrêté près de la moitié de sa suite, et soupçonnant quelque mauvais dessein contre sa personne, il

porta la main gauche sur son épée, attendu qu'il avoit dans la droite la lettre du roi.

Dans ce moment deux capigis-bachis (ou maîtres des cérémonies) vinrent le prendre sous les bras, sous ombre de lui faire honneur, mais au fond pour s'assurer de sa personne. Il en vint un troisieme qui, coulant subtilement la main sous le cafetan de l'ambassadeur, tenta, non seulement sans succès, d'escamoter son épée, mais en reçut à la fois un si vigoureux coup sur le visage, et un autre dans l'estomac, qu'il alla presque tomber à quatre pas de là.

L'ambassadeur alors ayant remis la lettre du roi dans sa poche, et tirant presque entièrement son épée du fourreau, demanda à l'interprete qui étoit à ses côtés, d'un ton de voix très élevé, si c'étoit ainsi qu'on violoit en lui le droit des gens, et s'il étoit en pays ennemi.

Le grand-seigneur, qui n'étoit pas loin de là, dit alors au capi-aga d'aller arrêter le désordre.

Au moment que cet officier paroîssoit sur la porte de la salle d'audience, et que le capigi-bachi s'approchoit de nouveau de l'ambassadeur, qui alloit le percer de son épée, il s'écria que les choses ne fussent pas portées plus loin; après quoi, s'étant avancé d'un pas précipité vers M. de Ferriol, il lui dit que le grand-sei-

gneur l'attendoit depuis une heure, et qu'il en seroit bien venu s'il vouloit entrer sans épée. « Je ne le puis, lui dit l'ambassadeur; et je l'ai « déja déclaré. — S'il en est ainsi, répliqua « l'autre, vous pouvez retourner dans votre pa-« lais. — Très volontiers », dit le ministre....

Mais, revenant bientôt sur ses pas, il remit à cet officier son cafetan; et, après avoir ordonné à tous ceux de sa suite d'en faire de même, il fit remporter tous ses présents.

Mais ce qui doit paroître après ceci bien plus singulier encore, c'est qu'il fut reconduit au port sur les chevaux du grand-seigneur, avec la même pompe et le même cortege qui l'avoit escorté jusqu'à l'audience; que le chiaoux-bachi fut déposé très peu de temps après; et que M. de Ferriol finit glorieusement son ambassade.

Quel grand homme en tout genre! et quel ambassadeur
Soutint son caractere avec plus de vigueur?

N. B. C'est ce même ambassadeur qui, après avoir acheté à Constantinople une très jeune et charmante Circassienne, qu'il y fit instruire avec tous les soins que lui inspiroient les sentiments qu'il avoit conçus pour elle, l'amena en France au retour de son ambassade, où elle se fit distinguer et rechercher, tant par sa beau-

té que par sa conduite, ainsi que par l'extrême honnêteté de ses sentiments.

C'est cette même Aïssé dont on a depuis peu les lettres originales, que Voltaire a même honorées de quelques notes, et dont l'abbé Prévost d'Exiles nous a donné l'histoire ou le portrait sous le titre d'une *Grecque moderne.*

Nous croyons pouvoir ajouter à cet article que le portrait original de cette intéressante Aïssé, peint par Liotart, est actuellement dans le cabinet de l'auteur de cet ouvrage.

FAUTE TROP TÔT PUNIE.

Une premiere faute est souvent pardonnable.

Le maréchal de Catinat se plaignoit amèrement de la précipitation avec laquelle on jugeoit un officier d'après une premiere faute, et croyoit au contraire qu'il étoit du devoir d'un général de lui fournir les moyens de la réparer. Il racontoit souvent à ce propos l'histoire suivante, qui lui étoit arrivée, mais sans nommer celui qui en avoit été l'objet :

Un jeune homme, très-recommandé par toute la cour, étant venu à l'armée prendre le commandement d'un régiment, le maréchal lui dit que, pour premiere preuve de considéra-

tion, il lui donneroit le lendemain un détachement, en l'assurant qu'il rencontreroit les ennemis.

« Le jeune officier en effet ne manqua pas de les rencontrer. Mais, tout-à-coup étonné par le bruit et le sifflement des balles, il s'oublia de façon à scandaliser toute l'armée.

« La nuit venue, le maréchal envoya chercher ce jeune homme, lui parla de la faute qu'il avoit commise, et finit par lui dire qu'il falloit qu'il optât entre le parti de la réparer dès le lendemain, ou d'aller sur-le-champ se faire capucin.

« Le jeune homme ne balança pas un instant: il commanda le lendemain un autre détachement, rencontra les ennemis, montra la plus grande valeur, et fut depuis l'un des plus braves et des meilleurs officiers des troupes du roi. »

ANECDOTE ANGLO-FRANÇOISE, HISTORIQUE ET GALANTE.

Un gentilhomme anglois, nommé Thomas Osby, étant à Paris, fut introduit dans la maison d'une dame veuve, qui n'avoit qu'une fille de vingt-deux ans, très aimable, bien faite et

de beaucoup d'esprit, nommée Elisabeth Plaiet de Dameron. Après différentes conversations avec cette demoiselle, il sut si bien gagner et son cœur et sa confiance, qu'au moyen d'une promesse de mariage, elle finit par ne lui refuser rien.

Les délais qu'il avoit demandés pour pouvoir remplir les engagements qu'il avoit pris étant expirés, le chevalier anglois dit, pour s'excuser, que, connoissant l'humeur de sa mere, dont il attendoit depuis un mois des lettres, et sentant combien il risquoit de s'en voir deshérité s'il passoit outre sans avoir reçu son consentement, il obtint, quoiqu'à regret, et de la mere et de la fille la permission de passer pour cet effet à Londres.

Mais, à partir de ce moment, la pauvre amante, après avoir attendu pendant deux mois de ses nouvelles, et ne pouvant plus se dissimuler à quel point elle avoit été trompée, l'excès de son dépit la détermina à passer à Londres avec un de ses freres un peu plus jeune qu'elle.

Osby ne la sut pas plutôt à Londres qu'il quitta l'Angleterre dans le dessein de parcourir l'Italie; de sorte que, toutes les informations que fit mademoiselle Dameron sur le compte

de son infidèle s'étant trouvées infructueuses, elle prit enfin le parti d'en aller demander justice à la reine Elisabeth, qu'elle jugeoit devoir être disposée à venger son sexe des attentats de ceux qui abusent si lâchement de la crédulité de leurs victimes.

Elle s'habilla le plus noblement et le plus décemment qu'elle put, alla à Whitehall dans l'intention de se faire présenter à la reine, et sa beauté lui procura bientôt cet avantage. On sait à cet égard quelles étoient les prétentions d'Elisabeth, qui, en la voyant tomber à ses genoux, lui demanda avec bonté qui elle étoit et quel étoit l'objet de sa demande. « Mon seul objet, « madame, lui répondit mademoiselle Dame« ron, est d'implorer la justice d'une grande « reine.... Le chevalier Osby, l'un des sujets « de votre majesté, m'a indignement trompée « sous l'appât d'une promesse de mariage; et « j'en remets la preuve aux pieds de votre ma« jesté. — Mais quel est votre dessein, répon« dit la reine, au cas qu'il persiste à ne vouloir « pas remplir sa promesse, et que, suivant les « loix de ce pays, il ne me soit pas possible « de l'y contraindre? — De me déguiser en « homme, de le chercher, fût-il au bout de « l'univers; et, si je ne puis être sa femme, ou

de tomber sous ses coups, ou de laver ma honte dans le sang d'un indigne parjure. — Vous croyez donc, mademoiselle, que la virginité soit un assez grand trésor pour ne pouvoir être vengée que par la mort de celui qui nous l'a ravie?... Eh! s'il en étoit ainsi même à l'égard d'une simple bourgeoise, quelle seroit donc la vengeance, en pareil cas, d'une reine telle que moi? — Madame, dès qu'il s'agit de venger l'honneur offensé, toutes conditions sont égales;... et si mon malheur veut que je ne sois plus vierge, je ne serai pas moins toujours Elisabeth. »

Tous les courtisans admirèrent la fermeté de la plaignante, ainsi que la finesse du coup qu'elle portoit à la reine par l'équivoque du nom de baptême qui leur étoit commun. On crut même que cette souveraine l'avoit ainsi compris, sur ce qu'elle se hâta de terminer l'entretien en disant majestueusement à la plaignante : « Votre bel esprit, mademoiselle, intéresse en votre faveur : j'aurai soin de votre personne et de m'informer de ce que je pourrai prendre sur moi eu égard à votre affaire. »

Elle en parla dès le jour même à plusieurs membres de son conseil, qui lui dirent que la

demoiselle étoit d'autant moins fondée dans sa prétention qu'elle n'avoit ni témoins ni d'autres preuves qu'une promesse de mariage très informe, et que les loix du royaume ne pouvoient admettre.

« N'importe, leur dit Elisabeth avec fermeté : ses preuves sont écrites sur son visage, « dans ses yeux, ainsi que dans ses discours, « et je me sens intéressée en sa faveur. »

Elle fit en effet appeler la mere du chevalier Osby, et, en présence de mademoiselle Dameron, lui raconta avec tant de chaleur l'indigne personnage qu'avoit joué son fils en abusant de la bonne foi d'une fille de qualité, que cette dame, après avoir entendu la plaignante, aussi enchantée de sa figure que de son esprit, consentit avec joie au mariage que desiroit la reine, écrivit en conséquence à son fils, qui se hâta de revenir du fond de l'Ecosse, où il s'étoit retiré, et qui, soit pour faire sa cour à sa souveraine, soit par un retour de tendresse en faveur de cette aimable fille, ne tarda pas à réparer sa faute en lui donnant solemnellement la main.

Avouons sans humeur, même au siecle où nous sommes,
Que cette femme-là valoit bien certains hommes.

FORTUNE

AUSSI PRODIGIEUSE QUE PEU MÉRITÉE.

D'Embri, surintendant des finances, étoit fils d'un paysan du village de Particelli dans le Siennois, dont il prit le nom pour surnom de sa famille.

Parvenu par les plus basses et les plus viles intrigues au poste de surintendant des finances, il y acquit des richesses immenses. Inventeur fécond d'impôts de toute espèce, sourd aux plaintes et aux cris, insensible aux larmes des opprimés, aussi ardent à prendre que prodigue pour son luxe et pour ses indignes débauches, qu'il ne prenoit pas même la peine de cacher; le peuple le haïssoit à mort, d'autant qu'il falloit suppléer par les taxes, non seulement aux nécessités de la guerre, mais encore aux dépenses et à l'insatiable avidité de ce ministre.

Les parlements enfin crierent tant contre lui au sujet de la Paulette, qu'il vouloit établir et qui les touchoit directement, que, pour les apaiser, la régente se vit obligée de lui ôter la surintendance, qui fut donnée au maréchal de la Meilleraie.

Après la mort du grand écuyer Cinqmars,

d'Emeri entretint publiquement la belle et fameuse Marion de Lorme, concubine du premier, ou, selon la chronique de ce temps-là, sa veuve; car elle disoit que Cinqmars l'avoit épousée secrètement, et beaucoup de gens le croyoient ainsi. D'Emeri lui donnoit des habillements magnifiques, avec un équipage de surintendante.

Elle étoit de Châlons en Champagne, et avoit trois freres, dont il lui auroit été fort aisé de faire la fortune, pour peu qu'elle eût su conduire sa barque. On l'appeloit madame la Grande, à cause de son premier amant; madame la Cardinale, à cause du second; et madame la Surintendante, à cause du troisieme.

Un jour Henri, prince de Condé, l'ayant traité de coquin en parlant à lui-même : « Monseigneur, répondit-il en souriant, il y en a « dans tous les états ». Le prince l'entendit sans commentaire, et se trouva, dit-on, payé comptant.

M. de Beautru, en lui présentant un poete, lui dit : « Voilà un homme qui vous donnera « l'immortalité; mais aussi faut-il que vous lui « donniez de quoi vivre. — Loger un surinten- « dant, répondit d'Emeri, c'est provoquer le « peuple à se déchaîner contre lui; c'est ré-

« veiller

« veiller le chat qui dort. Si le poëte que vous « m'amenez avoit le secret de faire taire ce « peuple seulement pendant ma vie, je lui don- « nerois volontiers de quoi vivre bien à son « aise après ma mort ». Puis adressant la parole au maigre nourrisson des muses : « Je vous « ferai pourtant plaisir, monsieur; mais à la « charge, et très expresse, que votre lyre sera « muette pour moi. Les surintendants ne sont « faits que pour être maudits. »

Il disoit souvent, et sembloit s'en applaudir, « que la bonne foi n'étoit que pour les marchands; et que les maîtres des requêtes qui vouloient qu'on y eût égard dans les affaires du roi devoient être punis comme des prévaricateurs. »

Ce monstre mourut pourtant tranquillement dans ses terres, et l'on ignore en quelle année.

FRANCHISE.

Trop de franchise offense l'amour-propre, notamment des ambitieux; et les suites en ont souvent été funestes.

François, duc de Guise, et l'amiral de Châtillon avoient été depuis long-temps les plus intimes amis : ils ne se cachoient rien, étoient

toujours ensemble : mêmes divertissements, mêmes inclinations, mêmes habillements. Un jour le duc demandant conseil à l'amiral sur le mariage projeté du duc d'Aumale, son frere, avec une des filles de Diane de Poitiers, maîtresse du roi Henri II, et toute-puissante auprès de ce monarque : « Que vous en semble, mon « ami? lui disoit-il; que me conseillez-vous? « que feriez-vous vous-même si cette alliance « vous étoit proposée pour votre frere ou pour « quelqu'un de vos proches? — Quant à moi, « répondit franchement l'amiral, je ferois plus « de cas d'un peu de bonne renommée que de « toutes les richesses que certaines femmes « pourroient apporter dans ma maison. »

Les Guises, qui s'étoient attendus à une réponse plus conforme à ce qu'ils desiroient, se tinrent tellement offensés de celle-ci, qu'à partir de ce jour ils ne cesserent d'en poursuivre la vengeance, et qu'à la Saint-Barthélemy ce grand homme fut en effet leur principale victime.

LE FORTUNÉ MALHEUREUX,

ANECDOTE FRANÇOISE ET MODERNE.

A Paris, le 3 mars 1775.

Monsieur,

Il vient de mourir ici un homme dont la vie forme un roman assez singulier : je ne vous en rapporterai pourtant que quelques particularités dont je me suis vu à portée d'être bien instruit.

Un de ces enfants que la misere de leurs parents voue à la charité publique, fut recueilli par le seigneur d'une terre située en Saintonge. Il parut si bien répondre aux soins qu'on prenoit de son éducation, que, conformément au principe reconnu « qu'on s'attache par ses propres bienfaits », le patron du jeune Duménil (c'est le nom qu'on lui avoit donné) n'épargna rien pour développer le germe des talents qu'il annonçoit. Il étoit cependant plus propre à former l'esprit que le cœur de son éleve ; et c'est ce dont on va juger par le premier acte de reconnoissance qu'il exigea de ce jeune homme.

Ce seigneur avoit une femme aussi coquette que jolie, et ne voyoit que de très mauvais œil

les soins que lui rendoit un jeune gentilhomme du voisinage. Il fait appeler un matin Duménil, pour lors âgé d'environ dix-huit ans : « Sens-« tu, lui dit-il d'un air farouche, sens-tu le « prix de tout ce que j'ai fait pour toi?... Le « moment est venu de me prouver que je n'ai « point fait un ingrat.... Voici un fusil et une « bourse de cent louis d'or : prends l'un et l'au-« tre.... Le fusil est chargé de trois balles :... « qu'il serve à me défaire, avant le coucher du « soleil, du sieur ***, qui en veut à mon hon-« neur. Avec la bourse tu te rendras de suite « à la Rochelle : tel capitaine, que j'en ai fait « prévenir, et qui va faire voile pour Saint-Do-« mingue, te recevra dans son vaisseau.... Les « études en chirurgie que je t'ai fait faire, « ainsi que les secours que je te ferai parvenir, « t'assurent dans ces colonies un avenir très « agréable.... Obéis donc, et ne réplique pas. »

Le lendemain celui qui faisoit ombrage au patron de Duménil n'étoit plus, et déja ce dernier voguoit vers des climats où l'attendoit une brillante fortune.

Quelques années après son arrivée à Saint-Domingue, Duménil fit la connoissance de la veuve de Baptiste Hamart, qui lui avoit laissé de gros biens. Ce Baptiste étoit l'un de ces

ɔmmes qui, ne possédant rien en Europe que honte d'y être connus, s'engageoient pour ɔis ans, et passoient, par ordre du gouverɪment, dans les colonies pour y travailler à la ɔpulation. Avec de la conduite et de l'éconoie, cet homme avoit tiré un tel parti des comissions qu'il avoit eu l'adresse d'obtenir en ifférents temps, qu'il étoit regardé comme le lus-riche des habitants de l'isle. Tous ses iens, à sa mort, avoient passé à une négresse ɪ'il avoit épousée; laquelle, bientôt devenue noureuse de Duménil, le prit pour époux, et ii laissa à son tour cette immense fortune.

Duménil alors se hâta de repasser en France, our y jouir de tout le bonheur que lui proıettoient ses richesses. Mais à peine y étoit-il rivé, que le domaine, instruit de son avenıre, lui demanda compte de la succession de négresse, et le mit à la veille de retomber ıns l'indigence qui lui avoit servi de berceau: tendu qu'en France les biens des negres, rès leur mort, appartiennent au domaine du i.

Ainsi qu'on juge si l'issue d'un tel procès n'éit pas plus que suffisante pour empoisonner este de ses jours.

Dans cette affligeante perplexité, Duménil

alla trouver un homme de qualité, parent d'u ministre, mais accablé de dettes, et assez adroi pour employer quelquefois utilement son cré dit et celui de ses connoissances.

« Monsieur, dit-il à Duménil, payez me « dettes, devenez mon gendre, faites à m « fille; en l'épousant, donation de vos bien « et je vous réponds de tout. »

Notre homme n'eut garde de refuser ces o fres, et s'en trouva bien.

Mais hélas! il étoit à peine tranquille, qu'o lui annonça un religieux qui demandoit à li parler en particulier.

Admis dans le cabinet de Duménil: « Mo « sieur, lui dit le moine, le bruit que fait vot « fortune a passé jusqu'en Saintonge. Vo « n'avez sans doute pas oublié quelle en fut « très coupable origine.... Vous voyez en m « le greffier de ***, où votre sentence de mo « a été prononcée par contumace, sur les i « formations faites pendant votre absence. « Si j'ai pris cet habillement pour parve « jusqu'à vous, ce n'a été que dans la vue « ne vous exposer à aucune espece de sca « dale. Ainsi, monsieur, point de bruit: car « suis suivi par gens qui sauroient me défe « dre.... Voici votre sentence, en original,

« vous voulez vivre, il faut acheter cet acte.
« Il me faut trois mille louis : remettez-les-moi,
« sur-le-champ; sans quoi mes précautions
« sont prises, et vous êtes perdu. »

On présume aisément que Duménil ne balança guere.

Ce fut le dernier échec qu'éprouva sa fortune. Mais d'autres chagrins, et sur-tout la conduite aussi libre que méprisante à son égard qu'il ne tarda pas à éprouver de la part de sa noble épouse, ne tarderent pas long-temps à le conduire au tombeau.

J'ignore si, quand on s'est souillé de quelque crime que ce soit, on peut encore goûter quelque plaisir; mais je sais que, dans le sein de l'opulence même, Duménil fut toujours le plus malheureux des hommes.

AMOUR FILIAL.

Un enfant de très bonne naissance, placé à l'Ecole-Militaire, se contentoit depuis plusieurs jours de la soupe et de pain sec avec de l'eau. Le gouverneur, averti de cette singularité, l'en reprit, attribuant ce mince régime à quelque excès de dévotion mal entendue. Cependant le jeune homme persistoit dans la même

abstinence; et le gouverneur, inquiet, prit enfin le parti d'en instruire M. P. D***, pour qu'il tâchât de pénétrer le secret d'une conduite si persévérante.

Ce dernier fit appeler le jeune éleve; et, après lui avoir représenté avec autant de douceur que d'intérêt combien il étoit convenable d'éviter toute espece de singularité, et nécessaire de se conformer à l'usage de l'Ecole, voyant qu'il persistoit à ne pas s'expliquer sur les motifs qui le forçoient d'en agir ainsi, se vit contraint de le menacer d'en instruire sa famille. « Hélas! monsieur, lui dit alors, en soupirant, le jeune homme, vous voulez donc « absolument savoir ce qui m'engage à en agir « comme je fais?... Apprenez donc que chez « mon pere je ne mangeois que du pain, sou« vent moins que je ne desirois, et ne con« noissois pour toute boisson que l'eau de la « riviere;... qu'ici je mange de bonne soupe, « de bonne viande, à discrétion, ainsi que du « pain aussi blanc que bon:... mais que m'étant « rappelé l'énorme différence de cette nourri« ture avec celle de mes honnêtes et pauvres « parents, il ne m'a plus été possible de conti« nuer à faire si grande chere. »

A ce discours le gouverneur, ainsi que M. P.

D***, également touchés du tendre et noble caractere de cet enfant, ne purent retenir leurs larmes. « Mon jeune ami, lui dit ce dernier, si « M. votre pere a servi, n'a-t-il donc point de « pensions? — Hélas! monsieur, reprit l'en- « fant, il en a pendant plus d'un an sollicité « une; mais le défaut d'argent l'a forcé de « quitter Paris : il a mieux aimé retourner lan- « guir dans sa province, que d'y faire des dettes « qu'il savoit ne pouvoir payer. — En ce cas, « mon jeune ami, lui dit M. P. D***, si ce fait « est aussi prouvé qu'il paroît vrai dans votre « bouche, je vous promets de lui faire obtenir « au moins cinq cents livres de pension.... Re- « cevez même, en attendant, pour vos menus « plaisirs, ces trois louis d'or que je vous pré- « sente, au nom du roi :... et quant à M. votre « pere, je ne tarderai pas à lui envoyer d'a- « vance les six premiers mois de la pension « que je m'engage à lui faire obtenir de sa ma- « jesté. — Mais, monsieur, repart avec autant « de vivacité que de gaieté le jeune éleve, puis- « je vous demander par quelle voie la plus « prompte vous comptez lui faire tenir cette « somme? — Point d'inquiétude sur ce sujet, « mon jeune et estimable ami :... comptez que « j'en fais mon affaire, et que je suis aussi im-

« patient que vous de le voir bientôt moins à « plaindre. — Ah! mon cher et digne protec- « teur, daignez, en ce cas, m'accorder encore « une grace.... Je suis ici dans l'abondance: « joignez à l'envoi que vous ferez à mon pere « ces trois louis d'or que vous venez de me « donner, et dont en vérité je n'ai maintenant « nul besoin. »

Avec un tel cœur en partage,
Quel enfant promit davantage?

P. S. On nous apprend, dans le moment, que M. Berquin a fait sur ce sujet une très jolie comédie; et nous l'en félicitons de grand cœur.

FERMETÉ HÉROÏQUE.

Le connétable de Lesdiguieres, dans la circonstance suivante, après les périls sans nombre qu'il avoit courus à la guerre, et que sa vie eut été plus d'une fois exposée au fer des assassins, ne démentit point la noble fermeté de son caractere.

Au temps où il faisoit la guerre aux catholiques, Guillaume Aventon, archevêque d'Embrun, et devenu féroce par superstition, corrompit à force d'or un domestique de ce géné-

ral, qui passoit pour brave, et le détermina à assassiner son maître.

Platel (c'étoit le nom de ce domestique) en avoit trouvé plus d'une fois l'occasion sans avoir osé la saisir. Lesdiguieres, enfin averti du péril qui menaçoit ses jours, entre un matin dans la chambre de ce domestique, met une épée et un poignard sur deux lits qui s'y trouvoient, appelle Platel et lui ordonne de prendre ce qu'il voyoit sur l'un de ces deux lits.

Lorsqu'il le vit armé, Lesdiguieres s'armant à son tour: « Puisque tu as promis de me tuer, « lui dit-il, essaie maintenant de le faire; et « ne perds point par une lâcheté la réputation « de valeur que tu t'es acquise ». Platel, confondu de tant de magnanimité, tombe aux pieds de son maître, qui non seulement lui pardonna, mais continua de s'en servir.

« Puisque, dit-il à ceux qui blâmoient sa « conduite, ce valet a été retenu par l'horreur « du crime, il le sera bien plus encore par la « grandeur du bienfait. »

FORTUNE PRODIGIEUSE.

Jean-Louis de Nogaret, premier duc d'Epernon, étoit, selon l'opinion commune de ce

temps-là, petit-fils d'un notaire; et Busbec, ambassadeur des empereurs Maximilien II et Rodolphe II auprès des rois Charles IX et Henri III, l'assure ainsi dans une de ses lettres (1).

Ce duc possédoit tant de charges, qu'à la cour on l'appeloit la garde-robe du roi. Sa faveur étoit si grande auprès de Henri III, qu'il l'emportoit sur Anne de Joyeuse, autre mignon, si chéri de ce monarque, qu'il lui fit épouser la sœur de la reine (2). Aussi d'Epernon mesuroit-il son pouvoir à sa volonté; et quiconque osoit parler mal de lui, périssoit par le fer ou mouroit en exil. Il étoit, en un mot, fier, ambitieux, avare, impérieux, et abandonné à tous les plaisirs.

Jamais il ne s'éloignoit du roi; et, pour empêcher ses ministres et même la reine sa mere de lui parler, il le tiroit hors de la cour pour en disposer à sa guise.

---

(1) *Epernonius, regis beneficio factus dux, patrem habuit bello egregium, avum tabellionem, sive notarium.* Epist. 17.

Henri III acheta la terre d'Epernon de Henri, roi de Navarre, pour la lui donner.

(2) Ce monarque en étoit épris au point, qu'un jour, dans un délire de tendresse : « Je te ferai si puissant, lui « dit-il, qu'il ne me sera plus possible de t'ôter ce que je « t'aurai donné. »

Ainsi que tous les favoris, il étoit très vindicatif. Il fit un jour donner la bastonnade en plein jour, dans la rue de Tournon et vis-à-vis le Luxembourg, au comte de Bautru. Dans une contestation qu'il eut avec l'archevêque de Bordeaux, de la maison de Sourdis, il s'emporta jusqu'à lui donner des coups de canne. Le cardinal de Richelieu prit ouvertement le parti du prélat contre le duc, dont il haïssoit l'humeur impérieuse, et poussa la chose si loin, que M. de Cospean, alors évêque de Lisieux, ne put s'empêcher de dire à ce ministre : « Monseigneur, « si le diable étoit capable de faire à Dieu les « satifactions que M. le duc d'Epernon offre à « M. l'archevêque de Bordeaux, Dieu lui feroit « probablement miséricorde ». Et cette saillie entra si bien dans l'esprit du cardinal, qui aimoit fort Cospean, que le différend fut accommodé quelques jours après.

La promotion de son fils la Valette au cardinalat fit naître un différend entre lui et son pere, qui ne vouloit pas lui céder la main. Mais, après une longue contestation, le pere, se voyant forcé de se conformer à l'ancien usage, s'avisa enfin d'un assez plaisant expédient, qui fut de donner la main à son fils avec une chaise à dos seulement, et de s'asseoir, lui duc, dans

une chaise à bras, pour conserver ainsi, dans une visite publique, une marque de sa puissance paternelle.

Ce duc enfin étoit si entêté de sa noblesse ainsi que de sa grandeur, qu'il obligeoit ceux qui se présentoient pour entrer dans ses propres gardes, à en faire les mêmes preuves que doivent faire les chevaliers de Malte : de sorte qu'il faisoit vraiment le rôle de roi dans son gouvernement de Guienne. C'est pourquoi il se garda bien d'y recevoir Monsieur, dont la présence lui auroit donné un maître incommode. Ainsi sa jalousie du pouvoir fut la cause de sa fidélité au roi, jointe à ce que la longue expérience qu'il avoit des choses du monde lui faisoit préférer son repos et sa sûreté au plaisir qu'il auroit eu de se venger du cardinal de Richelieu.

Pendant les querelles qui arriverent à la cour après la mort funeste de Henri IV, il favorisa le parti de la reine Marie de Médicis, à laquelle il avoit fait donner la régence pour ainsi dire à main armée. Cette princesse ayant été exilée, il alla la retirer du château de Blois, où elle étoit reléguée, et la mena dans ses terres en Angoumois, comme un souverain qui donneroit asyle à son alliée. Il fallut que Louis XIII

traîtât avec lui comme de couronne à couronne, sans même oser faire éclater son ressentiment.

Il mourut enfin en disgrace à Loches, en 1642, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

Il retiroit de son seul gouvernement de Guienne plus d'un million de revenu. Sa vanité étoit sans bornes ainsi que sa fiere ambition; mais ses talents étoient bien au-dessous de ses prétentions.

Ainsi qu'il arrive presque toujours à la postérité des favoris qui se sont faits grands par des voies criminelles, cette puissante maison est périe en moins d'un siecle.

Epitaphe du duc D'EPERNON.

De son aïeul, notaire de village,
Et dont le fils avoit éteint le nom,
Jeune et doué des graces de son âge,
D'un roi libidineux devenu le mignon,
(Au grand étonnement du sage !)
Tout a prouvé, chez le fier d'Epernon,
Qu'au luxe, au vice même unissant le courage,
On peut vivre et mourir avec un grand renom.

Par M. D. L. P***.

Réflexion de l'éditeur.

Vil et brillant phosphore au temps du despotisme;
Que seroit ce forfant sous les loix du civisme?

FRANCHISE.

En voici un trait aussi noble que peu connu. Nombre d'instituteurs, de régents de college, et de littérateurs en *us*, s'attachent à citer la lettre de Philippe de Macédoine, pere d'Alexandre-le-Grand, à Aristote; et cela probablement pour s'en attirer de pareilles.

Mais ce qu'il faudroit plutôt citer sans cesse à ces messieurs, ainsi qu'aux courtisans et aux gouverneurs de nos jeunes princes, c'est la lettre du duc de Montausier au fils aîné de Louis XIV:

Monseigneur,

Je ne vous fais point de compliments sur la prise de Philisbourg; vous aviez une bonne armée, des bombes, du canon, et Vauban.

Je ne vous en fais pas non plus sur ce que vous êtes brave; c'est une qualité héréditaire dans votre maison.

Je me réjouis seulement avec vous de ce que

vous

vous êtes libéral, généreux, humain, et faisant valoir les services de ceux qui font bien.

Voilà sur quoi, monseigneur, je vous fais mon compliment.

FERMETÉ

AUSSI NOBLE QUE VIGOUREUSE.

Le comte d'Estouteville, petit-fils de Colbert, demandoit quelque chose à M. Chauvelin, ministre et garde des sceaux. Ce dernier lui ayant répondu assez sèchement : « Je dois vous dire, « monsieur, que, ni le roi, ni M. le cardinal, « ni moi, n'y consentirons jamais ; — Ma foi, « monsieur, répliqua le comte, voilà deux « beaux pendants que vous donnez au roi !... « Je suis fils et petit fils de ministres ; mais si « mon pere ou mon grand-pere eussent tenu « un pareil propos, on les auroit probablement « envoyés aux Petites-Maisons.... Sur quoi, « monsieur, je vous baise les mains. »

Le ministre, qui d'ailleurs avoit de l'esprit, sentit la vigueur de la botte, et dès le lendemain fit son affaire.

FLATTERIE D'UN JEUNE COURTISAN.

Le duc de Montausier, gouverneur du dauphin fils de Louis XIV, ne pouvoit souffrir qu'on flattât son éleve; ce qu'il fit bien sentir un jour, en badinant, au marquis de Créqui. Le jeune prince s'amusoit à tirer au blanc, et tiroit fort loin du but. Le gouverneur, le raillant sur sa mal-adresse, dit au marquis, qu'il savoit adroit, de tirer à son tour. Mais ce jeune seigneur ayant tiré encore plus loin du but que le dauphin : « Ah! petit corrompu, s'écria Montausier, il faudroit en vérité vous étrangler, « pour être déja si flatteur! »

ORIGINE DE LA FORTUNE DU MARÉCHAL DE TOURVILLE, CÉLEBRE MARIN (1).

Quelque mérite qu'ait un homme de guerre, encore faut-il de la faveur pour pouvoir s'avancer, et sur-tout pour parvenir aux premieres

(1) L'auteur du manuscrit d'où est tiré cet article est inconnu, mais il cite des autorités respectables.

dignités. Avec un mérite égal, on laisse son compagnon bien en arriere si l'on a le bonheur de trouver un bon appui, c'est-à-dire une puissante protection auprès du souverain ou du ministre.

Voici, par exemple, deux choses très singulieres, arrivées à M. de Tourville, et qui n'ont pas peu contribué à son avancement.

Le célebre Colbert, trouvant beaucoup d'esprit et de génie à M. de Seignelay, son fils aîné, après avoir obtenu du roi pour lui la survivance de sa charge de secrétaire d'état, le fit recevoir en cette qualité avant qu'il eût atteint sa vingtieme année.

Comme par cette charge il avoit le département de la marine, le pere le fit instruire de tout ce qui pouvoit y avoir rapport, et comptoit même l'envoyer à Toulon pour s'y mieux instruire, mais, à cause de son âge, vouloit le garder encore quelques années auprès de lui; lorsqu'une raison secrete, et que je vais exposer, le détermina à avancer ce voyage.

Ce jeune homme étoit devenu passionnément amoureux d'une demoiselle de mérite et d'une bonne famille de robe. Ce qui étant venu à la connoissance de Colbert par les personnes préposées pour surveiller la conduite du jeune homme, il l'observa lui-même assez soigneu-

sement pour se convaincre de la vérité du fait.

Jugeant alors que l'éloignement seul pouvoit distraire son fils de cette passion, qui croisoit les vues qu'il avoit sur lui; après lui avoir notifié que des raisons politiques le forçoient de hâter le voyage de Toulon, il lui forma une maison conforme à sa dignité, et donna les ordres nécessaires pour qu'il pût vivre dans ce port de mer avec beaucoup d'éclat, mais en s'assurant que ceux qui suivroient et serviroient son fils, l'informeroient de ses démarches même les plus secretes : l'espece de gouverneur qu'il lui avoit donné avoit même ordre d'aller prendre en personne, à la poste, ses lettres, et de ne remettre au jeune secrétaire d'état que celles qui viendroient de toute autre part que de celle de la demoiselle et de ses adhérents.

M. de Seignelay n'ayant pas tardé à s'ennuyer de n'en recevoir aucune espece de nouvelle, et s'étant bientôt douté des précautions qu'avoit pu prendre son pere, n'imagina de moyen plus sûr pour s'en procurer, que celui d'envoyer à Paris quelque personne sur laquelle il pût compter, ainsi que d'en dérober la connoissance à tous ceux qui l'environnoient, et qu'il ne pouvoit plus regarder que comme autant d'espions payés pour le trahir.

Il sentit également qu'il ne pouvoit, en pareil cas, donner sa confiance qu'à quelque homme bien né, mais peu riche, et qui eût assez de bon sens pour se ménager pour l'avenir une fortune sûre, en rendant à un jeune ministre un service qui ne pouvoit lui être que très agréable.

Le jeune amant, en conséquence, après avoir jeté les yeux sur tous ceux à-peu-près de son âge qui s'attachoient à lui faire leur cour, crut enfin pouvoir sonder sur ce très important sujet M. de Bourgent, fils d'un conseiller au parlement d'Aix (de qui l'auteur tient cette histoire), alors retenu à Toulon par une maîtresse, à laquelle il étoit fort attaché, ainsi que par le gros jeu qu'on jouoit chez M. de Seignelay.

Mais quelle fut la surprise de ce dernier, lorsque l'autre lui déclara aussi poliment que franchement que, n'ayant jamais couru la poste, et se trouvant d'ailleurs trop amoureux pour pouvoir se résoudre à quitter son amante, il le supplioit de vouloir bien agréer ses excuses.....
« Mais, ajouta-t-il, en daignant recevoir mes
« excuses, vous pouvez, je crois, mieux faire:
« adressez-vous à Tourville, que je vois tous
« les jours chez vous : c'est un cadet de Nor-
« mandie, qui a la plus grande envie de par-

« venir, et qui fera, j'en répondrois sur ma « tête, on ne sauroit mieux votre affaire. »

M. de Seignelay, vraiment surpris de trouver un homme qui fît si peu de cas de la faveur, le loua de son attachement pour sa maîtresse; et, en lui recommandant le silence, crut ne devoir lui rien répondre relativement à Tourville. Mais Bourgent n'en fut pas la dupe, et, après avoir été dix jours sans le rencontrer nulle part, ne douta point qu'il n'eût accepté la commission du jeune et amoureux ministre.

M. Bourgent, continue l'auteur de cette anecdote, m'a raconté tout ceci à un âge où l'on a coutume de se repentir des fautes de la jeunesse; et se trouvoit d'autant plus dans ce cas, qu'ayant sacrifié beaucoup de bien à ses plaisirs, et alors chargé de beaucoup d'enfants, il regrettoit bien sincèrement d'avoir si sottement laissé échapper une aussi probable que brillante fortune.

Il est vrai que M. de Seignelay fût assez reconnoissant du service que n'avoit pas balancé à lui rendre M. de Tourville, pour s'attacher à son avancement; et que ce dernier, qui n'étoit alors que simple capitaine de brûlot, se vit rapidement porté par son bienfaiteur à tous les grades qui l'ont enfin mis en état, en ser-

vant son roi, de se couvrir de la gloire la mieux acquise.

On doit pourtant, continue l'historien, pour prévenir les réflexions qui pourroient porter quelque préjudice à la gloire de ce célebre marin; on doit, dit-il, ajouter que, dans les soins qu'il se donna pour obliger M. de Seignelay, il ne s'agissoit que d'une passion on ne peut plus honnête; que, parmi gens à-peu-près du même âge, on se rend, dans ces occasions, les uns aux autres de ces services mutuels, qui, dans l'usage du monde et suivant les principes les plus scrupuleux, ne sauroient nuire à la réputation d'un jeune et brave gentilhomme.

Voici l'autre circonstance promise de la vie de M. de Tourville, et qui contribua également beaucoup à sa fortune.

M. de Novion (Nicolas Potier), premier président au parlement de Paris en 1678, avoit trois fils, dont l'aîné étoit maître des requêtes, et qui mourut en 1716.

Son épouse, riche héritiere, qu'il laissoit veuve avec deux garçons, et autant de beauté que de bien, étoit l'objet des vœux d'un grand nombre d'aspirants, parmi lesquels M. de Tourville, quoiqu'il ne fût encore que capitaine de vais-

seau, avoit eu le bonheur de plaire au point qu'elle avoit résolu de l'épouser.

Le premier président, qui, dans ce cas, voyoit ses petits-enfants ruinés, et qui, par son crédit, avoit déja rompu deux mariages également projetés par la dame, ne voyant nul jour à rompre celui ci, prit le parti d'aller consulter sur ce sujet M. Colbert, qui depuis long-temps étoit de ses amis.

L'avis de ce ministre fut qu'il s'adressât au roi lui-même, dont il le savoit fort estimé : « J'en parlerois bien à mon fils, ajouta-t-il, « qui a tout pouvoir sur cet officier ; mais il « en est, et je ne sais pourquoi, si entêté et « si bien résolu de le pousser, que ce seroit ce « qu'on appelle se confesser au renard. »

M. de Novion s'étant hâté de se rendre à Versailles, et ayant fait entendre au roi que sa famille étoit perdue, au cas que ce mariage se fît ; que sa majesté même étoit intéressée à l'empêcher, d'autant que M. de Tourville, simple cadet de Normandie, et dans le cas de jouir alors de plus de 30 mille livres de rente, quitteroit infailliblement son service; et qu'avec les dispositions qu'il avoit déja marquées pour y réussir avec distinction, ce seroit sans doute une perte pour l'état même : le roi, que M. de Seignelay avoit déja plus

d'une fois prévenu en faveur de M. de Tourville, promit, en conséquence, d'en parler à cet officier, et le fit même appeler dans son cabinet, où ce monarque, après l'avoir gracieusé sur les espérances qu'il avoit conçues de lui, et l'avoir assuré qu'il se chargeroit de sa fortune, lui dit qu'il desiroit qu'il se désistât d'un mariage qui pourroit mettre obstacle aux avancements dont il le croyoit digne.

On présume aisément, en partant de là, que, pénétré des bontés ainsi que des promesses du monarque, le jeune et courageux marin n'eut pas besoin de travailler long-temps sur lui-même pour se résoudre, en renonçant à cette union, à remplir à la fois tout ce qu'il croyoit devoir tant à son maître qu'à la gloire.

Ce qu'il y a de plus singulier dans cette affaire, ajoute l'auteur de ces anecdotes, c'est que, quelques jours avant que le roi en parlât à M. de Tourville, celui-ci étoit allé consulter M. du Cornet, alors avocat de sa famille, qui, dans la suite, est devenu l'un des plus fameux avocats du parlement de Paris; et que cet homme, comme par un esprit prophétique de la grandeur future de son client, n'avoit pas été de l'avis de ce mariage, qui non seulement pouvoit nuire à son avancement, mais encore

l'exposer à des procès avec la maison de Novion, qui ne pouvoient que lui préparer un avenir malheureux.

Cette anecdote, dit-il en finissant, m'a été racontée par M. l'évêque d'Evreux, fils du premier président de Novion; et M. du Cornet m'a dit plus de vingt fois, avec humeur : « M. de « Tourville me doit toute sa fortune, car je « l'avois déterminé à rompre cette affaire; et « il s'en fit cependant un mérite auprès de « Louis XIV. »

Après de nombreux succès, dans lesquels il donna des preuves de sa capacité et du courage le plus intrépide, le roi, en 1690, le fit vice-amiral et général de ses armées navales, avec la permission d'arborer le pavillon d'amiral. Ce fut cette même année qu'il remporta une victoire signalée sur les Anglois et les Hollandois, jusques là maîtres de l'océan. Dix-sept de leurs vaisseaux, brisés et démâtés, allerent s'échouer et se brûler sur les côtes; le reste alla se cacher vers la Tamise ou entre les bancs de la Hollande.

L'illustre vainqueur fut pourtant vaincu à son tour (tant la fortune est journaliere!), en 1692, à la funeste journée de la Hogue, sans

pourtant que cette défaite ait porté atteinte à sa gloire.

Il mourut à Paris en 1701, à cinquante-neuf ans.

On a imprimé sous son nom des Mémoires qui ne sont ni de lui ni dignes de lui.

FORFANTERIE PUNIE.

Messieurs de Candale, de Boutteville, de Souvré, de Saint-Mesgrin, de Jerzey, et autres partisans du cardinal Mazarin, s'étoient vantés à Saint-Germain que les frondeurs ne leur faisoient point quitter le haut du pavé dans les Tuileries : et en effet ils affectoient, depuis quelque temps, de faire de grands et joyeux soupers sur la terrasse du jardin de Renard (1), d'y mener des violons, et de boire publiquement à la santé de son éminence.

---

(1) Ce Renard avoit été laquais de l'évêque de Beauvais et ensuite son valet-de-chambre. Comme il entroit au Louvre par le moyen de son maître, il avoit coutume de présenter tous les matins un bouquet à la reine, qui aimoit les fleurs.

Ces petits présents étant bien reçus, Renard obtint de sa majesté quelques récompenses, et entre autres la jouissance d'une partie du jardin des Tuileries. Il y bâtit

Cette forfanterie déplut tellement au duc de Beaufort, déterminé frondeur, qu'il résolut de troubler la premiere orgie de ces messieurs.

Il s'y rendit accompagné de plusieurs de ses amis; et, en s'adressant au duc de Candale, il lui dit qu'il venoit se réjouir familièrement avec lui et profiter de la liberté qui régnoit sur le pavé de Paris.

La raillerie ne plut pas; on y répondit avec aigreur; et le duc de Beaufort, qui n'attendoit que cela, prit un bout de la nappe et renversa tout ce qui étoit sur la table. On coëffa d'un potage M. de Vieuville, qui par hasard se trouvoit là; le commandeur de Jars eut le même sort; on cassa les instruments sur la tête des violons; et M. Mesnil, qui étoit avec M. de Beaufort, donna trois ou quatre coups d'épée à Jerzey. Le duc de Candale voulut mettre l'épée à

---

même une maison, et l'embellit si bien, que ce lieu devint un réduit pour les personnes de la plus haute qualité. On s'y divertissoit, on y jouoit, et souvent même on y tenoit des conférences sur les affaires du temps.

Renard s'y étoit fait peindre en jeune garçon qui présentoit des fleurs à la Fortune pour tirer quelques faveurs de la déesse. La Fortune tendoit la main pour recevoir le bouquet, et faisoit, en souriant, tomber une pluie d'or dans le sein du jeune garçon.

la main ; mais il en fut empêché par ses amis, qui virent bien que la partie n'étoit pas égale. Il sortit le lendemain matin de Paris dans le dessein de faire appeler le duc de Beaufort. Mais la cour empêcha que les choses allassent plus loin.

Moyennant quoi messieurs les forfantes lécherent leurs plaies, et furent désormais plus modestes.

NOBLE FERMETÉ D'UN AVOCAT AU PARLEMENT.

Monsieur du Mont, avocat célebre sous Louis XIV, fut un jour interrompu, en plaidant à la grand'chambre, par M. de Harlai, premier président, qui lui dit : « Abrégez, Me du Mont. » Cet avocat, qui croyoit que tout ce qu'il avoit encore à dire étoit essentiel à sa cause, ne retranchoit rien de son plaidoyer ; lorsque M. de Harlai, se croyant offensé, dit avec humeur à cet avocat : « Si vous continuez à nous dire « des choses inutiles, apprenez qu'on vous fera « taire. »

Me du Mont s'arrêta tout court ;... et, après avoir fait une petite pause, il dit à M. de Harlai : « Monsieur, puisque la cour ne m'ordonne

« pas de me taire, vous voudrez bien que je « continue. »

Le premier président, piqué de cette résistance, ou peut-être de cette distinction faite entre lui et la cour, dit à un huissier : « Saisissez-vous de la personne de Me du Mont. « — Huissier, s'écria fermement cet avocat, je « vous défends d'attenter à ma personne.... « elle est sacrée pour vous dans le tribunal où « je plaide. »

La chambre se leva; et la décision de cette affaire fut soumise à Louis XIV; qui, bien informé, dit « qu'il ne condamnoit point l'avocat. »

Me du Mont reprit, deux jours après, son plaidoyer; mais ce fut le dernier qu'il prononça.

NOBLE FIERTÉ FRANÇOISE.

Damfreville, capitaine de vaisseau sous Louis XIV, étoit allé à Alger délivrer tous les esclaves chrétiens au nom du roi de France.

Il se trouva parmi ces esclaves beaucoup d'Anglois, qui, déja étant à bord, soutinrent à Damfreville que c'étoit en considération du roi d'Angleterre qu'ils étoient mis en liberté.

Alors le capitaine françois fit appeler les Al-

召riens ; et, remettant ces fiers Anglois entre leurs mains : « Ces gens-ci, dit-il, prétendent « n'être delivrés qu'au nom de leur roi. Le « mien ne prend pas la liberté de leur offrir « sa protection; je vous les rends : c'est à vous « à montrer ce que vous croyez devoir au roi « d'Angleterre. »

Et ces messieurs furent remis aux fers.

G.

GRANDEUR D'AME.

On offroit au maréchal de Catinat de remettre entre ses mains les preuves de toutes les intrigues secretes qu'on avoit tramées contre lui : il rejeta les offres et méprisa les délations.

Arrivé à Versailles, il eut avec Louis XIV un de ces entretiens secrets dont les courtisans comptent jusqu'aux minutes avec autant d'impatience que d'inquiétude; et l'accueil que lui continua le monarque en se séparant de lui, n'étoit pas propre à les rassurer. On sut pourtant bientôt qu'il ne s'étoit plaint de personne, quoique le roi l'eût pressé de s'expliquer sur ce sujet. « Ceux qui ont cherché à me nuire, « avoit-il dit, peuvent être fort utiles à votre « majesté. J'étois pour eux un objet d'envie... « quand je ne serai plus, peut-être en servi« ront-ils mieux. »

On a souvent cité une autre réponse que fit M. de Catinat, dans le temps de sa plus grande faveur, à Louis XIV. Ce monarque, après l'avoir entretenu

ntretenu sur les opérations de la guerre, lui
lit avec cette grâce qu'il savoit mettre dans
ous ses discours : « C'est assez parler de mes
« affaires, monsieur; peut-on savoir en quel
« état sont les vôtres? — Sire, répondit-il,
« graces aux bontés de votre majesté, j'ai tout
« ce qu'il me faut. — Voilà, s'écria le roi, le
« seul homme de mon royaume qui m'ait fait
« une pareille réponse. »

Portrait de CATINAT.

Pauvre, mais citoyen; général et soldat,
Sous un despote altier, tel étoit Catinat.

Par M. D. L. P***.

GAIETÉ.

Trait de galanterie et de gaieté françoise du maréchal DE RICHELIEU.

(*C'est lui-même qui parle ici.*)

... « Cette fougue de ma jeunesse, que malheureusement on réprimoit peu, ne fit qu'augmenter, au point que je passai bientôt pour héros des plus agréables aventures : l'imprudence et la jalousie de quelques femmes en con-

firmerent la vérité à ceux qui n'en avoient que des soupçons.

Madame de***, nouvellement mariée, fut des premieres à me mettre en réputation; elle me suivoit par-tout.

Un jour, surpris par son mari, au moment où je la tenois sur mes genoux d'une maniere conforme à mes desirs, elle fit un cri : « Pour« quoi donc, lui dis-je sans perdre la tête, « refuser de m'embrasser?... Je ne vous quitte « pas; et même devant M. le marquis vous « devez acquitter la dette : j'ai parié, j'ai gagné « il faut payer, c'est dans l'ordre. »

Vous devez, madame, reprit le bon mari M. de Fronsac a raison; on doit s'acquitter.

La dame feignit de se défendre encore, e me donnoit le temps de réparer le désordre où j'étois... Enfin, de l'autorité du mari j'embrassai la femme; parceque, selon lui, il valoit mieux céder que de se faire décoëffer.

Je parus alors sans laisser d'indices de ce qui s'étoit passé; madame de***, tranquillisée, ne pu s'empêcher de rire; et le mari, content, s'applaudissoit d'avoir terminé notre différend. « Sans « moi, je crois qu'il seroit encore resté là long« temps, s'écria-t il en embrassant à son tour « sa chere épouse. —Le plus que j'aurois pu

« monsieur, lui répliquai-je. — Vous l'enten-
« dez, madame!... Voyez, ajouta-t-il, l'obli-
« gation que vous m'avez... Je le connois; il
« est entêté; il l'auroit fait comme il le dit...
« et c'est précisément pour cela que je suis
« bien content de vous avoir tirée de ce mau-
« vais pas. »

Vous jugez bien de ce qui se passoit alors en moi : j'étois tout glorieux de ma présence d'esprit; et madame de *** ne m'en aima que davantage : elle ne put même s'empêcher de conter cette aventure à une amie, celle-ci à une autre; ce qui me fit un honneur infini : un amant avec cette présence d'esprit, selon elles, étoit un être aussi rare que charmant.... Les femmes me citoient entre elles, sur-tout lorsqu'il étoit question de quelque gaucherie en amour : Fronsac n'eût pas fait cela, disoient-elles. Et on ne peut croire combien cette bonne réputation me valut de faveurs. »

Qu'il soit permis maintenant à l'éditeur de faire observer que de pareils succès et si prématurés étoient bien faits pour flatter une jeune tête, au point de vouloir encore ajouter à sa prétendue gloire en continuant de suivre la même carriere; mais que, d'un autre côté, si

Richelieu, également ivre d'une autre espece de réputation vraiment louable, n'avoit pas eu le bonheur de se signaler, d'abord à Denain, sous le maréchal de Villars, depuis à Gênes, à Mahon, etc. etc., quel nom auroit-il laissé dans le monde? Au lieu qu'après avoir lu l'histoire de sa vie, on ne peut guere se dispenser de convenir que,

Quand, malgré le plaisir, la raison persuade,
A l'ancien Panthéon s'il manquoit quelque dieu,
La Grece eut son Alcibiade,
Et la France son Richelieu.

Par M. D. L. P***.

SAILLIE

DE GAIETÉ FRANÇOISE ET PATRIOTIQUE.

Il s'agissoit le..... février 1791, dans l'assemblée nationale, de prendre un parti eu égard au départ de Mesdames, tantes du roi, pour Rome; départ qui, chez les vrais patriotes, occasionnoit beaucoup d'inquiétudes: et les sentiments se trouvoient depuis long-temps partagés; lorsque M. de Menou, ci-devant baron, et membre de l'assemblée nationale, s'écria: « Eh! messieurs, qu'importe au repos de la

« nation que deux femmes, au lieu d'entendre « la messe à Paris, aillent l'entendre à Rome? » Et cette réflexion, aussi sensée et aussi frappante que singuliere, eut tout le succès qu'il étoit possible d'en attendre.

N. B. Ce même M. de Menou avoit déja rendu de trop grands services à la nation, eu égard aux progrès de la constitution, pour ne s'être pas rendu digne de la haine du parti contraire à la révolution.

Aussi l'éditeur eut, et avec raison, lieu d'être surpris, en trouvant, dans *la Chronique de Paris*, une lettre de M. de Menou, dans laquelle il poussoit la bonhommie au point de réfuter les plates calomnies des envieux de sa gloire : sur quoi l'éditeur crut ne pouvoir se dispenser de lui envoyer le quatrain suivant :

Brave Menou, laisse à la rage
Calomnier le vrai courage;
La gloire doit t'en consoler :
Le serpent est né pour siffler.

GÉNÉROSITÉ PEU CONNUE D'UN MAITRE MAÇON.

Même aux rangs les plus bas nous avons des héros.

On sait encore aujourd'hui quelle foule de monde attiroit, au temps de la régence, dans la fameuse rue Quincampoix, l'agiotage des actions.

On se souvient sans doute aussi que les Cartouchiens y firent un butin considérable, en escamotant de très riches porte-feuilles. On peut se rappeler enfin l'ingénieux stratagême qu'ils imaginerent, depuis que, pour plus de sûreté, on mettoit les billets de banque entre la chemise et le corps; c'est-à-dire, en faisant foule, de serrer les actionnaires de façon à les suffoquer, et, sous prétexte de les secourir, de leur déboutonner la veste; au moyen de quoi le porte-feuille étant bientôt passé entre leurs mains, ils quittoient le malheureux en feignant d'aller au secours de quelque autre.

De deux actionnaires à qui cet accident arriva le même jour, l'un perdit un porte-feuille de cent mille écus, l'autre d'environ quinze mille livres que contenoit le sien.

Ce dernier enfin, revenu à lui-même, et bientôt convaincu de son malheur, promene sur ses voisins des yeux aussi humides qu'égarés, les fixe sur l'un d'entre eux dont la physionomie lui est suspecte, le saisit au collet et lui redemande son porte-feuille.

Ce filou (car c'en étoit un), craignant l'esclandre et de perdre le restant de sa journée, se hâta de lui fermer la bouche, et lui remit en main, par étourderie, deux porte-feuilles, que le pauvre actionnaire reçut; et, de peur de nouvelle escroquerie, se sauva et fut se renfermer chez lui.

Mais quelle surprise pour cet homme, en ouvrant le porte-feuille étranger, d'y trouver pour cent mille écus d'effets!

Il regarde d'abord avec admiration ce trésor... Et ce qui l'étonne le plus, c'est qu'après avoir avidement parcouru toutes ces actions les unes après les autres, sans y trouver aucun endossement qui pût lui en indiquer le vrai propriétaire, il commençoit à en concevoir les plus flatteuses espérances, lorsque la simple adresse d'une lettre, que lui cachoit le fond de ce même porte-feuille, lui en indiqua à-peu-près le maître.

Cet homme, né simple et honnête, prend

alors et sans balancer son parti, vole à l'adresse qu'il tenoit à la main, et demande à parler au maître de la maison, qu'on lui dit être fort malade et ne voyant personne.

Sur quoi il insiste, allegue une affaire des plus pressantes, et s'exprime avec tant de chaleur, que l'épouse du malade, après en avoir rendu compte à son mari, l'introduit dans la chambre où il étoit gisant et dans le plus apparent danger de mort.

« Pardon, monsieur, lui dit l'arrivant; mais « pourrois-je vous demander si vous n'avez « pas perdu un porte-feuille?... et, dans ce « cas, si vous pourriez le reconnoître? — Oui, « monsieur, oui, s'écria le malade avec toute « la vivacité du sentiment qui l'animoit. — En « voici un, répliqua l'autre, en lui montrant le « sien propre; seroit-ce par hasard celui-ci? « — Hélas! non, monsieur. — Seroit-ce celui-« là? — C'est lui-même! c'est lui, mon cher « monsieur!... oui, c'est le mien, c'est toute « ma fortune!... Et par quel miracle? — En « ce cas, je dois vous le remettre; et je me « trouve trop heureux de vous rendre à la fois « et la fortune et la santé. »

Le malade, aussi pénétré d'admiration que de joie, après avoir entendu de quelle façon

son porte-feuille étoit tombé dans les mains d'un si rare et si galant homme, et lui avoir offert d'en partager avec lui le contenu, se vit obligé d'épuiser les instances les plus pressantes pour lui faire accepter le cadeau d'une petite montre d'Angleterre, qui se trouvoit alors à la quenouille de son lit.

LE LÉGAT DÉCONCERTÉ,

GAIETÉ FRANÇOISE;

ANNE D'ANGLURE, BARON DE GIVRI.

Le cardinal Cajetan, légat du pape Sixte-Quint en France, et qui favorisoit de son mieux le parti de la ligue, s'étoit rendu dans l'armée de Henri IV, sous prétexte de conférer avec les principaux chefs sur des moyens d'accommodement, mais en effet pour tâcher d'enlever à Henri ses plus fideles serviteurs.

Il eut, entre autres, une scene assez singulière avec Anne d'Anglure de Givri, jeune officier aussi recommandable par sa bravoure que par sa naissance et son esprit.

C'étoit un de ces aimables facétieux de cour, qui savent à leur gré tourner en plaisanterie les choses même les plus sérieuses; caractere,

ou, si l'on veut, espece de talent, qui de tout temps semble avoir été l'apanage des jeunes François.

Givri écoutoit les remontrances du grave prélat, qui cherchoit à le gagner tant par les motifs de religion que par les propos les plus flatteurs, avec un flegme et une attention si marqués, que le prélat, croyant l'avoir absolument converti, finit par lui offrir l'absolution de ses fautes passées.

Cette offre d'une absolution pour des fautes dont on ne se repent pas parut si bizarre et même si comique au jeune et gai partisan du bon Henri, qu'il résolut de s'en amuser et de pousser la plaisanterie aussi loin qu'elle pourroit aller.

En partant de cette idée, il se précipite aux pieds du légat; et, ajustant son visage au rôle qu'il vouloit jouer, il déclare, du ton le plus douloureux, qu'il demandoit sincèrement pardon de tous les maux qu'il avoit faits aux Parisiens ligueurs depuis le commencement de la guerre.

Le légat, charmé de sa victoire, et en vertu de toute l'autorité du saint pere, qu'il représente, l'embrasse, le déclare pleinement absous, et lui donne sa bénédiction.

Givri, se relevant alors et reprenant la parole, ajouta du plus grand sang froid possible ; « Oserois-je supplier sa révérence, tandis « qu'elle est en train, de m'accorder aussi l'ab- « solution pour l'avenir ? et avec d'autant plus « de raison, que je me sens très résolu de trai- « ter les ligueurs plus mal encore, s'il m'est « possible, que je n'ai fait jusqu'à présent. »

Le prélat, à ces mots, aussi déconcerté qu'humilié, s'écrie en se retirant, « qu'il révoque et retire l'absolution que lui avoit extorquée le jeune impie, qu'il dévoue à la juste vengeance de l'Eternel. »

« Anne d'Anglure, seigneur de Givri, etc., étoit, dit Chiverny dans ses Mémoires, un gentilhomme doué de très rares qualités, ayant acquis une grande réputation en fait des armes, et en plusieurs grandes occasions ayant signalé sa valeur, et qui mourut d'un coup de mousquet devant Laon, au grand regret du roi et de tous les bons officiers de l'armée. »

Mademoiselle de Guise, depuis princesse de Conti, dont il étoit très amoureux, l'ayant quitté pour le duc de Bellegarde ; Givri, qui étoit au siege de Laon, lui écrivit, la veille de sa mort, la lettre suivante :

« Vous verrez bien, en apprenant la fin de

ma vie, que je suis homme de parole, et combien il étoit vrai que je ne voulois vivre qu'autant que j'aurois l'honneur de vos bonnes graces; car, ayant appris votre changement, je cours au seul remede que j'y puisse apporter, et vais périr sans doute, puisque le ciel vous aime trop pour sauver ce que vous voulez perdre, et qu'il faudroit un miracle pour me tirer du péril où je compte me jeter. La mort que je cherche et qui m'attend ne me permet pas de vous en dire davantage.

« Voyez donc, belle princesse, par mon respectueux désespoir, ce que peuvent sur moi vos mépris, et si j'en étois digne. »

Ciel! donne gloire et paradis
Au dernier de nos Amadis.

N. B. Le plus beau monument de la gloire de ce jeune et trop passionné guerrier est sans contredit la lettre que lui écrivit Henri IV en apprenant qu'il venoit de prendre deux villes:

« Tes victoires, mon cher Givri, m'empêchent de dormir, comme autrefois celles de Miltiade, Thémistocle..... Adieu, Givri: te voilà payé de tes petites vanités. »

HENRI.

LA GAIETÉ JOINTE A LA BRAVOURE.

M. DE LAUBANIE étoit gouverneur de Landau, lorsque le roi des Romains vint assiéger cette place, en 1704.

Après un mois de tranchée ouverte, ce prince le fit sommer de se rendre : « Il est si glorieux, « répondit M. de Laubanie avec la gaieté noble « qui lui étoit naturelle, il est si glorieux de « résister à un prince qui a tant de valeur et « de capacité, que je desire avoir encore quel- « que temps cette gloire. »

Sur quoi le roi des Romains s'écria : « Il y a « vraiment de la gloire à vaincre de pareils « ennemis. »

Le siege ayant duré encore un mois, et un trompette étant venu faire la même sommation, avec ordre de demander au gouverneur s'il vouloit donc enfin s'ensevelir sous les ruines de la place, celui-ci répondit « que le mausolée étoit trop beau pour ne point l'ambitionner; mais qu'il tâcheroit de reculer de son mieux l'honneur de la sépulture. »

Les Romains étoient sans doute aussi braves; mais nous ne voyons nulle part qu'ils eussent cette gaieté militaire.

Une bombe ayant éclaté auprès de ce brave homme à la défense de la lunette de la porte de France, à ce même siege, il fut blessé au-dessous de l'estomac et rendu aveugle par la terre et les pierres qui lui couvrirent le visage. Les officiers de la garnison, jugeant alors qu'il n'étoit pas possible de faire une plus longue défense, lui proposerent de se rendre : à quoi il ne répondit pas ; ce ne fut même qu'à la derniere extrémité qu'il fit battre la chamade, et obtint une capitulation fort honorable, après soixante-neuf jours de tranchée ouverte.

Le duc de Bourgogne avoit la plus tendre estime pour M. de Laubanie. On raconte qu'un jour il le présenta à Louis XIV, en lui disant : « Sire, voici un pauvre aveugle qui auroit be-« soin d'un bâton » ; et que, le roi n'ayant rien répondu, M. de Laubanie fut si frappé de ce silence, qu'il tomba malade et mourut peu de jours après.

GUERRIER MODESTE ET BRAVE.

Armand de Gontault, premier maréchal de Biron, né en 1527, avoit mérité par sa valeur, en divers sieges et combats, la charge de grand-maître de l'artillerie, en 1569.

Après la mort funeste de Henri III, il fut un des premiers qui reconnurent Henri IV pour successeur au trône de France.

Après l'avoir aussi glorieusement qu'utilement servi aux batailles d'Arques, d'Ivry, etc. et lui avoir soumis une partie de la Normandie, il fut tué au siege d'Epernay, en Champagne, d'un coup de canon.

Il se glorifioit d'avoir passé par tous les grades, depuis celui de soldat jusqu'à celui de général, et disoit, tant il étoit modeste, « que c'étoit ainsi qu'il falloit devenir maréchal de France ». Aussi ne pardonnoit-il jamais les fautes militaires, quoiqu'il tolérât ou dissimulât toutes les autres.

Lorsque, par la suite d'une chûte de cheval, il se sentit dans l'impossibilité de continuer à commander; pour ne blesser aucun de ceux qui, suivant l'usage d'alors, pouvoient y prétendre, il leur laissa le choix d'un chef; et ce choix tomba sur son fils, quoiqu'à peine atteignant sa quinzieme année, et qui depuis....

Heureux Biron! le ciel n'a point même permis
Que tu pusses prévoir le destin d'un tel fils!

Lorsque ce digne pere fut nommé chevalier du Saint-Esprit, « il affecta, dit Brantôme, de

n'apporter que cinq ou six titres, mais fort anciens »; et, en les présentant au roi ainsi qu'aux commissaires : « Sire, dit-il, voilà ma « noblesse ici comprise ». Puis, en mettant la main sur son épée : « Mais, sire, ajouta-t-il, « la voici mieux encore. »

LE BRAVE GASCON.

Daguerre, Gascon, capitaine de vaisseau, poussoit la bravoure jusqu'à l'intrépidité; et sa réputation à cet égard étoit si bien établie, qu'il n'y avoit qu'une voix sur son compte.

Quand le comte d'H*** revint d'un voyage rendu inutile par l'imprudence d'un archevêque, il se résolut à prendre les isles sur les côtes de la Provence, alors possédées par les Espagnols. Mais les provisions se trouvant consommées : « Je ne sais, dit-il à Daguerre, comment nous « parviendrons à chasser les ennemis de ces « isles, car nous n'avons que des pommes cuites « à leur tirer. — Le soleil y entre-t-il? lui ré- « pondit froidement Daguerre. — Sans doute, « repartit en souriant le comte. — Eh bien! nous « y entrerons aussi », lui dit le brave capitaine. Et le succès confirma son dire.

Le prince de Condé, qui n'étoit alors que duc

duc d'Enghien, et jouissant déja de la réputation qu'il s'étoit si bien acquise, ayant fait naître à Daguerre le desir de voir ce jeune héros de plus près; quelques uns de ses amis le conduisirent chez ce prince, alors à table, et où l'on agitoit la question de savoir « si les grands hommes avoient accoutumé de vivre long-temps ». Et, au moment où tous les convives concluoient que la vie des héros étoit ordinairement de courte durée, Daguerre, qui n'étoit plus jeune, prenant feu et regardant fixement le prince, s'écria : « Eh pardieu! si « je ne suis pas mort, en puis-je mais? »

A ces mots, le prince, qui ne l'avoit jamais vu, s'écria à son tour : « Je gage, contre qui « voudra, que c'est Daguerre qui parle ainsi ». Puis il quitta la table et courut l'embrasser.

TRAIT DE GÉNÉROSITÉ ET D'INTRÉPIDITÉ LOUABLES.

Pierre Arnauld d'Andilly, oncle de Robert Arnauld, étoit un des plus grands et des plus braves officiers des troupes, et l'un des plus grands observateurs de la discipline militaire.

En voici une belle preuve, que rapporte Robert Arnauld dans ses mémoires :

Comme il n'y avoit pas de soins, dit-il, que M. Arnauld ne prît pour faire valoir auprès du roi les services des officiers du régiment qu'il commandoit, il ne pouvoit souffrir les passe-volants, parceque nul gain illégitime n'est plus préjudiciable au service.

L'un des moyens dont il se servit fut d'obtenir de sa majesté que les derniers revenants-bons seroient employés à des usages avantageux pour le régiment; d'ordonner, en conséquence, qu'en faisant la montre ou revue, il y auroit de grands intervalles entre les compagnies, afin que les soldats ne pussent passer des unes dans les autres, sans qu'il ne fût aisé de s'en appercevoir.

M. de la Condamine, l'un des capitaines de son régiment, ayant contrevenu à cette ordonnance, s'en voyant repris, et refusant d'obéir, mit l'épée à la main contre lui; et leurs deux compagnies, les piques baissées, alloient en venir aux mains, si les autres officiers du régiment ne l'eussent empêché.

M. Arnauld écrivit au roi ainsi qu'au duc d'Epernon, et m'envoya un courier au siege de Montpellier, où sa majesté étoit attachée. Je présentai les deux lettres; et M. d'Epernon en parla au roi en la maniere que je pouvois

le souhaiter. Ainsi elle cassa M. de la Condamine; et un si grand exemple fit sur l'armée tout l'effet qu'on pouvoit en attendre.

M. de la Condamine ayant reconnu sa faute, et ne pouvant avoir recours qu'à M. Arnauld pour éviter la perte de sa charge, il le pria et le fit prier par tous les autres capitaines de vouloir bien s'employer pour procurer son rétablissement. M. Arnauld m'en écrivit en me conjurant de faire tout ce qui seroit en moi pour tâcher d'obtenir cette grace.

Je commençai par en parler à M. d'Epernon, avec lequel j'étois bien alors. Il me dit que c'étoit demander la chose la plus difficile; mais que, pour l'amour de moi, il feroit ce qu'il ne feroit pour nul autre.

Le roi étant allé à Aigues-mortes, il lui en parla effectivement pendant son dîner; et j'entendis qu'à la fin de son discours il dit à sa majesté, en élevant un peu la voix : «Mais, sire, on ne « peut refuser cette grace à M. Arnauld d'An-« dilly ». Et ce monarque eut alors la bonté de me dire qu'il accordoit cette grace à mon oncle.

Ainsi je renvoyai le courier avec l'ordre nécessaire pour le rétablissement de M. de la Condamine; et il n'est pas croyable quelle autorité

acquit à M. Arnauld, dans son régiment, le crédit qu'il avoit dû avoir pour obtenir en même temps deux graces si différentes.

A quoi je dois ajouter une chose qui fit aussi une merveilleuse impression sur les esprits de tous les régiments : ce fut qu'incontinent après cet acte de désobéissance de M. de la Condamine, et lorsque le premier courier qui m'avoit été envoyé n'étoit pas encore de retour, les Rochellois, ayant fait une sortie, M. Arnauld, pour aller à eux, demanda la compagnie de M. de la Condamine.

Sur quoi étant vivement pressé de prendre plutôt la sienne que non pas celle-là, qui avoit eu la hardiesse de baisser les piques contre lui, il répondit « qu'il le vouloit ainsi ». Et en allant aux ennemis : « Pourquoi pensez-vous, dit-il à
« cette même compagnie, que je vous ai choisis
« sur tout mon régiment dans cette occasion?...
« C'est pour vous donner moyen de me tuer
« dans le combat, si vous en avez tant d'envie,
« sans que l'on puisse attribuer ma mort qu'aux
« ennemis. Au lieu que, si vous l'eussiez fait
« dans votre révolte, vous vous seriez couverts
« d'infamie par le crime le plus honteux que
« des soldats puissent commettre. Car peut-il
« en avoir un plus grand que de tourner les

« armes contre celui à qui l'on doit entiere « obéissance?... »

A ces mots toute cette compagnie tomba ventre à terre, lui demanda mille pardons de sa faute; et nulle autre n'a depuis témoigné plus d'affection pour lui.

Magnanimes héros de la Grece et de Rome,
Arnauld, quoique François, fut-il moins un grand
homme?

LE GUERRIER CITOYEN.

Louis-François de Boufflers, duc et pair et maréchal de France, d'une famille ancienne de la Picardie, mourut en 1711, à soixante-huit ans.

Il joignoit aux talents et à l'activité d'un général d'armée l'ame d'un bon et vrai citoyen, servant son maître comme les anciens Romains servoient leur république, et ne comptant sa vie pour rien dès qu'il étoit question du salut de la patrie.

Il s'acquit un honneur infini par sa belle et longue défense de Lille, assiégée par le prince Eugene en 1708. Lorsqu'après quatre mois de siege, faute de vivres et de munitions, le prince Eugene vit le brave maréchal: « Je suis fort

« glorieux, lui dit-il, d'avoir pris Lille;... mais « j'aimerois mieux encore l'avoir défendue « comme vous. »

« En lui, écrivoit madame de Maintenon, « le cœur est mort le dernier. »

On disoit du maréchal de Boufflers, dans le temps de sa belle défense de Lille, « qu'il payoit « comptant le bâton de maréchal de France, « qu'il avoit eu à crédit. »

Un bon vieux Picard lui a fait cette épitaphe:

Ci gît qui de l'état fit la gloire et le bien;
 À qui le seul devoir su plaire;
Et qui sut, dans la paix ainsi que dans la guerre,
 Etre grand homme et citoyen.

GÉNÉROSITÉ HÉROÏQUE.

Le maréchal de Brissac, après avoir fait dix ans la guerre en Italie, en étant revenu pauvre et dénué de tout, vendit jusqu'à sa vaisselle et ses meubles pour payer ses dettes. Il étoit accompagné à son retour d'une foule de marchands de Turin, qui venoient solliciter à la cour le paiement de ce qu'ils avoient fourni à notre armée, et se consumoient en frais à Paris en attendant que le ministere leur rendît la justice qu'ils avoient droit d'en espérer. Brissac,

outré de la négligence de la cour, et vraiment touché de l'état de ces pauvres gens, résolut de sacrifier ce qui lui restoit de biens pour les dédommager, ne fût-ce qu'en partie.

La maréchale arrivant, quelques jours après la promesse qu'il leur avoit faite, avec vingt mille écus qu'elle avoit amassés pour la dot de sa fille, Brissac fit appeler ces marchands, et, en les présentant à sa femme : « Madame, lui « dit-il, voilà des gens qui, sur mes promesses, « ont sacrifié leur fortune. La cour ne veut « ou ne peut les payer : remettons à un autre « temps le mariage de mademoiselle de Bris- « sac, et donnons à ces honnêtes infortunés « l'argent destiné pour sa dot. »

La maréchale y ayant généreusement consenti, Brissac, au moyen de quelques emprunts, amassa environ cent mille livres, c'est-à-dire à-peu-près la moitié de la somme due aux marchands, auxquels il donna des sûretés pour le reste.

Ce digne général ne borna pas là sa pitié pour les malheureux. Après une grande réforme, ses soldats, n'ayant point d'asyle, se voyoient réduits à devenir brigands, ou à mourir de faim. La plupart d'entre eux vinrent lui demander qu'il leur indiquât où ils pourroient

trouver du pain : « Chez moi, leur dit-il, mes « amis, tant qu'il y en aura. »

Héros du temps jadis, qu'on mit au rang des dieux,
En fut-il parmi vous de bien plus généreux?

GUERRIER REDOUTABLE
ET CITOYEN MODESTE.

Florent de Valliere, lieutenant général des armées du roi, grand'croix de l'ordre de Saint-Louis, directeur général des écoles d'artillerie, brave officier, guerrier intrépide, citoyen zélé pour la gloire de sa nation, mérita, par ses services éclatants, une place parmi les hommes illustres de la France, et, par la solidité jointe à l'utilité de ses ouvrages, un rang distingué parmi les savants les plus éclairés de son siecle.

Il entra dans le corps de l'artillerie en 1685, à l'âge de dix-huit ans, et s'y conduisit avec tant d'application et de succès, que, dès 1691, il fut fait, de simple cadet, commissaire extraordinaire, et quatre ans après commissaire ordinaire de l'artillerie.

Le détail de ses progrès dans cette science, ainsi que celui des sieges et des batailles où Valliere s'est signalé, tant pour sa propre gloire

que pour celle de sa patrie, seroit presque infini, s'étant trouvé à plus de soixante sieges, à plus de dix batailles, et ayant reçu les atteintes et les blessures de presque toutes les especes d'armes. Pour comble d'éloge, ce guerrier, si terrible aux ennemis, étoit, dans le commerce de la vie, le plus simple, le plus doux et le plus tranquille des hommes.

Plein de droiture, de candeur et de religion, il mourut en héros chrétien, âgé de presque quatre-vingt-douze ans, laissant, entre autres enfants, un fils, digne successeur de ses talents et de ses vertus.

Cet illustre pere eut la satisfaction de voir son fils ruiner, avec onze pieces de canon, l'artillerie formidable des ennemis, au siege de Berg-op-Zoom, et assurer aux François la victoire de Hastembeck, par la vivacité et l'intelligence avec lesquelles l'artillerie françoise fut servie.

Quand le maréchal de Belle-Isle eut envie de séparer l'artillerie du génie, se doutant que M. de Valliere seroit consulté par le roi, il prévint cet officier général, lui promit le cordon rouge, et peu de temps après la grand'-croix, s'il vouloit le seconder dans ses projets. Le grand artilleur resta inflexible, et répondit

à ce ministre, « Que sa façon de penser étant « diamétralement opposée à cette séparation, « il ne pouvoit la dissimuler si sa majesté lui « faisoit l'honneur de l'interroger sur ce sujet. »

Et la désunion ne s'effectua point.

Voici l'épitaphe que M. de Fontenelle lui a faite :

De rares talents pour la guerre
En lui furent unis au cœur le plus humain.
Jupiter le chargea du soin de son tonnerre;
Minerve conduisit sa main.

BEAU TRAIT DE GÉNÉROSITÉ.

Dans l'été de 1784, un incendie affreux réduisit en cendres une grande partie des bâtiments du Port-au-Prince, isle Saint Domingue.

M. Roberjos de Lastigues, peu de temps auparavant, avoit vendu un magasin à M. Gérard, son ami, pour la somme de 180,000 livres, et dont le tiers avoit été payé comptant.

Le vendeur et l'acquéreur étoient l'un et l'autre spectateurs de l'incendie. Celui-ci, voyant combien les progrès en étoient rapides, se plaignoit amèrement et se disoit ruiné. « — Consolez-« vous, lui dit M. de Lastigues; vous êtes « pere de famille, et je suis votre ami. En vous

« vendant mon magasin, je vous laissai maître
« des conditions, et vous avez, avec raison,
« cru faire un bon marché. Mais voici un évène-
« ment auquel nous ne nous attendions guere
« ni l'un ni l'autre, qui dérangeroit beaucoup
« votre fortune; et je ne me consolerois ja-
« mais d'avoir été l'instrument de la ruine d'un
« pere de famille, et qui plus est mon ami....
« Si le magasin est préservé, le marché tien-
« dra, et il en sera d'autant meilleur pour vous :
« s'il est incendié, la vente sera nulle. »

Peu d'instants après, le vent s'y étant porté et l'ayant totalement consumé, le lendemain matin M. de Lastigues envoya à son ami les soixante mille livres qu'il avoit reçues à compte et le contrat de vente mis en pieces.

H.

L'HÉROÏSME DÉSINTÉRESSÉ.

L'ESSOR du courage, animé par l'amour de la patrie, ne se distingua peut-être jamais avec plus d'énergie chez aucune des nations connués, que chez les braves citoyens de Paris, dans l'attaque subite et la prise de la Bastille, le 14 juillet 1789.

Parmi le nombre des faits et des noms vraiment héroïques déja si bien célébrés par le brave, sensible et bon citoyen M. Dussaulx (1), nous croyons devoir distinguer ceux qui sont rapportés dans la lettre suivante, qu'il écrivit, le 16 janvier dernier, à M. P. F. Palloy, et que tout jeune François sur-tout ne sauroit trop méditer et relire :

« Je viens, mon cher et généreux Palloy, de recevoir et votre plan de la Bastille et les pieces

(1) Dans son ouvrage intitulé *De l'Insurrection parisienne et de la Prise de la Bastille*; in-8°., Paris, 1790; chez Debure, libraire, rue Serpente.

intéressantes qui l'accompagnent. Voilà des étrennes aussi bien assorties à votre patriotisme qu'au temps présent.... D'ailleurs, ce don de votre amitié, que je sais apprécier, ne cessera jamais de me rappeler et ce que nous avons vu l'un et l'autre à l'hôtel-de-ville le 14 juillet 1789, et tant d'autres circonstances, dont j'ai tenté dernièrement, en qualité de témoin et d'acteur, de transmettre le souvenir authentique à nos derniers neveux.

« Quel jour, brave homme, que ce 14 juillet, qui, sur-le-champ, servit d'époque!... et comme, au premier coup de tocsin, nous sortîmes tous de notre léthargie!

« Vous le rappellerez-vous bien ce jour d'enthousiasme, de terreurs et de larmes, mais enfin de triomphe et de gloire?

« Aux prises avec les incidents qui se succédoient d'un moment à l'autre, et souvent hors de vous-même, vous avez, mon ami, plus agi qu'observé.... Non, vous n'avez pu, comme je l'ai fait, vous voir et vous entendre. Savez-vous que, dans votre comité permanent, vous et le hardi Francotay vous fîtes trembler à propos des gens ou pusillanimes ou mal-intentionnés? que vous leur fîtes baisser les yeux et les réduisîtes à un honteux silence?... Les lâches, les

perfides, osoient nous blâmer, dans ce moment suprême, d'avoir unanimement conjuré la prise de la Bastille, repaire non moins funeste, non moins atroce que celui des Phalaris et des Cacus! Ils osoient douter de notre prochain triomphe, et ne cherchoient, par toutes sortes de subterfuges, qu'à le faire avorter.

« Les destins de l'empire en avoient autrement ordonné: et les ardents patriotes qui vous escortoient, brûlant tous d'achever votre conquête, et dociles à la voix de ces fiers électeurs, de ces génies tutélaires, qui vous ont si bien dirigé et secondé, vous retournâtes au combat, d'où vous n'étiez revenu parmi nous que pour y requérir de nouvelles munitions, dont manquoient les soldats citoyens, exposés, sans défense, au feu roulant de la Bastille. Vous n'en revîntes même qu'après avoir détruit et renversé les antiques barrieres de cet affreux palais du despotisme.... Ce fut alors que nous en vîmes paroître les dépouilles, composées de tous les instruments de la tyrannie; ce fut alors que vous traînâtes à notre tribunal les prisonniers, ainsi que les satellites surpris et vaincus dans cette forteresse humiliée.

« Grande et à jamais mémorable expédition!... Mais les générations futures sauront

aussi que l'intrépide Palloy, après avoir puissamment contribué à la conquête de ce môle informe, dont l'aspect consternoit même l'innocence, eut encore, de son propre mouvement, l'honneur d'avoir donné le premier signal et l'exemple de sa démolition; et qu'il l'a heureusement achevée sous les auspices de la commune de Paris, et aux acclamations de ses concitoyens, ravis de son désintéressement et de son zele inébranlable.

« Que lui restoit-il à faire après la prise et la subversion de la Bastille? Le fait va l'apprendre.

« La postérité n'ignorera pas non plus que, par un élan digne de ces gens qui, du temps de Thémistocle et de Périclès, armoient des flottes à leurs propres dépens et construisoient des monuments publics; la postérité, dis-je, saura que ce même Palloy, qui, sur les débris de la noblesse féodale, s'est créé une noblesse vraiment civique, sacrifia la moitié de sa fortune, si bien acquise, pour manifester à toute la France les horribles formes de l'antre trop fameux où, depuis plusieurs siecles, le despotisme françois entassoit à son gré de nombreuses victimes.... Que dis-je! à la France? A l'Europe entiere, aux trois autres parties du monde. Car l'aspect seul de ces Bastilles, récemment embarquées

et flottant aujourd'hui sur toutes les mers, justifiera bientôt notre sainte insurrection aux yeux de l'univers, la fera bénir par tous les peuples libres ou esclaves, et produira, n'en doutons pas, d'autres insurrections utiles au genre humain.

« Quel homme, en effet, s'il en mérite le nom, et pour peu qu'il ait le sentiment ou le regret de sa liberté, ne frissonnera pas d'horreur quand on lui dira, dans les pays lointains : « Regardez ces pierres que l'art a sculptées autant en l'honneur de la liberté qu'en haine des tyrans : « Eh bien ! elles furent arrosées de « larmes et de sang : ce sont des pierres arra-« chées des plus profonds et plus sombres ca-« chots ». Quel homme, quand il verra, quand il apprendra ce que c'étoit que cette prison d'état, et quel en étoit le régime, ne jurera pas, du fond du cœur, ou de s'opposer à la naissance d'une pareille tyrannie, ou, si elle existoit, de l'abolir à notre exemple?

« Je vous ai retracé, mon cher Palloy, vos titres incontestables et les plus beaux moments de votre vie.

« Il vous en reste encore assez pour jouir long-temps, avec les dignes compagnons de votre gloire, et des suffrages de vos compatriotes;

triotes et de la reconnoissance des nations.

« Puisse, chez nous, la reconnoissance publique graver un jour sur votre tombe, faite en forme de Bastille à moitié détruite :

CI GÎT PALLOY;
QUI,
JEUNE ENCORE,
L'ASSIÉGEA,
LA DÉMOLIT,
ET
DISPERSA
LES MEMBRES
DE
CE MONSTRE INFERNAL
SUR
LA FACE DU GLOBE!

« Je vous salue, bon patriote; je vous embrasse de tout mon cœur.

Votre frere DUSSAULX, frere du 14 juillet 1789, et qui en conservera les sentiments jusqu'au dernier soupir. »

LE VRAI ROI VRAIMENT HOMME,

ET PEUT-ÊTRE ENCORE TROP PEU CONNU.

Nous ne nous rappelons pas précisément quel est le philosophe moraliste qui a dit « que « les passions ne voient jamais que d'un côté, « c'est-à-dire de celui qui les flatte le plus. »

Soyons donc aujourd'hui moins étonnés de voir quelques écrivains, contraires à la constitution monarchique, se laisser emporter par l'esprit de parti jusqu'au point de chercher à flétrir la mémoire du grand, du bon et à jamais regrettable Henri IV même.

Il eut des foiblesses sans doute, des défauts même, si l'on veut; mais quel héros, soit ancien, soit moderne, en fut jamais exempt? quel d'entre eux fut assez au-dessus de l'humanité pour s'être affranchi d'y tenir par quelque côté que ce pût être?

Soyons donc justes, s'il se peut, du moins en faveur de celui de tous les monarques dont l'ame, la plus belle qui peut-être exista jamais, quoique parfois emportée par les foiblesses attachées à l'humanité, ne fut pas moins et le meilleur des souverains et le meilleur des hommes.

C'est même ce dont nous espérons qu'on ne

pourra disconvenir après avoir lu l'article suivant.

Tout ce qui étoit vif et ingénieux avoit droit de plaire au bon Henri ; c'étoit le caractere de son esprit.

Personne de son siecle n'a écrit avec plus de vivacité, de grace et de naturel : on en pourroit citer cent traits également charmants, et pris au hasard dans ses lettres.

Nous ne pouvons nous refuser au plaisir d'en rapporter quelques unes des moins connues.

Le sage Mornay le boudoit quelquefois :

« Mon ami, lui mande le monarque, votre lettre ne parle pas comme homme qui veuille venir. Vous devriez être plus affamé de me voir, sachant comme je vous aime. Je ne puis me passer de vous :... venez donc, je vous prie, aussi vide de passion que vous êtes plein de vertu. »

Avant le combat de Fontaine-Françoise, il écrit à un de ses guerriers : « Fervaques, à cheval : l'ennemi approche ; j'ai besoin de ton bras. : Je suis HENRI. »

Voici d'autres lettres totalement ignorées, c'est à dire des billets, qu'il écrivoit dans son camp, à la hâte, et, comme il le disoit lui-même à Sully, « le pied à l'étrier : »

Elles sont adressées à Manaut de Batz, l'un de ses plus braves capitaines, et qui, dans une occasion périlleuse, lui avoit sauvé la vie: « Mon Faucheur (c'est ainsi qu'il l'avoit surnommé), mets des ailes à ta meilleure bête. J'ai dit à Montespan de crever la sienne.... Pourquoi? Tu le sauras de moi à Nérac.... Hâte-toi, cours, viens, vole :.... c'est l'ordre de ton maître et la priere de ton ami. »

Il écrivoit au même: « C'est merveille que la diligence de votre homme et la vôtre.... Tant pis que vous n'ayez pu pratiquer personne à Fleurance (1) ; la meilleure des places m'est trop chere du sang d'un seul de mes amis.... Cette nuit je vous joindrai; et y seront les bons de mes braves.... Tant qu'il vous souviendra du miracle de ma conservation, ne pourrez oublier votre devoir; et je ne puis vous donner d'autre modele que le brave exemple de vous-même. »

Mais une des plus précieuses de ces lettres, par le sentiment qu'elle renferme, c'est celle qu'il écrivoit, à l'âge de vingt-quatre ans, à ce même capitaine:

« Monsieur de Batz.... combien que soyez

(1) Petite ville de Gascogne.

de ceux-là du pape, je n'ai pas moins de confiance en vous. Ceux qui suivent tout droit leur conscience sont de ma religion; et moi je suis de celle de tous ceux-là qui sont braves et bons.

« Votre meilleur ami, HENRI. »

Quelle lettre!... Elle manquoit pour faire encore mieux connoître l'ame de Henri IV tout entiere. Ce bon prince avoit dans le cœur cet esprit de tolérance qui n'est chez la plupart des hommes que le fruit des lumieres et de la philosophie, et qui n'a germé dans la France qu'après les grands écrits du siecle dernier, et plus encore après ceux du nôtre.... Quel commentaire à cette lettre que l'édit de Nantes! Le même esprit a dicté l'un et l'autre; le monarque a agi comme pensoit le particulier; et le roi, non plus que l'ami, ne se sont pas démentis.

En voici une qu'il écrivit à Henri III de dessus le champ de bataille de Coutras, le soir même de la victoire qu'il y remporta sur Joyeuse, l'un des mignons de ce monarque..... Lettre admirable en tout sens, qu'on pourroit reprocher aux François d'avoir laissée ignorée jusqu'à ce jour, et que pour cette raison nous rapporterons tout entiere, malgré son étendue:

« Sire, mon seigneur et frere, remerciez Dieu;

j'ai battu vos ennemis et votre armée... Vous entendrez de la Burthe, que je vous envoie, si, malgré que je sois l'arme au poing au milieu de votre royaume, c'est moi qui suis votre ennemi, comme ils vous le disent. Ouvrez donc les yeux, sire, et connoissez qui sont-ils.... Est-ce moi, mon frere, qui peux être ennemi de votre personne? moi, prince de votre sang et de votre couronne? moi, François, de votre peuple?... Non, non, sire; vos ennemis ce sont ceux-là qui, par la ruine de notre sang et de la noblesse, veulent la vôtre et au par-dessus votre couronne.

« Certes, si n'eût Dieu mis la main, c'étoit fait de vous en ce lieu de Coutras, et ils vous eussent en nous tué, sire, comme en votre cour ils nous ont tués.... Car, après cela, tout seul resté de tant de rois et princes de France, de quel sommeil eussiez-vous dormi entre ces épées rouges de votre sang, ou même entre pires choses que ces épées?... Avisez promptement, sire, à cette besogne, si encore en est temps, car le tout est caché dans la volonté de Dieu. Mais devant lui je proteste de la justice de nos armes, et de tout ce sang dont un jour il faudra que vous lui rendiez compte... Bandez, sire, cette plaie de votre peuple; baillez-lui la paix; baillez-

là à Dieu, à vos états, à votre frere, à votre conscience, à vous-même... Vainqueur, c'est moi qui vous la demande... Ou, s'il faut la guerre, laissez-la-moi rendre à ceux-là qui seuls vous la font ainsi qu'à nous, et me les baillez à mener à cette heure, qu'ils savent qui je suis. La Burthe, un des plus hommes de bien qui soit en la chrétienté, et que par-devers vous je dépêche avec simple lettre de créance, parcequ'en sa fidélité du reste m'en assure, et aussi pour ce qu'autrement ne puis faire, vous fera entendre que je ne veux que le repos de tous et la conservation du mien.

« Eh! de quoi votre pape se mêle-t-il (1), de me vouloir ôter ce que de Dieu je tiens? Par quoi Dieu lui a été et lui sera toujours contraire en si méchante œuvre. Lequel Dieu vivant je prie bien fort, sire, qu'il vous rouvre le clair entendement qu'il vous a baillé, et qu'il a permis être troublé par les grands péchés de ce royaume, et aussi de celui de la grand'part de votre brave noblesse, à tel point aveuglée par ces Lorrains.

« Alors verriez à plein, sire, qu'en toute

(1) Bulle de 1585, qui déclare Henri IV incapable de succéder au trône de France.

cette pauvre France n'est pas un seul cœur françois ennemi de son roi ;... la grand'source de ce poison seroit découverte à tous : et vous, sire, verriez qu'ici sommes vos véritables serviteurs et sauveurs de votre couronne (1).

HENRI. »

Nous ne croyons pas qu'il existe rien de plus serré, de plus éloquent et de plus énergique dans notre langue à cette époque, que cette lettre seroit celle de Montagne, et qu'on l'admireroit encore.

La vivacité de Henri IV, son exquise sensibilité animoient tout sous sa plume et lui faisoient prendre tous les tons. Au milieu même des périls et des dangers, il ne perdoit rien de cette gaieté, de cette liberté d'esprit qui font aimer sa bravoure, qui donnent tant de charmes à ses actions et de sel à ses discours.

Après la reddition de Sedan, il écrivit à la princesse d'Orange : « Ma cousine, je dirai, comme fit César, *Veni, vidi, vici;* ou comme

(1) Cette lettre, si précieuse pour l'histoire, et qui dévoile tant de mysteres, est tirée des manuscrits originaux de la Roque, garde-du-corps de Henri IV, et témoin oculaire des évènements de sa vie, sur-tout comme roi de Navarre.

la chanson, « Tant j'étois amoureux de Sedan! etc. »

En rendant compte à sa sœur du combat de Fontaine-Françoise, où il avoit tant exposé sa vie, il ajoutoit : « Ceux qui ne s'y sont pas trouvés doivent avoir bien du regret! car j'ai eu affaire de tous mes amis, et je vous ai vue bien près d'être mon héritiere. »

La veille de la fameuse bataille d'Ivry, il mandoit à la belle Gabrielle : « Si je suis vaincu, vous me connoissez assez pour croire que je ne fuirai pas; mais ma derniere pensée sera pour Dieu, et l'avant-derniere pour vous. »

Dans des moments plus tranquilles, il lui envoyoit ce billet charmant : « Je vous écris, mes cheres amours, des pieds de votre peinture (portrait), que j'adore seulement parcequ'elle est faite pour vous, non qu'elle vous ressemble. J'en puis être juge compétent, vous ayant peinte en toute perfection dans mon ame, dans mon ame, dans mes yeux, dans mon cœur. »

Nous permettra-t-on de citer encore cette autre lettre à sa maîtresse?

« Mes belles amours, deux heures après l'arrivée de ce porteur, vous verrez un cavalier qui vous aime fort, que l'on appelle roi de France et de Navarre, titre certainement honorable,

mais bien pénible; celui de votre sujet est bien plus délicieux : tous trois ensemble sont bons, à quelque sauce qu'on les mette, et n'ai résolu de les céder à personne. »

Quelle tendre mélancolie respire dans celle où il exprime ses regrets sur la perte d'une personne si chere!

« Ma chere sœur, j'ai reçu beaucoup de satisfaction de votre visite. J'en ai bien besoin, car mon affliction est aussi incomparable que l'étoit le sujet qui me la donne. Les regrets et les pleurs m'accompagneront jusqu'au tombeau.... La racine de mon amour est morte, elle n'aura plus de rejets ;... mais celle de mon amitié sera toujours verte pour vous, ma chere sœur, que je baise un million de fois. »

Sa correspondance familiere pourroit sans doute nous fournir encore un très grand nombre de passages dignes d'enrichir cet article;... cependant comment le finir sans parler de Sully, sur-tout de ces lettres franches d'un ami à un ami, monuments uniques dans l'histoire des rois; et de ne pas choisir au moins quelques uns de ces traits, où, dans le commerce intime de l'esprit, on voit celui du sentiment si délicieusement confondu?

« Mon ami, je viens d'apprendre que votre

fils s'est blessé.... Et parceque, comme pere, je sais quelles douleurs on souffre en pareils accidents, et que, comme bon maître, j'y participe, je vous dépêche ce courier exprès pour vous prier de m'en dire des nouvelles; ne vous aimant pas si peu que, si je pensois que ma présence y fût nécessaire, je ne vous allasse au plutôt rendre ce témoignage de mon affection. »

Sully s'étant trop exposé au siege de Montmélian, Henri change alors de ton et se met tout de bon en colere. « Mon ami, lui écrit-il, autant je loue votre zele à mon service, autant je blâme votre inconsidération de vous jeter au péril sans besoin.... Partant avisez à vous mieux ménager à l'avenir; car, si vous m'êtes utile en la charge de l'artillerie, j'ai encore plus besoin de vous en celle des finances; et que si, par vanité, vous les rendiez incompatibles, vous me donneriez sujet de ne vous laisser que la derniere. Adieu donc, mon ami, que j'aime bien... Continuez à me bien servir, mais non pas à faire le fou et le simple soldat. »

Mais, soit qu'il le gronde ou qu'il le console, on voit que c'est toujours le même sentiment qui l'anime :

« Mon ami, vous êtes prompt.... Modérez votre colere; croyez moins tout ce qu'on vous

dit; et vous ferez enrager ceux qui vous portent envie du bien que je vous veux. Je n'ai mis la main à la plume depuis ma goutte que cette fois; la colere que j'ai contre ces rapporteurs a surmonté mes douleurs.... Il est besoin que vous veniez ici, car jamais serviteur ne fut plus aimé de son maître que vous l'êtes de Henri. »

Combien donc l'auteur de la Henriade n'a-t-il pas eu raison de s'écrier :

Henri de l'amitié sentit les nobles flammes,
Amitié, don du ciel, plaisir des grandes ames;
Amitié, que les rois, ces illustres ingrats,
Sont assez malheureux pour ne connoître pas!

Henri fait donc une glorieuse exception dans l'histoire des rois : le plus honnête homme du royaume fut son ami.

Mais la vertu sévere de Sully lui faisoit préférer beaucup d'ennemis; car un bon ministre a contre lui tous les méchants. Ainsi l'on ne cessoit de tenir des propos sur son compte; et Sully s'en plaignoit quelquefois au roi.

« Mon cher ami, lui répondoit ce prince, c'est chose qui arrive, je ne dis pas souvent, mais toujours, que ceux qui manient les grandes affaires sont sujets à l'envie. Vous savez, moi-même, si j'en suis exempt et d'autre reli-

gion. Ce que vous avez à faire, c'est, comme je prends conseil de vous en mes affaires, vous preniez conseil de moi aux vôtres, quand elles importeront tant soit peu, comme du plus fidele ami que vous ayez au monde et du meilleur maître qui fut jamais. »

Henri de son côté avoit-il quelques chagrins domestiques, il lui écrivoit : « Venez, mon ami, venez me voir; car il s'est passé ce matin quelque chose dans mon sein pour quoi j'ai affaire de vous. »

« Mon ami, dit-il ailleurs, j'achetterois votre présence de beaucoup, car vous êtes le seul à qui j'ouvre mon cœur.... Il n'y a ni d'amour ni de jalousie;... c'est affaire d'état. Hâtez-vous donc; venez, venez, venez.... Ma femme, mes enfants, tout le ménage se portent bien. Ils vous aimeront autant que moi, ou je les déshériterai. »

Son ame aimante enfin se peignoit par-tout; et le plaisir de retracer des traits si chers nous a peut-être entraînés trop loin :... mais qui osera les effacer ?

Il existe une foule de ces lettres; il est peu de familles illustres qui n'en conservent quelques unes dans leurs archives, et qui ne les montrent avec orgueil comme leurs plus beaux

titres de noblesse. N'étant encore que roi de Navarre, rarement employoit-il la main d'un secrétaire. Avoit-il besoin de ce qu'il appeloit ses braves, il leur écrivoit; il avoit une armée. Mais il avoit encore plus besoin d'épancher son cœur dans le sein de l'amitié.

Dans ses lettres éparses on recueille pour ainsi dire les rayons de son ame; on y voit à nu l'homme, le roi, l'amant, le pere et l'ami. L'esprit n'y paroît que pour donner plus de délicatesse et de prix au sentiment. Il n'en est point où l'on ne retrouve la gaieté, le tour vif et piquant, et pour ainsi dire le cachet de Henri IV.

Aussi ne peut-on s'empêcher de s'écrier en les lisant :

Ciel! falloit-il que cet homme divin
Fût victime d'un assassin?

LE HÉROS PRÉCOCE.

N... d'Urson, gentilhomme de vingt ans au plus, lieutenant au régiment de Bretagne, étant au siege de Coni, en 1692, fut commandé pour conduire les travailleurs de la sape du chemin couvert.

Le 27 juin, étant à son poste, les assiégés, qui tout-à-coup firent une sortie, la pousserent de telle sorte, qu'ayant effrayé ceux qui devoient la soutenir, le jeune homme se trouva seul et enveloppé d'un grand nombre d'ennemis. Il en tua trois et reçut douze blessures, savoir deux coups de baïonnettes dans le corps, quatre de sabre sur le bras droit, deux autres à la main gauche, dont l'un lui coupa le tendon de l'index, et quatre autres sur la tête, dont le plus cruel lui emporta une partie du crâne avec ses deux tables, de sorte qu'on voyoit la dure-mere dénuée d'os ainsi que son mouvement à découvert.

Terrassé par ce coup terrible, il eut pourtant le courage de se relever, et, après être un peu revenu à lui-même, d'aller passer son épée à travers le corps d'un officier ennemi où il la laissa.

Cet effort l'ayant fait retomber, il fut enfin pris et porté dans la ville assiégée, où, après trois mois et demi, il fut échangé vers la fin d'octobre.

Il fut présenté au roi en janvier 1694, dans une coëffure bien bizarre. Ne pouvant porter ni perruque ni chapeau, il avoit une calotte d'argent, qui couvroit sa blessure, et que cou-

voit un bonnet à la dragonne, fourré de martre, qu'il n'ôtoit jamais, même à l'église.

Toute la cour l'accueillit avec empressement joint au plus grand intérêt, le regarda avec admiration, et voulut voir les morceaux de son crâne, qu'il portoit toujours avec lui.

D'après ceci l'on présume aisément qu'il fut comblé des graces de la cour, et qui jamais ne furent mieux méritées.

LE HÉROS BOURGEOIS.

L'HÉROÏSME est de tous états : Jean Bart, Thurot, du Guay-Trouin, et nombre d'autres, en ont fourni la preuve. Ce dernier, mort lieutenant-général des armées navales, et l'un des plus grands hommes de mer de son siecle, naquit à Saint-Malo en 1673, d'un pere négociant et habile marin, servit presque dès son enfance, et se signala sur une frégate de dix-huit canons.

Sa famille, étonnée de son courage, lui en confia une autre, sur laquelle il fit des prodiges de valeur, qui fixerent l'attention du gouvernement au point que Louis XIV lui envoya une épée.

A partir de cette époque, ses autres exploits sont

sont trop célebres et trop connus de l'Europe entiere pour que nous entreprenions de les détailler : la prise de Rio Janeiro, qui coûta plus de vingt-cinq mille hommes aux Portugais, eût suffi pour immortaliser le nom de cet habile et intrépide marin. Louis XIV même se plaisoit à entendre de sa bouche le récit de ses actions. Un jour qu'il racontoit un combat où il commandoit un vaisseau nommé la Gloire: « J'ordonnai, dit-il, à la Gloire de me suivre. « Et elle vous fut fidele », lui dit, en souriant, le monarque.

Après tant de triomphes, du Guay vint terminer sa carriere à Paris en 1736.

Trois femmes de qualité étant à une fenêtre pour voir l'entrée d'un ambassadeur, un seigneur, voyant passer du Guay-Trouin, leur dit : « Voilà un héros dans un fiacre. — Un hé-« ros! s'écria l'une d'entre elles : permettez que « je le regarde attentivement.... Je n'en vis, « en vérité, jamais. »

Epitaphe de Du Guay-Trouin.

Ci gît ce brave Malouin,
L'honneur de l'armorique plage,
Cet illustre du Guay-Trouin,
Dont l'Anglois, si fier et si vain,

Redoutoit si fort l'abordage;
Et dont les faits et le courage
Par tout véritable marin
Seront célébrés d'âge en âge.

Par M. de la Place.

TRAIT D'HÉROÏSME.

Jean de Chourses, comte de Malicorne, gouverneur du Poitou, étoit fort attaché à Henri III, roi de France, et ce monarque l'honoroit de son amitié.

Les rebelles de Poitou, s'étant saisis de sa personne, le traînoient de rue en rue, la hallebarde sur la gorge, pour l'intimider et parvenir à le forcer de manquer au serment qu'il avoit fait à son souverain légitime. « Je n'ai jamais commis de lâcheté, leur dit-il : le serment que vous exigez de moi en seroit une... « Vous pouvez m'ôter la vie, mais jamais vous « ne m'ôterez l'honneur. »

La noble intrépidité de ce procédé étonna tellement ces furieux, qu'après avoir respecté les jours de ce brave gentilhomme, ils se contenterent de le conduire hors de la ville, d'où il ne tarda pas à retourner à la cour.

Qu'a fait de plus le fameux Décius?

L'HÉROÏSME NAISSANT ET REGRETTABLE.

. . . . Aux ames bien nées
La valeur n'attend pas le nombre des années.

Quel courage, quel grandeur d'ame dans le jeune Brienne!... Avec le bras fracassé au combat d'Exiles, il monta encore, et sans se plaindre, à l'escalade, en s'écriant: « Il m'en « reste un autre pour ma patrie et pour mon « roi ».... Ne pouvant plus saisir de ses mains blessées les palissades des retranchements ennemis, il expira en les arrachant avec ses dents.

Ne vaut-il pas autant que ce Cynégire dont la Grece a tant célébré le courage et le patriotisme?

AUTRE.

Le jeune Boufflers, atteignant à peine dix ans, a une jambe cassée au malheureux combat de Dettingen, se la fait couper sans se plaindre, et meurt de même. Exemple d'une fermeté rare parmi les guerriers, et sur-tout à cet âge!

AUTRE.

Le jeune marquis de Beauvau, au siege d'Ypres, est percé d'un coup mortel. Accablé de douleurs incroyables, et entouré de nos soldats qui se disputoient l'honneur de le porter: « Non, mes amis, leur disoit-il d'une voix expi-
« rante; allez, de grace, où vous êtes plus né-
« cessaires; allez combattre, et laissez-moi
« mourir. »

Ces jeunes et braves guerriers n'égalent-ils pas ce célebre Epaminondas arrachant le fer de sa plaie?

L'HÉROÏSME DE LA MAGISTRATURE.

Si jamais cette espece d'héroïsme se signala avec le plus d'éclat, on conviendra sans doute que nul magistrat n'en fournit de plus grands et de plus beaux exemples que le célebre chancelier de l'Hôpital.

Mais, après tous les différents éloges de ce grand homme qui ont concouru pour le prix proposé par l'académie françoise, nous dirons seulement qu'il naquit à Aigue-Perse en Auvergne, d'un médecin; qu'il mourut, univer-

tellement estimé et regretté, en 1573, à l'âge de soixante-huit ans; et que l'éditeur de cet ouvrage n'a pu se refuser au plaisir d'en esquisser l'épitaphe suivante :

Ci gît qui sut long-temps opposer la prudence
A la foule des maux qui menaçoient la France;
Et, forcé de céder, mais sans être abattu,
Ne connut d'ennemis que ceux de la vertu.

LE HÉROS

SAUVEUR DE SON SOUVERAIN.

Une tradition, adoptée depuis très long-temps, fait remonter le droit qu'ont MM. d'Estaing de porter les armes de France en plein, surmontées d'un chef d'or, jusqu'à l'époque de la célebre bataille de Bouvines; dans laquelle Philippe-Auguste, ayant été renversé de cheval, fut défendu et remonté par Déodat, ou Dieu-Donné d'Estaing, l'un de ses sergents d'arme ou écuyers, qui ensuite releva et reprit aux ennemis l'écu de France, qui étoit échappé des mains du brave monarque. Il y a même un monument du treizieme siecle (c'est-à-dire du siecle où mourut Philippe-Auguste), dans lequel on voit un d'Estaing prenant le titre de *miles*

ou chevalier, et portant un écu semé de fleurs de lis, qui est celui de France. D'ailleurs cette maison est aussi connue par ses illustrations que par son ancienneté.

La branche de Saillant, qui subsiste, a hérité des biens du fameux chevalier Bayard du Terrail.

Digne héritier de ce beau nom, M. le comte d'Estaing, vice-amiral de France, qui s'est acquis tant de gloire par la prise de la Grenade et son combat naval avec les Anglois, avoit dit positivement, avant son départ pour l'Amérique : « On n'aura de mes nouvelles que lors« que mon expédition sera achevée : alors on « en recevra la relation entière, ou celle de ma « mort. »

L'ouragan du 28 janvier 1779 démâta son vaisseau. Le lendemain, attaqué par l'ennemi avec le plus grand avantage, le vice-amiral promet une somme pour chaque coup de canon qui portera sur son adversaire, et le force de se retirer. Le surlendemain on découvre six vaisseaux de ligne ennemis. M. d'Estaing ne se dispose pas moins à combattre, et place douze grenadiers autour de son pavillon : « Je « vous ordonne, leur dit-il, de tirer sur moi« même, s'il m'arrive d'ordonner d'amener ».

et de là court à la sainte-Barbe, où il place douze autres grenadiers.

Aux représentations des officiers sur l'impossibilité de se défendre dans l'état où l'on se trouvoit alors : « Messieurs, leur répondit-il, « retournez et tenez-vous à vos postes. »

Remonté sur le tillac, il déjeûne gaiment, de là se déshabille, prend un bonnet, s'adresse à l'équipage, et dit : « Mes enfants, vous n'irez « pas en Angleterre :... que chacun fasse son « devoir ; et je vais vous apprendre comment « un cordon bleu doit se battre. »

On sait quels furent ses succès.

Voici quatre vers pour le portrait de ce général :

Albion redoutoit son bras et son génie.
Vengeur du nom françois, général et soldat,
  Il sut dompter avec éclat
  Les Anglois et la calomnie.

D. L. P***.

HONTE
REDOUTÉE PAR LE VRAI COURAGE.

Le roi Louis XV, en parlant un jour au maréchal de Brissac, le dernier de nos paladins,

lui dit : « Pourquoi donc ne voit-on jamais votre épouse à la cour? »

Le maréchal, toujours aussi franc que délicat sur tout ce qui touche l'honneur, et à qui les mœurs de cette même cour étoient connues : « Sire, répondit-il, je crois avoir, et sans trop « m'en vanter, toutes les espèces de courage, « excepté celui de la honte. »

Et le bon Jupiter se tut.

BEAU TRAIT D'HUMANITÉ

DANS UN CONSEILLER AU PARLEMENT DE PARIS.

M. DE SALO se promenoit, un soir d'été, suivi d'un seul laquais.

Un homme l'aborde, lui présente le pistolet, et lui demande, quoiqu'en tremblant, la bourse.

« Vous vous adressez mal, lui dit M. de « Salo; je vous ferai peu riche, n'ayant que « trois pistoles dans cette bourse, et que je « vous donne très volontiers ». Le voleur les prit, et s'en alla sans dire un mot de plus.

« Suis-moi de loin cet homme-là, dit le con« seiller à son domestique ; observe, le mieux « qu'il te sera possible, où il se retirera; et re« viens sur-le-champ me le dire. »

Le domestique suit le voleur, le voit, après avoir traversé quelques petites rues, entrer chez un boulanger, y acheter un pain de sept à huit livres, et recevoir le reste d'une de ses pistoles. « A dix ou douze maisons de là, ajouta le domestique, il est entré dans une allée, est « monté au quatrième étage, et, en arrivant « chez lui, a dit en pleurant à sa femme et à « ses enfants : Mangez enfin tout tant que vous « êtes : voici un pain qui me coûte assez cher ; « rassasiez-vous-en, et cessez de me tourmen- « ter plus. Vous me verrez probablement pen- « du l'un de ces jours ; vous en aurez été la « seule cause. Sa femme, qui pleuroit, l'ayant « appaisé de son mieux, et ramassé le pain, « en donna à quatre pauvres enfants, qui pé- « rissoient de faim, et ne put elle-même en « manger. »

« As-tu bien remarqué, dit M. de Salo à son « domestique, l'endroit où il demeure ? — Oui, « monsieur ; et vous pouvez en être sûr. »

Le lendemain, dès cinq heures du matin, M. de Salo part avec son domestique, et trouve deux servantes voisines qui balayoient la rue. Il leur demande quel est l'homme qui demeure dans la maison que leur montre le laquais, et qui occupe une chambre au quatrieme.

« C'est, monsieur, répondit l'une d'elles, un
« cordonnier, bon homme et bien serviable;
« mais chargé d'une grosse famille, et si pauvre
« qu'on ne peut l'être davantage. »

Sur quoi M. de Salo monte et heurte à la porte du cordonnier. Ce malheureux, presque nu, vient lui-même la lui ouvrir, et le reconnut d'abord pour celui qu'il avoit volé la veille... Il se jette à ses pieds, lui demande grace, et le supplie, en sanglottant et lui présentant les deux pistoles qu'il avoit encore, de ne point le dénoncer à la justice.

« Paix!... point de bruit, mon ami, lui dit
« M. de Salo; ce n'est pas dans ce dessein
« que j'arrive chez vous... Vous faites, ajouta-
« t-il, un très méchant métier; et, pour peu
« que vous le fassiez encore, il suffira pour
« vous perdre sans que je m'en mêle. Je sais
« que vous êtes cordonnier, pauvre et hon-
« nête:... tenez, voici trente pistoles que je
« vous donne; achetez du cuir, travaillez, et
« nourrissez votre famille. »

Quel plaisir doit goûter un mortel généreux,
Lorsque, sans s'appauvrir, il peut faire un heureux!

L'HÉROÏSME DE L'AMITIÉ.

Chateauneuf, garde des sceaux sous Louis XIII, soupçonné de quelque intrigue contre l'état, ayant été arrêté, le commandeur de Jars (1), son ami intime et son confident, fut mis à la Bastille, où l'on mit tout en œuvre pour tirer de lui les secrets du garde des sceaux. On chercha d'abord à le séduire par les plus brillantes promesses : mais, ce moyen n'ayant pas réussi, on employa, pour le faire parler, la crainte de la mort; c'est-à-dire qu'on lui fit son procès comme à un coupable, et que les juges, auxquels on assura qu'on lui accorderoit sa grace sur l'échafaud, le condamnerent en conséquence.

Le commandeur, conduit au supplice, soutint son caractere : loin que sa constance se démentît, il sembloit au contraire envisager la mort avec satisfaction, pour soutenir l'innocence de son ami. N'attendant enfin que le coup mortel, il entend crier *grace*..... Un juge alors s'approche, lui fait valoir la clémence du roi, et l'exhorte à lui révéler les coupables pre-

(1) François de Rochechouart, mort en 1670.

jets de Châteauneuf. « Je vois, monsieur, lui « dit le commandeur, votre vil et coupable « artifice. Vous croyez tirer avantage de la « frayeur que le péril de la mort peut m'avoir « causée :... connoissez-moi mieux, de grace... « Vous me voyez aussi maître de moi-même « que je le fus jamais. M. de Châteauneuf est « aussi honnête homme que bon sujet, et n'a « jamais cessé de bien servir le roi; mais, dût-il « y avoir quelque chose contre lui, rien ne se- « roit capable de me faire trahir un ami. »

Ah! combien le cardinal de Richelieu, auteur de la disgrace du garde des sceaux, eût souhaité sans doute, au comble de la fortune, d'avoir un pareil ami!

Amitié, don du ciel, digne d'une grande ame,
Quel autre que du Jars a mieux senti ta flamme!

TRAIT REMARQUABLE D'HUMANITÉ

DE LA PART D'UN GRAND ET DIGNE MAGISTRAT.

C'est toujours avec un nouveau plaisir que nous recueillons les anecdotes faites pour perpétuer le souvenir des bonnes actions, et surtout de celles de notre siecle; et nous aimons même à croire que, si ce recueil peut mériter

quelque indulgence du public, c'est probablement à ce titre qu'il en aura paru digne.

Le 23 décembre 1782, vers dix heures du soir, un garde du commerce, porteur d'une sentence des consuls de Paris, arriva chez un marchand, qu'il somma de le suivre, et qu'il constitua prisonnier à l'hôtel de la Force, où il devoit rester, à moins que, dans le terme de trois jours, il ne trouvât la caution requise en pareil cas.

Cet infortuné marchand, pere de famille, et qui probablement n'avoit pu trouver la caution exigée, prétendit, soit pour gagner le temps d'en trouver une, ou par le conseil de quelques amis, que la sentence des consuls ne lui avoit pas été signifiée, et demanda un référé chez le magistrat (1), où il fut conduit accompagné de son épouse et de sa fille, également désolées.

La procédure ayant été trouvée réguliere, le magistrat, fortement ému comme homme privé, mais froid et impassible comme juge, ordonna qu'il fût reconduit en prison, et que le jugement fut exécuté.

Cependant, tourmenté de la situation affreuse

(1) M. A***, L. C. au C...

dans laquelle il avoit vu le marchand et sa famille, et ne pouvant se résoudre à différer de satisfaire au sentiment que lui dictoit la sensibilité de son ame; il part, vers minuit, de chez lui, par le temps le plus rude, suivi d'un seul domestique; arrive à l'hôtel de la Force, très éloigné de sa demeure, fait appeler le marchand, et lui annonce qu'il sera sa caution. Qu'on juge de la surprise et de la reconnoissance du pauvre débiteur!... Ce digne magistrat, qui, dans l'émotion de ce que cette scene avoit eu d'attendrissant, avoit oublié certaine formalité nécessaire pour hâter la délivrance du marchand, et qui, à peine rentré chez lui, se rappelle combien cette formalité étoit nécessaire, retourne, à pied, à l'hôtel de la Force, se hâte de réparer ce manquement; et, sans donner le temps au prisonnier de lui marquer toute sa reconnoissance : « C'est encore du « temps perdu, lui dit le magistrat; partez, « mon ami, hâtez-vous d'aller consoler votre « épouse et votre famille. »

L'HÉROÏSME FILIAL (1).

Un grenadier de la garde nationale parisienne marchoit, dimanche dernier, au Champ-de-Mars avec sa compagnie; son fils, âgé de onze ans et soldat du bataillon des enfants, le suivoit en armes. Au premier choc, le pere tombe à côté de son fils. Cet enfant jette aussitôt un mouchoir sur la tête de son malheureux pere, charge son fusil, fait plusieurs décharges avec une rapidité supérieure aux forces de son âge; et, lorsque les brigands quittent le champ de bataille, les poursuit encore seul, la baïonnette au bout du fusil.

Après avoir ainsi satisfait tout à la fois à ce qu'exigeoient le salut de la patrie et la vengeance de son pere, il revient, se jette sur son corps, fait retentir l'air des cris les plus lamentables, baigne le cadavre de ses larmes et ne veut plus s'en séparer. On porte à une mere désolée le corps d'un époux mort, étroitement serré dans les bras d'un fils qui veut le suivre dans la tombe.

Si tu fais des héros avant l'adolescence,
O nature!... quelle est, quelle est donc ta puissance!

(1) Chronique de Paris du 21 juillet 1791.

L'HÉROÏSME LE PLUS RARE.

Après une très longue attente, le premier sentiment des conquérants de la Bastille, en apprenant le décret de l'assemblée nationale, fut celui de la reconnoissance. Ils brûloient de la témoigner par des effets aux représentants de la nation..... Mais, hélas! que le bonheur, déja si rare, est fugitif et trop souvent suivi de regrets!

L'envie, qui ne permet pas que les belles actions restent impunies, avoit interprété suivant ses vues l'honorable décret, l'avoit, en dessous, travaillé de maniere qu'il devint, contre toute apparence, la cause d'une fatale rivalité, et qu'en moins de deux jours la chose publique fut en danger.

Les ennemis de la constitution, qui n'ont pas encore cessé de frémir au seul nom de Bastille, et qui en détestent les conquérants, avoient tenté vainement de les corrompre pendant leur infortune, prolongée au moyen de leurs sourdes intrigues. Dès qu'ils les virent satisfaits et contents, ils changerent de manœuvres, se servirent de leur triomphe même pour soulever, contre eux et contre l'assemblée nationale, non seulement les citoyens équivoques, mais encore

core les plus décidés, dont ils piquèrent l'amour-propre et dont ils flattèrent habilement l'ambition secrète.

« Sans vous, messieurs, leur disoient-ils, « qu'auroient fait ces prétendus vainqueurs? « S'ils ont essuyé le feu de la Bastille, n'avez-« vous pas, chacun à votre poste, affronté des « dangers encore plus redoutables? n'avez-« vous pas contenu les troupes prêtes à fondre « sur nous?... Qu'ont-ils fait d'ailleurs que « leur devoir? qu'ont-ils accompli que le vœu « de tous les citoyens?... Ils n'ont donc guère « d'autre mérite que d'être arrivés les premiers « à la Bastille, car tout le monde y couroit.... « Pourquoi donc leur accorder les principaux « honneurs et de la révolution et de la solem-« nité du 14 juillet? Pourquoi leur accorder « enfin le titre exclusif de *vainqueurs de la* « *Bastille*, titre qui n'appartient en effet qu'à « la ville de Paris? »

C'est ainsi que l'on dénature les vertus et les faits les plus constatés : c'est ainsi qu'en supprimant l'attrait des récompenses, on produit le dégoût, le désespoir, et que l'on prépare une contre-révolution.

Non contents de répéter ces sophismes incendiaires à nos soldats nationaux, si constans

ment dévoués à la patrie, ils leur peignirent encore, comme autant de diadêmes, comme autant de sceptres tyranniques, et cette couronne murale, et ces sabres et ces fusils adjugés, sans conséquences ultérieures, par la nation, à ces hommes modestes, et qui se gardoient bien de montrer à tous propos, ainsi que les faux braves, leurs récentes et glorieuses cicatrices.

Ils eurent même le soin (et c'est ce qui devoit faire ouvrir les yeux sur leurs trames criminelles) de répandre parmi les braves qui avoient commencé l'insurrection (1), qui en avoient mérité les premieres récompenses, que les honneurs accordés par la municipalité à leur patriotisme ne seroient bientôt plus que des honneurs secondaires.

Faut-il donc être surpris qu'au moyen de tant d'artifices ils aient subitement changé l'opinion de la multitude, et que le public séduit n'ait plus regardé que comme des usurpateurs et des aventuriers de bons citoyens qu'il avoit si souvent applaudis, recommandés, et dont il avoit sincèrement déploré le sort, aussi injuste que rigoureux?

---

(1) MM. les ci-devant gardes-françoises.

Dès lors il ne fut plus question dans Paris que de faire révoquer le décret, ou d'en venir aux mains.... L'enfer s'en réjouit sans doute !

Aussi ce feu, soigneusement attisé par les infatigables ennemis de la constitution, alloit allumer un incendie, qui de proche en proche pouvoit embraser la France entiere : car c'est uniquement ce qu'ils desirent et desireront jusqu'au dernier soupir.

Nos chefs les surveilloient pourtant, étoient instruits à chaque instant des progrès de cette sourde et dangereuse commotion, déja poussée au point que la ville se partageoit en deux factions : « Hâtez-vous donc, disoit-on ; déja l'on « montre secrètement, on offre même secrète« ment de l'or et des poignards. »

Il n'y avoit pas une heure à perdre ; la moindre hostilité pouvoit occasionner un grand carnage.

On savoit cependant que les vainqueurs, habitants du fauxbourg Saint-Antoine, avoient remercié de leurs services plusieurs milliers d'hommes qui les étoient venus trouver la pioche ou la pique à la main.

En profitant de ces dispositions (ce sont nos chefs qui parlent), nous invitâmes, à neuf heures du matin, tous les vainqueurs de la Bas-

tille à se rassembler dans l'église des Quinze-Vingts (1), et nous nous y rendîmes nous-mêmes, le maire à notre tête.

Neuf cents bons patriotes, forts du décret dont ils avoient le droit de s'autoriser, consternés cependant, menacés, mais exempts de crainte, nous attendoient en silence et le feu dans les yeux.... Eh! quels patriotes?... Ceux qui avoient emporté la Bastille, ceux qui ne demandoient pas mieux que d'aller sur-le-champ en attaquer une autre, ceux enfin que la nation venoit de couronner après tant de prouesses et après tant de délais.

Que leur dire de notre part? « On vous a tout donné; il faut tout rendre ». Notre cœur en saignoit:... nous eûmes cependant la force de le dire.

Notre maire fit signe qu'il alloit parler. On l'écoute d'abord avec respect; bientôt ils s'attendrissent et se rendent à nos instances réitérées. « Quoi donc! leur avons-nous dit, verserez-vous le sang de vos freres pour des distinctions frivoles?... Après avoir fait une aussi grande action, refuserez-vous d'en faire une plus sainte encore et plus sublime? —

(1) Fauxbourg Saint-Antoine.

« Non! s'écria l'un d'eux, et nous consentons « même à tout ce qui vous plaira.... Tantôt, « ajouta-t-il, je voulois mourir; je veux vivre « maintenant pour suivre un bon conseil. »

Tous alors nous témoignerent le même vœu, non par des mots, non par des cris, mais par l'un de ces élans muets qui manifestent tout-à-coup la profonde énergie du sentiment.

Ils se regardent, et tous au même instant arrachent le signe de leur premiere victoire; tous remettent entre les mains de notre digne chef le ruban qu'ils portoient depuis la prise de la Bastille : « Tel est, s'écria l'un d'entre eux, tel « est notre arrêté; nous vous en laissons la ré-« daction.... Amis, continua-t-il, ne perdons « point de temps, afin que nos concitoyens ne « tardent pas à reconnoître que nous méritions « peut-être de leur part un peu plus d'égard « et d'affection.... Allez, camarades; marchons « à l'assemblée. »

Ils y entrent. A la lecture de cet arrêté (1) (rédigé de maniere à ne pouvoir compromettre le véritable honneur, qu'ils chérissent bien plus que tout le reste), un sentiment de tendresse

(1) On y lit cette clause essentielle : « Renonçant, si le « bien de la constitution l'exige, aux honneurs qui leur « ont été accordés par le décret du 19 de ce mois. »

et d'admiration se peignit sur tous les visages; quelques uns seulement en pâlirent, en frémirent; et on eût dit que la paix descendue du ciel les avoit confondus.

Les dignes représentants de la nation reçurent avec sensibilité ce nouvel hommage, ou plutôt ce grand et rare sacrifice; et tout le monde convint que ce nouvel acte de patriotisme l'emportoit encore sur le premier.

« Persuadé que la concorde est rétablie, dit
« le brave et sage citoyen M. Dussaulx, et charmé
« qu'on la doive aux vainqueurs de la Bas-
« tille, vainqueurs solemnellement reconnus
« pour tels, je me suis hâté, au sortir de la
« séance, d'envoyer ce dernier article à l'im-
« primeur. »

L'éditeur osera-t-il ajouter à cette très intéressante relation les foibles vers suivants, que lui a inspirés la vivacité du sentiment que cette lecture a produit dans son vieux cœur :

Aux Vainqueurs de la Bastille.

Après avoir acquis notre admiration,
Citoyens courageux, qu'illustra la victoire,
Vous sûtes ajouter encore à votre gloire
Le comble des vertus,... la modération!

De la Place,
doyen des gens de lettres.

Un devoir qu'il croit encore plus sacré, c'est de consigner dans cet ouvrage, destiné à l'éducation de la jeunesse françoise, les noms d'une partie de ces braves et modestes vainqueurs de la Bastille, c'est-à-dire de ceux qui composoient leur députation à l'assemblée nationale, le 6 février 1790, à la séance du soir.

La députation étoit composée de

MESSIEURS,

Dussaulx, *Oudars*, *Bourdon de la Crosniere*, commissaires du comité de la Bastille et représentants de la commune de Paris.

Thuriot de la Rosiere, avocat et représentant de la commune.

Le marquis *de la Salle*, chevalier de l'ordre de Saint-Louis et ancien lieutenant-colonel d'infanterie.

Elie, ancien officier au régiment de la reine.

Parein du Mesnil, avocat en parlement.

Dupon, ancien sous-lieutenant des vaisseaux du roi.

Lauzier, étudiant en droit.

Cholas, marchand de vin.

La Rondelle, chirurgien-major de la cavalerie nationale.

Druméry, capitaine des grenadiers du district de l'Oratoire.
Richard Dupin, ancien officier de la marine.
Malfilâtre, marchand tailleur.
Davantieres, courtier de change.

Officiers et bas-officiers provisoires du corps des Volontaires de la Bastille.

MESSIEURS,

Hulin, ancien officier au service de Geneve pendant la révolution, et commandant du corps des Volontaires de la Bastille.
Tournay, ancien militaire.
Meurine, officier garde-chasse.
Rossignol, ancien sergent d'infanterie.
Voilot, ancien fourrier de dragons cavalerie.
Le Gry, ancien bas-officier d'infanterie.
Beno, citoyen.
Chapuy, ancien caporal au régiment des gardes-françoises.
Du Castel, ancien sergent de la marine.
Georget, idem.
Villeneuve, ancien éleve de la marine.
Estienne, ingénieur.
Ployé, ancien adjudant au régiment du roi.
Aubin-Bonnemer, citoyen.

Arnold, ancien garde-françoise.

Devis, ancien bas-officier d'infanterie.

De la Mandiniere, ancien officier au service de la Hollande pendant la révolution.

Grolere, citoyen.

Dijon, ancien bas-officier d'infanterie.

Souberbielle, chirurgien-major des Volontaires de la Bastille.

HÉROS PRESQUE INCONNU.

Arnauld-Guillaume Barbazan, chambellan du roi Charles VII et général de ses armées, honoré par son maître du beau titre de *Chevalier sans reproche*, vainquit le chevalier de l'Escale dans un combat singulier, donné en 1404, à la tête des deux armées de France et d'Angleterre. Charles VII lui fit présent d'un sabre, après sa victoire, avec cette devise : *Ut casu graviore ruant.*

Ce héros, trop peu connu, défendit Melun contre les Anglois. Il mourut en 1432, des blessures qu'il avoit reçues à la bataille de Belleville, près de Nancy. On l'enterra à Saint-Denys, auprès de nos rois, comme le connétable du Guesclin, dont il avoit eu la valeur. Charles VII lui permit même de porter les trois fleurs

de lis sans brisure, et lui donna, dans des lettres-patentes, le glorieux titre de *Restaurateur du royaume et de la couronne de France.*

O sort! si dans tes mains sont les maux et les biens,
Que de grands noms perdus faute d'historiens!

L'HÉROÏSME EST DE TOUS LES ÉTATS,

ANECDOTES

CONCERNANT LE BRAVE CHEVERT.

Major e longinquo majestas. Ah! que cet axiome, si généralement adopté dans nos colleges, et en partant duquel presque tous les régents, en ne l'interprétant qu'en faveur des grands hommes ou grecs ou romains, induisoient la jeunesse à croire que les héros modernes, en comparaison des anciens, ne sont qu'à peine des pygmées!... C'est de ce funeste préjugé de l'enfance qu'il s'ensuivit que nombre de jeunes citoyens, enthousiasmés des héros de l'antiquité, se trouvoient, en entrant dans le monde, connoître à peine les héros modernes et ceux même de leur propre pays.

On a déja dû voir, dans nos *pieces intéressantes et peu connues*, combien nous nous

sommes attachés à combattre ce pédantesque préjugé (1), par l'attention que nous avons toujours eue de relever la gloire de nombre de héros modernes, et sur-tout des François. C'est dans ce même esprit que nous allons remettre sous les yeux de la nation ce que doit attendre d'elle la mémoire du célebre et très regrettable Chevert.

Né sans aïeux, sans fortune, sans appui, orphelin dès l'enfance, Chevert entra au service à l'âge de douze ans. Il s'éleva, malgré l'envie, à force de mérite, et chaque grade qu'il acquit fut le prix d'une action d'éclat. Le seul titre de maréchal de France a manqué, non pas à sa gloire, mais à l'exemple de ceux qui le prendront pour modele.

Une étude profonde de la tactique, un amour extrême de ses devoirs, et ce louable desir de

---

(1) Il étoit tellement enraciné dans plus d'une tête collégiale, si l'on peut s'exprimer ainsi, que, m'étant avisé, dans ma jeunesse, de citer à l'un de ces messieurs notre célebre Turenne, il ne me répondit, en me tournant le dos, que ce vers-ci :

« Monsieur, Philopœmen étoit bien un autre homme ! »

Il est vrai que ce double pédant étoit auteur d'une mauvaise tragédie de Philopœmen.

se distinguer, qui aiguillonne les ames nobles, furent les seuls moyens qu'il employa pour fixer dans la foule les regards de ses chefs, par conséquent de la patrie. Simple soldat, il se distinguoit de ses pareils; toutes ses actions s'ennoblissoient par des motifs et des principes qu'il ne perdoit jamais de vue. Sa modestie n'étoit point un orgueil caché; il connoissoit ses talents et ses droits. Nous n'en rapporterons que la preuve suivante :

Une compagnie de son régiment devient vacante : elle lui appartenoit, ne fût-ce qu'en qualité de plus ancien officier. Il apprend que son colonel la demandoit pour un autre. Il vole à Versailles, et s'apperçoit que le ministre ignoroit que c'étoit Chevert qui lui parloit. « Daignez, lui dit-il, écrire à mon colonel que « vous avez besoin d'un officier habile, brave, « et propre pour un coup de main aussi important que difficile. »

On écrit, et le colonel nomme Chevert.... Ce piege empêcha une injustice : il eut la compagnie.

Dans une occasion décisive, où il s'agissoit de prendre un fort sous peine de voir échouer l'entreprise, il appelle un grenadier qu'il estimoit : « Va droit, lui dit-il, à ce fort. On te

« criera Qui va là? tu ne répondras rien.... On « le répétera; avance toujours sans rien ré« pondre. A la troisieme fois on tirera sur toi; « on te manquera; tu fondras sur la garde; et « je suis là pour te soutenir». Le grenadier part, et tout arrive comme Chevert l'avoit prévu.

Mais ce trait est connu de tout le monde, me dira-t-on. Tant mieux; il ne sauroit trop l'être. Il pénétroit de son enthousiasme tous les militaires qui servoient sous lui. On l'avoit chargé de chasser l'ennemi des sommets d'une montagne couverte de bois. Intrépide et dévoué Curtius, il prend par la main le marquis de Bréhant, colonel du régiment de Picardie, et digne Pylade d'un tel Oreste : « Jurez-moi, « lui dit-il, foi de chevalier, que vous et votre « régiment vous vous ferez tuer jusqu'au der« nier plutôt que de reculer un pas. — Je le « jure! » répondit Bréhant; et Bréhant lui tint parole.

Toujours supérieur au danger, au commencement d'une périlleuse attaque les officiers le prioient de prendre une cuirasse. « Ces braves gens en ont-ils? en montrant les grenadiers. — Mais nous manquons de poudre. — N'avons-nous pas des baïonnettes? »

Il n'a jamais redouté que la honte : « Mé-

« priser sa vie, disoit-il, c'est être maître de « celle des autres. »

Lorsque le maréchal de Belle-Isle le laissa à Prague rien qu'avec dix-huit cents hommes; pressé par les habitants de se rendre, et se voyant menacé par une armée nombreuse ainsi que par la famine; il prend les otages de la ville, les enferme dans son propre logement au-dessus de ses caves pleines de poudre à canon, résolu de se faire sauter avec eux si les bourgeois osent lui faire la moindre violence. Tant d'intrépidité lui fit enfin obtenir ce qu'il demandoit, c'est-à-dire de sortir de Prague avec tous les honneurs de la guerre et même avec deux pieces de canon.

Ces récompenses civiques lui parurent toujours préférables à l'argent, « qu'il regardoit, disoit-il, comme l'alliage de l'honneur. »

Un officier général, trop homme de cour pour être bien instruit dans le métier de la guerre, se plaignoit avec autant de fierté que d'aigreur de la préférence que l'on donnoit à un officier de fortune qui le remplaçoit. Chevert le sut, et voici ce qu'il fit.... Un jour que le maréchal de Belle-Isle lui avoit destiné un détachement pour un coup de main aussi difficile que glorieux, il accosta le seigneur mé-

content : « Monsieur, lui dit-il, je suis tou-
« jours étonné que l'on emploie si peu un
« homme de votre mérite. — Ce n'est pas ma
« faute, répondit-il : tout se fait ici par faveur ;
« et j'ai demandé, mais en vain, plusieurs dé-
« tachements. — J'en sais un, monsieur, qui
« vous conviendroit fort.... »

A mesure que Chevert lui faisoit le détail de ce dont il s'agissoit, l'officier général rêvoit, s'attristoit, et finit par dire que ce n'étoit pas son tour à marcher, qu'il ne connoissoit pas le pays, et finit par refuser. « Eh bien, monsieur,
« lui dit Chevert, ce détachement m'est des-
« tiné.... C'est par des entreprises périlleuses,
« et que vous aurez sans doute refusées, que
« j'ai acquis les grades, et j'ose dire la con-
« sidération où je suis parvenu. Je sais ce que
« vous avez dit de moi, et combien vous avez
« cherché à me déprécier ; mais maintenant
« nous sommes, je crois, à-peu-près quittes. »

Est-il bien étonnant, d'après tout ceci, que le maréchal ait éprouvé pour lui la tendresse d'un pere ? A sa table, où les convives n'eussent voulu l'entretenir que de ses exploits, il ne parloit que de ceux de Chevert.

Un jour qu'il avoit fait son éloge en termes qui désespéroient les jaloux : « A la bonne

« heure, s'écria un officier général; mais Che-
« vert enfin n'est autre chose qu'un officier de
« fortune.... — Vous me l'apprenez, monsieur.
« Je n'avois pour lui que de l'estime; vous me
« prouvez que je lui dois du respect : et j'en
« aurai. »

Un de ces courtisans de profession, qui toujours se trouvent les cousins des gens en place, vint un jour trouver Chevert, dont il disoit être parent : « Êtes-vous gentilhomme, monsieur?
« lui dit Chevert. — Pouvez-vous en douter?
« — En ce cas nous ne pouvons être parents,
« car vous voyez en moi le premier et le seul
« gentilhomme de ma race. »

Quoique bourgeois, Chevert est-il un nom moins beau,
Profane?... Lis son titre, il est sur son tombeau (1).

L'HÉROÏSME PATERNEL ET CIVIQUE.

Le marquis de Boulainvilliers, de l'une des plus nobles et des plus anciennes maisons de la Picardie, montoit le vaisseau du roi le Bourbon, de soixante-quatorze canons, faisant partie de l'escadre que commandoit le marquis d'An-

(1) A Saint Eustache.

tin,

du, en 1761. Plusieurs voies d'eau qui s'étoient ouvertes ayant empêché ce vaisseau de suivre les autres, il étoit resté en arriere au point d'être perdu de vué.

Il étoit à la hauteur d'Ouessant, lorsque le marquis s'apperçut que le travail continuel et forcé des pompes ne pouvoit épuiser autant d'eau qu'il en entroit, et que son bâtiment devenoit hors d'état de gouverner.

Dans cette affreuse position, retenu sur son vaisseau par un devoir austere, il songea seulement à sauver quelques sujets à son roi : son fils étoit du nombre.

Il prétexta d'envoyer chercher un secours qu'il savoit bien ne pouvoir arriver que trop tard, et fit descendre dans la chaloupe, avec son fils, douze officiers et onze mariniers, qui eurent la douleur de voir, une demi-heure après, ce pere aussi tendre que généreux, ainsi que tous leurs camarades, engloutis dans les eaux avec le Bourbon.... Spectacle déchirant pour tous ceux qui devoient la vie à ce brave et très regrettable commandant!

. . . . .

L'un de ses compatriotes, c'est-à-dire un vrai Picard, qu'on devinera peut-être, a jeté, avec ses larmes, ce grain d'encens sur le céno-

taphe que lui ont érigé tous les cœurs sensibles:

De la tendresse paternelle,
D'un sujet fidele à son roi,
Et qui n'eut que l'honneur pour loi,
François, admirez le modele !

L'HÉROÏSME PERSONNIFIÉ.

Le connétable du Guesclin est si célebre que nous n'en rapporterons que quelques traits les moins connus.

Le premier prouve qu'il ne faut jamais désespérer de la jeunesse. Il ne sut jamais ni lire ni écrire, à l'exemple de presque tous les nobles de son temps : il ne respiroit enfin que les combats. « Il n'y a pas de plus mauvais garçon au monde, disoit sa mere ; il est toujours blessé, le visage déchiré, toujours ou battant ou battu. »

Il ne dut sa fortune qu'à son génie. Dès l'âge de quinze ans, apprenant qu'il devoit y avoir un tournoi à Rennes, il y arrive inconnu sur un cheval de meûnier, et y remporte le prix. A dater de ce jour il ne cessa de porter les armes, et toujours avec succès.

Il n'est point d'histoire qui soit plus remplie que la sienne de ces traits de justice, d'hé-

roïsme, de prudence, d'humanité, de générosité, qui élevent le grand homme si fort au-dessus du conquérant.

En disant adieu aux capitaines qui l'avoient suivi depuis quarante ans, du Guesclin les pria de ne point oublier ce qu'il leur avoit dit mille fois : « qu'en quelque pays qu'ils fissent la guerre, les gens d'église, les femmes, les enfants et le pauvre peuple n'étoient point leurs ennemis. »

Il mourut au milieu de ses triomphes, en 1380, et fut enterré à Saint-Denys, où son corps fut porté avec les mêmes cérémonies que ceux des souverains. Et, pour comble de gloire, les généraux qui avoient servi sous lui refuserent l'épée de connétable, comme ne se sentant pas dignes de la porter après ce vraiment grand homme.

Bertrand du Guesclin, connétable de France sous Charles V, naquit en Bretagne, en 1311, et mourut le 13 juillet 1380.

Il fut enterré à Saint-Denys, auprès du tombeau que Charles V s'étoit fait préparer pour lui-même.

N. B. Parmi cette foule de héros connus dans nos annales, et dont, sous le regne du

despotisme, on entretenoit si peu la jeunesse françoise dans nos colleges, s'il étoit permis d'en choisir un pour le placer à côté de lui, le grand Turenne seroit peut-être celui qui paroîtroit le plus propre à être mis en parallele avec le bon connétable.

Turenne, aidé des connoissances d'un siecle plus éclairé, étoit sans doute plus habile capitaine; mais on peut dire, à la gloire de du Guesclin, qu'il tira de son propre fonds tout ce qu'il fit voir de génie militaire, dans un temps où l'art de la guerre étoit encore dans son enfance. Il est même peut-être le premier de nos généraux qui ait mis à découvert et en pratique l'avantage des campements, des marches savantes, des dispositions réfléchies; manœuvres négligées par nos aïeux et qu'ils faisoient gloire d'ignorer. Avant et long-temps après lui on ne savoit que fondre avec impétuosité sur l'ennemi, on ne savoit que se battre, et sans observer aucune espece d'ordre: la fortune décidoit de l'évènement. Bravoure, modestie, générosité, tout se trouve égal entre nos deux héros. Turenne fit distribuer sa vaisselle d'argent à ses soldats; du Guesclin vendit ses terres pour payer son armée. La plus belle campagne de du Guesclin et celle de Turenne se ressemblent

Tous deux aimerent également leur patrie et la servirent également. Illustres par les mêmes vertus, ils éprouverent des contradictions par l'envie et les intrigues de quelques courtisans qu'offusquoit l'éclat de leur mérite, et dont ils surent dédaigner les méprisables maneges. Après une révolution de trois siecles enfin, ces deux guerriers, l'honneur de la France, entre lesquels tant de qualités héroïques ont mis une ressemblance si singuliere, se sont trouvés réunis presque sous la même tombe, auprès des souverains sous le regne desquels ils avoient combattu pour la gloire de la nation.

L'éloquence du prélat (l'évêque d'Autun) qui prononça à Saint-Denys l'éloge funebre de du Guesclin, et le tendre souvenir que l'on conservoit pour le héros, firent fondre en larmes tous les assistants, ainsi que le prouvent les vers suivants, dignes de la simplicité de ce siecle ainsi que de servir d'épitaphe à ce grand homme:

Les princes fondirent en larmes
Des mots que l'évêque exprimoit;
Car il disoit: « Pleurez, gens d'armes,
« Bertrand, qui tretous vous aimoit »!
On doit célébrer les faits d'armes

Qu'il parfit au temps qu'il vivoit.
Répétez donc, hommes et femmes :
« Dieu ait pitié sur toutes ames,
« De la sienne,... car bonne étoit ! »

HAUTEUR.

Louis XIV s'étoit flatté de marier la princesse de Conti, sa fille naturelle, au prince d'Orange (1).

Louis la lui fit proposer dans un temps où ses prospérités lui persuadoient que cette offre seroit reçue comme le plus grand honneur : mais il se trompa. Le prince d'Orange étoit fils d'une fille de Charles Ier, roi d'Angleterre ; sa grand'mere étoit fille de l'électeur de Brandebourg ; et ce prince s'en souvint avec tant de hauteur, qu'il répondit nettement « que les princes d'Orange étoient accoutumés à épouser des filles légitimes de grands rois et non pas des bâtardes. »

Ce dernier mot entra si profondément dans le cœur du fier Louis XIV, qu'il ne l'oublia jamais ; il prit même à tâche, et souvent contre ses propres intérêts, de montrer combien l'in-

(1) Depuis Guillaume III, roi d'Angleterre.

dignation qu'il en avoit conçue étoit à la fois active et durable : respects, soumissions, offices, patience dans les injures et les traverses personnelles, tout fut rejeté avec mépris. Les ministres du roi en Hollande furent toujours chargés d'ordres exprès de traverser ce prince, non seulement dans les affaires de l'état, mais dans ses affaires particulieres ; de soulever contre lui tous les gens qu'il seroit possible ; de répandre de l'argent pour faire élire aux magistratures les personnes qui lui étoient le plus opposées ; de protéger ouvertement ceux qui étoient déclarés contre lui ; de ne jamais le voir ; de lui faire, en un mot, tout le mal et toutes les malhonnêtetés dont ils pourroient s'aviser.

Jusqu'à la guerre déclarée, le prince, de son côté, ne cessa de vouloir appaiser Louis ; et jamais ce dernier ne se relâcha de son ressentiment.

Désespérant enfin de rentrer dans les bonnes graces du monarque, le prince dit tout haut : « qu'après avoir inutilement essayé toute sa vie d'obtenir les bontés du roi, il espéroit être plus heureux en travaillant à mériter son estime. »

Il s'occupoit alors de sa prochaine invasion en Angleterre et de cette formidable ligue con-

tre la France, qui lui coûta si cher. D'où l'on peut juger quel triomphe ce fut pour ce prince, si long-temps persécuté, de forcer ce monarque à le reconnoître enfin roi d'Angleterre, ainsi que de tout ce que cette humiliante reconnoissance dut coûter à l'implacable et vain Louis XIV!

Jeune homme, la hauteur, puissiez-vous le sentir!
Tôt ou tard fut toujours mere du repentir.

LE JEUNE ET REGRETTABLE

HÉROS MODERNE.

Le comte de Gisors, fils unique du maréchal de Belle-Isle, avoit fait ses premieres armes en Provence et des prodiges de valeur à l'affaire d'Hastembeck; le roi, qui, ainsi que l'armée, connoissoit son mérite, le plaça à la tête des carabiniers, corps distingué depuis long-temps tant par sa valeur que par ses succès.

Cet avantage devint funeste à notre jeune guerrier à la malheureuse journée de Crevelt... Jaloux de vaincre, s'étant avancé à la tête de son corps pour charger l'ennemi, cette action généreuse, qui pouvoit tout rétablir, lui coûta la vie.

Ce jeune et vrai héros n'avoit, à la vérité, pas été élevé dans cette mollesse qui fait de la plupart de nos seigneurs françois des femmes délicates. Il se levoit dès quatre heures du matin, faisoit exercer son régiment tous les jours, et donnoit le premier l'exemple du bon ordre ainsi que de la discipline.

Il fut tué en 1758, à vingt-six ans.

Un poëte anonyme a dit de lui:

Cultiver tous les arts, protéger le génie;
Joindre au goût le savoir et les graces aux mœurs;
Combattre pour son roi, mourir pour sa patrie;
Regretté des vaincus, admiré des vainqueurs,
Et même en succombant digne de la victoire;
Telle fut de Gisors et l'étude et la gloire.

I.

INTENDANTS DE PROVINCE ET VRAIS CITOYENS.

Si nous avons eu pour but, en tentant cet ouvrage, de prouver à la jeunesse et à l'adolescence françoises que notre nation, plus fertile qu'on ne pensoit en héros tant militaires que citoyens de toutes les conditions, surpassoit peut-être le nombre de ceux de la Grece et de Rome; on conviendra sans doute, tant par ce qu'on a déja lu que par ce qu'on lira de ce même ouvrage, qu'à cet égard nous avons du moins tenu parole à nos lecteurs.

Il est en effet bien peu de rangs, de conditions, et même de professions dans tous les états de la vie, où nous n'ayons trouvé des exemples de vertus, soit militaires soit civiques, faits pour piquer d'émulation la jeunesse, eu égard à la vocation à laquelle elle peut être appelée, depuis, pour ainsi dire, le sceptre jusqu'à la houlette.

Après avoir cité même des rois (1), des cardinaux, des magistrats, et autres grands personnages, aussi dignes de notre admiration que de notre reconnoissance, on auroit sans doute eu quelque droit, de nous reprocher de n'en avoir pas trouvé parmi les intendants de province, tandis qu'il en est au moins trois dont l'active bienfaisance, les talents et les vertus civiques sont journellement rappelés et célébrés dans les différents cantons de la France dont l'administration leur avoit été confiée; et dès là nous croyons pouvoir dire:

« De femmes, dit Boileau, qu'on pouvoit estimer,
« S'il étoit jusqu'à trois qu'il auroit pu nommer »;
Célébrons, après trois bons princes,
Trois bons intendants de provinces.

Ces trois hommes enfin si dignes de mémoire (et nous ne craignons pas d'être démentis) sont MM. Mégret-d'Etigny, Turgot et Tourny.

Antoine Mégret-d'Etigny fut nommé, en 1750, à l'intendance d'Ausch, Pau et Baïonne réunies. C'étoit l'intendance la plus considérable

---

(1) Charles V, dit le Sage, Louis XII, Pere du peuple, et le bon Henri IV, qui ne l'étoit pas moins.

du royaume, l'une des plus difficiles à remplir, attendu qu'elle étoit dans le ressort de trois parlements, qu'elle renfermoit quatre pays d'états, des pays abonnés, et six élections, dont une seule (celle des Landes) auroit pu suffire, par son étendue, à former une intendance.

Tout y étoit à faire ou à-peu-près. Il n'y avoit que deux grandes routes ouvertes, celle de Toulouse à Ausch, Tarbes et Pau, et celle de Bordeaux à Baïonne et Pau; mais aucune n'étoit terminée. Il n'existoit aucune communication intérieure; et rien ne le prouve mieux que le retard où cette intendance étoit sur le paiement de ses impositions, trois fois moins considérables alors qu'elles ne le sont aujourd'hui.

La premiere chose dont le sieur d'Etigny s'occupa fut de perfectionner les anciennes routes ainsi que d'en faire ouvrir de nouvelles; et le succès couronna son opération. Il sentoit que, les productions de cette fertile contrée n'ayant point de débouchés, le commerce y étoit à-peu-près nul. Pour en donner une idée, on se bornera à observer que, lors de la nomination du sieur d'Etigny à cette même intendance, le commerce s'y faisoit encore par échange; que la barique de vin, contenant trois cents pintes

au moins, se vendoit six livres, et que le sac de bled, pesant deux cents livres, se vendoit trois livres; mais que, les nouvelles routes étant achevées et les communications rendues plus libres et plus commodes, ces denrées de premiere nécessité ont acquis une telle progression, que la même barique de vin se vend aujourd'hui trente-six livres, et le même sac de grain de quinze à dix-huit livres.

Mais ce ne fut pas sans peine, que le sieur d'Etigny parvint à la confection de ces utiles et superbes routes. Pénétré, comme il l'étoit, de l'injustice de la corvée, il tâchoit d'en adoucir le poids en faisant obtenir aux communautés qui avoient mis le plus de zele à ces travaux publics des modérations considérables sur leurs impositions. Non content encore de leur procurer ces secours de la part du gouvernement, il répandoit même de l'argent parmi les ouvriers les plus actifs et les plus pauvres; et c'est en persévérant constamment dans ce principe, qu'il y a consumé la presque totalité de sa fortune, très-connue, qui s'élevoit à plus de deux millions.

C'est à ses soins que l'on y a dû la connoissance de la culture des mûriers blancs et des vers à soie, qui est devenue pour ce pays une

nouvelle source de richesses. On lui est également redevable d'un établissement pour les farines de minot.

C'est à son instigation que MM. Duclos, de Toulouse, ont établi à Leictoure une des plus belles tanneries de France.

L'état enfin lui doit d'avoir porté ses regards sur une richesse qui, si elle eût continué d'être administrée sur les plans qu'il avoit proposés, seroit d'une ressource inappréciable pour la marine; c'est-à-dire la mâture, près d'Atas dans les Pyrénées, où les chemins qu'il a fait construire sont fort au-dessus de tout ce que les Romains ont jamais fait dans ce genre.

Il a de plus, par ces moyens, rendu facile l'accès des eaux thermales et minérales que les Pyrénées renferment dans leur sein.

Quelques traits particuliers, qui le regardent, acheveront cette notice, et pourront fixer les idées sur le caractere ainsi que sur la façon de penser de ce respectable et vrai citoyen.

En 1765, le parlement de Pau ayant opposé une très forte résistance aux volontés de la cour, on fit choix du sieur d'Etigny pour tâcher de le ramener à l'obéissance.

Il eut à cette occasion une audience particuliere du feu roi, qui, en lui parlant avec bonté,

lui dit « que, si la persuasion et la confiance se trouvoient insuffisantes auprès de ce parlement, il falloit employer les voies de la rigueur ». Sur quoi le monarque voulut lui remettre des lettres de cachet en blanc, pour, au besoin, en faire usage contre les opposants.

« Sire, lui répondit le sieur d'Etigny, si, par « la douceur et l'amitié, je ne puis parvenir à « vaincre leur résistance, j'ose assurer votre « majesté que la force n'y pourra rien. Je crois « les connoître, sire; ils périront plutôt que de « céder.... Je vais tâcher d'employer de mon « mieux le premier moyen; quant au second, « je me croirois indigne du jour si je tentois « seulement d'en faire usage. »

Cette réponse à un monarque peu fait à un pareil langage l'étonna plus qu'elle ne le fâcha. Le sieur d'Etigny partit, et ne réussit point. Après avoir envoyé couriers sur couriers, qui resterent sans réponse, il vint la chercher lui-même, mais n'en reçut d'autre qu'une lettre de cachet, qui l'exiloit dans ses terres, où il resta quinze mois. Au bout desquels la cour, se reprochant sans doute d'avoir ainsi reconnu les services de ce respectable administrateur, le rendit aux vœux de sa famille, de ses amis

et de son intendance, où il arriva au mois de novembre 1766.

Il y trouva les chemins bordés de gens de tous états, de tout sexe et de tout âge, qui croyoient revoir en lui leur pere et leur ami (1).

Mais le sieur d'Etigny, quoique doué d'une ame forte, n'étoit pas moins accessible au profond chagrin que lui avoit causé le traitement injuste qu'il avoit éprouvé de la part de la cour: une inflammation au foie, suivie d'un dépôt, qui se manifesta au mois de juin de la même année, termina sa carriere au mois d'août suivant.

Pendant le cours de cette cruelle maladie le sieur d'Etigny ne cessa pas de s'occuper du bien des provinces confiées à ses soins, et rédigea un très long mémoire, d'après lequel cette intendance, après sa mort, a été divisée en trois parties.

Attendu qu'il avoit, pour ainsi dire, créé ce pays, il y étoit on ne peut plus fortement attaché. Aussi refusa-t-il toutes les autres intendances qui lui furent offertes, ainsi que la place

(1) Sa mémoire y est même tellement en vénération, et sur-tout dans la partie des basses Pyrénées, qu'on se prépare, dit-on, à lui élever un monument digne de la transmettre à la postérité.

de

de lieutenant de police de Paris, dont les fonctions se trouvoient on ne peut plus contradictoires tant avec ses principes qu'avec son caractere.

Il étoit l'ami de Turgot, c'est tout dire; leur façon de penser étoit la même. Aussi quelqu'un, qui étoit tendrement attaché au premier, a-t-il essayé de le peindre en ce peu de mots:

Patriæ, civibus, regi, parentibus, amicis, uxori, homo fuit.

Et pour finir cette notice par un autre mot: « Que l'on consulte les différents peuples de son intendance, et l'on se convaincra que rien n'y est exagéré. »

Quant aux deux autres intendants qui, à son exemple, ont fait également tout le bien qu'ils ont pu dans les provinces qu'ils ont administrées, on peut également consulter, pour ce qui touche M. Turgot, le Limousin, et surtout la ville de Bordeaux sur ce qu'elle doit à la mémoire de M. de Tourny.

P. S. Le sieur d'Etigny étoit doué non seulement d'une grande ame, mais d'une force corporelle très peu commune.

Ce don de la fortune lui servit même un jour

dans son intendance pour mettre à la raison un gros meûnier réfractaire aux ordonnances pour la confection des chemins.

Cet homme, qui, par sa vigueur et par son insolence, s'étoit rendu redoutable dans son canton, voyant un matin arriver chez lui un homme à cheval, qu'il prend pour un porteur d'ordres relativement aux corvées, l'accable d'injures et menace même de le bien rosser. Le prétendu porteur d'ordres, étant descendu de cheval, prend le meûnier au collet, et l'étrille de façon que cet homme, étonné, qui avoit oui parler de la force du sieur d'Etigny, s'écria en se relevant : « Ah! parbleu, vous êtes, ou le « diable, ou M. l'intendant. — Je ne suis pas « l'un, mon ami, répondit le rosseur, mais « bien l'autre; et qui t'apprendrai mieux en- « core ton devoir si tu retombes dans la dés- « obéissance à ce que tu dois à ses ordres. »

Ce trait, dit-on, convertit le meûnier au point qu'à partir de ce jour il devint l'exemple de tout son canton.

Réflexion née de cet article.

Quel titre aux yeux du sage est plus digne d'envie?
— Celui qu'a mérité qui servit sa patrie.

JEUX DE HASARD,

ANECDOTE.

L'ÉDITEUR, il y a environ trente ans, arrivant un soir, assez tard, dans une très bonne maison du Marais, où il étoit invité à souper et d'où quelqu'un de la compagnie se chargeoit presque toujours de le ramener chez lui : « Eh « bien, lui dit la maîtresse du logis, pour vous « apprendre à venir dorénavant un peu plutôt, « toutes les parties étant commencées, j'ignore « qui pourra se charger de vous remener au- « jourd'hui. »

L'éditeur, dont le pis aller étoit de prendre un carrosse de place, reçoit agréablement la semonce, quitte la dame, qu'il avoit trouvée en conversation particuliere, et va se placer derriere le siege de l'un des acteurs d'une grosse partie de brelan.

Un petit tas d'or, résultant de nombre de passes, étoit sur le tapis. Celui derriere lequel il s'étoit placé étoit premier en cartes ; et l'éditeur, qui l'avoit vu prendre trois as, l'ayant vu passer en premier, s'en trouva d'abord fort surpris ; mais le fût bien plus encore, lorsque, tous les autres acteurs ayant également passé,

son homme jeta comme eux ses cartes, sans même faire mention du brelan dont il étoit porteur.

En ce moment le souper servi fit quitter la partie; et, dans le cours du repas, la dame du logis ayant demandé aux convives qui d'entre eux remeneroit l'éditeur, celui au jeu duquel il s'étoit intéressé s'y offrit de la meilleure grace.

Le souper fini et toutes les parties terminées, l'éditeur, étant en route avec son conducteur, n'eut rien de plus pressé que de lui demander quelle avoit été sa fortune au brelan. « Assez « mince, lui répondit son homme; il m'en reste « net au plus douze louis d'or. — Douze! Re- « cevez-en, monsieur, mon très sincere com- « pliment; car, après la distraction dont vous « m'avez rendu témoin, je craignois fort que « cette même partie ne vous coutât gros. — Eh! « peut-on savoir quelle étoit cette distraction? « — En est-il de plus forte que de ne pas ré- « clamer ce tas de passes dont un brelan d'as, « et sur-tout en premier, vous assuroit la pro- « priété? — Oh! vous avez donc vu ce coup- « là? — Sans doute; et l'intérêt que j'avois pris « à votre fortune me l'avoit fait envisager com- « me une faute vraiment impardonnable. — « Peut-être pas autant que je vous rends grace

« de l'avoir cru, mon cher monsieur;... et je « crois vous connoître assez, de réputation du « moins, pour ne pas craindre de vous confier « les motifs d'une conduite qui n'a pu vous pa- « roître en effet qu'assez extraordinaire.

« Vous savez sans doute, monsieur, conti- « nua-t-il, que, par une espece de contagion « digne de nos mœurs actuelles, ceux qu'on « appelle vulgairement au jeu les grecs, se trou- « vent aujourd'hui si généralement répandus « dans Paris, que les maisons du plus haut « rang s'en trouvent infectées; et que la fureur « du gain a gagné jusqu'au point que des gens, « même de la plus haute qualité, sont assez « lâches pour se livrer au très avilissant métier « de dominer ce qu'on appelle la fortune.

« Après en avoir été plus d'une fois la vic- « time, je m'en plaignois, il n'y a pas huit « jours, à un ancien et honnête ami, dès long- « temps répandu dans le monde; et qui, après « avoir reçu mon serment de ne me servir des « secrets dont il alloit me procurer la connois- « sance, que pour me garantir de la subtilité « des frippons de tous états, me conduisit le « lendemain, rue du Mail, à l'hôtel des Chiens. « Là, moyennant dix louis, j'appris d'un vieux « joueur, depuis quelque temps, et pour bon-

« nès raisons, retiré de la société, deux coups
« de piquet et trois coups de brelan (les seuls
« jeux que j'aime), au moyen desquels je me
« trouverois du moins sûr de la parade contre
« ceux que messieurs les grecs pourroient avoir
« dessein de me porter à l'avenir. Or, pour jus-
« tifier à vos yeux ma prétendue distraction du
« brelan d'as que vous m'avez vu ce soir,
« apprenez que c'est un coup de politique de
« ma part, et dont, avant qu'il soit peut-être
« un mois, vous me verrez recueillir abondam-
« ment le fruit. — Ceci, je vous l'avoue, mon-
« sieur, m'étonne encore plus que le reste!...
« et j'ignore en vérité comment.... — Écoutez-
« moi rien qu'un instant de plus, et vous allez
« le comprendre.... Vous vous rappelez sans
« doute que c'est le maître du logis qui tenoit
« les cartes, et de la main duquel j'avois reçu
« le brelan d'as. — Eh bien, monsieur? — Eh
« bien, monsieur, puisqu'il faut vous le dire,
« j'étois sûr qu'il s'étoit donné un brelan qua-
« trième, et qu'il se croyoit certain de voir en
« moi sa dupe. — Ah ciel!... Mais du moins....
« — Apprenez, car nous voilà chez vous,... que
« ma fortune dépend d'un grand procès, dont
« je sais qu'il doit être nommé rapporteur;..."
« que le voilà bien convaincu que je le connois

« pour un fieffé grec, et que dès là l'issue de « mon procès va m'inquiéter beaucoup moins... « Sur quoi je vous souhaite le bon soir, très « sûr qu'un bon et franc Picard ne trahira pas « mon secret. »

L'éditeur finira cet article par attester que l'adroit personnage dont il s'agit n'attendit pas la fin du mois pour apprendre le gain de son procès, avec dépens et tous les autres agréments d'usage en pareil cas. »

Retenez bien ceci : Tremblez, jeunes François!
La source des frippons ne tarira jamais.

LE JEUNE ET GÉNÉREUX OFFICIER.

Le marquis de Gange, capitaine de dragons, fils de l'infortunée marquise de ce nom, étant en garnison à Metz, eut ordre de rançonner les huguenots et de mettre chez eux sa compagnie à discrétion.

Il y avoit parmi ces pauvres persécutés une femme, qui avoit épousé un orfevre, extrêmement aimable, et qui savoit que le jeune marquis étoit amoureux d'elle.

Ne pouvant absolument se résoudre à aller à la messe, et se voyant exposée à toute la li-

cence des missionnaires bottés, elle envoya prier le capitaine de vouloir bien passer chez elle, et lui dit : « Je sais, monsieur le marquis, que « vous m'aimez.... Si vous voulez me le prou- « ver, faites-moi sortir du royaume ; et mettez « à ce service le prix que votre cœur vous in- « spirera. »

« Madame, lui répondit le marquis, je ne « me prévaudrai point de votre situation. Je ne « voudrois devoir qu'à ma tendresse ce que je « puis obtenir par la nécessité où vous vous « trouvez maintenant. Daignez seulement vous « souvenir de moi : je vais vous mettre en sû- « reté, malgré les risques que je cours ». Et il tint parole.

A quoi ne pourroit-on pas ajouter :

Morgués pédants, fléaux de nos aïeux
Comme de nous ! ... Scipion fit-il mieux ?

Ajoutez que le Romain ne risquoit rien, et que le François risquoit tout.

INDISCRÉTION ET TÉMÉRITÉ PUNIES.

Le duc de Mazarin, retiré de la cour en 1669, et voulant se défaire de sa charge de grand-maître de l'artillerie, Lauzun, plus connu sous

le nom de Péguillin, et alors en faveur auprès de Louis XIV, en ayant eu vent, la demanda au roi, qui la lui promit, mais sous le plus grand secret.

Le jour où ce monarque devoit le nommer, Péguillin, qui avoit ce qu'on appelle les grandes entrées, courut attendre la sortie du roi du conseil dans une piece où personne ne se tenoit pendant sa durée.

Il y trouva Nyert, premier valet-de-chambre, qui lui demanda par quel hasard il se trouvoit là.... Péguillin, qui se croyoit sûr de son affaire, crut pouvoir lui faire confidence de ce qui alloit s'y déclarer en sa faveur.

Nyert, sous quelque prétexte, le quitte, monte quatre à quatre un petit escalier au haut duquel étoit le bureau de M. de Louvois; et l'avertit qu'au sortir du conseil des finances, Péguillin alloit être déclaré grand-maître de l'artillerie.

Ce fier ministre haïssoit Péguillin, qu'il savoit être ami de Colbert. Il embrasse Nyert, le remercie, le renvoie au plus vîte, descend, vole à la porte du conseil, dit à Nyert, en présence de Péguillin, qu'il a quelque chose de très important à dire à sa majesté, et y entre tout de suite.

Le roi, surpris de le voir, lui demande ce qui l'amene. Louvois l'attire dans l'embrasure d'une fenêtre: « J'apprends, sire, lui dit-il, et « ne suis pas le seul, que votre majesté va dé-« clarer M. de Péguillin grand-maître de l'ar-« tillerie. Mais je crois qu'il est de mon devoir « de représenter à son maître et au mien que « cette nomination va tout changer dans ce « corps, et qu'il deviendra impossible que le « service s'y fasse, vu la mésintelligence qui « regne entre le grand maître et le secrétaire « d'état; que le moindre inconvénient sera « d'importuner journellement votre majesté de « leurs querelles ainsi que de leurs prétentions, « et dont il faudra toujours qu'elle juge. »

A ces mots le roi, vivement piqué de voir son secret connu précisément de celui à qui il avoit eu à cœur de le cacher, répond gravement à Louvois, que la chose n'est pas faite encore, le renvoie, et rentre dans le conseil.

L'instant après, sa majesté, allant à la messe, voit Péguillin, et passe sans lui rien dire.

Péguillin, fort surpris, attend le reste de la journée; et, voyant que la déclaration promise ne venoit point, en parle au roi à son petit couvert; et le monarque lui répond uniquement, « qu'il verra. »

Péguillin, vivement alarmé, va trouver madame de Montespan, à qui il fait part de son inquiétude, et la conjure de la faire cesser. Elle lui promet merveille, et l'amuse ainsi plusieurs jours.

Las de tout ce manege, le fougueux Péguillin prend une résolution qu'on regarderoit comme incroyable si elle n'eût été attestée de la cour entiere.

Il étoit on ne sauroit mieux avec une femme-de-chambre, favorite de madame de Montespan; et ce fut par son moyen qu'il vint à bout de la plus hasardeuse entreprise dont on ait entendu parler.

Malgré la violence de ses amours, le roi ne découchoit jamais d'avec la reine; mais il se mettoit souvent les après-dîners entre deux draps chez ses maîtresses.

Péguillin se fit cacher par cette femme-de-chambre sous le lit dans lequel le roi s'alloit mettre avec madame de Montespan, et apprit par leur conversation l'obstacle que Louvois avoit mis à sa charge, la colere de ce monarque de ce que son secret avoit été éventé, et la résolution prise de ne point la lui donner. Il entendit enfin tous les propos qui se tinrent sur son compte entre Louis et sa maîtresse; et que

celle-ci, qui lui avoit tant promis ses bons offices, lui en rendoit d'aussi mauvais qu'elle pouvoit. Le hasard le plus léger pouvoit déceler ce téméraire; et alors que seroit-il devenu? Il fut plus heureux que sage.

Le roi se rhabille et sort enfin : madame de Montespan dépêche sa toilette pour aller à la répétition d'un ballet : la femme-de-chambre tire Péguillin de sa niche, et il va se rajuster chez lui.

De là il se hâte de revenir se coller à la porte de la chambre de madame de Montespan; et, lorsqu'elle en sort pour se rendre à la répétition, lui présente la main, et lui demande d'un air respectueux s'il pouvoit se flatter qu'elle eût daigné se souvenir de lui auprès de sa majesté. Sur les assurances positives qu'elle lui en prodigua, Péguillin, pour la mieux enferrer, les lui ayant fait répéter, lui dit enfin, en s'approchant de son oreille, « qu'elle étoit une menteuse, une coquine, une..... »; et lui répéta mot pour mot toute sa conversation avec le roi.

La dame en fut si troublée, qu'elle n'eut pas la force de répondre un seul mot, et qu'en entrant chez la reine elle s'évanouit.

Le roi, fort effrayé, vint à elle. On la fit revenir; et, dès le soir même, elle lui raconta ce

qui lui étoit arrivé, ne doutant point que Péguillin n'eût le diable même à sa disposition.... Qu'on juge de la colere du monarque!...

Dès le lendemain Péguillin épia le moment d'un tête-à-tête avec ce prince, lui parla de l'artillerie, et le somma audacieusement de tenir sa parole. Le roi lui répondit qu'il n'en étoit plus temps, puisqu'il ne la lui avoit donnée que sous le secret, et qu'il y avoit manqué.

Ce téméraire alors, qui n'étoit éloigné du roi que de quelques pas, tire son épée, en casse la lame avec le pied, et s'écrie, en fureur, « qu'il renonce à servir un prince qui si vilainement lui manque de parole. »

Le lendemain matin ce furieux, qui n'avoit osé se montrer de la journée, fut arrêté dans sa chambre et conduit à la Bastille, où il fit long-temps pénitence. Mais, tant qu'il vécut, il ne fut pas moins toujours le même.

L'INGRATITUDE PUNIE.

Antoine Coiffier, dit Rusé, marquis de Cinq-Mars, et second fils du marquis d'Effiat maréchal de France, fut redevable de sa fortune au cardinal de Richelieu, intime ami de son pere.

Il fut fait capitaine aux gardes, puis grand-maître de la garde-robe du roi en 1637, et deux ans après grand-écuyer de France. Son esprit étoit agréable et sa figure séduisante. Le cardinal, qui vouloit se servir de lui pour connoître les pensées les plus secretes de Louis XIII, lui apprit le moyen de captiver le cœur de ce monarque. Aussi parvint-il bientôt à la plus haute faveur.

Mais l'ambition ne tarda guere à étouffer en lui la reconnoissance qu'il devoit tant au ministre qu'au roi même; et il se perdit en voulant moissonner dans ce champ dangereux à un âge où les autres, tout entiers aux plaisirs, ne songent pas encore à semer.

Il haïssoit intérieurement le cardinal, parceque ce ministre prétendoit le maîtriser; et il n'aimoit guere plus le monarque, parceque son humeur sombre gênoit le goût qu'il avoit pour les plaisirs : « Je suis bien malheureux, « disoit-il à ses amis, de vivre avec un homme « qui m'ennuie depuis le matin jusqu'au soir! »

Cependant ce jeune audacieux, dans l'espoir de supplanter le ministre et de gouverner l'état, dissimula ses dégoûts. Tandis qu'il tâchoit de cultiver le penchant extrême que Louis XIII avoit pour lui, il excitoit Gaston, duc d'Or-

léans, frere de ce prince, à la révolte, et attiroit le duc de Bouillon dans son parti. On envoya même un émissaire en Espagne, et on fit un traité avec Gaston pour ouvrir la France aux ennemis.

Le roi étoit allé en personne, en 1642, conquérir le Roussillon; et Cinq-Mars, qui l'avoit suivi, étoit plus que jamais dans ses bonnes graces. Louis XIII lui parloit sans cesse de la peine qu'il ressentoit d'être dominé par un ministre impérieux; et Cinq-Mars profitoit de ces confidences pour l'aigrir encore davantage contre le cardinal. Il proposoit au roi, tantôt de le faire assassiner, tantôt de le renvoyer de la cour.

Richelieu, alors dangereusement malade à Tarascon, ne doutoit plus de sa disgrace. Mais son bonheur voulut qu'il découvrît le traité conclu par les factieux avec l'Espagne. Il se hâta d'en donner l'avis au roi; et l'imprudent Cinq-Mars, arrêté à Narbonne, fut conduit à Lyon, où l'on instruisit son procès.

Il falloit pourtant de nouvelles preuves pour le condamner, et Gaston les fournit pour obtenir sa propre grace.

Cinq-Mars eut la tête tranchée le 12 septembre 1642, n'étant qu'à la vingt-deuxieme année de son âge.

Les historiens n'ont probablement pas su, puisqu'ils ne l'ont pas dit, que ce qui avoit absolument déterminé Cinq-Mars à précipiter sa vengeance contre le cardinal étoit le refus que lui avoit fait ce ministre de le nommer duc et pair de France; que ce jeune présomptueux, épris pour la princesse Marie de Gonzague de la passion la plus violente, et pressentant les obstacles que ne pourroit manquer de rencontrer l'alliance qu'il projetoit de faire avec une princesse qui tenoit à plusieurs maisons souveraines, il avoit cru pouvoir se rapprocher d'elle au moyen de la qualité de duc et pair.

C'est ce qu'on trouve amplement détaillé dans les mémoires, imprimés en 1786, d'Anne de Gonzague, princesse palatine, sœur cadette de Marie, où l'on voit une lettre de Cinq-Mars en réponse à celle que Marie lui avoit écrite pour lui donner avis que sa conspiration étoit découverte, et pour le presser d'agir en conséquence.

Cette réponse de Cinq-Mars est d'autant plus curieuse et plus intéressante, qu'elle peint, pour ainsi dire en action, l'ame de Cinq-Mars, ainsi que celle du foible et perfide Louis XIII. La voici :

« Ne soyez point inquiete, ma chere princesse;

tesse; le roi et l'armée sont pour moi; mon ennemi m'a cédé le terrain, et l'abattement de ses partisans est extrême.

« J'ai passé deux heures au chevet du lit du roi. Vous auriez été contente de moi, et je l'ai été infiniment de la maniere dont il m'a traité. Il m'a fait, je vous assure, très bonne chere.... Il m'a appelé son cher ami; il a soupiré, jeté beaucoup de propos en l'air, en me disant qu'il étoit bien malheureux, qu'on le tourmentoit et qu'on se faisoit trop valoir. « Ah! sire, lui ai-« je dit, et presque les larmes aux yeux, que « votre état me touche, et qu'il me surprend « en songeant que vous êtes le maître!... Si « vous daigniez vous en rapporter à moi, votre « majesté demain n'auroit plus rien qui la gê-« nât. — Cher ami, m'a-t-il répondu, ne pré-« cipitez rien. — Quand il s'agit du salut de « mon maître, ai-je répondu, votre majesté « a de fideles serviteurs. Permettez-moi de lui « parler ». Le roi s'est retourné, et m'a dit d'une voix attendrie: « Bon soir: faites pour « le mieux, mais ne commettez pas d'impru-« dences. »

« Jugez, ma chere princesse, si je ne suis pas autorisé à tout entreprendre, et sur-tout avec un but aussi glorieux que celui qui m'anime!

« Conservez donc vos bontés à votre plus passionné serviteur. »

N. B. Si, après la lecture de cette lettre, on doute encore que Louis XIII ne fût déja instruit par le cardinal de Richelieu, qu'on se rappelle le propos de ce monarque en jetant les yeux sur sa pendule, le jour de l'exécution de Cinq-Mars : « Dans une heure d'ici, le cher ami pas-« sera mal son temps ! »

IVRESSE DE GLOIRE.

La gloire a des attraits, sur-tout pour la jeunesse :
Jaloux de ses faveurs, redoutez-en l'ivresse.

Gaston de Foix, duc de Nemours et neveu du roi Louis XII, rendit à vingt-trois ans son nom immortel dans la guerre de son oncle en Italie. Il repoussa d'abord une armée de Suisses, passa rapidement quatre rivieres, chassa le pape de Bologne, gagna enfin la célebre bataille de Ravenne le 11 avril, jour de pâques, en 1512. Qu'on juge à quel comble de gloire ce jeune héros eût pu parvenir ! Car la victoire étoit complete ; il ne restoit plus qu'un gros d'Espagnols qui se retiroit en bon ordre. Gaston, ne voulant pas qu'ils lui échappassent, et

ne se donnant pas même le temps de les envelopper, prit avec lui un petit nombre de gendarmes pour les aller attaquer.

C'étoit là l'endroit fatal où l'entraînoit sa malheureuse destinée. Les Espagnols firent volte-face, présenterent leurs piques; et le duc, se jetant au travers à corps perdu, reçut un grand coup dans le côté et plusieurs autres blessures, jusqu'au nombre de quatorze, dont il expira sur-le-champ, enseveli dans sa victoire, après avoir porté, à l'âge de vingt-trois ans, sa réputation plus haut qu'aucun capitaine de son siecle et mérité le surnom de *foudre d'Italie*.

Quelle leçon pour les jeunes et trop téméraires guerriers,... et sur-tout pour les François!

L'éditeur, en déplorant le sort de ce jeune héros, lui a fait l'épitaphe suivante:

Plus d'un jeune guerrier, trop avide de gloire,
S'est vu cruellement dans son espoir déçu....
Quel bonheur si Gaston, content de sa victoire,
Eût pu laisser fuir le vaincu!

D. L. P***.

P. S. Avant la bataille de Ravenne il dit à ses soldats (au rapport du maréchal de Fleuranges) « qu'ils verroient ce qu'il feroit ce jour-là pour l'amour de sa mie. »

Mais ce qu'on sait peut-être moins est ce que rapporte ce même maréchal, et qui sert à peindre l'excès de la crédulité de nos bons aïeux; c'est que la mort funeste de Gaston lui avoit été prédite; et voici comment il raconte cette prédiction.

« Or le baron de Chimay, qui étoit honnête gentilhomme, se connoissant à choses à venir, et en avoit déja dit beaucoup de véritables, vint à lui monsieur de Nemours, avant la bataille, qui lui demanda : « Or ça, bastard, comment « ira-t-il de cette bataille? qui la gagnera? — « Je vous promets, ma foi, monsieur, lui dit « le bastard, que vous la gagnerez,... mais « que vous êtes en danger d'y demeurer, si « Dieu ne vous fait grace ». Sur quoi répondit Gaston « que ne lairoit point d'y aller ». Et quand la bataille fut gagnée, ledit sieur de Nemours (ou Gaston) revint au bastard, et lui dit : « Eh bien, maistre Coquart, y suis-je de« meuré, comme vous le disiez? Me voilà pour« tant encore. — Adonc, lui dit le bastard, ce « n'est mie encore fait ». Et comme il achevoit ces mots un archer lui vint dire : « Monsieur « le général, voilà deux mille Espagnols qui « s'en vont tous en ordre le long de la chaus« sée ». Et incontinent Gaston demanda son

habillement de tête pour les suivre, et courut se jeter sur eux. Là il fut enlevé par les piques hors de la selle et tué sur la place. »

L'INTRÉPIDE GUERRIER ET GÉNÉREUX CITOYEN.

François de la Noue, surnommé Bras-de-fer, étoit gentilhomme breton, d'une maison ancienne, et naquit en 1531.

De retour en France après s'être glorieusement signalé en Italie, il fut séduit par un ministre, prit Orléans sur les catholiques en 1567, et rendit les plus grands services aux calvinistes.

Au siege de Fontenai, qu'il emporta, ayant reçu au bras gauche un coup qui lui brisoit l'os, on le lui coupa à la Rochelle, et on lui en fit un de fer, dont il se servoit très bien pour conduire son cheval. Envoyé dans les Pays-Bas en 1571, il se rendit maître de Valenciennes.

Après la Saint-Barthélemy, redevenu catholique, du moins en apparence, et nommé général des troupes destinées au siege de la Rochelle, il les engagea à prendre parti pour les rebelles.

Mais les remords qu'il conçut de cette per-

fidie le déterminerent à ne plus chercher qu'une mort honorable; et il s'exposa tellement dans les sorties, qu'il l'eût en effet trouvée, sans un gentilhomme, nommé Marcel, qui se mit au devant du coup dont il alloit être frappé.

Il crut alors devoir se borner à tâcher d'amener les rebelles à une réconciliation avec la cour.

Sur quoi le ministre de la Place (1), après lui avoir prodigué, en plein hôtel de ville, les noms les plus odieux, finit par lui donner un soufflet. A quoi ce héros, toujours maître de lui-même, ainsi que le célebre Epaminondas en pareil cas, se contenta de le renvoyer à sa femme, « pour qu'elle remédiât, disoit-il, par [illegible]

(1) Ce ministre, qu'on appeloit le Pape des calvinistes, étoit de l'une des plus anciennes et des plus nobles familles de l'Angoumois, et d'autant plus ennemi de la cour, qu'il croyoit avoir à venger la mort du président de la Place (*), son proche parent, qui venoit d'être massacré à la Saint-Barthélemy. Jouissant de la plus grande considération dans son parti, il avoit épousé Marie de Brissac; et, ayant été appelé à Nantes, sa place à la Rochelle fut remplie par son beau-frere, Jacques de Brissac, qui étoit ministre comme lui.

(*) Premier président de la cour des aides, qui avoit eu Jean Calvin pour instituteur, et l'un des aïeux de l'éditeur de cet ouvrage.

de bons bouillons, au dérangement de sa tête. »

Pendant les troubles de la Ligue, la Noue se signala contre les fauteurs de cette confédération.

Lorsqu'ils entreprirent le siege de Senlis en 1589, la cour se trouvant sans forces suffisantes ainsi que sans argent, pour y faire passer des munitions de guerre et de bouche : « Ce sera « donc moi, s'écria la Noue, qui en ferai la « dépense.... Tant que j'aurai une goutte de « sang et un arpent de terre, je l'emploierai « pour la défense de l'état où le ciel m'a fait « naître. »

Ce héros, ayant continué de servir avec gloire sous Henri IV, fut tué d'un coup de mousquet au siege de Lamballe en 1591, et fut également pleuré des catholiques et des protestants.

Les premiers s'écrioient, dit-on, en effet :

Ci gît la Noue.... Et c'est dommage,
En calculant tous ses hauts faits,
Que, pour le bien des bons François,
Il n'ait pas vécu davantage !

L'INTRÉPIDE MAGISTRAT.

Matthieu Molé, premier président au parlement de Paris, d'une famille illustre, égala tous ses ancêtres, et même les surpassa.

Il montra, au milieu de tous les troubles de la Fronde, autant de zele que de grandeur d'ame. Dans le temps des barricades, en 1648, le peuple, séduit, s'étant attroupé pour l'assassiner dans son hôtel, il en fit ouvrir les portes, en disant « que la maison d'un premier président devoit être ouverte à tout le monde. »

Lorsqu'on lui disoit qu'il devoit moins s'exposer à la fureur du peuple, il répondoit « que six pieds de terre feroient toujours raison au plus grand homme du monde. »

Cette imperturbable intrépidité fit dire au factieux cardinal de Retz « que, si ce n'étoit pas un blasphême d'avancer que quelqu'un a été plus brave encore que le grand Condé, il diroit que c'étoit Matthieu Molé. »

Edouard Molé, son fils, et Louis Molé, son petit-fils, se distinguerent également par leur probité et par les services qu'ils rendirent au public. M. Molé, qui a quitté en 1763 la même charge, a mis le comble à la sienne par un désintéressement inoui peut-être jusqu'à lui.

Matthieu Molé mourut en 1656, à soixante et douze ans.

Voici son épitaphe :

Ci gît dont la sagesse intrépide et profonde
Sut enfin désarmer les fureurs de la Fronde,
Et des grands, mutinés, confondant les projets,
Ramener au devoir et Beaufort et de Retz.

D. L. P***.

IMPUDENCE ET FATUITÉ FRANÇOISES.

L'ÉPOUSE du célebre Grotius étoit assise à côté de la reine avec sa fille et l'ambassadeur de Hollande, son mari; le cardinal de la Valette (1), fendant la presse pour s'approcher de sa majesté, et, appercevant une grosse femme qu'il ne connoissoit pas, demanda à mademoiselle Grotius « qui étoit cet ours mal léché. — « C'est ma mere, monsieur le cardinal », répliqua cette jeune personne. Confus de sa sotte demande ainsi que de la réponse de mademoiselle Grotius, son éminence délogea lestement, aux

(1) Fils du duc d'Epernon, né avec une forte inclination pour les armes ainsi que pour les femmes. Il avoit tous les vices de son pere, la fierté, la cupidité, la prodigalité. Il mourut près de Turin, en 1639, à l'âge de quarante-sept ans.

éclats de rire de la compagnie, tandis que la reine s'écrioit : « Place à monsieur le cardinal. »

P. S. On ne sera probablement point fâché de trouver ici, sur ce sujet, une lettre de la fameuse Christine de Suede au joyeux Benserade :

« Vous, qui savez tout et qui voyez petits et grands, racontez-moi, je vous prie, quelle figure fit la Valette au cercle de la reine, après avoir débité son calendrier de sottises.

« Il me semble que ce cardinal doit être aussi étourdi qu'incivil, pour apostropher ainsi une femme qu'il ne connoît point, et qui est à la droite de la reine.

« Je croirois volontiers que son éminence agit un peu trop librement avec vos dames, et qu'il a sans doute ses coudées franches par-tout; car il n'y a qu'un favori ou un impudent qui ose hasarder pareil propos.

« On sait bien qu'il faut des favoris à votre cour; et que, quelque caractere qu'ils aient, ils amusent du moins un temps la galante Dona.

« La même éminence enfin, qui se travestit en cavalier, qui, pendant trois mois, conte fleurette à la fille d'un marchand de la rue Saint-Denys, qui l'épouse ou feint de l'épouser, pour la livrer ensuite aux caprices libertins de son

patron (1), peut bien effrontément railler la femme d'un ambassadeur en sa présence. »

INSUBORDINATION.

Malheurs qu'elle a causés à la France.

Sans rappeler ici le douloureux souvenir de tous les fléaux qu'a attirés sur la France la déplorable perte des batailles de Cressi, Poitiers et Azincourt, uniquement due à l'ivresse du courage françois, et sur-tout à l'insubordination de nos armées nationales; nous nous bornons, pour cet instant, à un exemple très moderne, pour prouver à la jeunesse de nos jours combien ce même défaut d'insubordination nous est devenu fatal par la perte qu'elle a causée de la bataille de Dettinghen, en 1743.

Louis XV, pour assurer le retour du maréchal de Broglie sur le Rhin, avoit envoyé le maréchal de Noailles avec quarante mille hommes. Ce dernier passe le Rhin, détache aussitôt le comte de Ségur avec douze mille hommes, pour aller au devant de M. de Broglie, et mar-

(1) On a dit aussi que le cardinal Dubois avoit joué le même rôle pour plaire au régent.

che lui-même vers le Mein pour observer l'armée des Anglois, Ecossois et Hanovriens, commandée par le comte de Stairs, et pour être à portée de couvrir la Lorraine, suivant le parti qu'elle pourroit prendre.

Il la trouve campée sur la rive droite de la riviere, entre Dettinghen et Aschaffembourg, où le roi d'Angleterre venoit d'arriver, c'est-à-dire dans une position où elle pouvoit être enfermée, affamée, foudroyée par l'artillerie françoise, et forcée de se rendre prisonniere de guerre.

Le maréchal de Noailles en forme le projet, et ordonne toutes les dispositions; occupe Aschaffembourg, borde le Mein d'artillerie, met le passage de Dettinghen sous la garde de douze mille hommes en-deçà d'un ravin profond, avec défense expresse qu'on le passe.

Mais hélas! son ordre n'est point exécuté... On franchit le ravin en son absence; on livre la bataille avec ce simple détachement contre quarante mille hommes: on ne peut se soutenir contre eux; on est forcé de se retirer; et les Anglois ont le bonheur inespéré de sortir d'un cul-de-sac, dans lequel ils devoient ou périr ou se rendre.

Le plus grand malheur pour les François dans

cette action, qui dura quatre heures et demie, fut la perte d'un grand nombre de gens de distinction et de braves officiers, qui, voyant leurs régiments tourner le dos, se mirent en ligne, et aimerent mieux mourir honorablement en tenant ferme, que de se sauver par une fuite honteuse. Il en périt sur-tout beaucoup de la maison du roi et du régiment des gardes, qui en compta jusqu'à vingt et un sur la place; et au moins autant de dangereusement blessés.

Le duc de Chartres eut un cheval tué sous lui, et tint ferme: le comte de Clermont, prince du sang, quoique déja abbé de Saint-Germain-des-Prés, se rappelant l'exemple du fameux évêque de Beauvais, si renommé dans l'histoire, y fit des prodiges de valeur: le prince de Dombes, le comte d'Eu, y furent blessés, ainsi que le comte d'Harcourt, le comte de Beuvron et le duc de Boufflers.

Le comte de la Motte-Houdencourt fut longtemps foulé aux pieds des chevaux, et emporté pour mort; le marquis de Gontaut eut le bras cassé: le duc de Rochechouart, ayant été blessé deux fois, et combattant encore, fut tué sur la place: les marquis de Sabran et de Fleuri, les comtes d'Estrades et de Rostaing, y perdirent la vie.

Le maréchal de Noailles enfin ordonna la retraite. Le roi d'Angleterre dîna sur le champ de bataille, mais se retira ensuite, sans même se donner le temps d'enlever tous ses blessés, dont il laissa environ six cents, que le lord Stairs recommanda à la générosité du maréchal de Noailles, et que les François recueillirent comme ils eussent fait leurs compatriotes. Les Anglois enfin se trouverent si heureux d'être arrivés sains et saufs à Hanovre, qu'ils y resterent long-temps et ne firent rien du restant de la campagne.

N. B. Le duc de Grammont, colonel des gardes-françoises, emporté par cette ardeur qui fut souvent si funeste aux François, et qu'auroit tempérée la présence du maréchal son oncle, fit perdre tout le fruit des belles dispositions que ce dernier avoit faites. En quittant le terrain avantageux où il auroit dû rester, il trouva bientôt en tête l'armée angloise en totalité, lorsqu'il comptoit n'avoir plus affaire qu'à l'arriere-garde, et se vit contraint de l'attaquer dans une plaine où elle pouvoit alors facilement se déployer. Ajoutons à ceci que les batteries de canon établies le long du Mein par M. de Valliere, officier général d'artillerie le

plus expérimenté de ce temps-là, et destinées à produire le plus grand effet, devinrent absolument inutiles, attendu que, dans la mêlée, elles eussent tiré contre les François mêmes.

Il faut pourtant convenir qu'une faute si capitale de la part des François fut compensée par celle que firent les Anglois eux-mêmes, c'est-à-dire celle de n'avoir pas poursuivi les vaincus, et, en passant le Mein, rendu leur victoire complete.

IMPATIENCE PUNIE ET RÉCOMPENSÉE.

Un jeune officier françois, se trouvant sur la Meuse, devant une place qu'on alloit forcer, sans attendre le signal pour l'assaut, sort de son rang, monte à la breche, et y cause une si grande épouvante, que les assiégés, qui ne le croyoient pas seul, abandonnent leur poste, ce qui entraîne la prise de la place.

Le marquis de Créqui, qui commandoit l'armée, instruit du fait, ordonne qu'on lui amene ce jeune officier; et, au lieu des louanges auxquelles ce dernier s'attendoit, le maréchal le fit lier et garrotter, et, après l'avoir fait promener en cet état à la tête du camp, le mit au conseil de guerre, où il fut condamné à mort.

Arrivé au lieu du supplice, le général lui ac-

corda non seulement sa grace, mais lui fit présent d'une chaîne d'or, et le garda près de lui en qualité d'aide-de-camp, pour récompenser sa bravoure, après l'avoir puni de sa téméraire et coupable impatience.

INJUSTICE DE COUR.

Dominique de Gourgues, gentilhomme gascon, en essuya une bien cruelle sous le régne de Charles IX.

Les François avoient établi une petite colonie dans la Floride, en 1562.

Les Espagnols, jaloux de voir cet établissement si près d'eux, s'en étoient emparés, avoient massacré tous les François; et leur commandant, Pierre Mélanez, avoit fait graver le détail de cette action barbare, en y ajoutant: « J'ai « fait ceci, non comme à des François, mais « comme à des luthériens. »

De Gourgues, saisi d'horreur au récit de ce massacre, apprenant qu'il n'avoit pas été vengé, forme le projet de laver dans le sang des coupables l'affront que la France a reçu; vend tous ses biens, équipe trois petits navires, s'embarque avec cent arquebusiers et quatre-vingts matelots; arrive dans la Floride, attaque et prend

prend trois forts, qu'il détruit de fond en comble; et de quatre cents Espagnols qui les défendoient, pas un ne lui échappe.

Il assemble alors les prisonniers, leur reproche la barbare trahison qu'ils avoient employée quatre ans auparavant contre ses infortunés compatriotes, les fait tous pendre aux mêmes arbres où ils avoient pendu les François, et substitue l'inscription suivante à celle que Mélanez avoit laissée : « Ce n'est pas comme à des « Espagnols que j'ai fait ceci, mais comme à « des traîtres, à des voleurs et à des meur- « triers. »

Sa vengeance nationale remplie, il remet à la voile, arrive en France, y est reçu avec toutes les acclamations des bons citoyens, mais avec mépris de la part de la cour, alors toute espagnole, et reçoit défense expresse, de la part du foible monarque, obsédé par sa mere, la détestable Marie de Médicis, d'oser paroître devant lui.

Elisabeth, reine d'Angleterre, en apprenant l'action du brave de Gourgues, et plus sensible au vrai mérite, le fait appeler à Londres quelque temps après, l'accueille avec une bonté marquée, au point de lui offrir le commandement d'une flotte angloise qu'elle destinoit à

de grandes choses. De Gourgues en conséquence retourne chez lui pour se disposer à revenir prendre cet honorable commandement; mais tombe malade, et meurt à Tours, assassiné, dit-on, par un médecin ignorant, en 1593.

O fortune, quels sont tes caprices!

TRAITS

DE LA JEUNESSE DE TURENNE.

Le vicomte de Turenne étoit d'une complexion très délicate dans son enfance, et sa constitution fut toujours foible jusqu'à l'âge de douze ans; ce qui fit dire à son pere qu'il ne seroit jamais en état de soutenir les travaux de la guerre.

Le jeune héros, pour le forcer de penser autrement, prit, à l'âge de dix-huit ans, la résolution de passer une nuit sur les remparts de Sedan. Le chevalier de Vassignan, son gouverneur, après l'avoir long-temps cherché, le trouva sur l'affût d'un canon où il s'étoit endormi. Turenne s'attacha de plus à la lecture de l'histoire, sur-tout à celle des grands hommes qui s'étoient distingués par leurs vertus ou par leurs talents militaires. Il fut frappé du ca-

ractere d'Alexandre le Grand; le génie de ce conquérant plut au jeune vicomte; et il se plaisoit, après avoir dévoré Quinte-Curce, à raconter à ses jeunes amis les faits héroïques qu'il y avoit lus. Pendant ces récits on voyoit ses yeux étinceler; et alors son imagination échauffée forçoit la difficulté naturelle qu'il avoit à parler.

Un officier s'étant un jour avisé de lui dire que cette histoire de Quinte-Curce n'étoit qu'un roman, le jeune prince s'en trouva vivement piqué. Sur quoi la duchesse de Bouillon, que cette querelle amusoit, ayant fait signe à l'officier de continuer à le contredire, la dispute s'échauffa si bien, que le héros naissant, non seulement se mit en colere, mais quitta brusquement la compagnie et fit secrètement appeler l'officier en duel; et celui-ci accepta la proposition pour amuser la duchesse, charmée de voir dans son fils des marques d'un courage si précoce.

Le lendemain, sous prétexte d'aller à la chasse, le vicomte sortit de la ville, et, arrivé au lieu du rendez-vous, fut bien surpris d'y trouver une table toute dressée, qui sembloit n'attendre que des convives.... Tandis qu'il rêvoit à ce que pouvoit signifier ce singulier ap-

pareil, arriva la duchesse de Bouillon avec l'officier, et qui dit à son fils qu'elle venoit servir de second à celui contre qui il avoit formé le dessein de se battre. Les chasseurs alors arrivèrent de toutes parts; on fit servir le déjeûner, on fit embrasser les deux champions, et le duel projeté se changea en partie de chasse.

JUSTICE ET HÉROÏSME.

Toujours juste, toujours héros, même en mourant!

Le comte de Guébriant, maréchal de France, naquit en Bretagne en 1602, et mourut en 1643. Quelques traits tirés de son histoire le feront suffisamment connoître.

En 1641, les Suédois et les François, qui faisoient de concert la guerre à l'empereur, agissoient quelquefois ensemble, et plus souvent séparément. La réunion de leurs forces devint, au commencement de la campagne, si malheureuse par les hauteurs de Banier, général des Suédois, à l'égard de Guébriant, qui commandoit les troupes françoises, qu'on fut obligé de se séparer. Quelque temps après, le général suédois courant risque d'être accablé, les François firent des marches forcées, à travers des pays très difficiles, pour voler à son secours.

« A Dieu ne plaise, dit Guébriant à ceux qui « vouloient le détourner d'une résolution si gé« néreuse, que je me venge d'un particulier aux « dépens de la cause commune! Ne s'agît-il « même que de sauver la réputation que Ba« nier a si justement acquise, je serois prêt à « tout entreprendre. L'indignation qu'a fait « naître en moi son injuste procédé sera pleine« ment satisfaite si je puis lui donner une « preuve convaincante de ma générosité.... J'ai « raison sans doute de me plaindre de lui; « mais j'aurois honte de m'en venger autre« ment que par de bons offices. »

Banier, ayant été attaqué quelques mois après de la maladie dont il mourut, se ressouvint de la générosité de son ennemi. Il légua par son testament ses armes au maréchal de Guébriant, qui avoit déja reçu la même distinction du duc Bernard de Saxe-Weymar.

Ce brave Breton, qui, en 1643, soutenoit et étendoit la gloire du nom françois en Allemagne, fut mortellement blessé au siege de Rotwil, petite ville de Suabe.

Dans le temps qu'on le portoit de la tranchée dans sa tente, il dit aux soldats qu'il voyoit pleurer sur son passage: « Compagnons, ma « blessure est peu de chose;... j'appréhende

« seulement qu'elle ne m'empêche de me trou-
« ver à l'assaut que vous allez livrer.... En ce
« cas je me ferai rendre compte de ceux qui
« s'y seront distingués, et je reconnoîtrai le
« service qu'ils auront rendu à la patrie. »

La ville fut en effet emportée de vive force. Guébriant, quoique mourant, s'y étant fait porter, expira peu de temps après,

Et, couronné par la victoire,
Y fut inhumé par la gloire.

JACTANCE ET IMPRUDENCE FRANÇOISES.

D'après les obligations très essentielles que devoit au marquis de la Chétardie, ambassadeur de France, l'impératrice Elisabeth, on sait qu'au sentiment de la reconnoissance réunissant celui de l'amitié que lui inspiroient les qualités à elle connues dans cet ambassadeur, elle s'étoit déterminée, en lui offrant sa main, à partager avec lui le trône de la Russie, qu'elle croyoit en grande partie lui devoir.

C'est en partant de ce sentiment que l'heureux et galant marquis, ayant obtenu de cette souveraine un congé pour venir à Paris, avoit

fait donner avec plaisir par Louis XV l'approbation nécessaire pour contracter valablement cette illustre et très utile alliance.

Mais, loin d'en garder religieusement le secret, qui lui avoit été prescrit pour prévenir le mécontentement des Russes, cet imprudent et vain ambassadeur, enivré de sa gloire, n'eut rien de plus pressé que de charger d'Hozier de lui dresser une généalogie propre à rendre moins sensible aux yeux de la Russie la disproportion apparente qu'elle eût pu trouver entre les deux futurs conjoints.

Pour comble d'imprudence, tandis que d'Hozier s'appliquoit à cette besogne, cet ambassadeur, de son côté, s'occupoit à se pourvoir des plus superbes équipages, ainsi que de tous les bijoux et autres présents de noces qu'il croyoit devoir faire à toutes les personnes qualifiées de la cour de Russie.

Mais ce que la postérité aura peine à croire, c'est qu'il les fit étaler, ainsi que tous ceux qu'il avoit ci-devant reçus de l'impératrice, sur une grande et longue table de la galerie du généalogiste, où ils étoient exposés à l'admiration des curieux de tous états, qui s'y rendoient en foule pour jouir d'un spectacle aussi brillant qu'inoui jusqu'alors.

Ce fait sans doute auroit peut-être aujourd'hui droit de sembler douteux à la génération présente, si nombre de personnes vivant encore, et au nombre desquelles l'éditeur pourroit être compté, n'étoient pas en état d'en certifier l'exacte vérité.

Mais ce qu'on ne sut pas alors, c'est que, dans le grand nombre d'officiers de toute espece qui composoient la maison que devoit emmener le futur empereur de Russie, étoit un jeune page dont la figure, aussi délicate que distinguée, étoit de tous points faite pour fixer agréablement les regards les plus difficiles.

Aussi, dès son arrivée à Pétersbourg, devint-il si bien l'objet de tous les entretiens, que des personnes distinguées de la cour d'Elisabeth, qui ne voyoient pas de trop bon œil la fortune du marquis françois, parvinrent aisément à inspirer à sa majesté le desir de le mieux connoître.

Mais, dira-t-on sans doute, comment cet ambassadeur pouvoit-il ignorer, ou peut-être oublier qu'une femme, et sur-tout une femme amoureuse, en bien des cas, et plus encore dans celui dont il s'agit, eut toujours des yeux d'aigle?

Aussi l'impératrice n'eut pas plutôt acquis,

l'indubitable preuve que ce prétendu page n'étoit rien moins qu'*un* (1), que le coup-d'œil le plus terrible lancé sur le coupable marquis fut suivi, dès le soir même, de la saisie de tous ses papiers, de tous ses effets les plus précieux, ainsi que d'un ordre de quitter dès l'instant même Pétersbourg, ainsi que la Russie dans le terme de huit jours, sans qu'il lui fût permis ni d'écrire ni de rien tenter pour sa justification auprès d'elle.

Aussi l'imprudent amant, terrassé de ce coup de foudre, et trop heureux encore de s'en trouver quitte à ce prix, se hâta-t-il de se soumettre à son sort en venant annoncer lui-même, à Paris, sa disgrace et sa honte.

P. S. L'auteur de *la Vie privée de Louis XV* (2) dit « que le marquis de la Chétardie, qui avoit déja résidé près du czar Pierre I^er^, en 1729, et qui connut pour lors Elisabeth, princesse particuliere, avoit été dès là dans ses bonnes graces; qu'on savoit même qu'elle avoit

(1) Cette jeune personne, nommée Quoniam, étoit fille d'un horloger de la place Dauphine, qui précédemment avoit eu une intrigue éclatante avec le célebre du Guay-Trouin, dont on prétend qu'elle abrégea les jours.

(2) En deux volumes in-12.

regretté son départ en 1734;.... qu'il fut renvoyé à Moscou en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire, en 17..; mais que, malheureusement, portant dans ce pays-là la légèreté brillante d'un homme à bonnes fortunes, jointe aux grands airs de la fatuité, il piqua si sensiblement la souveraine par ses infidélités et ses mépris, qu'il en reçut ordre de sortir, dans les vingt-quatre heures, de la capitale, et dans huit jours des terres de l'empire;.... que, pour colorer cette insulte faite à un ambassadeur de France, la czarine prétexta le même crime du marquis de Botta.

« Mais ce qui prouva que le seul crime du coupable étoit l'oubli des bienfaits de l'impératrice, c'est qu'elle ne porta aucunes plaintes directes à Louis XV, ni ne demanda aucune satisfaction de la conduite de ce ministre, et se contenta des punitions usitées par les femmes en pareil cas, en le forçant de restituer tous les gages de sa tendresse ainsi que de sa libéralité, et même jusqu'aux marques d'honneur dont elle l'avoit comblé. »

On a prétendu même que des officiers russes, qui avoient eu ordre de poursuivre le marquis dans sa fuite de Pétersbourg, l'ayant suivi et atteint au moment où il touchoit à la frontière

de l'empire, l'ayant forcé de descendre de sa chaise et de se mettre à genoux, lui avoient arraché l'ordre de Russie, et terminé cette cruelle scene par l'espece d'adieu le plus humiliant même pour le plus simple roturier :

. . . . Tant la femme outragée,
Sur-tout par un ingrat, aime à se voir vengée !

Mais ce qui est plus sûr, c'est qu'après avoir traîné long-temps dans l'obscurité la vie la plus pénible, sur-tout pour une ame susceptible de regrets aussi légitimes que les siens, il a, dit-on, terminé, quelques années après, son obscure et triste carriere au fond d'un fauxbourg de Paris, et dans une situation qui n'annonçoit rien moins que l'opulence.

Jeune étourneau, gonflé de faux airs et d'audace,
Quel enfer pour un fat qu'une telle disgrace !

FIN DU TOME PREMIER.

TABLE

Des différentes classes de matieres

Sous lesquelles on peut ranger les faits mémorables du premier volume de cet ouvrage.

A.

AMOUR filial; Mézerai, page 1
Amitié fraternelle; d'Orval, 3
Amour de la patrie; valet-de-chambre françois, 4
Anecdotes concernant la bataille de Fontenoy, 5
Amour de la patrie; Colbert, 13
Amitié (que ne peut l')! Antonio et Roger, 14
Action (belle) d'un déserteur françois, 19
Anecdotes historiques; Henri II de Montmorenci, 24
Autres anecdotes concernant le même, 29
Avocat honnête et opiniâtre, 31
Anecdote historique bretonne; Jean de Bazvalen, 38
Anecdotes historiques etc.; connétable de Bourbon, 40
Abus du sophisme (exemples de l'), 44
Anecdote satyrique, etc.; fiacres de Paris, 49
Action (belle) de Collé, 50
Anecdotes historiques concernant François Ier, 57
Avocat citoyen; Pierre Jeannin, 65

B.

Bonté d'ame; Henri II, prince de Condé, 69
La bravoure mieux entendue; la Mothe-Gondrin, etc., 71

Bravoure et loyauté; chevalier Bayard, page 72
Anecdotes concernant Crillon, 76
Balourdise (étrange); ambassadeur de Sforce, duc de Milan, 79
Bravoure universellement connue; Villepatour, 81
Bravoure unie à la vertu; M. de Vauban, 85
Bravoure et franchise; Jean, maréchal d'Aumont, 86
Bravoure jointe au génie; l'abbé Chappe, 88
Anecdotes historiques concernant le brave capitaine Thurot, 91
Suite d'anecdotes concernant le même; M. de Moras, 97
Autre *idem;* coup d'état manqué, 106

C.

Cardinal, ministre et citoyen; George d'Amboise, 114
Avides courtisans confondus; Louis XI et Morvilliers, 115
Coup-d'œil du grand capitaine; maréchal de Luxembourg, 117
Combat aussi gothique que barbare; Jean de Carrouge, 118
Danger des mauvaises compagnies; Martel, 127
Anecdote historique concernant la premiere croisade, 131
Le comble du courage; Clermont d'Amboise, 135
Prodige de courage et d'industrie; Bois-Rosé, 138
Trait de continence singuliere; le Maignan, 143
Le négociant citoyen; Jacques Cœur, 144
Le magistrat citoyen; Jean de la Vacquerie, 147

Trait de grand courage; Toyras, page 148
Beau trait de continence; Armand de Maillé de Brézé, 151
La candeur jointe au vrai courage; le marquis de Bréhant, 153
Le prélat citoyen; Fénélon, 157
Le ministre citoyen; Sully, 160
L'homme du roi citoyen; Louis Servin, 163
L'heureux mouvement de compassion; M. D. L. P***. 164

D.

L'avocat désintéressé; Antoine le Maître, 169
Dévouement patriotique; le chevalier d'Assas, 171
Noble désintéressement; le maréchal de Tavannes, 172
Anecdote sur le duel, attribuée à Turenne, *ibid.*
Autre *idem*, entre deux officiers, 173
Plus fait douceur que violence; Villars, 175
Fragments d'une lettre d'un ministre disgracié, 176
Trait concernant le duel; M. de Pontis, 179
Autre sur le même sujet; un gentilhomme de M. de Turenne, 182

E.

Quelle épreuve! Henri IV, 184
Exemple singulier de bravoure; Barbol, 189
Le prince juste et bon; Louis, dauphin de France, 190
L'éloquence de la raison; Bourdaloue, 192
L'éloquence de l'esprit; Fléchier, 193

L'éloquence du génie; Bossuet, page 195
L'éloquence du cœur; Massillon, 198
Le double évènement, etc.; Jumonville, 200
Enthousiasme poétique; Santeuil, 202
Epouse, choix dangereux; le comte de R***., 203
Enthousiasme de courage; Montluc, 208
Le généreux ennemi; Vésins, 210
Education simple et singuliere; M. de Saint-A***., 212

F.

Le François intrépide; Villars, 224
Fortune de M. de Lionne, 229
Fermeté; Mézerai et ses freres, 230
Franchise et simplicité héroïques; Lahire, 232
Le plus fidele, etc., des sujets; Tannegui du Châtel, 234
Fermeté magistrale; Achille de Harlai, 235
Belle franchise; le maréchal de Bellefond, 237
Fatalité marquée; le duc de Choiseul, 238
Fortune de Colbert, 240
Fortune inattendue; M. de la Valletrie, 245
Fermeté singuliere; le chevalier de ***, 253
Le fidele et brave magistrat; le Fevre de Caumartin, 257
Fermeté d'un ambassadeur; M. de Ferriol, 260
Faute trop tôt punie; M. de Catinat, 265
Anecdote anglo-françoise; mademoiselle de Dameron, 266
Fortune peu méritée; d'Emeri, surintendant, 271
Franchise; amiral de Châtillon, 273
Le fortuné malheureux; Duménil, 275

Amour

Amour filial; le jeune N***, page 279
Fermeté héroïque; le connétable de Lesdiguieres, 282
Fortune prodigieuse; le duc d'Epernon, 283
Franchise; le duc de Montausier, 288
Fermeté noble, etc.; le comte d'Estouteville, 289
Flatterie d'un jeune courtisan; le marquis de Créqui, 290
Fortune du maréchal de Tourville, ibid.
Forfanterie punie; le duc de Beaufort, 299
Fermeté d'un avocat; M. du Mont, 301
Noble fierté françoise; M. d'Amfreville, 302

G.

Grandeur d'ame; M. de Catinat, 304
Gaieté françoise; le maréchal de Richelieu, 305
Saillie de gaieté patriotique; M. de Menou, 308
Générosité peu connue d'un maître maçon, 310
Le légat déconcerté; d'Anglure de Givry, 313
La gaieté jointe à la bravoure; M. de Laubanie, 317
Guerrier modeste et brave; premier maréchal de Biron, 318
Le brave Gascon; Daguerre, 320
Générosité et intrépidité louables; Pierre Arnaud d'Andilly, 321
Le guerrier citoyen; le maréchal de Boufflers, 325
Générosité héroïque; le maréchal de Brissac, 326
Guerrier redoutable et citoyen modeste; Florent de Valliere, 328
Beau trait de générosité; M. Roberjos de Lastigues, 330

H.

L'héroïsme désintéressé; M. P. F. Palloy, page 332
Le vrai roi vraiment homme; Henri IV, 338
Le héros précoce; N.... d'Urson, 350
Le héros bourgeois; du Guay-Trouin, 352
Trait d'héroïsme; Jean de Chourses, 354
L'héroïsme naissant; le jeune Brienne, 355
Autre; le jeune Boufflers, *ibid.*
Autre; le jeune Beauvau, 356
L'héroïsme de la magistrature; le chancelier de l'Hôpital, *ibid.*
Le héros sauveur de son souverain; d'Estaing, 357
Honte redoutée par le vrai courage; le dernier maréchal de Brissac, 359
Beau trait d'humanité; M. Salo, conseiller au parlement, 360
L'héroïsme de l'amitié; Châteauneuf, garde des sceaux, 363
Trait remarquable d'humanité; M. A***, L. C... au C..., 364
L'héroïsme filial; un jeune soldat national, 367
L'héroïsme le plus rare; les conquérants de la Bastille, 368
Héros presque inconnu; A. G. Barbazan, 377
L'héroïsme est de tous les états; le brave Chevert, 378
L'héroïsme paternel et civique; le marquis de Boulainvilliers, 384
L'héroïsme personnifié; le connétable du Guesclin, 386

Hauteur; Louis XIV envers le prince d'Orange, page 390
Le jeune et regrettable héros moderne; le comte de Gisors, 392

I.

Les vrais citoyens; trois intendants de province, 394
Jeux de hasard; l'éditeur, 403
Le jeune et généreux officier; le marquis de Gange, 407
Indiscrétion et témérité punies; Péguillin (Lauzun), 409
L'ingratitude punie; Cinq-Mars, 413
Ivresse de gloire; Gaston de Foix, 418
L'intrépide guerrier et généreux citoyen; François de la Noue, 421
L'intrépide magistrat; Matthieu Molé, 424
Impudence et fatuité françoises; le cardinal de la Valette, 425
Insubordination; le duc de Grammont, 427
Impatience punie et récompensée; jeune officier françois, 431
Injustice de cour; Dominique de Gourgues, 432
Traits de la jeunesse de Turenne, 434
Justice et héroïsme; le comte de Guébriant, 436
Jactance et imprudence françoises; le marquis de Chétardie, 438

Fin de la table des matieres.

TABLE

Des noms illustres et autres que renferment les différents articles de ce premier volume.

A.

Marquis d'Argenson, sur la bataille de Fontenoy; page 5
Les abus du sophisme; différents traits qui les prouvent, 44
Jean, maréchal d'Aumont; bravoure et franchise, 86
Amboise (George d'); cardinal, ministre et citoyen, 114
Assas (chevalier d'); dévouement patriotique, 171
Anecdotes sur le duel, 172
Autre, 173
Saint A***; éducation simple et singulière, 212
D'Amfreville; noble fierté françoise, 302
Anglure (Anne d'); le légat déconcerté, 313
Arnaud d'Andilly; générosité et intrépidité, 321

B.

Bayard (le chevalier); bravoure et loyauté, 72
Bois-Rosé; prodige de courage et d'industrie, 138
Brézé (Maillé de); beau trait de continence, 151
Bréhant (marquis de); la candeur jointe au vrai courage, 153
Barbol; exemple singulier de bravoure, 189

Bourdaloue ; l'éloquence de la raison, page 192
Bossuet ; l'éloquence du génie, 195
Bellefond (maréchal de) ; belle franchise, 237
Beaufort (le duc de) ; forfanterie punie, 299
Biron (premier maréchal de) ; guerrier modeste et brave, 318
Boufflers (maréchal de) ; guerrier citoyen, 325
Brissac (maréchal de) ; générosité héroïque, 326
Brienne (le jeune) ; l'héroïsme naissant, 355
Boufflers (le jeune) ; autre, *ibid.*
Beauvau (le jeune) ; autre, 356
Brissac (dernier maréchal de) ; honte, 359
Barbazan ; héros presque inconnu, 377
Boulainvilliers (le maréchal de) ; l'héroïsme paternel et civique, 384

C.

Colbert ; amour de la patrie, 13
Antonio et Roger ; que ne peut l'amitié ! 14
Connétable de Bourbon ; anecdotes, 45
Collé ; belle action, 50
Crillon (le brave) ; anecdotes, 76
Chappe (l'abbé) ; la bravoure jointe au génie, 88
Louis XI ; avides courtisans confondus, 115
Carrouge (Jean de) ; combat aussi gothique que barbare, 118
Croisade ; anecdotes concernant la premiere, 131
Clermont (d'Amboise) ; le comble du courage, 135
Cœur (Jacques) ; le négociant citoyen, 144

Choiseul (le duc de); fatalité marquée, page 238
Chevalier de ***; fermeté singuliere, 253
Catinat; faute trop tôt punie, 265
Colbert; origine de sa fortune, 240
Louis de Caumartin; fidele et brave magistrat, 257
Châtillon (amiral de); franchise, 273
Le marquis de Créqui; flatterie d'un jeune courtisan, 290
Catinat; grandeur d'ame, 304
Chourses (Jean de); trait d'héroïsme, 354
Garde national (N***); amour filial, 367
Cinq-Mars; l'ingratitude punie, 413
Chétardie (le marquis de); jactance et imprudence françoises, 438
Châteauneuf; l'héroïsme de l'amitié, 363
Conquérants de la Bastille; l'héroïsme le plus rare, 368
Chevert; l'héroïsme est de tous les états, 378

D.

Déserteur françois; belle action (d'un), 19
Autre anecdote concernant le même, 23
M. D. L. P***; l'heureux mouvement de compassion, 164
Dameron (Elisabeth de); anecdote, etc., 266
Duménil; le fortuné malheureux, 275
Daguerre; le brave Gascon, 320

E.

Epernon (le duc d'); fortune prodigieuse, 283

Estouteville (d'); fermeté noble, etc.; page 289
Estaing (d'); le héros sauveur de son souverain, 357

F.

Fiacres de Paris; anecdote satyrique, 49
François I[er]; anecdotes, 57
Fénélon; le prélat citoyen, 157
Fléchier; l'éloquence de l'esprit, 193
Marquis de Ferriol; sa fermeté, 260

G.

Guay-Trouin (du); le héros bourgeois, 352
Guesclin (du); l'héroïsme personnifié, 386
Gaston de Foix; ivresse de gloire, 418
Duc de Grammont; insubordination, 427
Dominique de Gourgues; injustice de cour, 432
Guébriant (le comte de); justice et héroïsme, 436
Le marquis de Gange; le jeune et généreux officier, 407

H.

Honnête avocat opiniâtre, anecdote françoise, etc., 31
Jean V, duc de Bretagne; repentir, 38
Henri II, prince de Condé; bonté d'ame, 69
Henri IV; épreuve, etc., 184
Henri IV; le vrai roi vraîment homme, 338
La Hire; franchise et simplicité, 232

I.

Jeannin (Pierre); magistrat citoyen, 65

Jumonville; le double événement, etc.; page 200
Le jeune homme de l'école militaire; amour filial; 219
MM. Mégret d'Etigny, etc.; intendants de province citoyens, 394
L'éditeur; jeux de hasard, 403

L.

Maréchal de Luxembourg; coup-d'œil du grand capitaine, 117
Lambert; sur le duel, 182
De Lionne; sa fortune, 229
Louis, dauphin de France; le prince juste et bon, 198
Lesdiguieres; fermeté héroïque, 261
Larbanie (M. de); gaieté et bravoure, 317

M.

Henri II de Montmorenci; anecdotes historiques, 24
Autres concernant le même, 29
La Mothe-Gondrin, etc.; la bravoure mieux entendue, 71
Matthieu Molé; l'intrépide magistrat, 424
Martel; le danger des mauvaises compagnies, 127
Le Maignan; trait de continence singulière, 143
Maître (Antoine le); l'avocat désintéressé, 169
Ministre disgracié (fragments de lettre d'un), 176
Massillon; l'éloquence du cœur, 198
Montluc; enthousiasme de courage, 208
Mézerai; fermeté, 230
Dumont (avocat); noble fermeté, 301

M. de Menou; saillie de gaieté patriotique, page 308
Maître maçon; générosité peu connue, 310
M. A***. L. G. du Ch.; beau trait d'humanité, 365
Montausier; franchise, 288

N.

François de la Noue; l'intrépide guerrier et généreux citoyen, 421

O.

Orange (prince d'); hauteur, 390
Officier (jeune) françois; impatience punie et récompensée, 431

P.

Jeune Picard; amour filial, 1
M. de Pontis; trait concernant le duel, 178
Palloy (M. P. F.); l'héroïsme désintéressé, 332
Gisors (le comte de); le héros moderne, 392

R.

Maréchal de le Richelieu, 19
Du même, 23
Le comte de R***.; épouse, choix difficile, etc., 203
Richelieu (maréchal); gaieté et galanterie françoises, 305
Roberjos de Lastigues; beau trait de générosité, 330

S.

Sforce, duc de Milan; étrange balourdise; page 79
Sully; ministre citoyen, 160
Louis Servin; l'homme d'état citoyen, 163
Santeuil; enthousiasme poétique, 202
Salo (M. de); beau trait d'humanité, 360

T.

Thurot (capitaine); anecdotes historiques, 91
Suite, 97
Autre concernant le même; coup d'état manqué, 106
Toyras; trait d'un grand courage, 148
Tavannes (maréchal de); le noble désintéressement, 172
Tannegui du Châtel; le plus brave et le plus fidele des sujets, 234
Tourville; origine de sa fortune, 290
Turenne; traits de sa jeunesse, 434

V.

Maréchal de Villars; avocat honnête et opiniâtre, 31
Villepatour; bravoure universellement connue, 81
Vauban; la bravoure unie à la vertu, 85
La Vacquerie; le magistrat citoyen, 147
Villars (maréchal de); douceur, 175
Vésin; le généreux ennemi, 210
Villars; le François intrépide, 224
La Vacquerie; fermeté magistrale, 235

La Valletrie ; fortune inattendue, page 245
Valliere (Florent de); guerrier redoutable et citoyen modeste, 328
Urson (N... d'); le héros précoce, 350
Le cardinal de la Valette ; impudence et fatuité françoises, 425

Fin de la table des noms du premier volume.

45